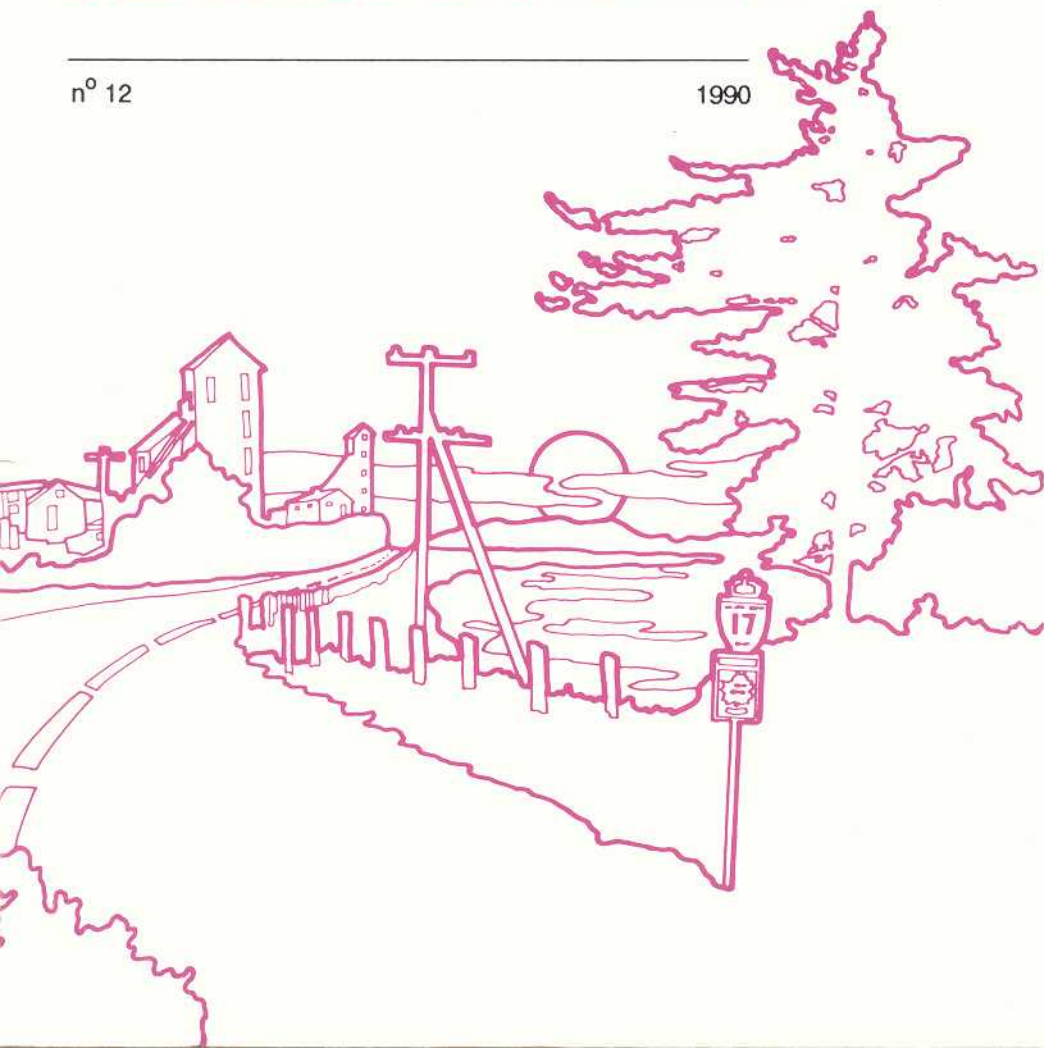


REVUE DU NOUVEL-ONTARIO

L'ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO FRANÇAIS

n° 12

1990



REVUE DU NOUVEL-ONTARIO

Directrice : Annette Ribordy

Rédacteur, rédactrice : Roger Bernard
Martine Tremblay

Comité de rédaction : Donald Dennie
Robert Dixon
Laure Hesbois
Annette Ribordy
Pascal Sabourin

CONSEIL ARBITRAL

Michel BASTARACHE (Université d'Ottawa)
Gérard BOUCHARD (UQAC)
René DIONNE (Université d'Ottawa)
Gaston DULONG (Université Laval)
Fernand DUMONT (IQRC)
Louis-Edmond HAMELIN (UQTR, retraité)
Julien HARVEY (Centre Justice et Foi)
Cornelius JAENEN (Université d'Ottawa)
Benoît LACROIX (IQRC)
Frank MACMAHON (Université d'Ottawa)
Raymond MOUGEON (IÉPO)
Prof. Hans-. J. NIEDEREHE (Universitat Trier)
Fernand OUELLET (Université York)
Yves POIRIER (Université d'Ottawa)
Paul RUEST (Collège de Saint-Boniface)
Annette ST-PIERRE (Collège de Saint-Boniface)
Pierre SAVARD (Université d'Ottawa)

REVUE DU NOUVEL-ONTARIO, NUMÉRO 12

La *REVUE DU NOUVEL-ONTARIO* est une publication de l'Institut franco-ontarien (IFO) de Sudbury. Les auteurs des articles assument seuls la responsabilité de leurs idées.

Prière d'adresser toute correspondance (abonnement, soumission d'articles ou d'ouvrages à recenser) à :

Revue du Nouvel-Ontario
a/s Institut franco-ontarien
Pavillon Alphonse-Raymond
Université Laurentienne
Sudbury, (Ontario)
P3E 2C6

Tous droits réservés

© Institut franco-ontarien, 1992

ISSN 0708-1715



L'ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO FRANÇAIS

n° 12

1990

La Revue du Nouvel-Ontario est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

L'Institut franco-ontarien (IFO)

Sudbury



Table des matières

PRÉSENTATION.....	9
PEUPLEMENT DU NORD DE L'ONTARIO	
Roger Bernard.....	15
PEUPLEMENT ET COLONISATION DU QUÉBEC ET DU NORD DE L'ONTARIO : CONNAISSANCES ACTUELLES ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES	
Martine Tremblay.....	43
LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS FORESTIÈRES EN ONTARIO (1855-1900) : UNE PRISE DE VUE QUANTITATIVE	
Guy Gaudreau.....	65
LES RELATIONS DE CLASSES SOCIALES À SUDBURY EN 1919	
Donald Dennie.....	93
ÉVOLUTION COMPARATIVE DES REVENUS DES FRANCO-ONTARIENS	
Marc Lavoie et Maurice St-Germain.....	125
LES FRANCOPHONES TELLES QU'ELLES SONT : LES ONTARIOISES ET L'ÉCONOMIE	
Linda Cardinal et Cécile Coderre.....	151
LA STRUCTURE OCCUPATIONNELLE DU NORD-EST DE L'ONTARIO ET SES PERCEPTIONS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DES AFFAIRES	
Annette Ribordy.....	183

**PERCEPTION DU RÔLE D'UNE CAISSE POPULAIRE
DANS UN MILIEU FRANCOPHONE HOMOGENÈME : LE
CAS DE STURGEON FALLS, ONTARIO**

Jean Charles Cachon.....205

COMPTES RENDUS

**L'HISTOIRE SOCIALE EN MILIEU FORESTIER
NORD-ONTARIEN : RÉFLEXIONS EN MARGE DU
LIVRE DE RADFORTH**

Guy Gaudreau.....219

**ROGER BERNARD, VISION D'AVENIR, FÉDÉRATION
DES JEUNES CANADIENS FRANÇAIS, 1990, LIVRES I, II
ET III**

Simon Laflamme.....227

LES COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Roger BERNARD

Jean-Charles CACHON

Linda CARDINAL

Cécile CODERRE

Donald DENNIE

Guy GAUDREAU

Simon LAFLAMME

Marc LAVOIE

Annette RIBORDY

Maurice ST-GERMAIN

Martine TREMBLAY



Présentation

par Roger Bernard et Martine Tremblay

La Revue du Nouvel-Ontario présente son numéro sur l'économie de l'Ontario français. Durant les dernières décennies, les études concernant les francophones de l'Ontario ont surtout exploré et analysé les questions culturelles, les problèmes de l'éducation, de l'immersion et du bilinguisme institutionnel. Notre but est d'inscrire la problématique économique à l'ordre des priorités, sans toutefois nier l'importance des autres questions, et de nous pencher sur les rapports des francophones avec l'économie.

Au milieu du siècle, il y avait au Canada une stratification ethnique évidente : les écarts de revenus étaient considérables entre les francophones et les anglophones, et dans le monde du travail, les francophones subissaient les effets dévastateurs d'une sous-scolarisation endémique. L'ouvrage marquant de John Porter, *The Vertical Mosaic*, établit clairement que le statut socio-économique est, en partie, lié à l'appartenance ethnique. Dans la foulée des études effectuées pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, plusieurs chercheurs viennent confirmer l'hypothèse de Porter. Néanmoins l'analyse des données des derniers recensements, eu égard au revenu d'emploi et au revenu total, démontre que dans plusieurs provinces ces écarts s'amenuisent. Est-ce qu'en Ontario les tendances sont les mêmes? Quelle place les Franco-Ontariens dénichent-ils dans la structure occupationnelle de l'Ontario? Quel rôle les francophones ont-ils joué dans l'ouverture du Nouvel-Ontario? Voilà les grandes questions qui ont orienté cette publication thématique sur l'économie de l'Ontario français.

L'histoire régionale offre la possibilité d'étudier sur une petite échelle les différentes composantes de la structure

économique de l'Ontario et d'y établir la position des francophones.

Dans le premier article, *Roger Bernard* montre que le peuplement du Nord-Est de l'Ontario est tributaire du développement des richesses naturelles, et que la migration des travailleurs est étroitement liée au développement économique, aux décisions politiques et à l'idéologie des classes dirigeantes. Ensuite, *Martine Tremblay* présente les principales approches utilisées par les chercheurs québécois pour expliquer le développement régional. Elle questionne la pertinence de ces perspectives pour l'étude du nord-ontarien et propose une analyse comparative du développement régional de l'Ontario et du Québec.

Guy Gaudreau utilise aussi la région comme point de départ pour mieux saisir les interactions économiques dans le secteur de la forêt; il pose les premiers jalons d'une histoire des activités forestières pour le Nord de l'Ontario. Les francophones ont pris part à la structuration de cette industrie, et la forêt occupe avec les mines une place centrale dans l'économie du Nord. L'auteur cerne l'évolution de la production forestière de la région et la compare à l'ensemble de la production du Québec et de l'Ontario.

Donald Dennie reconstitue l'histoire du travail et des travailleurs de la ville de Sudbury. Il reprend les témoignages recueillis à Sudbury en 1919 par la Commission royale d'enquête sur les relations industrielles au Canada pour retracer la formation et montrer la dynamique des classes sociales à Sudbury au début du siècle. Arrivés pour la construction et l'entretien du chemin de fer, de nombreux travailleurs manuels et non syndiqués resteront à Sudbury pour s'engager dans le travail minier et forestier. Parallèlement, la petite bourgeoisie organise les structures municipales et se donne des institutions pour défendre ses intérêts. La mécanisation de la production, au début du siècle, en obligeant les grandes compagnies à transformer l'organisation du travail, entraîne des changements qui modifient en profondeur les conditions de travail. Les investissements imposants exigent l'intensification de la production, tandis que les travailleurs, de plus en plus nombreux, tentent de se regrouper pour faire valoir leurs droits. C'est dans ce contexte où les luttes

sociales sont exacerbées qu'ont lieu les auditions de la Commission royale d'enquête à Sudbury. Donald Dennie présente les témoins, marque leur appartenance de classe et soulève les contradictions qui ne manquent pas de poindre.

Les articles qui suivent modifient l'angle d'approche et avancent dans le temps. *Marc Lavoie* et *Maurice St-Germain* tracent l'évolution comparative des revenus des Franco-Ontariens d'après les données des recensements de 1981 et de 1986. À l'instar des nombreuses études publiées depuis les années soixante, les auteurs constatent que les écarts entre les revenus totaux des francophones et ceux des anglophones ont diminué considérablement si on considère la langue maternelle. Toutefois, des écarts importants subsistent lorsque sont considérés la langue parlée à la maison plutôt que la langue maternelle, et les revenus d'emploi plutôt que les revenus totaux. Cette analyse présente un profil socio-économique précis des francophones de l'Ontario.

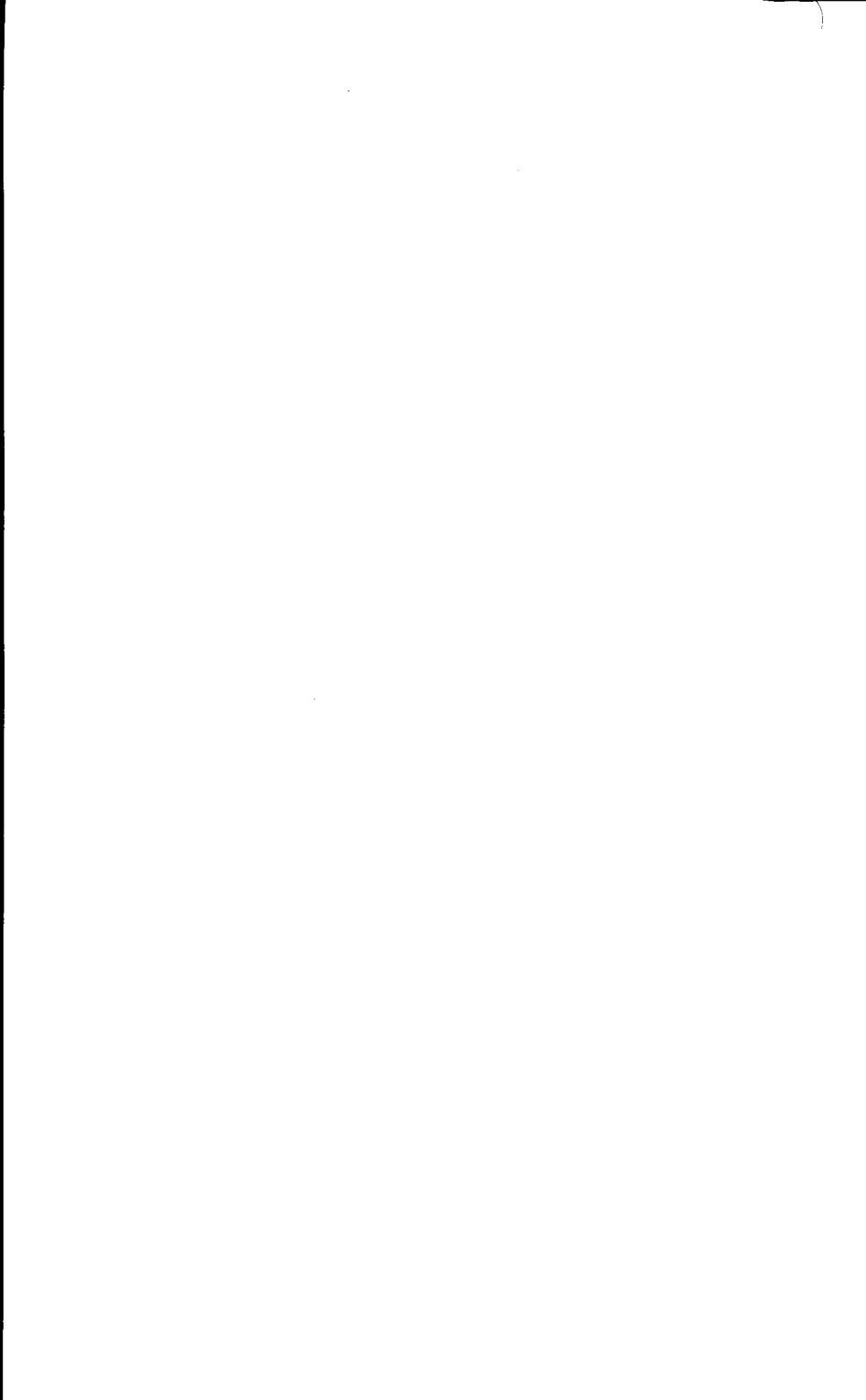
Linda Cardinal et *Cécile Coderre* poursuivent l'analyse du monde du travail, mais l'explorent pour y établir la place des femmes franco-ontariennes. Elles font d'abord l'inventaire des études sociologiques et historiques qui concernent le rapport des femmes à l'économie. Puis, elles recensent les publications relatives au travail des Ontaraises pour constater que les études sont centrées sur le problème de la dévalorisation du travail des femmes, à l'intérieur comme à l'extérieur du foyer, et même dans le bénévolat.

Les deux auteures établissent les bases d'une sociologie historique du travail des Ontaraises : les recherches doivent analyser la division sexuelle du travail et le phénomène de dévalorisation du travail des femmes ; des études doivent également cerner l'action des femmes dans les regroupements et les luttes sociales. De plus, Cardinal et Coderre comparent la situation socio-économique des femmes francophones à celle des hommes francophones et à celle des femmes anglophones.

Annette Ribordy s'intéresse aussi à la structure de l'emploi, mais cette fois l'approche est celle de la perception de la communauté francophone des affaires. Elle constate d'abord que les changements découlant de la globalisation de l'économie

ont considérablement modifié la structure occupationnelle du Nord-Est de l'Ontario : tertiarisation de l'emploi, entrée des femmes sur le marché du travail, diminution importante de l'emploi dans les secteurs traditionnels des mines et des forêts, ainsi que la baisse continue de l'indice des salaires entre 1970 et 1983. Les résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des gens d'affaires francophones de plusieurs villes du Nord-Est de l'Ontario révèlent que l'élite économique demeure confiante malgré certaines conséquences négatives de la restructuration de l'économie.

Dans le dernier article, *Jean-Charles Cachon* présente les résultats d'une enquête réalisée auprès des membres de la Caisse populaire de Sturgeon Falls. Quelle perception les francophones ont-ils de leurs institutions financières? Est-ce qu'une institution fortement identifiée au groupe francophone renouvelle ses membres dans une communauté où le nombre de francophones s'effrite? Cachon reprend le créneau de la minoration des francophones pour comprendre comment s'adaptent les institutions mises en place par et pour des francophones lorsque ces derniers se retrouvent dans un processus d'assimilation.





Peuplement du Nord de l'Ontario

par Roger Bernard

MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT DES RICHESSES NATURELLES

Ouverture du Nouvel-Ontario

À travers l'histoire des pays industrialisés, les grands mouvements migratoires sont très souvent tributaires du développement des richesses naturelles.

Le peuplement du Nord-Est de l'Ontario ne fait pas exception : la migration des travailleurs est étroitement liée au développement économique, aux décisions politiques et à l'idéologie des classes dirigeantes. La colonisation, la construction des chemins de fer, l'exploitation des mines et l'établissement d'une industrie forestière (papeteries, pulperies et scieries) marquent le début du peuplement et constituent la base du développement du Nord-Est ontarien depuis plus d'un siècle.

Le Nord canadien, et à la fin du siècle ce Nord se limitera au Nord de l'Ontario et du Québec, représente un mythe irrésistible qui inspire des projets de développement où les arbres, les minerais et les produits agricoles remplacent le poisson et les fourrures comme objets de commerce. Derrière cette idéologie de la nordicité, les grands capitalistes américains et britanniques élaborent des plans d'exploitation de ces richesses naturelles « illimitées », et provoquent en quelques décennies un peuplement de

migrants parsemés le long de trois grandes voies de chemin de fer : le Canadien-Pacifique, le Canadien-National et le Témiskaming and Northern Ontario Railway, propriété du gouvernement de l'Ontario. Les canaux perdent leur prédominance comme un des facteurs essentiels de croissance économique; désormais, les villes situées près des chemins de fer connaîtront une relative prospérité.

Une décision juridique rendue en 1884 par le Conseil Privé et confirmée en 1889 établit les limites nordiques de l'Ontario à la baie de James et fixe les frontières entre l'Ontario et le Québec¹. Le Nord de l'Ontario est maintenant sous l'influence politique et économique de Toronto, et il deviendra un lieu de rivalités entre Toronto et Montréal, entre l'Ontario et le Québec. Les plans de développement industriel et de peuplement ne peuvent pas être séparés de ces rivalités, qui sont en même temps financières, linguistiques et religieuses.

Le peuplement de Haileybury et de New Liskeard amorcé par C.C. Farr, un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, illustre bien cette problématique. Depuis 1873, Farr veut construire une «petite Angleterre» sur la rive nord du lac Timiskaming, et recruter des colons européens, surtout anglais et écossais, pour ouvrir le Nord de l'Ontario, implanter la race anglo-saxonne, défendre les intérêts du protestantisme et ainsi stopper l'expansionnisme catholique, français et québécois².

Beneath the surface, apprehension simmered because of expansion from Québec, Farr and his friends regarded their «Little England» as a significant barrier to the spread of French-speaking Roman Catholics. British and Dutch settlers at Liskeard and Thornloe held firmly Protestant convictions. Prejudice and belief based on religion and language, reinforced the association between provincial loyalty and resource development³.

Les investisseurs et les hommes politiques ontariens, pour maintenir leur province au centre de l'économie canadienne et faire de Toronto la métropole financière du pays, doivent limiter l'influence du Canadien-Pacifique et de la Banque de Montréal. Dans un premier temps, ils financeront la construction de deux chemins de fer du sud vers le nord pour avoir accès à cet

immense bassin de ressources naturelles situé à l'intérieur de l'Ontario : le Temiskaming and Northern Ontario Railway (1902) (T&NO), entre North Bay et Cochrane, et l'Algoma Central Railway (ACR), entre Sault-Sainte-Marie et Hearst (1901). La construction de ces chemins de fer débute à peu près en même temps que l'adoption de la loi fédérale (1903) qui autorise la construction du Transcontinental, entre Moncton et Winnipeg, qui croisera les deux autres voies à Cochrane et à Hearst, en 1908 et en 1914 respectivement. Dans un deuxième temps, la loi ontarienne de la «condition manufacturière» de 1898, interdisant l'exportation des billots coupés sur les terres de la Couronne, provoque presque immédiatement la construction de scieries dans les districts de Sudbury et la baie Géorgienne, dans le Nord-Est, de la rivière de la Pluie (le district de Rainy River) et de Kenora-Keewatin, dans le Nord-Ouest⁴. En 1901, la loi de la condition manufacturière, qui s'étend à l'abattage des épinettes pour le papier, coupées sur les terres de la Couronne, déclenche, par l'entremise de grands investissements américains, une expansion spectaculaire des pulperies et des papeteries dans le Nord de l'Ontario. Les élites ontariennes de la finance et de la politique deviennent par le fait même les courtiers des capitalistes américains et anglais qui veulent exploiter les richesses naturelles du Nord de l'Ontario. Au Québec, ces lois viendront dix ans plus tard.

Les chemins de fer doivent être d'abord et avant tout des instruments de colonisation du vaste territoire du Nouvel-Ontario. Le T&NO s'occuperait du peuplement des deux Zones argileuses (la Petite et la Grande), alors que l'ACR avait une entente avec le gouvernement de l'Ontario qui l'obligeait à établir dans la région de l'Algoma 10 000 colons en une décennie. Les prochaines années vont modifier sensiblement les plans de développement du Nord de l'Ontario. Les exploitations minière et forestière deviendront rapidement le centre de l'économie.

Les premières mines, Bruce Mine et Silver Islet, sur la rive nord du lac Supérieur, sont exploitées parce qu'elles sont facilement accessibles par voie d'eau, mais la découverte et le développement de l'industrie minière du Nord-Est de l'Ontario sont inséparables de la construction des chemins de fer. En

1885, les prospecteurs découvrent les filons de minerai les plus riches de la région de Sudbury, qui possédait déjà le gisement de nickel le plus productif du monde. Les difficultés d'extraction et de raffinage des minéraux du Bouclier canadien exigent une expertise technique et de grands investissements, qui viennent surtout des États-Unis et de l'Angleterre⁵. Depuis 1891, l'Ontario peut tirer des revenus tréfonciers de l'exploitation du sous-sol, mais ne réussit pas à imposer à l'industrie minière la condition manufacturière qui s'applique à l'industrie forestière. Les États-Unis font des pressions et gagnent leur point : en plus d'être propriétaires de presque toutes les mines ontariennes avant 1920, le raffinage du nickel, du cuivre et de l'argent se fera principalement aux États-Unis⁶. Voici de quelle façon Gilbert résume la situation : «les mines seraient exploitées par des étrangers, pour des étrangers⁷».

L'exploitation du cuivre et du nickel de la région de Sudbury nécessite 708 hommes et permettra la production de 130 000 tonnes de minerai dès 1890, alors qu'en 1891, le salaire annuel moyen est de 596\$. L'International Nickel Company (INCO) prospère et domine nettement la production mondiale de nickel. En 1913, on emploie 3 512 hommes et le salaire annuel moyen passe à 938\$. En 1918, la production minière remplace l'industrie forestière comme moteur principal de l'économie. Dès 1883, année de la fondation de Sudbury, un tiers de la population régionale est d'origine française⁸.

Les chemins de fer nationaux, provincial et privé (ACR), les investissements étrangers massifs pour l'exploitation de la forêt et des mines, les politiques gouvernementales fédérales et ontariennes, ainsi que les migrations de travailleurs contribuent au développement économique du Nord de l'Ontario. Ces travailleurs, attirés par les possibilités d'emploi et de colonisation, sont d'origines ethniques très variées. Les compagnies de construction de chemins de fer les recrutent à Toronto et à Montréal; elles les incitent à migrer vers le Nord de l'Ontario en leur offrant les billets de train qu'elles déduiront plus tard de leur salaire. Se forment donc des groupes de travail «construction gangs» constitués d'Italiens, de Suédois, de Finlandais, de Polonais, de Bulgares...

Ces travailleurs étrangers, surnommés les «dagos», vont exécuter les tâches exténuantes et dangereuses pour un salaire inférieur, alors que les Canadiens natifs des îles Britanniques (il faut remarquer que le terme «Canadien» n'inclut pas les Canadiens français) occuperont surtout les postes reliés au travail de bureau, ou aux travaux de construction légers. Ces pratiques d'embauche discriminatoires font partie des politiques du T&NO. Les compagnies minières, les moulins à scie et les opérations forestières recrutent régulièrement leurs employés auprès de ces groupes de travailleurs.

Les Britanniques représentent 43,2 % de la population du district de Nipissing et 57,5 % de la région de l'Algoma, mais ils forment 67,4 % de la population urbaine de North Bay, 53,1 % de celle de Sudbury et 63,1 % de Sault-Sainte-Marie¹⁰. Les Britanniques sont donc surreprésentés dans les villes importantes des quatre districts. Les Français constituent un peu plus du tiers de la population du Nipissing et un sixième de la région de l'Algoma, mais ils sont sous-représentés dans les villes de North Bay et de Sault-Sainte-Marie, ce qui nous porte à conclure qu'ils demeurent surtout dans les petites villes, les villages ou les milieux ruraux. Vallières affirme que dans la région de Sudbury, la population canadienne-française s'occupe surtout d'agriculture et d'exploitation forestière, ce qui serait conforme aux principales occupations des milieux d'origine; leur participation à l'industrie minière se fait attendre¹¹. Ils rattraperont peu à peu le temps perdu, et en 1981 ils formeront plus de 20 % de l'ensemble des effectifs du secteur minier alors qu'ils représentent moins de 6 % de la main-d'oeuvre ontarienne. Dans la ville, ils travaillent au commerce du bois, à la construction, aux travaux de surface pour les compagnies minières ou dans les autres secteurs des services.

Selon Bray, pour l'ensemble du Nord de l'Ontario en 1911, les Finlandais et les Ukrainiens sont les deux principaux groupes ethniques après les Britanniques et les Français, suivis par les Italiens, les Allemands, les Scandinaves, les Polonais et d'autres groupes européens¹². Alors que les Britanniques se retrouvent dans toutes les régions du Nord de l'Ontario et qu'ils privilégient les villes plutôt que les milieux ruraux, les autres

groupes ethniques s'installent dans des régions bien précises. Les Ukrainiens se retrouvent surtout à Fort William, à Kenora, à Copper Cliff, à Sault-Sainte-Marie, à North Bay et à Timmins; les Finlandais, les Polonais et les Italiens, qui s'adonnent à l'agriculture autour des villes, se concentrent à Fort William et à Port Arthur (Thunder Bay). Cette migration de travailleurs ethniques se poursuit jusqu'au début des années 1960, et ils forment alors près de 30 % de la population totale du Nord de l'Ontario.

Établissement de l'industrie forestière

Parallèlement et conjointement à la construction des chemins de fer et à l'établissement du secteur minier, l'industrie forestière profite d'une demande insatiable pour le papier journal aux États-Unis et connaît un essor prodigieux au début du siècle. Les immenses forêts de conifères du Nord de l'Ontario, le pin blanc pour le bois d'oeuvre, l'épinette blanche et l'épinette noire pour la construction mais surtout comme matière première pour l'industrie du papier, sont les espèces les plus recherchées par les scieries, les pulperies et les papeteries qui essaient le long des voies ferrées et des cours d'eau. Les chemins de fer sont essentiels pour l'approvisionnement en matériaux de toutes sortes qui serviront à la construction et à l'opération du moulin, ainsi qu'au transport des produits finis vers le Sud de l'Ontario et aux États-Unis. Les cours d'eau sont indispensables pour le transport du bois abattu et pour la production de l'hydro-électricité nécessaire à l'alimentation du moulin.

L'histoire de l'industrie forestière peut se diviser en trois phases : l'abattage du pin blanc par les scieries pour la production du bois d'oeuvre à la fin du XIX^e siècle; l'installation de presque toutes les papeteries et les pulperies durant les trois premières décennies; l'ère de la foresterie avec la mécanisation de la récolte des arbres après la Deuxième Guerre mondiale¹³. De nombreux bûcherons, qui travaillent à l'exploitation de la forêt ontarienne, sont des Canadiens français originaires du Québec. Les exploitants n'hésitent pas à les embaucher parce que la qualité de leur travail en tant que bûcherons et draveurs est légendaire. De plus, ils acceptaient de travailler dans des conditions pénibles¹⁴. Le développement de l'industrie forestière

constitue un fort élément d'attraction pour les Canadiens français du Québec qui s'installent en Ontario : le travail dans les chantiers en tant que bûcheron ou charretier, ou l'ouvrage dans les scieries, représente souvent le début du passage de l'agriculture à l'industrie. La formation d'un secteur agro-forestier s'inscrit dans l'idéologie agriculturiste qui imprègne le mode de vie des Canadiens français du début du siècle; elle fait aussi partie des visées du gouvernement de l'Ontario qui voulait ouvrir des terres à l'agriculture. L'exploitation du bois incitait à la colonisation et représentait une forme d'aide aux fermiers qui s'installaient sur des terres. Ce modèle avait donné des résultats probants dans le Sud de l'Ontario, mais il en sera autrement dans le Nord, aux prises avec un climat très rigoureux, une saison courte et des méthodes de culture inappropriées.

La construction des chemins de fer stimule la demande de bois de sciage et fait du Nord de l'Ontario un immense chantier de coupe de bois. Toutes les forêts de ce vaste territoire sont maintenant accessibles et les exploitants n'ont plus besoin des cours d'eau qui se déversent dans les Grands Lacs pour transporter les produits finis et approvisionner les marchés du Sud.

Avec le développement de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique et la disparition du pin blanc, espèce privilégiée pour le bois d'oeuvre, le Nord de l'Ontario perd sa place comme premier producteur de bois de sciage au tournant du siècle¹⁵. Cela n'est nullement catastrophique pour l'emploi parce que tous les éléments concourent au développement des papeteries et des pulperies : la très forte demande pour le papier journal; la loi de la condition manufacturière ontarienne qui s'étend de la transformation du bois de sciage à la pitoune pour la pâte de papier en 1901; la modification des droits de douane imposés sur le bois de papeterie par le Congrès des États-Unis¹⁶; les vastes concessions de territoires de coupe accordées par le gouvernement de l'Ontario à partir de baux de vingt et un ans; l'interdiction, en 1907, par le gouvernement du Canada d'exporter des billots des terres de la Couronne¹⁷; les nombreux chemins de fer qui donnent accès aux ressources et qui permettent le transport vers les marchés à des tarifs avantageux¹⁸; les

cours d'eau pour alimenter le procédé de transformation de la pâte et pour la production de l'électricité; la disponibilité d'une main-d'oeuvre abondante incitée à la migration par le gouvernement, les entrepreneurs et le clergé en ce qui a trait plus spécifiquement aux travailleurs canadiens-français du Québec; le capital et la technologie américains et une volonté d'industrialiser l'Ontario. Tous les éléments sont donc en place pour un développement rapide.

En l'espace de trois décennies, quinze importantes papeteries et pulperies surgissent dans l'ensemble du Nord de l'Ontario. Cette prolifération des moulins de pâtes et papier représente ce que l'historien A.R.M. Lower définit comme une «autre révolution industrielle¹⁹». Cette période d'expansion crée des débouchés pour les travailleurs forestiers et industriels. Les compagnies, qui se voient octroyer de vastes concessions de droit de coupe, s'engagent à construire des usines, à créer un nombre précis d'emplois, à gérer la forêt. L'installation de la Spruce Falls Pulp and Paper Company Limited à Kapuskasing illustre très bien ces ententes. En 1917, le gouvernement de l'Ontario cède des droits de coupe sur une superficie de 1 740 acres carrés à deux actionnaires de la compagnie : S.A. Mundy et E. Stewart. En retour, ils prennent les engagements suivants : construire une pulperie d'une capacité minimale de 100 tonnes par jour et une centrale hydro-électrique de 2 000 c.v., ainsi que développer, avant 1928, une usine de papier journal d'une capacité de 75 tonnes par jour²⁰. En 1920, la compagnie passe sous le contrôle de la Kimberley-Clark et, en 1925, cette dernière s'associe au New York Times pour augmenter la capacité de production à 150 tonnes par jour et pour construire une usine qui fournira 550 tonnes de papier journal par jour. Entre-temps, Mundy et Stewart ont obtenu de nouvelles concessions forestières qui couvrent une superficie de 2 827 milles carrés de forêt²¹. De 1921 à 1931, la population de la ville de Kapuskasing quadruple, passant de 926 à 3 819 habitants.

Le boom minier

Cette expansion spectaculaire de l'industrie forestière survient en même temps que le deuxième boom minier de l'Ontario.

La construction du T&NO, qui doit ouvrir la Grande Zone argileuse à la colonisation, conduit, un peu fortuitement, à la découverte de gigantesques gisements de minerai. En 1903, selon la légende, Fred La Rose, un forgeron du T&NO, découvre par accident (en lançant un marteau sur un renard!) un riche filon d'argent. Il ne faut pas imaginer que les prospections se font toujours selon la technique de La Rose. Dès 1856, le gouvernement du Canada prélève des échantillons de roc de la région du Nipissing pour y déceler la présence de minerai; en 1894, le Bureau des mines de l'Ontario organise des cours de prospection et des forages pour analyser le sous-sol²². En 1890, une Commission royale recommande d'augmenter l'exploration minière qui doit devenir un complément de l'agriculture et des opérations manufacturières et forestières²³.

L'ampleur de la découverte de Cobalt se résume comme suit: une seule compagnie minière est en opération en 1903, mais en 1906, 2 000 prospecteurs cherchent le gisement prodigieux. Une année plus tard, 500 compagnies y sont inscrites et 29 mines sont exploitées. Le développement est chaotique, les conditions de travail, déplorable, les accidents miniers, nombreux. En quelques années, dans les camps de la pauvreté, plusieurs entrepreneurs deviennent millionnaires. Après une décennie, la production de l'argent à Cobalt atteint son apogée. Mais ce n'est que le début. Le boom se poursuit ailleurs. Il s'agit de suivre le tracé du T&NO et de monter à bord du «Cobalt Special» que Stephen Leacock a très bien décrit :

On a winter evening... you will see the long row of the Pullmans and diners of the night express going north to the mining country, the windows flashing with brilliant light, and within them a vista of cut glass and snow-white table linen, smiling negroes and millionnaires with napkins at their chins whirling past in the driving snowstorm²⁴.

C'est l'or à Larder Lake en 1906, à Timmins en 1909 et à Kirkland Lake en 1911 et 1912; l'argent à Elk Lake et Gowganda en 1909. Le gisement découvert et exploité à Kirkland Lake par l'Américain Harry Oakes (1912) et par l'Anglais Bill Wright (1911) devient l'un des plus importants du monde. La Lake Shore Mining Company produit de l'or pour une valeur de 265 \$

millions avant de fermer ses portes en 1968, et la production de l'ensemble de la région de Kirkland Lake s'élève à 700 \$ millions pour la période qui précède 1970²⁵. Dans certains cas, les capitaux et les profits de Cobalt ont servi à exploiter des mines de la région de Timmins-Kirkland Lake. Ces nouvelles exploitations exigent une main-d'oeuvre abondante habituellement composée d'immigrants et de Canadiens français du Québec. La ruée vers Gowganda en 1909 met en lumière ce besoin de travailleurs migrants : le gisement est découvert en 1907 et deux ans plus tard 1 000 attelages de chevaux sont utilisés pour l'excavation et le transport²⁶. Les actions concertées des hommes politiques, des fonctionnaires, des entrepreneurs, des banquiers et des travailleurs migrants permettent de jeter les bases d'une infrastructure technique et de doter le Nord de l'Ontario des services nécessaires pour l'amorce du développement économique qui doit servir à enrichir l'ensemble de la province. Ce modèle est présenté succinctement par Tucker :

Neither [Wright and Oakes] gave a thought to reinvestment of his money as capital for development of industry and technology in the region ... For them the North began and ended as a hinterland of vast mineral wealth which could be lavishly expended elsewhere²⁷ ...

In a sense, the North was still a colony of Toronto. Riches from the mines and forests of the northeast all flowed into or through the provincial capital²⁸ ...

Mining continued to be the most lucrative industry in the northeast. Royalties to the provincial government and dividends to shareholders did not bring a new technology to the North, with numerous jobs or a larger urban environment²⁹.

Après la Première Guerre mondiale, les découvertes de nouveaux gisements sont plus rares et plus sporadiques, tandis que le développement ne sera pas aussi désordonné que lors des deux premières décennies. La croissance se maintiendra mais les fluctuations, selon les caprices du marché mondial, ralentiront certaines exploitations. Il y aura d'autres booms miniers, mais dans des régions bien précises et pour une ressource particulière

(l'uranium de la région d'Elliot Lake, ville-champignon des années 1950, ou l'or de la région d'Hemlo durant les années 1980).

La colonisation agricole

La colonisation et le développement de l'agriculture sont étroitement liés aux autres secteurs d'activités économiques et tributaires des décisions et des actions de l'ensemble des intervenants, qu'il s'agisse des hommes politiques, des entrepreneurs ou des travailleurs. L'objectif de la construction du T&NO, au début du siècle, était d'abord de desservir les colons de la Petite Zone argileuse; ensuite d'ouvrir la Grande Zone argileuse au peuplement et à l'agriculture pour rejoindre la voie du chemin de fer du Transcontinental, ce qui plaçait définitivement le Nord de l'Ontario sous l'influence directe de Toronto. À cette époque, les questions de frontière entre le Québec et l'Ontario étaient l'objet de discussions et de décisions légales.

Le début de l'histoire de l'agriculture du Nord ontarien représente le prolongement de l'oekoumène méridional. En 1870, les meilleures terres du Sud sont déjà occupées, et les nouveaux arrivants ou les cultivateurs qui veulent agrandir leur ferme doivent se tourner vers l'Ouest canadien ou américain. Le Free Grants and Homestead Act de 1868 établit les bases de la colonisation dans la région du Moyen-Nord (Nipissing, Sudbury et Algoma). Les conditions relatives au défrichage, au labourage, à la construction des bâtiments, à la résidence et à l'attribution des terres, sont posées et reliées aux titres de propriété. À compter de 1870, le gouvernement fédéral encourage la colonisation par la construction de routes, la négociation des traités avec les Amérindiens et l'achat des Terres de Rupert, propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson³⁰. Ces premières tentatives donnent les résultats suivants : de 1871 à 1881, l'île Manitoulin voit son nombre de cultivateurs passer de 300 à 900 et sa superficie cultivée se multiplier par 8; en 1871, 18 000 acres sont en culture dans la région de Sault-Sainte-Marie; les 1 550 acres que Port Arthur et Fort William consacrent à l'agriculture en 1881 passent à 25 000 en 1891; la

région de Sudbury regroupe 2 100 fermiers en 1891, et en 1901 nous en retrouvons 1 000 dans la Petite Zone argileuse³¹. Un exemple présenté par Brozowski illustre bien l'effort du gouvernement ontarien. En 1900, il organise à ses frais une excursion dans la région de Haileybury/New Liskeard pour 162 fermiers du Sud de l'Ontario. (Il ne faut pas oublier que le T&NO n'est pas encore construit.) La tentative est fructueuse : 125 nouvelles fermes sont établies. Au début du siècle, toutes les régions agricoles de l'Ontario sont occupées, à l'exception de la Grande Zone argileuse qui n'est pas encore ouverte.

Le développement accéléré des industries minière et forestière provoque une demande soutenue pour des denrées alimentaires, demande qui justifie la mise en oeuvre du peuplement par la colonisation. Une étude gouvernementale réalisée en 1900 par des équipes d'arpenteurs, de géologues, d'ingénieurs et d'évaluateurs, démontre les grandes possibilités agricoles d'une vaste zone argileuse de près de douze millions d'hectares de terre arable où l'argile est prédominante, mais entremêlée de parcelles de tourbe. Le sol de la Petite Zone argileuse est très propice à l'agriculture et sa productivité se compare à celle que l'on retrouve dans le Sud de l'Ontario, alors que la productivité des terres de la région comprise entre Cochrane et Hearst se compare à celle de l'Est de l'Ontario³². En ce qui a trait à la qualité des sols, les conclusions du comité sont fondées; cependant, la productivité agricole dépend aussi du climat, qui est très rigoureux et qui ne permet pas le type de culture que l'on retrouve dans le Sud ou l'Est de l'Ontario.

La Grande Zone argileuse chevauche la frontière Ontario/Québec et s'étend de Senneterre à Longlac. Au début du siècle, cette découverte permet d'imaginer que l'Ontario pourra connaître un autre grand développement agricole, et que ce développement viendra stopper l'émigration vers les États-Unis et les provinces de l'Ouest. Le gouvernement est conscient que de nombreux citoyens quittent l'Ontario pour s'installer ailleurs; c'est ainsi qu'entre 1881 et 1911, l'Ontario perd 244 600 migrants dans ses échanges avec les autres provinces. Durant la même période, le Québec connaît une perte interprovinciale de 38 700 migrants³³.

L'étude établit clairement que l'absence d'un chemin de fer entre les deux Zones argileuses limite sérieusement la colonisation agricole du Nord-Est. Cette situation conduit le gouvernement de l'Ontario à prendre la décision de construire en 1901 le T&NO, qui partira de North Bay pour aller croiser le Transcontinental à Cochrane en 1908. L'infrastructure ferroviaire permettra donc la migration de colons du Sud et de l'Est de l'Ontario, par le T&NO, et du Québec, par le Transcontinental. Durant les trois premières décennies, les gouvernements fédéral et provinciaux, les agences de colonisation du Québec et de l'Ontario, les entrepreneurs et le clergé vont multiplier les efforts pour promouvoir l'établissement rural dans le Nord ontarien. Le gouvernement de l'Ontario essaie d'y attirer les colons des vieilles communautés rurales du Sud et de l'Est, en même temps qu'il incite les immigrants européens (qui arrivent au port de Montréal) à s'installer dans ce nouvel Eldorado. Il distribue 90 000 cartes publicitaires en 1908 et 100 000 brochures en 1916³⁴. Chaque fois les résultats sont encourageants. Le gouvernement fédéral fonde une ferme expérimentale à Kapuskasing en 1914 et le gouvernement ontarien fait de même à Hearst en 1917.

La colonisation Ontario/Québec

Les particularités linguistiques et culturelles des Canadiens français expliquent en général le faible taux d'émigration du Québec parce que la plupart des régions de destination canadiennes sont à majorité anglaise. Mais ce n'est pas le cas pour certaines régions du Nord-Est ontarien qui sont presque toujours présentées aux Québécois comme le prolongement naturel du Québec : des paroisses rurales, catholiques et françaises. Selon Vallières, l'élite clérico-nationaliste du Québec manifeste une nette préférence pour l'Ontario comme région de destination des émigrants québécois, alors que cette province est considérée comme une réponse pour enrayer l'exode massif vers les centres industriels et urbains des États-Unis. Les caractéristiques du Nouvel-Ontario n'entravent pas le mouvement migratoire québécois. Au contraire, il faut restreindre l'hypothèse générale qui veut que les différences culturelles et

linguistiques du Québec et de l'Ontario freinent les mouvements de population d'une province à l'autre, même si la proximité et le développement économique différentiel favorisent ces migrations. Le peuplement francophone du Nord-Est ontarien par la colonisation agricole est élevé au rang d'un projet collectif de consolidation et d'extension des bases territoriales de la nationalité canadienne-française et catholique³⁵. On parle d'invasion du Nouvel-Ontario, de la colonisation comme d'un problème national, et de l'occupation francophone du sol du Nord comme l'anneau d'une chaîne qui reliera bientôt le groupement manitobain francophone à la province de Québec³⁶.

Le rapport officiel du Congrès de colonisation de Chicoutimi, tenu en 1919, présente le Nord comme un contrefort du Québec, c'est-à-dire un autre Québec qu'il ne faut pas laisser envahir par les autres immigrants, ceux qui montent du Sud de l'Ontario par le T&NO. Par ailleurs, le rapport soutient que le colon trouvera plus de débouchés pour le bois qu'il coupe sur son lot, que les routes et les chemins de fer sont «plus nombreux et plus avantageux que du côté québécois³⁷» et que le travail hivernal dans les chantiers constituera pour le colon un revenu d'appoint appréciable. Ces affirmations sont généralement corroborées par la description de l'expérience d'un colon qui travaille très fort mais qui réussit sur tous les points.

Dans le contexte québécois, la colonisation n'apparaît pas seulement comme un levier de développement économique, mais elle devient un moyen d'assurer la survivance linguistique et culturelle, de préserver la foi et de reproduire les traditions canadiennes-françaises à l'intérieur des familles nombreuses qui assument la revanche des berceaux. Le gouvernement du Québec s'occupait activement de la promotion et de l'actualisation de cette idéologie. Il affecte une grande partie de son budget à la colonisation et à l'extension du terroir québécois; il crée de nouvelles paroisses; enfin, il distribue des subventions et des primes pendant la période de défrichement³⁸.

L'excellente étude de Gourd (1973), qui porte sur la propagande des gouvernements du Québec et de l'Ontario pour la colonisation des Zones argileuses du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien entre 1900 et 1930, servira de base à la

comparaison des plans de colonisation des deux provinces. Le gouvernement ontarien veut peupler et participer au développement économique du Nord de l'Ontario, mais en adoptant une stratégie différente de celle du Québec; 90 % de ses budgets de colonisation sont attribués pour mettre en place un réseau de communication très complet. Il utilise la même approche que lors de la colonisation du Sud, ce qui contraste avec les problèmes d'infrastructure routière que l'on retrouve au Québec dans les régions fraîchement colonisées.

Dans le Nouvel-Ontario, les colons ne reçoivent à peu près pas d'aide directe du gouvernement. Celui-ci mise sur l'initiative personnelle et légitime des individus qui veulent ouvrir des terres pour améliorer leurs conditions de vie³⁹. L'aide aux colons prend plutôt la forme de construction de chemins de fer, de routes, et du développement industriel qui amèneront aux colons des revenus d'appoint : travail dans le bois, les mines, la construction. L'agriculture doit être une entreprise commerciale axée sur les marchés ouverts et l'exportation. La réussite repose sur une éthique du travail qui valorise l'individualisme : les Zones argileuses réunissent toutes les conditions de succès, mais seuls la persévérance, les efforts personnels et le dur labeur seront garants du succès de l'entreprise⁴⁰. Dans ce contexte, l'agriculture n'est pas une valeur culturelle, mais plutôt une ressource parmi celles que recèle le Nord de l'Ontario. Le peuplement et le développement doivent conduire à l'accumulation de richesses dont bénéficiera toute la société. Un extrait d'une publication du gouvernement de l'Ontario résume les objectifs de la colonisation :

The aim of the government of Ontario is to people the lands with men, women and children of the right class (preferably British), to make things as easy as possible for them on arrival, to place them in a position where they will be contented and happy from the beginning, so that they may settle in the country and enrich themselves, their employers, the province and Canada⁴¹.

Au Québec, l'agriculture représente une valeur culturelle qui influence toutes les tentatives de colonisation. Elle constitue l'activité humaine par excellence qui procure le bonheur, donne

l'indépendance, assure une vie saine, préserve les valeurs nationales (foi, langue et traditions), maintient une forte natalité, protège contre les effets pernicioeux de l'urbanisation et de l'industrialisation et sauvegarde les structures familiales dans un oasis de paix sociale⁴². Selon Alfred Pelland, dans une étude sur la colonisation du Témiscamingue publiée en 1910, «il appartient plutôt aux capitalistes d'exploiter les richesses du sous-sol et la forêt⁴³». La colonisation agricole joue donc un rôle primordial dans la politique de développement du gouvernement québécois, alors que le gouvernement ontarien préconise un développement intégré de l'ensemble des ressources naturelles en attachant plus d'importance à l'exploitation des mines et de la forêt qu'à l'agriculture.

Après 1930, le gouvernement de l'Ontario se montre très réservé face à la promotion de la colonisation agricole; en revanche, celui du Québec amorce alors de grands plans de colonisation (Vautrin, 1934) pour contrer la détérioration des conditions de vie engendrée par la crise économique. Cette politique de développement par la colonisation agricole conduit assez souvent à une agriculture de subsistance, qui provoquera éventuellement un exode rural et une émigration québécoise. À l'inverse, la politique ontarienne, qui n'encourage pas la colonisation après 1935, entraîne le passage graduel du travail agricole au travail industriel, parce que l'exploitation de la forêt et du sous-sol crée beaucoup d'emplois permanents et rémunérateurs.

Le développement économique effréné s'accompagne d'imposants mouvements de travailleurs : la population du Nord-Est quintuple durant les trois premières décennies du XX^e siècle, passant de 35 060 à 194 534⁴⁴. Les courants migratoires anglophones de l'Intérieur de l'Ontario et ceux des francophones du Québec s'équivalent : en 1901, les deux groupes ethniques forment 42 % de la population de la région et cet équilibre se maintiendra jusqu'en 1931. Les autres groupes ethniques voient leurs effectifs octupler durant la même période : en 1931, un citoyen sur cinq est d'une origine ethnique autre que française ou anglaise.

L'image démographique des deux régions nordiques diffère. En 1901, la population du Nord-Ouest est trois fois plus élevée que celle du Nord-Est, mais trente ans plus tard, la taille des deux populations se compare. La proportion et l'effectif de la population francophone sont faibles comparativement aux autres groupes ethniques. En 1931, la population d'origine anglaise constitue plus de la moitié de l'ensemble de la population et les allophones, plus du tiers.

Les Canadiens français qui s'installent dans le Nord de l'Ontario au début du siècle privilégient l'établissement dans un milieu rural, même si cette tendance n'est pas aussi marquée qu'au Québec, et s'adonnent à l'agriculture ou se trouvent un emploi en tant qu'ouvriers non spécialisés. Mais en 1921, le processus d'urbanisation des Canadiens français est déjà amorcé: ils forment à peu près le tiers de la population des villes du Nord-Est. Seul le district de Cochrane fait exception. La colonisation agricole des francophones du Québec prend de l'ampleur après 1921, et en 1931, ils représentent 39,6 % de la population du district; dans certains cantons ruraux où 72 % de la population est classifiée rurale/agricole, 86 % de cette population est d'origine française. En 1941, les trois quarts de la population agricole du district sont d'origine française⁴⁵. C'est l'apogée de la colonisation : le Nord de l'Ontario compte 16 757 fermes en 1931, qui couvrent une superficie totale en production de 2 773 638 acres⁴⁶. Nous retrouvons, la même année, 30,4 % de la population francophone de l'Ontario dans le domaine de l'agriculture et 24,3 % dans le secteur primaire (et ouvriers non spécialisés), alors que pour l'ensemble de la population ontarienne ces pourcentages se situent à 27,2 % et 15,8 %, respectivement⁴⁷. Les colons des Zones argileuses doivent faire face à des conditions d'installation pénibles : plusieurs routes sont rudimentaires; la saison de croissance est courte; les coûts de transport sont élevés; l'outillage est vétuste. La faible productivité engendre la sous-capitalisation et exige un revenu d'appoint d'un travail à mi-temps. Les colons canadiens-français retrouvent en général, dans les nouvelles zones de colonisation, une situation similaire à celle qu'ils ont quittée au Québec. Mais en Ontario le passage au travail industriel va se faire plus

rapidement parce que les programmes d'aide à la colonisation sont plus restreints et que les emplois permanents, qui assurent des salaires plus élevés, sont disponibles dans les mines, les scieries et les moulins de pâtes à papier. Dans le district de Cochrane en 1941, 27,5 % des 1 874 fermiers travaillent à mi-temps dans les domaines de la construction ou de l'industrie, et 29,5 % dans le secteur de la forêt. La même année, le nombre de fermes abandonnées s'élève à 1 130⁴⁸. En 1951, seulement 11,8 % des Canadiens français de l'Ontario sont reconnus comme agriculteurs, comparativement à 13,4 % pour l'ensemble des Ontariens; mais un francophone sur cinq travaille dans le secteur primaire (souvent comme ouvrier non spécialisé), une proportion deux fois plus élevée que chez l'ensemble des Ontariens⁴⁹.

Face à la difficulté de rendre l'agriculture rentable, et attirés par l'exploitation forestière et l'industrie des pâtes et papier qui connaissent un essor économique remarquable et qui ont besoin de main-d'oeuvre à mi-temps pour la coupe du bois, les Canadiens français du district de Cochrane quittent lentement les terres et répartissent leur emploi du temps entre la ferme et les compagnies de bois. Le secteur agricole devient un complément avantageux du secteur industriel. «There was provided, as a consequence, a continuous and increasing supply of workers for the growing industrial communities of the North⁵⁰».

Cette situation de transition est temporaire, et après plusieurs années d'hésitation, le cultivateur canadien-français délaisse l'agriculture, ensuite abandonne sa ferme et finalement son milieu rural. Le changement de population du canton de Fauquier, situé à vingt-cinq kilomètres à l'est de Kapuskasing, illustre très bien ce changement d'occupation. En 1941, Fauquier avait une population totale de 887 habitants, presque entièrement de langue maternelle française, dont 65 % était classifiée rurale-agricole; de plus, l'on comptait 133 fermes. En 1961, la population se chiffrait à 1 140 dont 23 % était classifiée rurale-agricole. De 1941 à 1961, le nombre de fermes est passé de 133 à 30⁵¹. En 1971, cette tendance s'accroît, et Fauquier, avec une population totale de 1 510, n'a que 5 % de sa population identifiée comme rurale-agricole⁵². Cette répartition de la

population rurale-agricole de Fauquier s'apparente à la moyenne provinciale, car en 1971 4,5 % de la population française de l'Ontario est classifiée comme rurale-agricole⁵³.

De 1931 à 1981, le nombre de fermes dans le Nord de l'Ontario périclète, passant de 16 757 à 3 715, et la superficie totale en production est réduite de moitié : 1 216 981 acres comparativement à 2 773 638⁵⁴. Lors du dernier recensement (1981), seulement 2,7 % des francophones de l'Ontario travaillaient dans le secteur agricole. Nous pouvons qualifier les cinquante dernières années de période de décolonisation du Nord; de fait, dès 1936, le gouvernement de l'Ontario annonce clairement qu'il se retire de tous les plans de colonisation : «it is un-sound in principle and simply throwing good money after bad⁵⁵». Les efforts de développement se feront du côté des richesses naturelles.

CROISSANCE, DÉCLIN ET ÉMIGRATION RÉGIONALE

L'industrialisation poussée de l'Ontario après la Deuxième Guerre mondiale provoque des changements dans l'industrie minière : passage des métaux précieux aux métaux communs; mécanisation de l'ensemble des activités d'exploitation (prospection, extraction et raffinage); montée en flèche des coûts de production; demande très élevée pour la plupart des minéraux; grand besoin de capitaux et de main-d'oeuvre. De 1945 à 1950, la production des minéraux double en Ontario, et la demande ne faiblira pas durant la prochaine décennie. Les vieilles mines fourmillent d'activité et comblent les besoins du marché⁵⁶. L'établissement de l'industrie nucléaire crée une nouvelle ville : Elliot Lake, ville-champignon qui connaîtra d'importantes fluctuations de population au gré du marché instable de l'uranium. De 1956 à 1959, l'emploi passe de 1 462 à 9 633⁵⁷.

Durant les années 1960, la demande pour l'uranium est en chute libre, le prix de l'or est en baisse et certains secteurs d'emplois diminuent considérablement leurs effectifs. Les nouveaux gisements de zinc et de cuivre à Timmins (1964), de métaux communs à Manitouwadge (1957) et d'autres petites mines viennent absorber le choc de la perte d'emplois. Au cours de la décennie suivante, avec la baisse générale des prix que

connaîtront les matières premières sur le marché mondial, et la mécanisation qui permettra d'augmenter la production tout en diminuant le nombre d'emplois, les fluctuations régionales et sectorielles prendront de l'ampleur : INCO licencie près de la moitié de ses 20 000 employés; certaines mines ferment leurs portes alors que d'autres amorcent des développements majeurs (Hemlo, Detour Lake); par ailleurs, le secteur des services est en forte croissance depuis 1961.

Dès 1930, la mécanisation de la coupe du bois et le passage, pour le bûcheron, d'un travail saisonnier à un travail annuel vont modifier en profondeur les opérations forestières. Ces changements influenceront la migration des travailleurs entre le Québec et l'Ontario. L'établissement des pulperies, des papeteries et des scieries le long de la frontière québécoise favorisera la migration des bûcherons pour la période de l'abattage. Mais le passage graduel à un travail permanent et régulier entraînera le déplacement de la famille.

L'introduction de nouvelles technologies pour préparer la pâte et produire le papier et l'utilisation des copeaux de bois permettront d'augmenter la production sans accroître le volume de bois coupé : entre 1940 et 1975, les usines doubleront la production de pâte à papier sans augmenter de façon notable les droits de coupe. En 1975, le nombre de pulperies et de papeteries sera à peu près le même qu'en 1940, et le nombre de scieries passera de 741 en 1939, à 1 340 en 1951, pour s'établir à 700 en 1975⁵⁸.

Pour les quatre dernières décennies, l'évolution de la population du Nord-Ouest peut se résumer ainsi : durant la décennie 1941-1951, nous avons assisté à une augmentation de 39 162 (16 %) qui a été suivie, entre 1951 et 1961, d'une croissance rapide (sans distinguer l'apport de la migration et de l'accroissement naturel) de 98 947 (36 %); enfin, depuis 1961, il y a eu une légère augmentation, soit de 5 à 6 %. De 1951 à 1961, le nombre de citoyens d'origine française s'élève de 59,8% pour se situer à 45 347, mais la proportion par rapport à la population totale est sensiblement la même durant toute cette période. La proportion de la population d'origine anglaise diminue de 10 % et celle des autres ethnies s'accroît de 10 %⁵⁹.

L'évolution démographique du Nord-Est connaît les mêmes fluctuations aux mêmes périodes que celles du Nord-Ouest, à l'exception de la dernière décennie où nous observons une baisse réelle de la population (-13 987). Il est à noter que la forte croissance durant la décennie 1951-1961 correspond à une émigration interprovinciale élevée du Québec. La proportion de citoyens d'origine française est relativement stable de 1941 à 1981; en revanche, la population d'origine anglaise perd de l'importance par rapport aux autres origines ethniques. Les données du recensement de 1981, relatives aux autres origines ethniques, incluent les personnes qui s'attribuent des origines ethniques multiples, et par conséquent, les comparaisons avec les recensements précédents sont quelque peu faussées⁶⁰.

L'année 1961 marque un point tournant, le bassin de population se stabilise pour l'ensemble du Nord-Est de l'Ontario (il y aura une baisse entre 1971 et 1981); le nombre d'emplois dans le secteur primaire diminue considérablement⁶¹; les bilans migratoires avec les autres régions du Canada, et plus particulièrement avec le Sud et l'Est de l'Ontario, sont fortement négatifs⁶². Le secteur forestier de l'Ontario croît jusqu'en 1966, année où l'indice se situera à 106,0 (1961 = 100)⁶³. Par la suite, les variations seront appréciables jusqu'aux baisses substantielles enregistrées entre 1970 et 1976. Dans le secteur minier, les fluctuations sont moins grandes à cause des nouveaux développements; il n'en demeure pas moins que le secteur connaîtra un creux de vague à la fin des années 1970.

Dans le Nord-Est de l'Ontario, les deux tiers des emplois du secteur forestier (-66,6 %) disparaissent entre 1961 et 1971; c'est le secteur qui connaît la baisse la plus considérable, suivi des secteurs de l'agriculture et des mines. En 1981, malgré une augmentation substantielle du nombre d'emplois dans les secteurs agricole et forestier, le niveau d'emploi demeure amplement inférieur à celui de 1961. L'expansion du domaine des finances, des services et de l'administration publique pallie jusqu'à un certain point les pertes d'emplois des industries primaires, mais ces nouveaux postes ne peuvent freiner l'émigration régionale⁶⁴.

Depuis 1961, tous les bilans migratoires régionaux sont négatifs, et entre 1961 et 1971, les districts de Cochrane et de

Témiskaming connaissent des pertes importantes; parallèlement la population de Cochrane sera stable durant cette décennie et celle de Témiskaming baissera⁶⁵. Entre 1971 et 1981, les pertes demeurent élevées pour Cochrane et Témiskaming. Cependant la moitié des bilans négatifs s'explique par l'émigration que connaît la région de Sudbury, qui voit son nombre d'emplois diminuer sérieusement dans le secteur minier⁶⁶.

CONCLUSION

Depuis plus d'un siècle, l'ouverture du Nord de l'Ontario, et plus particulièrement du Nord-Est, ainsi que le développement qui accompagne l'exploitation des richesses naturelles, ont favorisé l'émigration des travailleurs québécois. La migration interprovinciale entre l'Ontario et le Québec s'inscrit dans un développement économique différentiel caractérisé par des actions, des décisions et des politiques qui provoquent une industrialisation rapide, différente et plus poussée de l'Ontario. En revanche, cette migration témoigne de la dispersion des efforts collectifs, des capitaux et des énergies du Québec. En effet, cette province investit dans des projets concomitants de colonisation et d'industrialisation qui ne permettent pas d'absorber, dans des secteurs productifs, les accroissements prodigieux de la population rurale.

Les débuts de l'Ontario et du Québec sont marqués par une inégalité structurelle qui prend racine dans l'articulation du secteur agricole et du processus d'industrialisation⁶⁷. De plus, l'effet conjugué des facteurs techniques, écologiques et géographiques, et des actions sociales, qu'elles soient politiques, économiques, démographiques ou culturelles, maintiendra le développement différentiel à travers l'histoire. Au tournant du siècle, le niveau de modernisation de l'économie ontarienne peut s'expliquer en partie par l'impact des chemins de fer sur l'exploitation des richesses naturelles qui alimentent le complexe industriel du Sud. Mais pourquoi ces nombreux chemins de fer qui sillonnent l'Ontario? Les facteurs naturels ne sont pas très différents d'une province à l'autre. L'explication sociologique regroupe les situations provoquées par les actions des agents dans un contexte historique particulier. Selon les analyses de l'historien

Gaétan Gervais, les politiques nationales d'investissements favorisaient l'Ontario qui recevait 28 % des subventions fédérales pour la construction des chemins de fer entre 1867 et 1896, alors que le Québec n'en retirait que 13,8 %⁶⁸. La décision du gouvernement de l'Ontario de construire son propre chemin de fer vers le Nord, le T&NO (et de pouvoir le pousser jusqu'aux grands gisements de Rouyn-Noranda, grâce à une décision du Conseil Privé de Londres en 1926, et de placer ainsi cette région minière québécoise dans l'orbite de Toronto), les investissements étrangers massifs, la disponibilité de nombreux migrants et la satellisation de l'activité économique du Nord ont contribué à faire des chemins de fer un facteur prépondérant de développement.

Dans cette perspective, la migration des travailleurs s'explique par un ensemble de situations provoquées par des actions dans les sociétés situées à chaque extrémité du sentier migratoire, situations qui ont favorisé l'émigration québécoise et le peuplement du Nord de l'Ontario.

NOTES

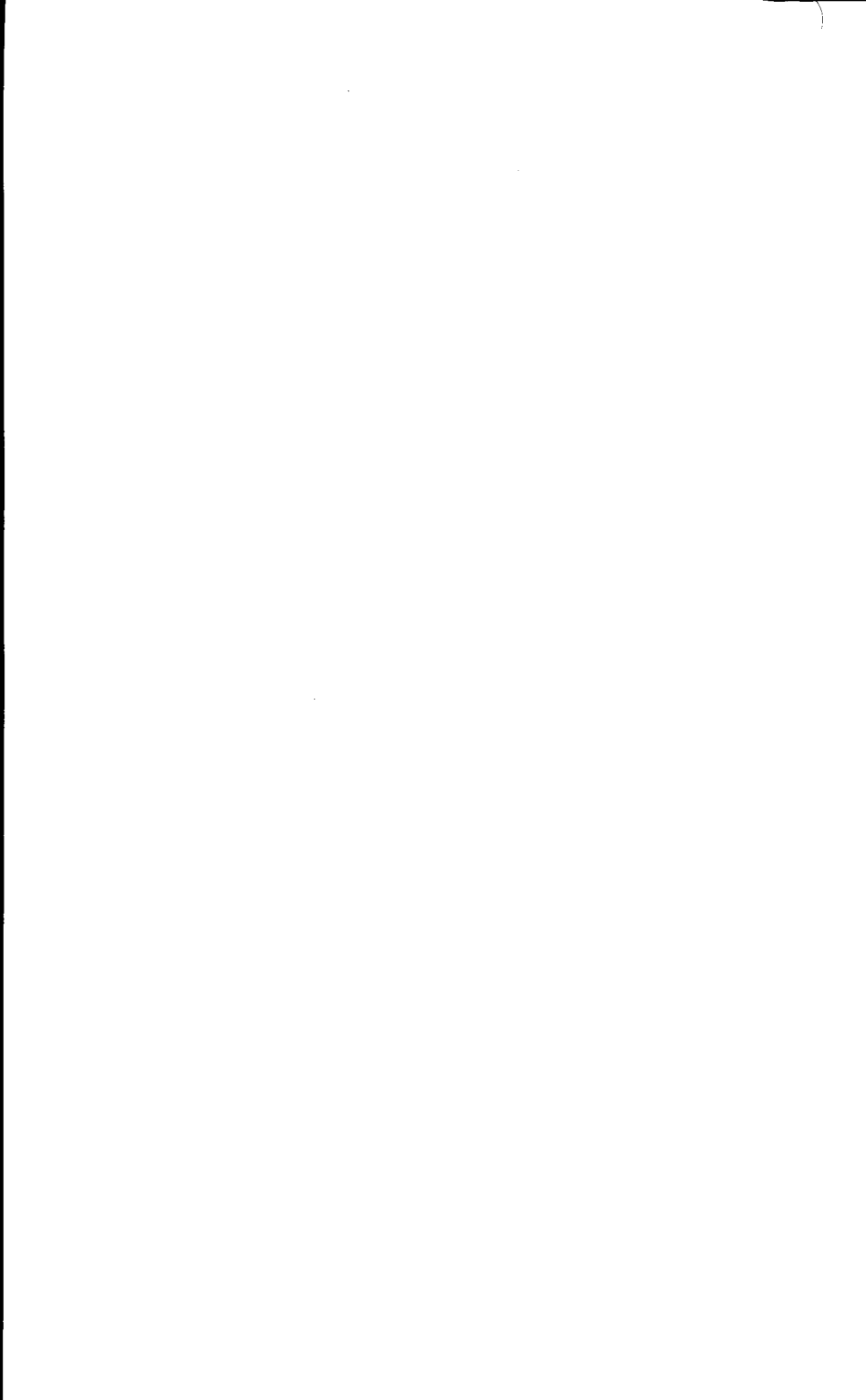
*Le travail et l'espoir, Hearst : Les Éditions du Nordir, 1991, 396 p. «Peuplement du Nord de l'Ontario» est un extrait de cet ouvrage.

1. TUCKER, Albert, *Steam into Wilderness*, Fitzhenry and Whiteside, 1978, p. 2.
2. ROACH, Tom, «Charles Cobbold Fan in Pursuit of a Fortune», in *Tales of the Wild North-East*, C.C. Farr, éd., Cobalt : Highway Bookshop, 1980, pp. 1-20
3. TUCKER, Albert, *op. cit.*, pp. 5-6.
4. SMITH, Victor C., «Le bois, l'industrie du papier et la foresterie», in *Un vaste et merveilleux pays*, G. Gervais, M. Bray et E. Epp, éd., Toronto, Ministère des Affaires du Nord de l'Ontario, 1985, p. 79.
5. GILBERT, Angus, «Les mines», in *Un vaste et merveilleux pays*, G. Gervais, M. Bray et E. Epp, éd., Toronto, Ministère des Affaires du Nord de l'Ontario, 1985, p. 94.
6. CHOQUETTE, Robert, *L'Ontario français, historique*, Éditions Études Vivantes, Montréal, 1980, p. 125.
7. GILBERT, Angus, *op. cit.*, p. 93.
8. CHOQUETTE, Robert, *op. cit.*, p. 126 et Angus Gilbert, *op. cit.*, p. 94.

9. TUCKER, Albert, *op. cit.*, p. 34.
10. VALLIÈRES, Gaétan, *L'Ontario français par les documents*, Éditions Études Vivantes, Montréal, 1980, p. 157.
11. *Ibid.*, p. 137.
12. BRAY, Matt, «La terre et les gens» in *Un vaste et merveilleux pays*, G. Gervais, M. Bray et E. Epp, éd., Toronto : Ministère des Affaires du Nord de l'Ontario, 1985, pp. 12-13.
13. SMITH, Victor C., *op. cit.*, p. 75.
14. MacKAY, Donald, *The Lumberjacks*, Mc Graw-Hill Ryerson, Toronto, 1978, 319 p.
15. SMITH, Victor C., *op. cit.*, p. 79.
16. WALLACE, C. M., «L'industrie», in *Un vaste et merveilleux pays*, G. Gervais, M. Bray et E. Epp, éd., Toronto, Ministère des Affaires du Nord de l'Ontario, 1985, p. 135.
17. CHOQUETTE, Robert, *op. cit.*, pp. 128-129.
18. TUCKER, Albert, *op. cit.*
19. WALLACE, C. M. *op. cit.*, p. 135.
20. D'AMOURS, Michel, *Étude socio-économique d'une communauté francophone du Nord-Est ontarien*, Moonbeam, 1912-1950, (thèse de maîtrise ès arts : histoire), Université d'Ottawa, 1985, p. 92.
21. *Ibid.*, p. 94.
22. CHOQUETTE, Robert, *op. cit.*, p. 124 et GILBERT, Angus, *op. cit.*, p. 94.
23. TUCKER Albert, *op. cit.*, p. 17.
24. *Ibid.*, p. 42.
25. *Ibid.*, p. 82.
26. GILBERT, Angus, *op. cit.*, p. 97.
27. TUCKER, Albert, *op. cit.*, p. 83.
28. *Ibid.*, p. 79.
29. *Ibid.*, p. 80.
30. BROZOWSKI, R. K. Topps et D. Rees, «L'agriculture et la colonisation» in *Un vaste et merveilleux pays*, G. Gervais, M. Bray et E. Epp, éd., Toronto, Ministère des Affaires du Nord de l'Ontario, 1985, p.114.
31. *Ibid.*, pp. 113-119.
32. *Ontario's Future : Trends and Options*, Toronto, Ministry of Treasury, Economics and Intergovernmental Affairs, 1976, p. 37.
33. MARR, William et Donald Paterson, *Canada : An Economic History*, Toronto, The Macmillan Company of Canada, 1980, p. 183.
34. BROZOWSKI R., et al., *op. cit.*, p. 121.

35. VALLIÈRES, Gaétan, «L'Ontario, terre privilégiée de colonisation hors Québec : une perspective québécoise, 1850-1930» in *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 6, Sudbury, 1984, pp. 26-29.
36. JOUBERT, L., «Des groupements canadiens-français au Canada» in *Études économiques*, n° 5, 1935, p. 99.
37. **Le problème de la colonisation au Canada français**, Rapport officiel du Congrès de colonisation (Chicoutimi, 1919), Montréal, Bureau de l'A.C.J.C., 1920, 320 p.
38. BEAUDRY GOURD, Benoît, «La colonisation des Clay Belts du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien», in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 2, 1973, pp. 236-237.
39. *Ibid.*, pp. 236-237.
40. *Ibid.*, pp. 251-253.
41. *Ibid.*, pp. 249-250.
42. *Ibid.*, pp. 239-245.
43. *Ibid.*, p. 244.
44. LACHAPELLE, Réjean et Jacques Henripin, **La situation démographique au Canada : évolution passée et prospective**, Montréal, L'Institut de recherches politiques, 1980, pp. 364-370.
45. CLARK, S.D., **The Position of French-Speaking Population in the Northern Industrial Community**, (non publié), Report presented to the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966, pp. 12-18.
46. BROZOWSKI, R. et al., *op. cit.*, p. 122.
47. **Rapport St-Denis, La vie culturelle des Franco-Ontariens**, Rapport du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle, Ottawa, 1969, p. 39.
48. CLARK, S.D., *op. cit.*, pp. 22-23.
49. **Rapport St-Denis**, *op. cit.*, p. 39.
50. CLARK, S. D., *op. cit.*, pp. 65-66.
51. *Ibid.*, p. 25.
52. **Statistical Appendix to the Northeastern Ontario**, Toronto, Ministry of Treasury, Economics and Intergovernmental Affairs, Regional Planning Branch, 1976, Table 1.5.2.
53. Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.), **Les héritiers de Lord Durham, tome 1 : Les francophones hors Québec prennent la parole**, Ottawa, 1977, p. 28.
54. BROZOWSKI, R. et al., *op. cit.*, p. 122.
55. TUCKER, Albert, *op. cit.*, p. 105.
56. REA, K. J., **The Prosperous Years. The Economic History of Ontario 1939-1975**, Toronto, University of Toronto Press, 1985, pp. 162-184.
57. GILBERT, Angus, *op. cit.*, p. 101.
58. REA, K. J., *op. cit.*, pp. 214-217.

59. LACHAPELLE, R. et J. Henripin, *op. cit.*, pp. 364-370.
60. *Ibid.*, pp. 364-370.
61. **Northeastern Ontario Statistical Profile**, Toronto, Ministry of Treasury and Economics, 1979, Table 4.2.0 et Statistique Canada, catalogue 95-942, tableau 1.
62. LACHAPELLE, R. et J. Henripin, *op. cit.*, p. 233, **Northeastern Ontario Statistical Profile**, *op. cit.*, tableau 1.8.0, **Northeastern Ontario Regional Strategy**, Statistical Appendix, 1976, tableau 1.7.0 et Statistique Canada, *op. cit.* tableau 1.
63. **Ontario Statistics 1982**, Toronto, Ministry of Treasury and Economics, 1982, pp. 326-327.
64. **Northeastern Ontario Statistical Profile**, 1979, *op. cit.*, Table 4.2.0 et Statistique Canada, *op. cit.*, tableau 1.
65. **Northeastern Ontario Statistical Profile**, 1979, tableau 1.8.0. **Northeastern Ontario Regional Strategy**, Statistical Appendix, 1976, tableau 1.7.0 et Statistique Canada, *op. cit.*, tableau 1.
66. **Northeastern Ontario Statistical Profile**, 1979, tableau 4.2.0 et Statistique Canada, *op. cit.*, tableau 1.
67. McCALLUM, John, *Unequal Beginnings. Agriculture and Economic Development in Québec and Ontario until 1870*. University of Toronto Press, Toronto, 1980, 148 p.
68. LINTEAU, P. A., R. Durocher et J. C. Robert, *Histoire du Québec contemporain*. Boréal Express, Montréal, 1979, p. 84.





Peuplement et colonisation du Québec et du Nord de l'Ontario : connaissances actuelles et perspectives de recherches

par Martine Tremblay

Le peuplement de l'Amérique du Nord ayant pris un tour accéléré aux cours des trois derniers siècles seulement, les recherches portant sur ce sujet bénéficient d'une documentation abondante. Si on considère maintenant l'ouverture de certaines régions, la proximité temporelle autorise même à réaliser des entrevues avec ceux qui ont fait cette colonisation. Le peuplement et la colonisation ont, de ce fait, été des préoccupations constantes pour les historiens.

Nous présentons ici quelques uns des chercheurs qui ont écrit sur le peuplement ou la colonisation de différentes régions du Québec et du Nord de l'Ontario. Notre but est de démontrer que l'histoire du peuplement et de la colonisation ne saurait être limitée par des frontières territoriales. L'ouverture du Nord de l'Ontario, comme certainement d'autres régions de cette province ou des provinces de l'Ouest, correspond à un mode particulier de développement. Nous aurions pu aborder cette revue historiographique sous l'angle de la «dynamique des populations», cherchant d'abord à expliquer ces phénomènes par un régime démographique particulier. Nous avons décidé de privilégier l'analyse des rapports socio-économiques par lesquels s'organisent les nouvelles régions. Cette voie, qui a été la plus populaire parmi les chercheurs jusqu'à maintenant, relie intimement le peuplement à la colonisation. Comment les populations

Martine TREMBLAY, «Peuplement et colonisation du Québec et du Nord de l'Ontario : connaissances actuelles et perspectives de recherches», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 12, 1990, pp. 43 à 63.

de ces nouvelles régions ont-elles survécu? Comment ont-elles mis en valeur le territoire occupé? Voilà les questions qui ont orienté la plupart des recherches retenues ici.

Jusque dans les années soixante-dix, les travaux des historiens insistaient sur l'aspect mystique de la colonisation; l'idéologie cléricale imprégnait alors la pensée des chercheurs. Normand Séguin a été le premier historien à renouveler l'interprétation de l'histoire de la colonisation agricole du Québec. Sa thèse de doctorat explore toutes les facettes de l'établissement et du développement de la paroisse de Notre-Dame d'Hébertville au Lac Saint-Jean¹.

L'approche qu'il utilise est à la jonction de l'histoire, de l'économie et de la géographie; la thèse du développement du sous-développement sert de point d'appui à une analyse quantitative qui tient compte d'une observation fine du contexte régional. Séguin présente ainsi l'hypothèse qui a balisé son étude: «Durant cette longue période qui va de 1838 jusque vers 1930, l'agriculture régionale n'est pas ou est peu en mesure de répondre aux multiples stimulés des marchés extérieurs et(...), par conséquent, son avenir se trouve lié indissolublement aux activités industrielles locales. Or l'exploitation forestière a défini deux étapes bien distinctes: une première, celle du bois de sciage qui prend fin en 1896, et une deuxième, celle de la pâte et du papier qui débute à cette date².»

Ce postulat étant posé, l'étude de la colonisation devra passer par celle de l'exploitation forestière et par le type de rapports sociaux et économiques que cette industrie génère. L'approche traditionnelle de l'histoire de la colonisation, qui misait sur le discours cléricale et l'oeuvre des sociétés de colonisation, prend ici une importance relativement réduite à côté des impératifs économiques, sociaux et géographiques. Ce sont les conditions du travail en forêt, la quantité et la qualité des terres, les pressions démographiques, le type socio-culturel des immigrants, les transports et la technologie qui influenceront le mouvement d'occupation des terres³. La structuration et les caractéristiques de l'économie régionale soumettront l'agriculture à un modèle de développement particulier. L'éloignement des marchés extérieurs, les difficultés de transport et les faibles

effets d'entraînement de l'industrie du bois de sciage sur l'économie maintiennent l'agriculture dans ses pratiques traditionnelles et obligent les colons à travailler en forêt. Il en résulte une relation de dépendance de l'agriculture face à l'exploitation forestière, dépendance qui est le trait dominant de ce que Séguin a appelé l'économie agro-forestière.

De 1838 à 1870, l'expansion de l'industrie du bois de sciage attire les exploitants dans la région du Haut-Saguenay et exerce une forte attraction sur les excédents démographiques de la Côte de Charlevoix. La proximité de cette région, qui rend les déplacements moins onéreux et le retour possible, en fait un bassin privilégié où l'industrie saguenayenne viendra puiser au gré de son expansion. La majorité de ces migrants provient des couches les plus pauvres et les moins stabilisées de la population des vieilles paroisses côtières. En période de croissance de l'industrie du bois, le courant migratoire s'exacerbe et entraîne l'ouverture de nouvelles paroisses. Mais qu'il se produise un ralentissement de l'économie et la migration s'arrête; les colons sont alors forcés de se replier sur leurs terres dans une agriculture de subsistance. Dans ces conditions, les familles agricoles du Saguenay ont souvent recours à l'endettement auprès du marchand local pour se procurer les équipements, les provisions et les semences nécessaires à leur survie. La dépossession attend plusieurs de ces familles qui ne pourront se prémunir contre les phases de dépression de l'industrie forestière.

Malgré l'arrivée du chemin de fer qui ouvre toute la région à la colonisation agro-forestière, l'industrie du bois de sciage connaît un ralentissement, à la fin du XIX^e siècle, qui coïncide avec l'épuisement de la réserve de bonnes terres. Ces conditions ne feront qu'accroître le sous-développement qui caractérise l'agriculture. La croissance de la demande pour le papier redonne à l'exploitation forestière un nouveau souffle après 1896, entraînant la restructuration de l'espace et de l'économie. En donnant naissance au réseau urbain, l'industrie de la pâte et du papier ouvre un marché intérieur à l'agriculture. Dès lors, la modernisation de la production agricole devient possible, brisant la relation de dépendance qui reliait l'agriculture à la forêt au XIX^e siècle.

Normand Séguin a entrepris avec René Hardy d'observer le mouvement de colonisation de la Mauricie et de vérifier si cette région s'était développée, comme le Saguenay, grâce à l'exploitation de la forêt. Ces deux chercheurs ont publié en 1984 une synthèse portant sur l'histoire rurale de la Mauricie qui reprend, en l'adaptant, la thèse de l'économie agro-forestière⁴.

La région immédiate autour de la ville de Trois-Rivières est l'un des plus anciens sites de peuplement européen du Québec. Les paroisses riveraines du Saint-Laurent ont développé, au cours du XIX^e siècle, une agriculture axée sur les besoins des marchés urbains; mais ce sont le manque de terres dans les vieilles paroisses et l'ouverture des chantiers sur les rivières du Loup, Batiscan et Saint-Maurice qui provoqueront la formation du front pionnier pénétrant à l'intérieur des terres. Les surplus démographiques des vieilles paroisses forcent le départ de nombreuses familles qui sont attirées par les possibilités du travail forestier. Malgré l'éloignement des marchés qui permettraient de rentabiliser l'agriculture, les familles agricoles vont réussir à maintenir leur exploitation, en grande partie grâce au revenu du travail en forêt. D'autre part, l'industrie forestière profitera de cette main-d'oeuvre qui s'adapte au cycle du travail forestier et qui peut assurer sa subsistance grâce à l'agriculture.

Ici encore, la conquête du sol subit de fortes poussées pendant les années de croissance de l'industrie forestière, soit de 1852 à 1875. Après cette date, le ralentissement de l'économie se fait sentir sur les activités en forêt entraînant la stagnation du peuplement. De 1880 jusqu'à la fin du siècle, la population décroît et les effectifs ne recommencent à augmenter qu'avec le début de l'industrialisation. Il faut encore ajouter à cette décroissance une très grande mobilité de la population: de jeunes ménages viennent remplacer les familles nombreuses dans les paroisses de colonisation. Ce phénomène traduit bien, d'après Hardy et Séguin, la précarité des conditions de vie sur le front pionnier.

Le ralentissement de la colonisation au cours du dernier quart du XIX^e siècle et le dépeuplement des paroisses rurales témoignent également de l'extrême fragilité de l'agriculture. Développée en relation étroite avec l'activité forestière, elle

n'aura pas bénéficié des mêmes conditions qui ont suscité la modernisation agricole dans les vieilles paroisses de l'ancien domaine seigneurial. Ces difficultés n'empêchent pas la progression du front pionnier et la mobilité de la population masque les échecs de la colonisation. En Mauricie, la recherche de nouvelles terres par des familles agricoles nombreuses est un élément important dans la dynamique de ce monde rural. Contrairement à ce qu'avait observé Séguin à Notre-Dame-d'Hébertville, c'est le mouvement de colonisation qui oblige le déplacement des activités agro-forestières jusqu'au contrefort du bouclier laurentien.

Le statut et l'âge des travailleurs forestiers, en majorité des célibataires de moins de 26 ans, confirment le rôle d'appui de l'exploitation de la forêt dans la constitution ou la consolidation des exploitations agricoles. La sous-traitance révèle les mêmes stratégies familiales : les contrats d'association sont éphémères et permettent tout au plus d'acquitter les dettes contractées pour l'établissement agricole.

L'importance accordée à l'agriculture par les familles rurales ne remet pas en question la suprématie finale de l'industrie forestière. Les compagnies, dépendantes des paroisses agro-forestières du front pionnier pour assurer leurs approvisionnements, pourront se dégager de cette emprise avec l'amélioration du réseau routier, la concurrence des colons qui recherchent des débouchés pour leurs produits et la construction du chemin de fer entre Trois-Rivières et les Piles (1879). Malgré leur situation favorable jusque-là, les paroisses agricoles n'auront pas réussi à se développer suffisamment pour intégrer leur production au marché. La professionnalisation du travail en forêt au début des années soixante complètera la dissolution de ce système agro-forestier. Les zones agricoles marginales vont se dépeupler rapidement pendant qu'émergera une nouvelle classe de travailleurs forestiers exerçant leur métier tout au long de l'année. La dépendance de l'agriculture provoque sa défaite face à l'industrie forestière. Mais ici plus qu'au Saguenay, les conditions de la conquête du sol ont modulé le développement de l'industrie forestière.

Le modèle agro-forestier permet donc d'expliquer la mise en valeur du territoire mauricien mais, contrairement au Saguenay, les familles agricoles n'acceptent pas la colonisation sans condition. Les incitations gouvernementales et l'attrait du travail en forêt ne réussissent pas à asseoir une colonisation durable de la Haute-Mauricie. Les familles agricoles avaient permis l'exploitation de la Basse-Mauricie, mais elles refusaient de s'aventurer hors de la vallée du Saint-Laurent. L'humanisation de cette région sera le lot des bûcherons et tributaire de l'industrialisation. De la même façon, la régression des activités forestières n'entraîne pas nécessairement et inexorablement le repli des familles agricoles vers des activités de subsistance. Plusieurs d'entre elles choisissent plutôt l'exil lorsque le revenu forestier devient insuffisant; elles vont chercher une terre à l'extérieur de la région, parfois à l'extérieur de la province. Relation dépendante, sans pour autant conduire au confinement des familles agricoles à l'agriculture de subsistance. Séguin et Hardy démontrent la stricte dépendance de l'agriculture et de la forêt, mais affirment aussi que les familles résistent aux volontés gouvernementales ainsi qu'à celles des compagnies.

Bruno Jean, dans une synthèse intitulée *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*⁵ a tracé l'évolution de la colonisation de cette région. Reprenant l'idée du système agro-forestier, cette étude postule l'existence de trois aires distinctes de peuplement qui ont connu des développements différents mais intégrés. D'abord, l'expansion en continue à partir de la vieille zone de peuplement, le long du fleuve. Cette colonisation répond à un surpeuplement des vieilles paroisses survenu au début du XIX^e siècle, qui pousse plusieurs familles hors du cadre seigneurial, dans les territoires contiguës. La deuxième sous-région est celle de la Gaspésie; ici, le peuplement est composé d'Anglais et d'Acadiens et il s'est appuyé sur la pratique d'activités agricoles et maritimes que B. Jean appelle «système agro-maritime». L'agriculture visait une certaine auto-suffisance des familles qui avaient tout de même besoin des activités de pêche, financées par les marchands locaux, afin de subsister. Le manque de grandes étendues de terres et l'absence de marché ont bloqué la modernisation de l'agriculture, qui reste

à la remorque des activités de pêche. D'autre part, le capital généré par la pêche n'est pas investi dans la région, empêchant la formation d'un tissu urbain qui aurait créé des débouchés pour les produits agricoles.

Finalement, la troisième aire de peuplement est celle de l'intérieur de la péninsule gaspésienne. Plus tardive, la colonisation de cette sous-région est tributaire de l'exploitation de la forêt. Cette industrie nécessitait une main-d'oeuvre nombreuse mais n'offrait, au début, aucune stabilité. L'activité agricole sert alors de point d'appui à ces travailleurs qui se prémunissent ainsi des aléas de l'activité forestière. L'ouverture de ces territoires, souvent impropres à l'agriculture, engendre des liens de dépendance de celle-ci par rapport à la forêt, ce que Séguin avait nommé système agro-forestier.

Le système agro-maritime était déjà bien implanté lorsque commença l'exploitation de la forêt dans l'arrière-pays gaspésien. La conjugaison de ces deux modes de mise en valeur du territoire a produit une société dépendante du capital extrarégional, une société dont la population doit travailler dans l'agriculture, la forêt et les pêcheries, selon les saisons, pour assurer sa survie. Dans ce contexte de sous-développement de l'ensemble du secteur primaire, l'exploitation de la terre demeure essentiellement tournée vers la satisfaction des besoins de chaque exploitant.

Le développement de l'espace rural bas-laurentien résulte également de deux processus différents mais complémentaires, sur les rives du fleuve, le peuplement s'est fait progressivement par le débordement des seigneuries; puis, lorsque les excédents démographiques sont devenus trop lourds et que les vagues d'immigrants ont déferlé vers les États-Unis, la région a ouvert son arrière-pays. En 1929, le malaise social s'est amplifié pendant que la réserve de bonnes terres s'épuisait. Les terres qui ont été colonisées après la crise n'ont pu assurer la subsistance des colons; ces derniers devaient alors partager leur temps entre la terre et la forêt.

Bruno Jean explique le déphasage de plus en plus important des pratiques de l'arrière-pays par rapport à l'agriculture des vieilles paroisses par le processus de pénétration de la régulation

marchande dans l'espace rural de la région. À partir de 1940, les exploitants agricoles produisent pour répondre aux besoins du marché. L'extension de cette pratique fait apparaître la faible potentialité des terres de l'arrière-pays et suscite la régression des activités agricoles visant l'auto-suffisance. Il en résulte une rapide déstructuration de l'espace rural de l'Est-du-Québec, alors que sa structuration était à peine achevée. Bruno Jean conclut que le développement de l'agriculture implique la hiérarchisation de l'espace : la société rurale sert, de manière générale, de réservoir de main-d'oeuvre et de matières premières à la société urbaine, mais il y a également, à l'intérieur du monde rural, concurrence des différentes régions et déclassement rapide de celles qui n'auront pas su s'adapter à la régulation marchande.

Oleg Stanek travaille avec le Groupe de recherche interdisciplinaire de l'Est-du-Québec à l'Université du Québec à Rimouski. Il a publié, dans le numéro spécial de *Recherches sociographiques* consacré au monde rural, une étude de l'ouverture et de la colonisation de certaines paroisses du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie⁶. Ses travaux mettent en perspective l'encadrement des élites politiques et religieuses par rapport à la dynamique sociale du monde rural.

Stanek postule en premier lieu que la crise de 1929 n'enraye pas l'émigration en dehors de la région malgré la reprise du mouvement de colonisation. L'ouverture de nouvelles terres permet surtout aux indigents de la région d'obtenir une certaine forme de secours direct en attendant la reprise des activités forestières. Il ressort d'une enquête menée par la Commission de classification en 1930 que des lots boisés sous billet de location, attribués à de prétendus colons, sont le plus souvent exploités à blanc, soit par les colons eux-mêmes, soit revendus à des marchands de bois. Les terres ne seront exploitées pour l'agriculture que lorsque des scieries locales s'installeront dans ces nouvelles paroisses.

Le gouvernement Taschereau n'était d'ailleurs pas convaincu de l'importance de la colonisation puisqu'il tarde à s'y impliquer: le plan Vautrin sera inauguré en 1934, une année seulement avant les élections. Cette mesure contribue au déplacement de

près de 8 000 personnes dans la région, provoquant la fondation de seize nouvelles paroisses et missions. Les résultats des derniers soubresauts du mouvement de colonisation sont mitigés: un million de dollars est distribué par le ministre de la Colonisation dans la région sous forme de secours directs, mais vingt pour cent des familles auront tout de même abandonné leur terre à la fin de 1937.

Malgré les contrôles établis par les missionnaires-colonisateurs et les révocations des billets de concession lorsque les terres non pas été suffisamment améliorées, «nulle part l'activité agricole ne représente l'occupation principale: sans jamais réussir à se passer de l'assistance publique, le colon est intégré d'emblée, en quelque sorte d'office, dans une forme très prononcée d'économie agro-forestière⁷.» Les établissements de colonisation parviennent difficilement à obtenir la moitié du revenu qu'il faudrait pour vivre convenablement de la terre; le colon doit donc se tourner vers d'autres sources de subsistance, c'est-à-dire les primes consenties par le ministre de la Colonisation pour le défrichement de sa terre, les secours directs, l'exploitation forestière de son lot, le travail aux chantiers et dans les scieries locales, et finalement les travaux de voirie. La misère des colons ne prendra fin qu'à la reprise des activités forestières en 1938-39 et, à la faveur de la guerre, les nouvelles paroisses vont prospérer autour d'une scierie locale. Cependant, seuls quelques agriculteurs profiteront de ce petit marché.

Stanek cherche ensuite à découvrir qui sont les colons qui acceptent les conditions de vie dans les nouvelles paroisses. Depuis le début du siècle, les agriculteurs ont commencé à capitaliser, ce qui les rend moins disposés à quitter leur terre. Les fils, habitués à une agriculture intensive et au mode de vie qui l'accompagne, préfèrent devenir journaliers ou émigrer plutôt que de se faire colons. Les aspirants-colons sont alors recrutés parmi les journaliers ainsi que dans le groupe des cultivateurs-bûcherons des paroisses déjà établies. La chute de l'activité forestière pendant la crise accule souvent ces derniers à la faillite. La colonisation reste donc un rempart contre le chômage même si les colons dans l'Est-du-Québec sont recrutés à l'intérieur d'un rayon de vingt kilomètres. Les membres du

clergé local s'opposaient farouchement à l'arrivée de chômeurs de la «grande ville». Affrontant d'autres membres du clergé, des fonctionnaires et des députés, ils voulaient empêcher le départ des jeunes gens et des familles désœuvrées de la région. Cependant, cela n'implique pas que la région soit pleine, au sens où l'entendait Le Play. D'après les recensements et l'inventaire réalisé par la Commission de classification, plus de la moitié des terres des vieilles paroisses sont laissées en friche en 1938.

La colonisation ne permet pas à la famille de subvenir à ses besoins, et généralement le colon doit aller chercher un revenu complémentaire à l'extérieur. Toutefois, la cohabitation difficile entre les grandes compagnies forestières et les colons exclut ces derniers du système de recrutement pour le travail en forêt. Les grandes compagnies voient leurs réserves diminuées avec le progrès de la colonisation et elles accusent les colons de se livrer au pillage, sinon à l'incendie de la forêt. Elles coupent donc rapidement tout ce qu'elles peuvent sur les lots destinés à la colonisation et s'empressent de dénier leur responsabilité dans l'embauche du personnel. Les sous-traitants s'occupent de recruter les bûcherons parmi leur réseau de connaissances et de parenté et ces derniers acceptent de se déplacer sur de grandes distances afin d'obtenir les contrats. Les colons, même s'ils résident tout près des camps d'abattage, ont parfois de la difficulté à trouver de l'emploi.

L'implication directe du clergé dans le mouvement de colonisation a provoqué l'association des intérêts des colons avec ceux des prêtres-colonisateurs chargés de les encadrer. Tirillés par le jeu politique et tenus de remplir certaines fonctions à la place de l'État, ces derniers sont aussi instables que les colons eux-mêmes. Bien plus, ils partagent souvent les mêmes conditions de vie et certains ont demandé des secours directs du gouvernement. Le bas clergé, déchiré par des luttes entre les Sociétés de colonisation et les différents ministères, se dissocie ici de ses cadres supérieurs, ces derniers étant soucieux de maintenir leur influence politique.

Dès 1931, les promoteurs de la colonisation commencent à envisager l'exploitation forestière comme la possibilité de maintenir et même d'étendre le mouvement de colonisation. Les

grandes compagnies, qui voient s'éloigner constamment les lieux de coupe, considèrent avantageux de favoriser ce genre d'établissement. La colonisation agro-forestière est alors perçue comme un moyen d'étendre la petite production autonome et de résister à la prolétarianisation.

Gérard Bouchard a repris l'étude de la colonisation du Saguenay⁸. Contrairement à Séguin pour qui le concept d'économie agro-forestière est la pierre d'assise de son interprétation du peuplement de cette région, Bouchard entreprend de reconstituer les mouvements de population. Ses travaux se situent donc dans un champ où l'histoire s'alimente à la démographie.

Un échantillon de dix paroisses permet à Bouchard de caractériser la dynamique du peuplement de la région. D'abord, deux mouvements migratoires se superposent : le mouvement de proche en proche par débordement des vieilles paroisses et le mouvement par bonds d'une sous-région à l'autre. Ensuite, l'étude de ces mouvements laisse voir des filières migratoires exclusives entre certaines paroisses. La grande majorité des immigrants proviennent de la région de Charlevoix et la presque totalité sont de langue française et de religion catholique. L'homogénéité de cette population contraste avec les études portant sur la migration réalisées au Canada anglais et aux États-Unis.

Ces immigrants sont mariés neuf fois sur dix et chaque groupe familial compte en moyenne sept personnes. Lorsqu'elles vont se déplacer à l'intérieur de la région, les familles demeurent l'élément intégrateur. Pour ces familles, la colonisation correspond donc à une stratégie visant à vendre une terre bien aménagée dans une vieille paroisse afin d'acquérir une étendue plus grande de terres dans les zones de peuplement. Le but ultime de cette stratégie est d'établir le plus d'enfants possible dans la pratique de l'agriculture. Le nombre d'enfants justifie en même temps qu'il permet ce déplacement : les fils à établir représentent la main-d'oeuvre essentielle pour effectuer les défrichements dans les régions de colonisation. Le rapport de masculinité particulièrement élevé de ces régions prouve que le nombre de garçons est un facteur important qui

influence la migration. Enfin, un immigrant sur cinq est journalier à son arrivée, tous les autres étant cultivateurs, et parmi ces journaliers, la moitié d'entre eux vont plus tard s'établir sur une exploitation agricole.

Bouchard propose un nouveau concept pour expliquer la formation et le développement des régions marginales. Il explique la persistance d'une agriculture traditionnelle et faiblement intégrée au marché non par la domination des activités forestières, comme le suggèrent Séguin et Hardy, mais par l'organisation d'un système co-intégré⁹. Bouchard définit la co-intégration comme une relation qui s'instaure entre la société traditionnelle et la société moderne, chacun des deux systèmes se structurant grâce à l'autre. L'interdépendance ne signifie pas égalité: même si elle apparaît fonctionnelle aux familles agricoles, puisqu'elle leur permet de transmettre leurs valeurs à la nouvelle génération, la co-intégration implique également des rapports de domination et d'exploitation de la société industrielle face à la société traditionnelle.

La co-intégration est possible dans les régions marginales où les difficultés de transport et de communication se conjuguent à la faiblesse de l'industrialisation pour permettre la perpétuation d'une culture axée sur les traditions, la vie communautaire et la famille. L'activité principale de ces familles est l'agriculture mais une foule d'autres activités permet de maintenir une exploitation agricole peu mécanisée et dont la production n'est pas principalement destinée au marché.

Ce système peut éclore lorsque l'éloignement des centres plus anciens de peuplement confronte la famille à l'absence d'institutions qui encadrent normalement la vie en société; la famille devient alors le pôle intégrateur de l'individu. Une croissance démographique rapide, contrebalancée par un accès facile à la propriété, permet l'établissement de nombreuses familles agricoles. Finalement, la faiblesse du marché régional et l'éloignement des marchés extra-régionaux, en bloquant la modernisation de l'agriculture, posent les bases où peut s'organiser le modèle de développement de la co-intégration.

Les familles terriennes ne laissent pas le capital extra-régional déstructurer leur société; au contraire, ce capital est

utilisé parmi d'autres stratégies économiques dans le but de mettre en place un système de reproduction sociale influencé par le contexte de la colonisation. La finalité de ce système, installer le plus d'enfants possible à proximité de l'exploitation familiale, explique les migrations des familles nombreuses qui laissent une ferme relativement moderne dans une vieille paroisse dans le but de s'établir dans une paroisse de colonisation. La contradiction entre cet idéal et la croissance démographique rapide est résolue par l'expansion dans l'espace. Le contexte de colonisation entraîne cependant une régression de la famille vers des pratiques anciennes, favorisant l'essor d'une dynamique communautaire. Parents et enfants deviennent des partenaires économiques et sociaux: en échange de leur établissement, ces derniers constituent la main-d'oeuvre essentielle au maintien du groupe. C'est d'ailleurs leur nombre qui assure leur autonomie et leur solidarité.

Bouchard utilise le concept de co-intégration pour définir ce système qui se caractérise par la pratique de la pluri-activité. La vente de tout surplus agricole, le travail en forêt, l'enseignement et d'autres emplois saisonniers ou temporaires apportent à l'exploitation familiale le numéraire dont elle a besoin pour s'acquitter de ses dettes et acheter certains objets et aliments. Le travail itinérant des enfants, la production du lait, du fromage et du beurre ne remettent pas en question les structures du système. Ces revenus d'appoint sont investis dans la ferme sans que la famille recherche la capitalisation.

Bouchard conteste l'approche agro-forestière telle que développée par Séguin. Il affirme que le nord et le nord-est du Lac Saint-Jean est la première région touchée par les chantiers alors qu'elle est la dernière à être défrichée, tandis qu'au sud et au sud-ouest le peuplement précède la coupe du bois de vingt ans. Il remarque également que l'émigration du Haut-Saguenay vers le Lac Saint-Jean commence avant que les réserves de pins soient épuisées à l'est. Enfin, il suggère d'inverser la thèse agro-forestière en ce qui concerne le déplacement des colons: la marche du peuplement progresse selon la conjonction de différents facteurs, tels les possibilités de déplacement offertes par le réseau hydrographique, la qualité et le prix des

terres, l'état de développement des chemins et des institutions paroissiales, la présence de parents, etc. D'après Bouchard, il est surtout avantageux pour les entreprises forestières d'être situées près des paroisses.

La perspective agriculture-forêt est jugée trop restreinte par Bouchard pour expliquer le retard dans le développement de l'agriculture. C'est indirectement que l'industrie forestière a freiné la modernisation agricole en raison des faibles effets d'entraînement qu'elle suscite. S'accommodant du travail saisonnier et du réseau hydrographique, elle ne favorise pas la formation de grands centres urbains et le développement des voies de communication. C'est l'absence de marché régional et de moyens de transport efficaces pour atteindre les marchés extra-régionaux qui obligent la société à se confiner dans la co-intégration. La grande industrie est un autre élément déterminant du sous-développement. Contrôlée par des capitaux étrangers et produisant pour des marchés éloignés, elle engendre un tissu urbain fragile d'où émerge difficilement une bourgeoisie industrielle régionale.

Bouchard propose donc un modèle à quatre composantes : l'agriculture et la forêt, mais aussi la ville et la grande industrie interagissent de telle sorte que deux systèmes apparemment antinomiques se maintiennent et se renforcent l'un l'autre jusqu'à ce que le développement de la société traditionnelle se trouve bloqué. Ce n'est pas la société industrielle qui élimine la co-intégration, mais plutôt la société traditionnelle qui, dans son grand appétit de terres neuves, vient à manquer d'espace.

LE NORD DE L'ONTARIO

Le Nord de l'Ontario peut être défini comme une région marginale dans la perspective du sous-développement. Plusieurs des traits caractérisant les zones de peuplement du Québec, comme la difficile modernisation de l'agriculture, l'importance du secteur primaire, la domination du capital étranger, etc., peuvent également définir la société nord-ontarienne.

Dans un mémoire de maîtrise portant sur la formation et la dynamique de la communauté de Moonbeam, Michel D'Amours rejette les théories de la croissance et celle du développement du

sous-développement pour expliquer l'ouverture du Nord-Est de l'Ontario à la colonisation¹⁰. Cette monographie veut jeter un éclairage sur les conditions économiques d'une paroisse de colonisation et tenter de faire un parallèle avec le régime démographique. Même s'il place la construction ferroviaire et la volonté gouvernementale d'organiser l'exploitation des richesses naturelles au coeur de son explication, il attribue un rôle encore plus important aux pressions démographiques dans les régions rurales du Québec. Il situe l'émigration vers le Nord-Est ontarien dans le prolongement de ces grands courants migratoires qui amenaient les ruraux des plus anciennes zones de peuplement du Québec vers les États-Unis ou les régions de colonisation québécoises.

Le peuplement de Moonbeam a commencé dès que la construction du chemin de fer et l'arpentage du canton eurent été terminés. Les caractéristiques sociales des premiers migrants révèlent une grande homogénéité : en provenance des régions rurales du Québec, ils partagent la culture canadienne-française et la foi catholique. Ils émigrent généralement avec tout le groupe familial, mais il y a aussi beaucoup d'hommes seuls et le rapport de masculinité demeurera élevé très longtemps. Le nombre d'individus par familles ne dépasse guère six personnes en moyenne, ce qui rend plus difficile, à la lumière des travaux de M. D'Amours, l'application de la thèse de la co-intégration.

Cependant, il se rapproche des hypothèses et des conclusions de G. Bouchard sur d'autres points. D'abord, la volonté de reconstituer dans le Nord de l'Ontario la société d'origine. Ils émigrent en groupe, établissent des institutions qui caractérisent la communauté, s'installent dans la pratique de l'agriculture, etc. La rudesse du climat et l'inégale productivité des terres rendent l'adaptation au nouveau milieu plus difficile que prévue et obligent les hommes à se tourner vers le travail en forêt. Mais certaines fermes deviennent tout de même prospères; entre 1931 et 1941 elles se sont mécanisées et elles orientent leur production vers l'industrie laitière. Ces produits sont destinés à la ville de Kapuskasing développée autour de la Spruce Falls, mais ce sont les chantiers qui constituent les marchés les plus intéressants pour les agriculteurs. La structure

socio-économique de cette paroisse après les années 1930 est donc assez complexe : tout à côté de fermes modernes se maintiennent des exploitations visant l'autosuffisance et dont les hommes travaillent aux chantiers, dans les moulins à scie ou à la compagnie de pâtes et papier pour rapporter à la famille le numéraire essentiel à sa survie. Dans ce contexte géographique et économique difficile, l'abandon des terres et la révocation des titres de propriété témoignent de la fragilité des progrès de l'agriculture.

Par ailleurs, même si la colonisation progresse peu, le paysage rural se transforme sous l'effet de l'activité humaine. La grande majorité des colons se tournent vers les activités forestières; ils déboisent d'abord leurs propres terres avant que la compagnie décide d'exploiter ses réserves et organise elle-même les activités d'abattage. Lorsqu'ils ont achevé l'exploitation de leur boisé privé, les colons abandonnent leurs terres et obtiennent du gouvernement une nouvelle concession. Cette pratique, mise à jour par D'Amours dans la paroisse de Moonbeam, est extrêmement intéressante puisqu'elle explique, dans une certaine mesure, l'ambiguïté qui a pu s'immiscer entre la colonisation et l'exploitation forestière. L'histoire de cette communauté s'explique donc par les rapports étroits que l'agriculture entretient avec l'exploitation forestière. Cependant, Michel D'Amours refuse l'idée d'une agriculture bloquée par la forêt; il croit plutôt que le potentiel limité et inégal des terres, ajouté aux conditions climatiques d'une part, et d'autre part la faiblesse du marché local qui, malgré l'urbanisation créée par l'implantation de la Spruce Falls, ne réussit pas à soutenir le développement des communautés rurales environnantes, sont responsables des problèmes de l'agriculture. Enfin, D'Amours conclut que son analyse de la colonisation et du développement de Moonbeam, pour être complète, devrait aussi comprendre une histoire des institutions et de la dynamique culturelle, particulièrement le rôle important tenu par le prêtre-colonisateur.

Dans sa thèse de doctorat, Roger Bernard ouvre une toute autre perspective sur la colonisation du Nord de l'Ontario¹¹. Sous un éclairage qui relève de la sociologie, mais après avoir

situé le contexte historique dans lequel s'insère le peuplement de cette région, il retrace les sentiers migratoires entre le Québec et Hearst dans le but de connaître les origines sociales et géographiques des migrants, ainsi que les raisons qui les ont poussés à choisir l'émigration. La colonisation est ici vue de l'intérieur de la famille : la décision de migrer, conditionnée par des facteurs de type socio-économique, résulte tout de même, en dernière analyse, de l'interprétation d'une situation précise par un acteur donné.

La première vague d'immigrants prenait son origine principalement en Beauce, non pas dans les vieilles paroisses mais dans les zones de colonisation. Avec la crise, Montréal fournit son lot d'émigrants tandis que la Beauce continue à se dépeupler au profit de Hearst. À partir des années quarante, une grande proportion de migrants proviennent du Nord-Ouest québécois, les autres étant originaires de la Beauce et de la région Bas-du-Fleuve/Gaspésie. Ces migrants quittent encore des régions de colonisation récente où la forêt tient une place centrale dans le développement économique. Plus récemment, il s'opérait une diversification des lieux d'origine, même si le Bas-du-Fleuve/Gaspésie continue à envoyer de forts contingents à Hearst.

Ces personnes ne quittent pas seules leur milieu d'origine et n'arrivent pas dans un milieu totalement inconnu. Elles suivent leur famille et, lorsqu'elles sont installées, elles attirent à Hearst d'autres membres de leur entourage. Les migrants reconstituent donc le cadre de vie auquel ils sont habitués. L'enquête menée par Roger Bernard auprès de migrants de la région de Hearst démontre que c'est la possibilité d'obtenir un travail régulier qui les a entraînés dans ce déplacement, même si la volonté de coloniser est très importante avant 1940 et explique une partie des migrations.

Issus de familles d'agriculteurs dont une partie du temps est consacrée au travail en forêt, les migrants s'installent en milieu rural, possèdent souvent une petite ferme, mais deviennent rapidement des travailleurs forestiers, miniers ou employés de moulins à scie. Dès le tout début de la colonisation de Hearst, l'agriculture n'est pas la principale occupation des migrants. À

partir de 1940, les types d'occupation se diversifient et la pratique de l'agriculture devient encore plus marginale. Mais la possession et l'exploitation d'une terre semblent hautement significatives pour les habitants de Hearst; ils y investissent toutes leurs économies même si le revenu principal de la famille provient de l'industrie forestière.

La recherche menée par Roger Bernard, quoiqu'elle n'avait pas pour but d'explorer le rapport entre l'agriculture et la forêt, jette un nouvel éclairage dans ce débat qui a marqué et marque encore les travaux de l'histoire de la colonisation. La longue période étudiée et l'ajout de cette région du Nord de l'Ontario, peuplée plus récemment que les régions de colonisation au Québec, permettent d'observer les trajectoires des migrants; trajectoires dans l'espace mais aussi dans le monde du travail.

Il semble en effet que des zones de colonisation relativement anciennes comme la Basse-Mauricie, le Saguenay et les paroisses côtières du Bas-du-Fleuve, aux nouvelles régions de colonisation comme l'Abitibi-Témiscamingue, la Haute-Mauricie et l'intérieur de la péninsule gaspésienne, les motivations des migrants ont changé. Alors que l'agriculture et le mode de vie traditionnel semblent pousser les premiers à ouvrir de nouvelles terres, les seconds tentent de s'accrocher à ces territoires peu accueillants en exploitant la terre et la forêt. L'enquête réalisée à Hearst démontre que l'agriculture n'y tient pas le premier rôle et qu'elle est même assez rapidement marginalisée. Les déplacements des vieilles paroisses vers les régions de colonisation québécoises, puis de ces dernières vers le Nord de l'Ontario, révèlent une adaptation progressive des migrants à un nouveau mode de vie qui procède de l'ancien. Dans leur recherche d'espace agricole, ils ont dû composer avec la forêt. Est-ce la faible productivité des terres de colonisation face à la modernisation de l'agriculture et le manque de débouchés, ou le blocage de l'agriculture par le développement de la forêt qui a déclenché le processus? Un fait semble assuré, les agriculteurs-bûcherons délaissent les activités agricoles pour se spécialiser dans le travail en forêt. Ce qui est encore plus intéressant, c'est qu'ils continuent à entretenir une petite ferme et qu'ils maintiennent leur mode de vie rural.

En ce qui concerne le Nord de l'Ontario, il reste à établir une vue d'ensemble de l'ouverture de la région qui nous permettra de considérer la place effectivement occupée par la colonisation et les liens que cette dernière a tissés avec l'industrie forestière et minière. Est-ce que, comme Séguin et Hardy l'ont démontré, cette colonisation était commandée par les impératifs de la mise en valeur de la forêt et des mines, ou bien les migrants recherchaient-ils de nouvelles terres pour établir de nombreux fils? Si l'agriculture a été l'occupation principale des premiers migrants, a-t-elle bénéficié du travail saisonnier, ou bien ce travail saisonnier a-t-il freiné sa modernisation? Pourrait-on déterminer si l'émigration vers le Nord de l'Ontario constitue une stratégie familiale dans le but de reproduire un système social traditionnel? Le modèle de la co-intégration élaboré par Bouchard peut expliquer certaines constatations faites par Bernard : les migrants de Hearst n'ont pas changé de statut socio-économique, ils cherchaient du travail, ils suivaient des membres de leur famille. Sans aucun doute, le contexte familial est très important pour ces pionniers de la région de Hearst. Ils y trouvent probablement, comme le remarque Bouchard au Saguenay, l'encadrement que ne peut offrir une région neuve où il y a encore peu d'institutions.

Les connaissances actuelles sur le peuplement et la colonisation du Nord de l'Ontario permettent d'émettre certaines hypothèses. À côté d'un mouvement marginal de familles cherchant à recréer une pratique traditionnelle de l'agriculture, il semble que la majorité des migrants est constituée de travailleurs journaliers à la recherche d'un salaire régulier. Ces journaliers, provenant surtout de régions marginales du Québec, ont une certaine expérience du travail en forêt, ce qui les avantage lorsqu'ils recherchent du travail auprès des compagnies forestières.

D'autre part, les familles qui ont émigré dans le Nord de l'Ontario ont été rapidement confrontées à la rigueur du climat et à l'absence de marchés locaux pour absorber leurs surplus. Par contre, cette région n'était pas isolée comme l'a fait remarquer Bouchard pour le Saguenay; au contraire, le Nord de l'Ontario a été ouvert sous l'impulsion de la construction du chemin

de fer. Résultat d'une décision du gouvernement provincial, le chemin de fer devrait non seulement rendre possible l'installation de colons mais aussi encourager l'exploitation des gisements miniers et des forêts. Le transport par rail élude le problème de l'éloignement des marchés et offre la possibilité de moderniser l'agriculture. La coexistence, soulignée par Michel D'Amours, d'une agriculture moderne et d'une agriculture de subsistance rend plus complexe l'analyse des liens entre l'agriculture et la forêt. Toutefois, il est plausible de croire que l'agriculture de subsistance a supporté le démarrage de l'industrie forestière.

Une brèche a été ouverte dans la connaissance de la dynamique du peuplement et de la colonisation du Nord de l'Ontario mais encore trop peu pour que nous puissions discuter la pertinence des concepts de système agro-forestier et celui de la co-intégration. De plus, les études du peuplement nord-ontarien devront tenir compte de la diversité des cultures des immigrants, ce qui pose le problème inverse de la société saguenayenne où Bouchard notait une très grande homogénéité culturelle. Du point de vue culturel, l'étude du Nord de l'Ontario doit reposer sur la recherche des facteurs d'intégration qui vont structurer cette société hétérogène.

NOTES

1. SÉGUIN, N., *La conquête du sol au XIX^e siècle*. Québec. Les Éditions du Boréal Express, 1977, 295 p.
2. SÉGUIN, N. «Hébertville au Lac Saint-Jean, 1850-1900: un exemple québécois de colonisation au XIX^e siècle», *Communications historiques*, La Société historique du Canada (1973), 251-268.
3. *Ibid.*, p. 252.
4. HARDY, R. et N. Séguin, *Forêt et société en Mauricie. La formation de la région de Trois-Rivières*, Montréal, Boréal Express et le Musée national de l'Homme, 1984, 222p.
5. JEAN, B., *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1985, 431 p.
6. STANECK, O., «Crise et colonisation dans l'Est du Québec» dans *Recherches sociographiques*, XXIX, 2-3 (1988): 201-238.

7. *Ibid.*, p. 215.

8. BOUCHARD, G., «Dynamique des populations locales. La formation des paroisses rurales au Saguenay (1840-1911)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41, 3 (hiver 1988), 363-388.

9. BOUCHARD, G. «Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de la marginalité», *Recherches sociographiques*, XXIX, 2-3 (1988), 283-310.

10. D'AMOURS, M., *Étude socio-économique d'une communauté francophone du Nord-Est ontarien : Moonbeam, 1912-1950*, Thèse M. A. (Histoire), Université d'Ottawa, 1985, 140 p.

11. BERNARD, R., *Les Québécois du Nouvel-Ontario. Analyse sociologique d'un sentier migratoire entre le Québec et le Nord-Est de l'Ontario*, Thèse Ph. D. (Sociologie), Université McGill, 1987, 452 p.



Le développement des activités forestières en Ontario (1855-1900) : une prise de vue quantitative¹

par Guy Gaudreau

Kapuskasing, Espanola, Iroquois Falls. Trois villes, mais une même réalité : la forêt, dont l'importance pour le Nord ontarien n'a pas à être démontrée. Paradoxalement toutefois, on connaît très peu l'histoire de cette activité économique. Notamment parce que la plupart des historiens intéressés à l'histoire ontarienne mènent leurs recherches plus au sud, dans une autre réalité.

Le développement du secteur forestier ontarien, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, constitue donc un sujet d'analyse fort pertinent. Sujet beaucoup trop complexe, cependant, pour être abordé de manière exhaustive. Il y a trop de recherches encore à démarrer pour produire maintenant une synthèse. Nous voulons plutôt formuler quelques observations tirées d'une première prise de vue de l'ensemble des activités forestières en sol ontarien.

Cela étant dit, nous mettrons en place quelques jalons de cette histoire forestière ontarienne en examinant le poids des principaux produits forestiers, celui des différentes régions ontariennes et leur évolution. Beaucoup encore reste à faire. Il s'agit pour le moment d'aller au plus pressant, de monter les dossiers, d'asseoir les analyses ultérieures sur de solides bases documentaires et plus particulièrement sur des séries

Guy GAUDREAU, «Le développement des activités forestières en Ontario (1855-1900) : une prise de vue quantitative», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 12, 1990, pp.65 à 90.

statistiques. Comme le disaient avec justesse Normand Séguin et René Hardy, historiens de la forêt québécoise :

Pour n'avoir pu compter sur des matériaux statistiques suffisamment nombreux et consistants, les écrits sur l'histoire de la forêt, ou bien en sont restés à quelques indications générales, ou bien ont recréé un monde imaginaire des forestiers sur la base des témoignages plus ou moins cohérents, plus ou moins fidèles. Une histoire de la forêt doit certes mettre à contribution toute la gamme des référentiels qualitatifs, mais sans données concrètes, elle demeurera toujours prisonnière du discours, occultée par les messages idéologiques et les visions impressionnistes².

LA PRÉSENCE DE DEUX SECTEURS FORESTIERS : LES TERRES PRIVÉES ET LA FORÊT PUBLIQUE

Quelle que soit l'analyse du secteur forestier, elle retiendra comme premier découpage de l'ensemble de la réalité historique forestière, la coexistence de deux types d'activités d'abattage, chacune fondée sur des rapports sociaux de production spécifiques. Une première est menée sur les terres privées par les fermiers qui y tirent directement ou indirectement des moyens de subsistance. Ces paysans sont de petits producteurs insérés dans une économie marchande en expansion.

La seconde est celle des forêts publiques; elle est dirigée par les entrepreneurs capitalistes qui engagent, sur une base saisonnière, des travailleurs forestiers issus en bonne partie de la paysannerie. Ces entrepreneurs louent le domaine public et obtiennent des droits exclusifs d'exploiter la matière ligneuse sur une portion déterminée du domaine public, appelée concession forestière. Ces entrepreneurs seront identifiés sous le nom de concessionnaires.

Il ne faut pas confondre ces deux types d'activité; elles ne sont pas homogènes. Elles sont plutôt le reflet de la société ontarienne qui connaît, d'une part, un développement soutenu de son secteur capitaliste, et, d'autre part, le maintien et même la consolidation de formes de production précapitalistes.

Cela a amené plusieurs auteurs à retenir, comme cadre théorique, ce qu'il est convenu d'appeler l'économie agroforestière qu'articule un rapport centre-périphérie. Nous ne rappellerons pas ici la thèse de Normand Séguin³. Ce cadre, contesté et nuancé par Gérard Bouchard⁴, pose comme premier objet, l'étude d'une région, que ce soit la Mauricie, le Saguenay ou le Bas Saint-Laurent. En somme, la forêt n'est pas analysée en soi, mais plutôt en tant que voie pour accéder au social, à la genèse de la formation régionale. Nous ne croyons pas qu'on ait épuisé l'histoire forestière en la limitant aux analyses régionales⁵. Nous pensons qu'elle a une structure, une logique qui lui est propre et qui reste à découvrir.

Arrêtons-nous maintenant sur l'importance respective de ces deux secteurs, que l'on pourrait qualifier de privé et de public.

Compte tenu de l'état actuel de nos connaissances, une comparaison de ces deux secteurs, en terme de volume physique des récoltes enregistrées au cours d'une même année, paraît la solution la plus sûre pour mesurer leur place respective (voir le tableau 1).

L'ampleur de la coupe du bois de chauffage est sans doute le phénomène majeur qui se dégage de ce tableau. Il constitue, et de loin, le produit forestier le plus commun du XIX^e siècle. En effet, si nous ramenons, à l'aide des équivalences usuelles, les diverses unités de mesure en pieds cubes afin de procéder à une évaluation sommaire de l'importance des différents produits, nous constatons facilement la prépondérance du bois de chauffage. Il atteint en 1881, 434 millions de pieds cubes comparativement à 322 millions pour le bois de sciage. Quant au bois équarri, produit d'une époque révolue, il n'est tout simplement plus dans la course.

Le bois de chauffage reste cependant le parent pauvre de l'histoire forestière. Absent à toutes fins utiles du domaine public, il est récolté sur les terres privées principalement dans un but d'autoconsommation. Hors des grands circuits commerciaux et ne faisant pas l'objet d'un rapport de production capitaliste, il a été laissé de côté par l'histoire forestière, préoccupée par la montée du capitalisme dans le secteur forestier.

Tableau 1
 Comparaison des récoltes de matière ligneuse entre les terres
 privées et les forêts publiques ontariennes, 1871-1901*

Année	Bois équarri		Bois de sciage		Bois de chauffage (000 cordes)	Bois à pâte
	pin (000 000 p.3)	autres (000 000 p.3)	pin (000 000 pmp)	autres (000 000 pmp)		
1870-71						
publique	11,5	,2	270,9	,7	1,1	-
privée	4,8	17	300,4	123,8	4518,2	-
total	16,3**	17,2	571,3	124,5	4519,3	-
1880-81						
publique	6,3	,1	513,1	2,8	,7	-
privée	7,8	37,8	981,4	759,4	5434,8	-
total	14,1	37,9	1494,6	762,2	5435,4	-
1890-91						
publique	1,6	,1	489,1	3,7	18,8	,8
privée	5,9	12,2	540,3	1162,4	5165,6	114,1
total	7,5	12,3	1029,3	1166,1	5184,4	114,9
1900-01						
publique	1,8	-	631,2	47,5	39,6	47,7
privée	?	2,7	353,2	302,8	3991,4	60,6
total	1(?)	2,7	984,4	350,3	4031	108,3

*Cette comparaison résulte de la confrontation de deux séries de données sur les récoltes forestières, soit les recensements décennaux et les données annuelles de l'abattage en forêt publique. Les premiers font état des bois provenant de l'ensemble du territoire ontarien (terres privées et forêts publiques) et récoltés entre le mois d'avril de l'année amorçant la décennie et le printemps de l'année suivante. Les autres portent sur les activités forestières des concessionnaires durant une saison d'exploitation qui démarre à l'automne et se termine à l'hiver. Il était donc possible de comparer les deux séries pour une même période, soit les saisons d'exploitation 1870-71, 1880-81, 1890-91 et 1900-01. Notons enfin que les récoltes des terres privées ont été déduites en soustrayant la production des concessionnaires des résultats des recensements.

**Le jeu forcé des fractions abandonnées ou arrondies peut provoquer une différence dans les totaux.

Sources : Canada, Recensements du Canada; Rapport annuel du commissaire des Terres de la Couronne de la province de l'Ontario (dorénavant RCTCO).

Le bois de chauffage joue néanmoins un rôle crucial dans le maintien de la paysannerie. Il lui assure une indépendance énergétique, sans compter que les surplus de bois de chauffage vendus sur les marchés locaux servent à obtenir du numéraire. C'est d'ailleurs une des premières caractéristiques des terres privées que de desservir le marché intérieur. Que ce soit le bois de sciage, le bois de chauffage ou le bois à pâte en fin de période, leurs marchés sont essentiellement locaux.

En revanche, les récoltes des forêts publiques sont acheminées tout autant vers les marchés extérieurs, les États-Unis et la Grande-Bretagne, que vers les marchés urbains de l'axe Saint-Laurent-Grands-Lacs.

Les terres privées ne dominent pas seulement dans les récoltes de bois de chauffage. Le bois équarri et le bois de sciage, à l'exception du pin, sont également son apanage. Notons toutefois que cette domination serait sans doute beaucoup moins évidente, si on éliminait de l'analyse tous les bois servant à une autoconsommation.

Ces résultats pourraient signifier l'urgence d'une étude minutieuse des activités forestières sur les terres privées, tellement elles s'avèrent prépondérantes sur le plan des volumes. Mais ce serait oublier l'absence à peu près complète de données chiffrées annuelles sur les terres privées.

Les données sur les forêts publiques sont heureusement plus abondantes. Au lieu des seuls recensements décennaux, — utiles par ailleurs pour les recherches locales grâce aux recensements nominatifs — nous pouvons compter sur des séries statistiques annuelles fort intéressantes.

Si les données des forêts publiques sont plus stimulantes, parce qu'elles autorisent une lecture plus fine du développement, elles ne sont pas pour autant plus fiables, car le système d'enregistrement conduit à une sous-évaluation chronique des récoltes (c'est le cas aussi des données des recensements). En effet, les données publiques proviennent des déclarations des entrepreneurs, lesquels versent des redevances calculées proportionnellement aux volumes de la production. Autrement dit, plus les récoltes sont abondantes, plus ils devront déboursier de redevances. Lors d'une étude que nous avons réalisée pour le

compte du Conseil Attikamek-Montagnais, nous avons estimé que les récoltes du XIX^e siècle étaient sous-évaluées d'au moins 40%.

Nous ne sommes pas les premiers à utiliser ces données à des fins d'analyse historique. Ian M. Drummond, dans son livre récent sur l'histoire économique de l'Ontario, a eu recours à ces données pour tracer les grandes lignes du développement du secteur forestier ontarien⁶.

Malheureusement, cet auteur n'a pas su traiter ces données brutes de façon totalement satisfaisante⁷. C'est pourquoi nous tenterons de reprendre la recherche là où Drummond l'avait laissée, en revisant la présentation qu'il a fait du développement du secteur forestier.

Une utilisation critique des données brutes permet de construire des séries statistiques beaucoup plus homogènes. Le traitement de ces données ne sera pas abordé ici en détail (voir l'annexe 1). Mentionnons toutefois que la prise des données s'est faite sous une forme informatisée et que les opérations effectuées portaient sur quatre points: 1) la vérification des données brutes et informatisées; 2) l'estimation des données incomplètes ou manquantes; 3) le découpage chronologique et spatial des données; et 4) l'homogénéisation des unités de mesure. Voyons les résultats présentés en pourcentages et regroupés en moyennes triennales ou quadriennales⁸.

Le tableau 2 souligne avec force un phénomène majeur dans l'industrie forestière: le déplacement incessant de son centre de gravité vers l'ouest. La vallée outaouaise domine au milieu du XIX^e siècle, puis perd progressivement de l'importance, particulièrement à compter de la fin des années 1880. Ce phénomène, qui avait déjà été observé par H. V. Nelles⁹, n'est pas unique à l'Ontario. Il a été observé également au Québec¹⁰ et conservait la même orientation; toujours plus à l'ouest. Cela signifie qu'au Québec, c'est la vallée outaouaise qui, en termes relatifs, devient progressivement le centre des activités forestières québécoises et ce, jusqu'en 1890¹¹. L'inverse se produit en Ontario.

Tableau 2
Répartition régionale des récoltes de matière ligneuse
en provenance des forêts publiques ontariennes,
1856-1900, en pourcentages

Saison d'exploitation	Ottawa	Ouest	Belleville
1855/56-1858/59	73	3,5	23,5
1859/60-1861/62	65,8	6,2	28
1862/63-1864/65	69,3	4,2	26,5
1865/66-1867/68	61,8	8,9	29,3
1868/69-1870/71	66,7	15,3	18
1871/72-1873/74	58,1	19,2	22,7
1874/75-1878/79	46	29,2	24,8
1879/80-1881/82	47,7	30,9	21,4
1882/83-1884/85	46	34,6	19,4
1885/86-1888/89	40,1	43,1	16,8
1889/90-1891/92	24,7	64,5	10,8
1892/93-1895/96	20,9	71,4	7,7
1896/97-1899/00	22,6	67,2	10,2

Sources : le rapport annuel du commissaire des Terres de la Couronne de la province du Canada (dorénavant RCTCC); et RCTCO.

Cette situation est paradoxale, mais seulement en apparence. Si la portion québécoise de la vallée outaouaise fait si belle figure, c'est parce que tout l'Est québécois ferme ses chantiers.

En termes absolus, les deux sections de la vallée affichent une performance plus ou moins équivalente. Ce qui diffère cependant, c'est l'ouverture en Ontario de nouveaux territoires de coupe. En somme, ce déplacement du centre de gravité témoigne d'un phénomène majeur : l'épuisement des ressources.

Il est essentiel de souligner que cet épuisement des ressources au XIX^e siècle diffère de celui tant décrié aujourd'hui. À cette époque, il n'est pas irréversible : on ne connaît pas encore «la coupe à blanc». Cet épuisement est relatif, c'est-à-dire qu'il est fonction des ressources recherchées et des techniques alors en vigueur. Au XIX^e siècle, il s'agit du pin utilisé comme bois de sciage (encore en 1900, cette essence représente 95% du bois de

sciage ontarien). Dans l'Est québécois, il reste à la fin du XIX^e siècle beaucoup d'épinettes noires qu'on redécouvre avec les pâtes et papiers, à compter de 1890, le bois à pâte prend plus de temps à démarrer. Nous nous y arrêtons plus loin.

La performance de la section sud de la province, appelée agence Belleville, reste sans doute quelque peu surprenante. Nous nous expliquons mal ce maintien des activités forestières. Peut-être doit-on l'associer à la proximité des marchés urbains?

Le tableau suivant reprend les mêmes données, ventilées cette fois selon les catégories de bois. Au milieu du XIX^e siècle, le bois équarri demeure le produit forestier par excellence, quoique la montée du sciage reste vive. C'est pourquoi nous sommes en pleine période de mutation. Celle-ci, d'ailleurs, se caractérise par un plafonnement du bois équarri, conjuguée à une majoration constante du bois de sciage (voir le tableau 3).

Tableau 3
Répartition des récoltes de matière ligneuse en
provenance des forêts publiques ontariennes, 1856-1900,
selon les catégories de bois, en pourcentages

Saison d'exploitation	Bois de sciage	Bois équarri	Bois divers (y compris le bois à pâte)
1855/56-1858/59	42,9	55,6	1,5
1859/60-1861/62	46,5	51,4	2,1
1862/63-1864/65	44,4	55,4	,2
1865/66-1867/68	61,9	33,6	4,5
1868/69-1870/71	75,8	22,7	1,5
1871/72-1873/74	84,6	12,6	2,8
1874/75-1878/79	82,9	13,5	3,6
1879/80-1881/82	88,1	7,7	4,2
1882/83-1884/85	81,3	7,3	11,4
1885/86-1888/89	85,4	3,8	10,8
1889/90-1891/92	83,1	3,3	13,6
1892/93-1895/96	93	1,1	5,9
1896/97-1899/00	82,9	2,8	14,3

Sources : RCTCC et RCTCO.

Si on compare la performance ontarienne à la performance québécoise, on constate un certain retard du secteur forestier ontarien. Dès la fin des années 1850, le Québec est passé au bois de sciage alors que le phénomène se réalise une dizaine d'années plus tard en Ontario¹².

Mais s'agit-il bel et bien d'un retard? En fait, il est excessif de parler de retard. Il s'agit plus probablement d'un décalage dans la succession des stades de développement. Ce décalage, entre le Québec et l'Ontario se maintient durant toute la deuxième moitié du XIX^e siècle. La preuve : la faiblesse de la coupe du bois à pâte en Ontario à la fin du XIX^e siècle (voir le tableau 4, Sources RCCTC et RCTCO). Notons, d'ailleurs, que selon une étude inédite menée à l'été 1988, le bois à pâte devient le principal produit forestier québécois lors de la Première Guerre mondiale, alors qu'en Ontario, il faut attendre le début des années 1930.

Pourquoi ce décalage? Une chose nous apparaît certaine : la cause ne doit pas être recherchée du côté des marchés. Les deux provinces ont les mêmes débouchés. Et les deux provinces sont aussi bien situées par rapport au marché américain.

Le phénomène de l'épuisement des ressources, qui se déroule à des degrés variables d'une région à l'autre, participe certainement à ce décalage. Et peut-être que ces deux décalages, se répétant à une quarantaine d'années d'intervalle, ne sont pas causés tout à fait par les mêmes facteurs.

S'agissant du passage du bois de sciage au bois équarri au milieu du XIX^e siècle, le phénomène de l'épuisement des ressources joue pleinement. Les entrepreneurs forestiers ontariens coupent encore les plus beaux spécimens réservés à l'équarrissage, parce que la ressource requise pour le bois équarri n'est pas encore épuisée. Sans compter qu'à volume physique égal, ce dernier recèle une plus grande valeur que le bois de sciage. Alors pourquoi se presser? Ce n'est pas parce qu'une marchandise est le fruit d'une technique supérieure qu'elle génère nécessairement de meilleurs profits qu'une marchandise similaire produite par un artisan.

Tableau 4
Évolution de la production de traverses,
de bois de chauffage et de bois à pâte
sur les terres publiques ontariennes, 1856-1900

Saison d'exploitation	Traverses (unité)	Bois de chauffage (corde)	Bois à pâte (corde)
1855-56	393	-	-
1856-57	2 568	-	-
1857-58	-	1 380	-
1858-59	2 350	1 583	-
1859-60	-	1 151	-
1860-61	265	50	-
1861-62	312	291	-
1862-63	-	545	-
1863-64	1022	140	-
1864-65	1500	444	-
1865-66	6 072	327	-
1866-67	6 830	871	-
1867-68	320 268	992	-
1868-69	33 453	625	-
1869-70	36 146	994	-
1870-71	7 084	1 132	-
1871-72	100 802	793	-
1872-73	23 206	2 047	-
1873-74	85 639	2 741	-
1874-75	467	746	-
1875-76	8 216	1 831	-
1876-77	23 439	1 009	-
1877-78	10 416	993	-
1878-79	17 845	294	-
1879-80	97 489	1 044	-
1880-81	90 258	654	-
1881-82	201 842	2 927	-
1882-83	433 516	2 817	-
1883-84	721 302	17 752	-
1884-85	1 015 673	24 647	-
1885-86	973 329	22 791	-
1886-87	781 088	48 260	-
1887-88	763 065	15 623	-
1888-89	579 651	3 062	-
1889-90	673 635	29 971	-
1890-91	978 823	18 764	864
1891-92	632 677	69 907	7 544
1892-93	1 130 405	16 812	3 717
1893-94	569 362	14 687	10 793
1894-95	907 862	21 495	31 115
1895-96	708 451	25 519	35 037
1896-97	278 955	5 118	46 388
1897-98	1 152 213	31 245	16 448
1898-99	453 855	18 077	29 838
1899-00	1 143 374	29 184	65 051

En ce qui concerne le passage au bois à pâte, toutes les hypothèses sont permises. Est-ce que les politiques de l'État ontarien, par le décret de l'embargo sur le bois à pâte en 1900 (c'est-à-dire l'interdiction d'exporter brut le bois à pâte), ont retardé l'exploitation de la ressource? Peut-être. Au Québec, l'embargo est décrété dix ans plus tard, soit en 1910; et la majeure partie de la production de bois à pâte des concessionnaires québécois est expédiée brut hors du Québec entre 1890 et 1910. S'agit-il en partie d'entrepreneurs ayant des intérêts en Ontario, mais qui auraient préféré exercer leurs activités dans une province plus permissive?

Est-ce qu'on ne pourrait pas aussi évoquer comme autre hypothèse, le rôle du mode de propriété des concessions forestières qui sert de frein au développement¹³? Les concessionnaires oeuvrant dans le sciage ont été incapables, à quelques exceptions près, de se lancer dans l'industrie papetière (en raison notamment des défis techniques et financiers que cela posait). Il faut donc attendre l'épuisement de la ressource recherchée pour le sciage avant qu'ils ne vendent leurs concessions, car l'État ne permettait pas à deux entrepreneurs d'exploiter le même territoire de coupe¹⁴. Il reste encore, au tournant du XX^e siècle, plusieurs zones riches en bois de sciage dans la partie ouest ontarienne, ce qui n'est plus le cas au Québec où on a épuisé la ressource dès les années 1874-1890.

Revenons maintenant à l'interprétation du tableau 3. Il faut souligner, en fin de période, le poids non négligeable de la catégorie des bois divers. Et afin de mieux cerner cette performance, nous avons identifié, au tableau 4, l'évolution des récoltes des principaux produits regroupés sous cette catégorie. Une hausse significative de ces récoltes apparaît nettement à compter de 1883. Trois éléments expliquent cet essor : la production de traverses de chemin de fer, liée au développement ferroviaire du Nord de l'Ontario, la coupe de bois de chauffage que l'on peut sans doute associer au développement minier et ferroviaire de la région, et finalement le début de la production de bois à pâte à partir de 1890.

Les trois tableaux suivants portent sur les trois régions forestières ontariennes. Ils sont soumis à titre d'éléments

d'information complémentaires. Nous les commenterons simultanément et brièvement.

L'élément le plus crucial nous apparaît être sans conteste le caractère régional de la production de bois équarri. Cette question du passage du bois équarri au bois de sciage ne doit pas se poser à l'échelle ontarienne, car elle est un phénomène exclusivement outaouais. Dans les deux autres régions, le bois de sciage domine les activités d'abattage dès le moment où sont disponibles les données. Quant à la performance de la région ouest, au début des années 1860, il faut y voir un phénomène momentané que la faiblesse de l'ensemble des récoltes contribue à accentuer.

Tableau 5
Évolution des récoltes de matière ligneuse
provenant de l'agence forestière Outaouais supérieur,
1856-1900, selon les catégories de bois en pourcentages

Saison d'exploitation	Bois de sciage	Bois équarri	Bois divers
1855/56-1858/59	31,2	68,8	-
1859/60-1861/62	38,1	61,9	-
1862/63-1864/65	34,7	65,3	-
1865/66-1867/68	50,5	47,8	1,7
1868/69-1870/71	67,7	31,2	1,1
1871/72-1873/74	77,9	19,6	2,5
1874/75-1878/79	68,2	27,1	4,7
1879/80-1881/82	82,3	13,5	4,2
1882/83-1884/85	80,7	11,2	8,1
1885/86-1888/89	90	3,7	6,3
1889/90-1891/92	91,4	4,2	4,4
1892/93-1895/96	90,1	1,5	8,4
1896/97-1899/00	82,7	5,6	11,7

Sources : RCTCC et RCTCO

Tableau 6
Évolution des récoltes de matière ligneuse
provenant de l'agence forestière Ouest,
1856-1900, selon les catégories de bois en pourcentages

Saison d'exploitation	Bois de sciage	Bois équarri	Bois divers
1855/56-1858/59	73,6	17,1	9,3
1859/60-1861/62	48,2	46,9	4,9
1862/63-1864/65	28,3	69,8	1,9
1865/66-1867/68	75,1	17,5	7,4
1868/69-1870/71	92,1	7	,8
1871/72-1873/74	93,8	4,3	1,9
1874/75-1878/79	94,7	2,3	3
1879/80-1881-82	92,7	3,1	4,2
1882/83-1884/85	76,5	4,9	18,6
1885/86-1888/89	78	5,1	16,9
1889/90-1891/92	78,7	3,3	18
1892/93-1895/96	86,8	1	10,4
1896/97-1899/00	81,9	2,1	16

Sources : Tableaux 6 et 7, RCTCC et RCTCO

Tableau 7
Évolution des récoltes de matière ligneuse
provenant de l'agence forestière Belleville,
1856-1900, selon les catégories de bois en pourcentages

Saison d'exploitation	Bois de sciage	Bois équarri	Bois divers
1855/56-1858/59	74,6	20,2	5,2
1859/60-1861/62	71,7	27,8	,5
1862/63-1864/65	72,1	27,2	,7
1865/66-1867/68	82	8,7	9,3
1868/69-1870/71	91,9	4,7	3,4
1871/72-1873/74	94,2	1,7	4,1
1874/75-1878/79	96,1	1,4	2,5
1879/80-1881-82	94,1	1,7	4,1
1882/83-1884/85	91,4	2,4	6,2
1885/86-1888/89	93,9	,6	5,5
1889/90-1891/92	90	1,6	8,4
1892/93-1895/96	92,4	,3	7,3
1896/97-1899/00	90,4	-	9,6

En ce qui concerne la catégorie des bois divers, — et nous terminerons là-dessus — on notera la participation inégale des trois régions. À coup sûr, la région ouest demeure le lieu par excellence de ces coupes. Le développement ferroviaire et minier s'y concentre et suscite ces abattages. Nous ne saurions trop insister sur le rôle déterminant de la construction ferroviaire dans le développement des activités forestières. C'est par les voies ferrées que sont acheminées les récoltes vers les marchés. Si le Québec affiche comme date charnière du développement de son secteur forestier l'année 1890¹⁵, en Ontario, une date charnière paraît être l'année 1883, c'est-à-dire celle coïncidant avec l'arrivée du chemin de fer Canadien Pacifique dans le Nord ontarien.

Rappelons quelques-uns des éléments apparus au cours de cette recherche. Le bois de chauffage demeure le produit forestier le plus commun de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Cette prépondérance souligne en même temps l'importance de la coupe sur les terres privées; coupe qu'il faudrait analyser plus en détail. Les activités d'abattage sur les lots de ferme constituent une zone mal connue de la réalité historique.

Par ailleurs, dans les forêts publiques, le bois de sciage domine depuis qu'il a remplacé le bois équarri au cours des années 1860. Ce passage d'un type de production à un autre s'effectue, en Ontario, à un rythme différent de celui du Québec. L'Ontario maintient, durant toute la deuxième moitié du XIX^e siècle, un décalage dans ses stades de développement de son secteur forestier, décalage qui souligne les effets variables du processus d'épuisement des ressources.

Notre dernier point : cet épuisement de la matière ligneuse est à l'origine du déplacement du centre de gravité des activités forestières ontariennes. La région outaouaise, à compter de la fin des années 1880, cesse d'être la principale région productrice. Elle cède sa place à la région ouest dont l'expansion profite de la construction et de la mise en service du Canadien Pacifique.

NOTES

1. Nous tenons à remercier l'Université Laurentienne et M. Matt Bray, directeur de l'Institut Nord-Ontarien de Recherche, pour leur financement.
2. HARDY, René et al., *L'exploitation forestière en Mauricie. Dossier statistique : 1850-1930* Trois-Rivières, Groupe de recherche sur la Mauricie, 1980, p. 7.
3. SÉGUIN, Normand, *La conquête du sol*, Sillery, Boréal Express, 1977.
4. BOUCHARD, Gérard, «Introduction à l'étude de la société saguenayenne au XIX^e siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, n^o 1, juin 1977, 3-27.
5. Compte rendu du livre de Ian Radforth dans ce numéro.
6. DRUMMOND, M. Ian, *Progress Without Planning. The Economic History of Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, pp. 403-404.
7. Parmi les problèmes que soulève le tableau de Drummond, mentionnons celui d'une utilisation de différentes unités de mesure dans l'évolution des récoltes, ce qui empêchait l'auteur de présenter une vue globale du secteur forestier. Ajoutons aussi qu'il n'était pas dans son intention de traiter de la période antérieure à 1867.
8. On consultera les tableaux 8 à 12 à l'annexe 2 afin de retrouver les données originales.
9. NELLES, H.V., *The Politics of Development*, Toronto, Macmillan, 1974, p. 65.
10. GAUDREAU, Guy, «L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905) : transition et nouvel essor», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 42, n^o 1, été 1988, : 3-27.
11. *Ibid.*
12. GAUDREAU, Guy, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 1986, chapitre 3.
13. Compte rendu du livre de Ian Radforth dans ce numéro.
14. Cette dernière affirmation, valable dans le contexte québécois, demande à être vérifiée pour l'Ontario. La province de l'Ontario accorde deux types de concessions forestières à compter de 1892, selon qu'on veuille y couper le pin, servant au bois de sciage, ou les autres essences destinées au bois à pâte. Il reste à savoir maintenant si les autorités gouvernementales ont accordé à deux entreprises différentes des permis dans un même territoire de coupe. Des recherches plus approfondies sur la pratique de l'affermage des concessions forestières en Ontario permettront de confirmer notre point de vue.
15. GAUDREAU, Guy, «l'État, le mesurage et la promotion de l'industrie papetière», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 43, n^o 2, automne 1989, 203-1219.

16. GAUDREAU, Guy, *L'exploitation des forêts publiques au Québec, 1842-1905*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.
17. Un pmp équivaut à 144 pouces cubes de bois.
18. GAUDREAU, Guy, Institut québécois de recherche sur la culture, *op. cit.* pp. 42-44.
19. *Ibid*, pp. 47-53.
20. Théoriquement, il faudrait compter 12 pmp, car 1 pmp représente l'équivalent de 144 pouces cubes. Mais il faut compter les pertes de bois imputables aux imperfections et aux traits de scie. En somme, cette équivalence indique qu'à partir d'un pied cube de bois brut on peut tirer en moyenne 5 pmp.
21. Donc comptant proportionnellement moins de pertes. Guy Gaudreau, Institut québécois de recherche sur la culture, *op. cit.*, pp. 60-63.

ANNEXE 1

LE TRAITEMENT DES DONNÉES

Même si les étapes permettant la constitution des séries statistiques avaient déjà été mises au point lors de recherches antérieures portant sur le secteur forestier québécois¹⁶, il n'est pas inutile de les rappeler brièvement. Le lecteur désireux d'examiner minutieusement notre démarche pourra consulter l'ouvrage précité. On y trouvera les justifications de certaines opérations qui, exposées ici, auraient allongé inutilement la présentation.

Retenons que le traitement des données brutes, provenant des rapports annuels du commissaire des Terres de la Couronne, s'est fait sous une forme informatisée. Le logiciel Lotus 1-2-3 a été retenu à cette fin. Il est sans intérêt de justifier le choix d'un traitement informatisé, tellement il s'impose à l'évidence.

Plusieurs étapes sont nécessaires afin de transformer les données brutes, saisies sous support magnétique, en séries statistiques immédiatement utiles à l'analyse. En fait, nous pouvons les regrouper sous quatre catégories :

1. la vérification des données brutes et informatisées;
2. l'estimation des données incomplètes ou manquantes;
3. le découpage chronologique et spatial des données;
4. l'homogénéisation des unités de mesure.

1. La vérification des données brutes et informatisées.

Bien que les volumes annuels des récoltes de matière ligneuse soient publiés dans des documents publics imprimés, ils ne sont pas pour autant exempts d'erreurs. Celles-ci, par exemple, peuvent provenir des étapes de l'impression, ou être des erreurs de calcul. Par ailleurs, une fois sous support magnétique, les données ont été quelques fois mal reproduites. Afin d'éviter

ces deux types d'erreurs, nous avons procédé à une patiente vérification des données.

Les corrections que nous leur avons apportées ont été alors de deux ordres. D'abord, nous nous sommes assurés que les données informatisées correspondaient aux données brutes. Ensuite, parce que occasionnellement les données brutes originales étaient elles-même défectueuses, nous avons alors proposé des chiffres plus réalistes, compte tenu des volumes récoltés durant les années antérieures et postérieures.

2. L'estimation des données incomplètes ou manquantes

Ces cas mineurs ont somme toute peu d'impact sur l'ensemble des données. Mais tel n'est pas le cas des billots de sciage enregistrés avant 1873, dont nous ignorons totalement les volumes physiques. En effet, avant cette date, le bois de sciage est uniquement comptabilisé en billot sans référence quant à son diamètre. Faute de pouvoir préciser le contenu du bois de sciage, il est totalement impossible d'avoir une image de l'ensemble des récoltes.

C'est pourquoi nous avons proposé un contenu moyen minimal aux billots enregistrés avant 1873. Ce contenu varie d'une agence forestière à l'autre et d'une essence à l'autre afin de tenir compte des variations observées. Il a été calculé à partir des premières récoltes dont les volumes physiques sont connus, soit celles des saisons d'exploitation 1873-74, 1874-75 et 1875-76. Voici les contenus en pmp¹⁷ appliqués aux billots de sciage enregistrés entre la saison 1855-56 et 1872-73 :

- Pin blanc de l'Outaouais : 170 pmp;
- Autres essences de l'Outaouais supérieur : 90 pmp;
- Pin blanc de l'agence ouest : 160 pmp;
- Autres essences de l'agence ouest : 170 pmp;
- Pin blanc de l'agence sud : 120 pmp;
- Autres essences de l'agence sud : 75 pmp.

3. Le découpage chronologique et spatial des données

Afin de constituer des séries statistiques continues, régulières et portant sur le même territoire tout au long de ce demi-siècle, il convient de s'assurer d'un découpage chronologique et spatial adéquat.

La seule date disponible afin d'identifier la période au cours de laquelle a été récoltée la matière ligneuse enregistrée dans le rapport du commissaire des Terres de la Couronne, est celle de l'année couverte par ce rapport. Généralement ce dernier réfère à une année se terminant le 31 décembre. Mais nous avons déjà démontré qu'il existe un décalage d'un an entre les activités des entrepreneurs (qui s'écoulent lors d'une saison d'exploitation débutant à l'automne et qui se poursuit durant l'hiver), et la période couverte par le rapport annuel¹⁸. Aussi, allons-nous retenir comme mode de datation la saison d'exploitation plutôt que l'année du rapport annuel.

Deux relevés des activités des entrepreneurs dérogent à ce modèle, soit celui couvrant les six premiers mois de l'année 1867 et celui résumant les six mois suivants. Afin d'uniformiser le découpage chronologique, nous avons décidé de réunir les récoltes de ces deux relevés.

Sur le plan spatial, l'uniformisation des données, pour la période antérieure à 1867, est beaucoup plus difficile à conserver. En effet, le mode de découpage des territoires de coupe, que sont les agences forestières, n'épouse pas totalement les frontières politiques séparant le Québec et l'Ontario. Ainsi, on compte deux agences situées à cheval sur les deux provinces : l'Outaouais supérieur et l'Outaouais inférieur.

Ayant déjà examiné longuement ce problème antérieurement, nous ferons état uniquement des correctifs que nous devons apporter aux données¹⁹. Ainsi, l'agence de l'Outaouais inférieur a été exclue (parce que située presque complètement en territoire québécois), tandis que les récoltes provenant de l'agence voisine sont conservées selon une proportion variant d'une catégorie de bois à l'autre. Les deux tiers du bois équarri, la moitié du bois de sciage et la moitié des autres bois déclarés dans l'agence de l'Outaouais supérieur ont été considérés comme une récolte ontarienne.

4. L'homogénéisation des unités de mesure

Les récoltes de matière ligneuse ne sont pas comptabilisées à partir d'une seule unité de mesure : chaque catégorie de bois est mesurée à l'aide d'une unité qui lui est propre. Il n'est sans doute pas nécessaire d'expliquer l'utilité de ramener ces unités de mesure à un dénominateur commun.

Ce dénominateur est le pied cube, qui déjà sert d'unité de mesure pour le bois équarri. La plupart des équivalences utilisées sont celles qu'ont retenues les compilateurs ou les statisticiens ayant travaillé dans le secteur forestier. Nous en donnerons la liste plus loin.

Arrêtons-nous sur l'équivalence choisie afin de ramener, en pied cube, le bois de sciage mesuré initialement en pmp. L'équivalence en usage est 5 pmp + 1 pied cube²⁰. Mais cette équivalence, mise au point au XX^e siècle alors que le bois de sciage affichait une certaine dimension moyenne, est tout à fait inappropriée pour le bois de sciage du XIX^e siècle dont les diamètres étaient beaucoup plus grands²¹. Aussi, avons-nous suggéré 7 pmp pour 1 pied cube. S'agissant des autres équivalences, voici, en terminant, celles retenues :

- pièce de construction navale (varangue, genoux etc. à l'exception des mats) : 10 pieds cubes;
- mat : 50 pieds cubes;
- corde de bois de chauffage (résineux ou feuillus) de bois à bardeau, d'écorce, de bois à latte : 80 pieds cubes;
- corde de bois à pâte : 85 pieds cubes;
- bardeau à l'unité : 1 000 pièces = 16 pieds cubes;
- traverse de chemin de fer : 5 pieds cubes;
- perche et piquet : 1,2 pied cube;
- poteau : 15 pieds cubes;
- douve; ,0428571 pied cube;
- pièce de bois mesurée en pieds linéaires : 1 pied linéaire = ,5 pied cube.

ANNEXE 2

LES SÉRIES STATISTIQUES

Au tableau 8 : *le jeu forcé des fractions abandonnées ou arrondies peut provoquer une différence dans les totaux.

Pour les tableaux 8 à 12 : sources : Rapport annuel du commissaire des Terres de la Couronne de la province du Canada ou de l'Ontario (dorénavant : RCTCC et RCTCO).

Tableau 8
Répartition régionale des récoltes de matière ligneuse
en provenance des forêts publiques ontariennes,
1856-1900, en millions de pieds cubes

Saison d'exploitation	Ottawa	Ouest	Belleville	Total*
1855-56	10,1	,5	3,5	14,1
1856-57	12,5	,5	4,5	17,6
1857-58	9,9	,4	2,9	13,2
1858-59	12,4	,8	3,3	16,6
1859-60	14,2	1	6,3	21,5
1860-61	14,7	1,4	6,3	22,4
1861-62	12,2	1,4	4,9	18,5
1862-63	14,1	,5	5,2	19,8
1863-64	15,5	1,2	7,7	24,5
1864-65	14,9	1	4,1	20
1865-66	16,6	1,1	6,9	24,5
1866-67	19,2	1,7	6,9	27,8
1867-68	12,8	4,3	9,3	26,4
1868-69	35,7	7,9	10,6	54,1
1869-70	26,4	5,5	8,3	40,3
1870-71	34,3	8,7	7,2	50,1
1871-72	42,5	13,2	16,1	71,8
1872-73	37,7	13,1	13,2	63,9
1873-74	31,4	10,5	14,4	56,3
1874-75	30,6	10,1	15,2	55,9
1875-76	17,6	14,8	8,1	40,5
1876-77	19,1	11,3	10,4	40,8
1877-78	13,2	14,7	9,8	37,7
1878-79	23,3	14,8	12,5	50,6
1879-80	30,9	19,3	11,0	61,3
1880-81	38,9	22,9	18,9	80,8
1881-82	38,2	27,8	18,7	84,7
1882-83	36,2	24,1	15,1	75,4
1883-84	28,3	27,2	11,1	66,6
1884-85	38,9	26,4	17,4	82,7
1885-86	42,2	34,3	17,7	94,2
1886-87	42,3	41,3	14	97,7
1887-88	47,3	47,1	21,1	115,5
1888-89	38,7	60,4	18,4	117,5
1889-90	30,7	48,9	8,8	88,4
1890-91	16,8	52,4	8,9	78,2
1891-92	19,9	75,1	11,8	106,8
1892-93	18,8	85,6	13	117,4
1893-94	23	68,6	6,2	97,9
1894-95	32	88,3	11,2	131,6
1895-96	29	109,7	7,4	146,1
1896-97	29,2	43,4	9,5	82,1
1897-98	13,6	70,1	10,1	93,8
1898-99	22,1	59,8	7,5	89,3
1899-00	22,4	85,1	12,1	119,5

Tableau 9
Répartition des récoltes de matière ligneuse en provenance
des forêts publiques ontariennes, 1856-1900,
selon les catégories de bois, en millions de pieds cubes

Saison d'exploitation	Bois de sciage	Bois équarri	Bois divers
1855-56	6,0	7,7	,4
1856-57	7,2	10,2	,2
1857-58	5,6	7,5	,1
1858-59	7,5	8,9	,2
1859-60	11,6	9,8	,1
1860-61	11	11,5	-
1861-62	6,6	10,9	,1
1862-63	8,1	11,7	,1
1863-64	11,4	13	-
1864-65	9	10,9	,1
1865-66	15	8,9	,6
1866-67	15,4	11,4	,8
1867-68	18,4	6,2	1,8
1868-69	41,1	12,8	,3
1869-70	31,3	8,4	,5
1870-71	37,2	11,7	1,3
1871-72	62,6	7,1	2
1872-73	54,4	8,4	1,1
1873-74	45,5	8,7	2
1874-75	46,7	7	2,3
1875-76	32,8	6,1	1,6
1876-77	30	9,6	1,2
1877-78	31,2	5,3	1,2
1878-79	46,2	2,5	1,8
1879-80	54,4	4,2	2,6
1880-81	70,9	6,4	3,4
1881-82	74,4	6,9	3,3
1882-83	63,5	6,4	5,4
1883-84	51,6	6,9	8,1
1884-85	67,6	3,3	11,9
1885-86	77,2	5,2	11,9
1886-87	81,2	2,5	13,9
1887-88	100,3	3,4	11,7
1888-89	104,2	5,1	16,2
1889-90	74,6	3,5	10,3
1890-91	65,1	1,7	11,4
1891-92	87,4	3,9	15,5
1892-93	103,8	2	11,6
1893-94	88,5	1,2	8,2
1894-95	116,2	,9	14,5
1895-96	131,4	1,1	14,1
1896-97	69,5	2	10,6
1897-98	79	1,5	13,4
1898-99	73,4	5,3	10,7
1899-00	97,2	1,9	20,4

Tableau 10
Évolution des récoltes de matière ligneuse provenant
de l'agence forestière Outaouais supérieur, 1856-1900,
selon les catégories de bois en millions de pieds cubes

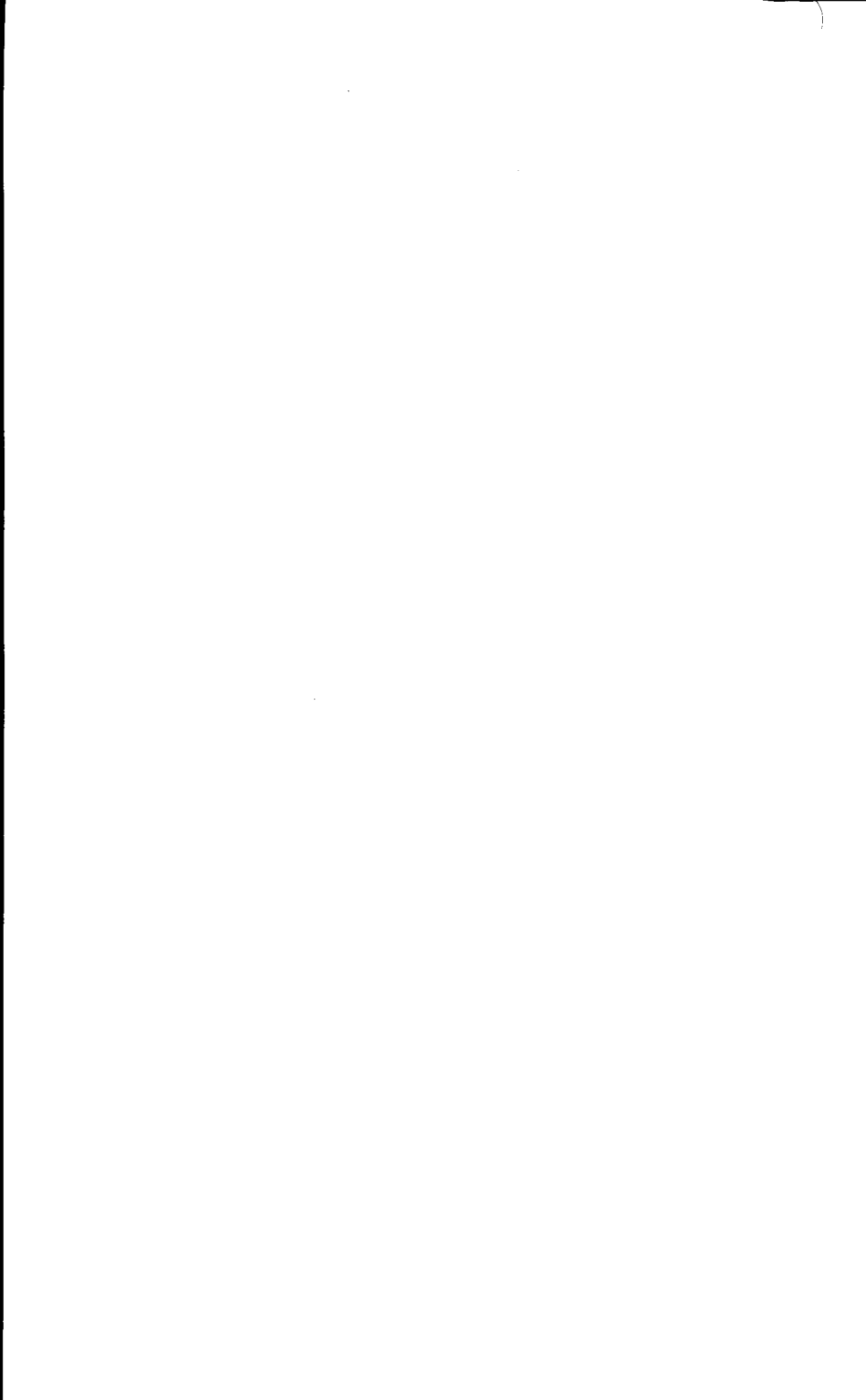
Saison d'exploitation	Bois de sciage	Bois équarri	Bois divers
1855-56	2,8	7,3	-
1856-57	3,2	9,3	-
1857-58	3,2	6,7	-
1858-59	4,8	7,6	-
1859-60	6,2	8	-
1860-61	6	8,7	-
1861-62	3,5	8,8	-
1862-63	4,1	10,1	-
1863-64	5,1	10,4	-
1864-65	6,2	8,6	-
1865-66	8,7	7,4	,5
1866-67	8,4	10,5	-
1867-68	7,5	5,4	-
1868-69	24,3	11,3	-
1869-70	18,5	7,7	,2
1870-71	22,4	11	,8
1871-72	35	6,5	1
1872-73	28,9	7,9	,9
1873-74	22,9	7,5	,9
1874-75	22,3	6,5	1,9
1875-76	10,8	5,8	,9
1876-77	9,6	8,8	,7
1877-78	7,8	4,9	,4
1878-79	20,3	2,2	,8
1879-80	26	3,4	1,5
1880-81	31,4	5,6	1,9
1881-82	31,6	5,6	1,1
1882-83	27,3	5,3	3,5
1883-84	21,5	5,1	1,7
1884-85	34,5	1,3	3,1
1885-86	37,5	1,8	2,8
1886-87	38,4	1,2	2,6
1887-88	43,3	1,1	2,8
1888-89	34,2	2,1	2,4
1889-90	27,8	1,6	1,3
1890-91	15,8	,3	,7
1891-92	18,1	,9	,9
1892-93	16	,7	2,1
1893-94	21,1	,6	1,3
1894-95	28,8	,1	3,1
1895-96	26,7	,1	2,6
1896-97	26,6	,4	2,2
1897-98	12	,3	1,3
1898-99	15,5	4,1	2,4
1899-00	18	,4	4

Tableau 11
Évolution des récoltes de matière ligneuse provenant
de l'agence forestière ouest, 1856-1900,
selon les catégories de bois en millions de pieds cubes

Saison d'exploitation	Bois de sciage	Bois équarri	Bois divers
1855-56	,5	-	-
1856-57	,5	-	-
1857-58	,2	,1	-
1858-59	,4	,2	,2
1859-60	,6	,3	,1
1860-61	,6	,8	-
1861-62	,7	,7	-
1862-63	,1	,4	-
1863-64	,4	,8	-
1864-65	,3	,7	-
1865-66	,5	,6	-
1866-67	,9	,4	,4
1867-68	3,9	,3	,1
1868-69	6,8	,9	,2
1869-70	5,2	,3	-
1870-71	8,3	,4	-
1871-72	12,6	,3	,3
1872-73	12,7	,4	-
1873-74	9,3	,9	,4
1874-75	9,6	,4	,1
1875-76	14,2	,2	,4
1876-77	10,5	,6	,2
1877-78	14	,2	,5
1878-79	14	,2	,6
1879-80	18,3	,5	,6
1880-81	21,3	,5	1,1
1881-82	25,4	1,1	1,3
1882-83	22,1	,9	1,1
1883-84	20,1	1,5	5,6
1884-85	17,4	1,4	7,7
1885-86	23,4	3,2	7,7
1886-87	29,9	1,2	10,3
1887-88	37,3	2	7,7
1888-89	52,2	2,9	5,2
1889-90	38,5	1,7	8,7
1890-91	41,6	1,2	9,7
1891-92	58,9	2,9	13,3
1892-93	75,7	1,2	8,7
1893-94	61,6	,6	6,4
1894-95	77,2	,7	10,5
1895-96	97,8	1	10,9
1896-97	34,6	1,7	7,2
1897-98	57,8	1,2	11,2
1898-99	50,7	1,1	8
1899-00	68,5	1,5	15

Tableau 12
 Évolution des récoltes de matière ligneuse provenant
 de l'agence forestière Belleville, 1856-1900,
 selon les catégories de bois en millions de pieds cubes

Saison d'exploitation	Bois de sciage	Bois équarri	Bois divers
1855-56	2,7	,4	,4
1856-57	3,5	,9	,2
1857-58	2,2	,7	,1
1858-59	2,3	1	-
1859-60	4,8	1,4	,1
1860-61	4,3	2	-
1861-62	3,4	1,5	-
1862-63	3,9	1,2	-
1863-64	5,9	1,8	-
1864-65	2,5	1,6	,1
1865-66	5,8	,9	,1
1866-67	6,1	,5	,3
1867-68	7	,5	1,7
1868-69	9,9	,6	,1
1869-70	7,6	,4	,3
1870-71	6,4	,3	,4
1871-72	15	,3	,8
1872-73	12,8	,1	,3
1873-74	13,4	,3	,7
1874-75	14,8	,1	,2
1875-76	7,7	,1	,3
1876-77	9,9	,2	,3
1877-78	9,4	,2	,3
1878-79	12	1,	,4
1879-80	10,1	,3	,6
1880-81	18,2	,2	,5
1881-82	17,4	,2	,9
1882-83	14,1	,2	,8
1883-84	10	,3	,8
1884-85	15,7	,6	1,1
1885-86	16,3	,1	1,3
1886-87	12,9	,1	1
1887-88	20	,2	1,2
1888-89	17,8	-	,6
1889-90	8,4	,1	,3
1890-91	7,7	,2	1
1891-92	10,4	,1	1,2
1892-93	12	,1	,9
1893-94	5,8	-	,4
1894-95	10,3	-	,9
1895-96	6,9	-	,6
1896-97	8,3	-	1,2
1897-98	9,2	-	,9
1898-99	7,2	-	2,9
1899-00	10,7	-	1,4





Les relations de classes sociales à Sudbury en 1919

par Donald Dennie

1919!

Peu d'années sont aussi mémorables dans l'histoire mouvementée des relations de classes sociales dans la société canadienne. Un an après la fin de la Première Guerre mondiale, deux ans après la révolution bolchévique en Russie, les relations entre la bourgeoisie et la classe ouvrière canadienne éclatent.

La répression militaire de l'État canadien et la récession de 1921 réussiront à redonner à la bourgeoisie une suprématie qui durera jusqu'au deuxième conflit mondial. Mais en 1919, les ouvriers, surtout qualifiés et mâles, s'organisent massivement en syndicats souvent radicaux, se mobilisent politiquement au sein de partis socialistes et travaillistes. Il s'agit pour certains de l'été des Indiens de la classe ouvrière canadienne¹. Pour d'autres, l'année 1919 constitue la première révolte sérieuse des travailleurs contre la bourgeoisie et, jusqu'à un certain point, l'État canadien². Le signe le plus évident de cette révolte est sans aucun doute la grève générale de Winnipeg en mai et juin 1919. Cette grève générale s'insère dans le cadre d'un mouvement de grèves généralisées à travers le Canada et même plusieurs sociétés occidentales³.

Ce mouvement de protestation et de révolte de la part de nombreux ouvriers a suffisamment inquiété la bourgeoisie et l'État canadien pour que ce dernier ait recours, comme en 1886⁴, à une Commission royale d'enquête. En effet, en mars 1919, le gouvernement unioniste nomme une Commission royale pour enquêter sur les relations industrielles au Canada.

Donald DENNIE, «Les relations de classes sociales à Sudbury en 1919», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 12, 1990, pp. 93 à 122.

If the title suggests something of transformed bourgeois and state attitudes, then the contents of the two collections of testimony tell us much about the development of the Canadian working class. The specific material complaints enumerated by Canadian workers vary little from 1886 to 1919 : unemployment, low wages, high prices, long hours, unsafe and unsanitary working conditions, abysmal housing, the super-exploitation of women workers, employer blacklists, non-recognition of unions, refusal of collective bargaining all remain a constant in the working-class bill of grievances. What differs however is the workers' attitude. The cautious note of respectability and, in some cases, of near deference present in 1886 was transformed into a clarion cry for change⁵.

Du 26 avril au 13 juin, les membres de cette Commission royale ont visité 28 centres industriels pour recevoir les témoignages de propriétaires et de travailleurs. Ces témoignages sont des plus éloquentes pour démontrer le vécu des relations de classes à cette époque de la société canadienne. Les membres de la Commission ont visité Sudbury le 17 mai 1919 ; ils y ont rencontré des représentants de la bourgeoisie, de la petite bourgeoisie et surtout de la classe ouvrière. Les cent pages de témoignages qu'on y a recueillies sont des plus éloquentes pour démontrer le vécu des relations de classes à cette époque de l'histoire de la ville de Sudbury.

Cet article a pour objectif de résumer ces témoignages dans le contexte de la structure et de la formation des classes sociales à Sudbury. Avant de procéder, il est nécessaire de définir davantage le concept de classes sociales tel qu'il sera utilisé dans le cadre de cet article.

LES CLASSES SOCIALES

Peu de concepts ont suscité autant de débats et de controverses en sciences humaines que celui de classes sociales. En effet, à partir des définitions fort différentes qu'en ont fait Max Weber et Karl Marx au XIX^e siècle, une véritable industrie est née pour tenter de cerner cette réalité qu'est la classe sociale⁶.

Cet article a emprunté l'orientation marxiste parce qu'elle explique plus clairement la réalité d'un milieu capitaliste industriel

naissant comme celui de Sudbury en 1919. Le concept de classes sociales se réfère à la notion de propriété et aux droits qu'elle procure. Le contrôle de la propriété et les droits qui en découlent constituent les éléments principaux de la dynamique et de la relation de classes sociales⁷.

Dans une société capitaliste, les propriétaires des moyens de production — la bourgeoisie — contrôlent des droits non seulement par rapport à la propriété privée mais aussi par rapport à la propriété d'État. Cette propriété accorde entre autres le droit d'utiliser certains biens et services; elle donne aussi le droit d'exclure d'autres groupes et d'autres personnes de cette utilisation⁸. En pouvant exclure une partie importante de la population de la propriété privée de moyens de production et de l'utilisation de la propriété commune gérée par l'État, la classe bourgeoise se produit et se reproduit elle-même ainsi que la classe ouvrière. Les conflits reliés à la propriété et aux droits qu'elle confère constituent ainsi la structure fondamentale des classes sociales.

Cette structure repose également sur le fait qu'une classe, la bourgeoisie, peut acheter la force de travail d'une autre classe, la classe ouvrière, en exerçant ses droits de propriété et ainsi en profiter. Le travail ou plus précisément les droits de pouvoir contrôler la force et le processus de travail, constituent par conséquent une autre dimension essentielle de la structure et des relations de classes. C'est cet élément primordial que Marx a si bien analysé dans *Le Capital*.

Les dimensions de propriété et de travail sont donc essentielles pour la compréhension de la structure des classes sociales. Dans le mode de production capitaliste, ceux et celles qui ont la propriété privée des moyens de production occupent la position de la classe bourgeoise; ceux et celles qui n'ont pas cette propriété et qui par conséquent sont obligés de vendre leur force de travail pour survivre occupent la position de la classe ouvrière. Il existe une troisième classe, la petite bourgeoisie, dont les membres possèdent la propriété des moyens de production mais achètent ou utilisent aussi leur propre force de travail.

At a minimum, class analysis must identify the interplay between classes and the dynamics of class action as they are manifest in the development of capitalism. This includes the relationship between the two primary classes of capitalism : capitalists, who own the means of production

and employ the labour power of others; and workers, who are compelled to sell their labour power because they lack control over the means of production. It also includes the declining fortunes of the petite bourgeoisie who own their own means of production but employ mainly their own labour power and that of their families⁹.

Afin d'analyser et de comprendre la complexité des classes sociales, il est utile non seulement d'étudier la structure des classes sociales mais aussi les dimensions subjectives qui y sont reliées, soit l'action, la formation et le vécu des classes. L'action de classe comprend les pratiques et les luttes des individus et des membres des classes; la formation comprend la conscience de classe ainsi que ses capacités organisationnelles (syndicats, partis politiques).

Le concept de classe comprend donc les deux dimensions de structure (objective) et de formation (subjective). Ces deux dimensions sont utilisées dans la suite de cet article pour analyser le phénomène de classes sociales à Sudbury en 1919.

SUDBURY : 1883-1900

Dès ses débuts en 1883, le village et la région de Sudbury constituent une formation sociale qui deviendra typique du Nord de l'Ontario, c'est-à-dire une formation constituée d'abord de deux modes de production, l'un capitaliste dans le village de Sudbury et certains camps miniers environnants et l'autre de petite production agricole indépendante dans quelques communautés agricoles habitées par des colonisateurs canadiens-français et finlandais au nord, à l'ouest et au sud de Sudbury.

En ce qui a trait à la formation sociale capitaliste qui domine Sudbury et les camps environnants, elle est le résultat de l'interaction de trois classes: premièrement la bourgeoisie canadienne, américaine et britannique dans les secteurs du transport ferroviaire, des mines et de l'industrie forestière, deuxièmement une classe ouvrière fort anonyme et mobile qui travaille pour le Canadien-Pacifique, dans les petits commerces du village et de la ville (en 1893) de Sudbury, ainsi que dans les camps miniers et forestiers environnants; enfin, une petite bourgeoisie de marchands et de professionnels qui contrôle les propriétés foncières de Sudbury, ses institutions politiques et qui, greffée sur la

production minière et forestière de la région, devient dès ses débuts le promoteur de Sudbury en tant que centre de services et de distribution non seulement de la région immédiate mais de tout le Nord-Est ontarien.

Le village de Sudbury est le résultat, en 1883, de la décision du Canadien-Pacifique d'y installer un camp de construction de sa voie ferrée vers l'Ouest¹⁰. Il s'agit donc d'un vaste projet d'un secteur de la bourgeoisie canadienne, aidée par l'État canadien, qui ouvre la région du Nord de l'Ontario grâce à la force de travail de milliers d'ouvriers canadiens-français, canadiens-anglais, chinois et autres. L'histoire de cette bourgeoisie à Sudbury n'est pas aussi longue que celle des grands propriétaires miniers et forestiers qui suivront immédiatement après la construction de la voie ferrée. Toutefois le Canadien-Pacifique demeure une présence importante à Sudbury à cause des travailleurs et travailleuses qu'il y emploie et aussi à cause du montant important de propriétés foncières qu'il détient dans la ville de Sudbury¹¹. Les grands propriétaires du Canadien-Pacifique ne demeureront jamais à Sudbury; ils y seront représentés par un cadre de superviseurs et de gérants qui constituent le premier cadre de surveillants du grand capital à Sudbury.

Deux autres grands groupes de capitalistes arrivent à Sudbury peu de temps après le Canadien-Pacifique. Il s'agit des propriétaires de compagnies minières et de compagnies forestières, la plupart américains mais plusieurs canadiens et britanniques. Dans les mines, la compétition entre capitalistes est féroce au moins jusqu'en 1900. Des entrepreneurs américains de la trempe de Samuel Ritchie et sa compagnie, la Canadian Copper, ont tôt fait de se porter acquéreurs de nombreuses propriétés dans le canton de McKim¹² (dans lequel est situé Sudbury) et dans les cantons environnants. La compagnie H.H. Vivian de Grande-Bretagne est, au début, la deuxième entreprise capitaliste d'importance à se lancer dans l'exploitation des gisements miniers de la région de Sudbury. Deux groupes de capitalistes canadiens, l'un regroupé dans la compagnie Dominion Mineral (dans laquelle on retrouve un ancien surintendant du Canadien-Pacifique, James Worthington) et l'autre dans les compagnies Nickel Copper of Canada et Canadian Nickel, sont aussi actifs dans la région mais sans beaucoup de succès. Ces entrepreneurs sont liés à un groupe de prospecteurs, pour la plupart canadiens, qui ont tôt fait de vendre leurs découvertes aux compagnies.

À la suite d'une première vague de découvertes et d'exploitation des gisements miniers entre 1886 et 1894, la Canadian Copper se retrouve presque seule dans la région de Sudbury. Cette situation monopoliste est due à de nombreux facteurs, dont son association à la compagnie Orford Copper mais surtout à son contrôle des nombreuses propriétés dont elle a fait l'acquisition¹³. En 1891, le fondateur de la Canadian Copper, S.J. Ritchie, avait perdu son poste de président de la compagnie et Robert Thompson (propriétaire de la compagnie Orford Copper), en est devenu le maître incontestable. Au cours des dernières années du XIX^e siècle, la Canadian Copper est en mesure de livrer une lutte de plus en plus agressive non seulement pour le contrôle des propriétés minières dans la région de Sudbury mais aussi pour le marché mondial du nickel. La situation monopoliste que s'est assurée cette entreprise dans la région de Sudbury ne sera menacée qu'au début du XX^e siècle lorsqu'une compagnie britannique, la Mond, y établira des mines et une raffinerie.

Dans le domaine de l'industrie forestière, de nombreux capitalistes canadiens et américains se livrent une chaude concurrence surtout à partir des années 1890 dans la région et le district de Sudbury. On y retrouve des compagnies dont les propriétaires viennent de la Vallée de l'Outaouais, de la Baie Georgienne et du Michigan¹⁴. Les propriétaires américains furent au début les plus importants dans la région mais en 1898 le gouvernement ontarien¹⁵ obligea ces derniers à construire des moulins sur les rives de la Baie Georgienne ce qui eut pour effet d'accroître le nombre et l'importance des compagnies canadiennes.

Contrairement aux capitalistes canadiens et américains impliqués dans le Canadien-Pacifique ou l'industrie minière, les propriétaires de compagnies forestières s'établiront à Sudbury dès le début du XX^e siècle. Ils y investiront aussi leur capital dans quelques entreprises et s'impliqueront dans la politique à tous les niveaux.

Au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle, le capital investi dans l'industrie forestière sera responsable en grande partie de la croissance de Sudbury. Le capital de l'industrie minière ne prendra de l'importance qu'après 1898, soit le début de la guerre entre les États-Unis et l'Espagne lorsque la demande pour le nickel sera à la hausse.

Les investissements et les activités de ces capitalistes canadiens, américains et britanniques dans la région de Sudbury n'auraient pas réussi sans l'intervention de l'État canadien. En effet, c'est en transformant des terres publiques en terres privées pour les besoins des compagnies ferroviaires, minières et forestières que l'État aux niveaux provincial et fédéral a permis en grande partie l'accumulation du capital de ces grands propriétaires. C'est en vendant ou en louant des territoires grâce à un système complexe et changeant de permis et de concessions que l'État a permis aux propriétaires d'accumuler leur capital; en revanche, ces ventes et locations ont aussi permis à l'État de renflouer ses propres coffres. De plus, l'État a joué un rôle de promotion et d'administration en faveur du capital privé par le biais de ses bureaux et de ses fonctionnaires.

LA CLASSE OUVRIÈRE

Anonyme et abondante : voilà les deux caractéristiques qui décrivent la classe ouvrière de la région et de la ville de Sudbury de 1883 à 1900. Les propriétaires des mines et des camps forestiers ne semblent pas avoir eu beaucoup de difficultés à recruter des travailleurs, surtout canadiens-français et canadiens-anglais, (anglais et irlandais) de plusieurs parties de l'Ontario et du Québec¹⁶. Attirés d'abord par la construction du Canadien-Pacifique, ils s'installent à Sudbury comme cheminots ou comme travailleurs miniers et forestiers lorsque la découverte du nickel par le forgeron Thomas Flanagan à quelques kilomètres à l'ouest du village assure une certaine permanence à la communauté. Des travailleurs finlandais, allemands et italiens s'ajoutent bientôt à la force ouvrière dans les camps miniers et forestiers.

Bien qu'anonyme à cause du manque de documentation à son égard, on sait tout de même que cette classe ouvrière est aussi fort mobile; le Canadien-Pacifique y transporte de nombreux travailleurs pour les mines et les camps de bois. Cette population flottante enrichit les propriétaires d'hôtels qui sont nombreux à cette époque¹⁷.

Cette classe comprend un très grand nombre de travailleurs non qualifiés (surtout des manoeuvres; selon Cuthbert Brandt, ces derniers constituent 35% de la classe ouvrière). Elle comprend aussi des travailleurs qualifiés tels des menuisiers et des

forgerons (10% selon Cuthbert Brandt) et des travailleurs cléricaux employés dans les magasins, les hôtels et les restaurants de la ville. Il est difficile de préciser si les ouvriers qualifiés sont à leur propre compte ou s'ils vendent leur force de travail aux deux entrepreneurs importants de l'époque, J.-B. Laberge et W.C. Evans. On retrouve aussi des bouchers et des barbiers. Les employés du Canadien-Pacifique constituent la plus grande proportion des travailleurs dans la ville même de Sudbury.

Les travailleuses sont employées principalement dans les hôtels et les résidences privées de la petite bourgeoisie locale. On retrouve à l'époque quelques enseignantes. Le travail de bureau et de vente dans les magasins est réservé aux hommes.

Il s'agit donc d'un groupe abondant et anonyme d'hommes qui vendent leur force de travail aux grands propriétaires des camps miniers et forestiers à l'extérieur de la ville. Dans ces camps, les travailleurs devaient demeurer dans les facilités résidentielles contrôlées par les propriétaires. Dans la ville même, à l'exception des employés du Canadien-Pacifique, plusieurs de ces travailleurs et travailleuses sont membres de la famille même des propriétaires d'établissements commerciaux et hôteliers. Ces travailleurs ne sont pas encore regroupés dans des organisations syndicales. Ils sont toutefois membres de nombreuses loges. En effet, Sudbury comptait environ huit loges protestantes à cette époque¹⁸ dirigées par des membres de la petite bourgeoisie mais dans lesquelles les travailleurs étaient membres. Les ouvriers canadiens-français étaient membres de leur propre société, soit la Société Saint-Jean Baptiste établie le 4 juin 1893¹⁹.

En somme, cette classe ouvrière est anonyme, abondante et mobile. Il faudra attendre encore quelques années avant que certaines sections de cette classe commencent à s'organiser et à protester contre les conditions de vie et de travail que leur réservent les camps miniers et forestiers.

La petite bourgeoisie, composée en grande partie de commerçants, est la première à contester la suprématie de la bourgeoisie dès les débuts de Sudbury. Puisqu'en 1883, le Canadien-Pacifique contrôlait très étroitement le village de Sudbury, les premiers marchands, habitués à suivre les camps de construction ferroviaires, établissent leurs commerces dans des tentes souvent sur la propriété des Jésuites où ils pouvaient échapper au contrôle des cadres du Canadien-Pacifique.

En 1886, après que le Canadien-Pacifique eut déménagé ses bureaux plus à l'ouest et que la région eut pris un certain air de permanence à la suite de la découverte de minerais, les premiers marchands établirent les structures du conseil du canton de McKim. En 1893, ils s'assurent aussi le contrôle du conseil municipal de la ville de Sudbury²⁰, un contrôle qu'ils n'allaient pas céder pendant près d'un siècle. Jusqu'en 1900, plus de 60% des édiles municipaux et tous les maires sont des commerçants tels Stéphane Fournier et Frank Cochrane. Ce dernier devient bientôt la personnalité locale la plus en vue et assumera au début du XX^e siècle un rôle de premier plan au sein du gouvernement provincial tout en conservant des liens étroits avec les propriétaires de mines et des compagnies forestières.

Cette petite bourgeoisie, composée (en plus des commerçants) d'entrepreneurs, d'agents d'assurance, d'hôteliers et de professionnels, n'achète pas beaucoup de main-d'oeuvre à cette époque. Il s'agit en somme d'une petite bourgeoisie traditionnelle, soit à la fois propriétaire et travailleur dans ses propres établissements. Certains toutefois pouvaient déjà se permettre des domestiques et des jardiniers. Plusieurs, dont Louis Laforest, propriétaire d'hôtel, sont aussi prospecteurs et impliqués dans l'industrie forestière.

Cette petite bourgeoisie se donne très tôt des institutions pour promouvoir ses intérêts communs dont le conseil municipal et le Board of Trade. Ces deux institutions permettent à la petite bourgeoisie de promouvoir la construction de routes et de chemins de fer ainsi que des politiques fiscales pour favoriser les activités minières et forestières²¹.

Les membres de cette classe sont en général mâles, anglo-saxons et canadiens-français. Ils détiennent une proportion importante des propriétés foncières de Sudbury ce qui leur permet de s'assurer le contrôle des institutions politiques de la ville. Ils dépendent toutefois en grande partie des bonnes fortunes du grand capital canadien et étranger.

SUDBURY : DE 1900 À 1919

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, le grand capital surtout minier prend des mesures pour transformer la région de Sudbury de telle sorte qu'en 1919 Sudbury est passée d'une

communauté de frontière à un centre industriel. En effet, lors de son passage à Sudbury en juin 1919, le surintendant général du Canadien-Pacifique responsable du secteur du Lac Supérieur, M. J.J. Scully, dit de la région qu'elle est devenue le deuxième Hamilton du Canada²².

Cette transformation est sans doute le résultat de l'investissement du capital minier dans l'augmentation de ses forces productives. Toutefois, deux autres secteurs de la bourgeoisie, soit l'industrie ferroviaire et forestière, contribuent aussi aux changements que connaît la région.

Les propriétaires de chemins de fer décident, au tournant du siècle, de construire de nouveaux réseaux ferroviaires à travers le Nord de l'Ontario et de la région de Sudbury. Ces décisions sont en grande partie reliées à l'exploitation accrue des gisements miniers et des concessions forestières.

Le Canadien-Pacifique améliore et agrandit ses installations à Sudbury et à travers la région en y construisant une nouvelle gare et une voie de Sudbury à Toronto. À la fin du XIX^e siècle, le Canadien-Pacifique avait complété son embranchement vers le Sault Sainte-Marie; cette ligne traversait la plupart des camps miniers à l'ouest de Sudbury²³.

D'autres capitalistes ne tardent pas à se lancer dans la construction de voies ferrées à l'ouest, à l'est et au nord de Sudbury. Le capitaliste américain F.H. Clergue, en voie de bâtir un empire industriel à Sault Sainte-Marie, se porte acquéreur de la compagnie Manitoulin and North Shore et entreprend dès 1900 la construction de lignes ferroviaires vers Sudbury pour le transport de minerais et de produits forestiers; il décide de construire d'autres lignes vers l'ouest pour rejoindre celles de son autre compagnie, l'Algoma Central. Le Manitoulin & North Shore, devenu l'Algoma Eastern, traverse cinq sites miniers, dont deux qui sont la propriété de Clergue et trois de la Canadian Copper. L'une des mines de la Canadian Copper desservie par l'Algoma Eastern est la Creighton²⁴, qui deviendra la mine la plus productrice au début du XX^e siècle.

À la fin du XIX^e siècle, les entrepreneurs torontois Donald Mann et William MacKenzie obtiennent une charte pour la compagnie James Bay dans le but de construire une voie ferrée de Toronto à James Bay. En 1905, la James Bay change son nom, devient la Canadian Northern Ontario et entreprend la construction de lignes vers l'Ouest canadien lesquelles traversent

évidemment le Nord-Est ontarien. En 1906, MacKenzie et Mann décident de construire une voie de Parry Sound à Coniston, à l'est de Sudbury, et ensuite vers Capreol au nord où ils sont propriétaires de gisements de fer. En 1908, le CN construit un embranchement et une gare à Sudbury; de 1912 à 1914, cette compagnie construit une voie de Montréal à Port Arthur en passant par Capreol.

En 1914, toute cette construction de voies ferrées dans la ville et la région de Sudbury est terminée. Cet investissement important de capital de la part des grands propriétaires de compagnies ferroviaires relié à l'investissement dans les industries minières et forestières ont eu des retombées importantes dans toute la région. Les Clergue, MacKenzie et Mann sont eux-mêmes propriétaires de mines et d'importants investisseurs dans d'autres activités d'exploitation de ressources naturelles.

Les capitalistes propriétaires de compagnies forestières sont nombreux au début du siècle dans la région et le district de Sudbury. Leur importance au niveau de l'investissement de capital durera jusqu'en 1930. Ils emploient une force de travail abondante, saisonnière, qui exploite de façon plus ou moins systématique les terrains boisés de la région pour nourrir les moulins établis sur les rives nord du Lac Huron et de la Baie Georgienne.

Between 1901 and 1930, 2 billion, 520 million board feet of sawlog timber were taken from the Sudbury District alone, without taking into consideration pulpwood operations, railway ties, cedar poles, etc.²⁵

Au cours de cette période, quelque 235 compagnies détiennent des permis pour exploiter les concessions forestières, dont en moyenne 25 sont actives à chaque année dans le district. On retrouve environ vingt compagnies imposantes qui récoltent 80% du bois dans la région. Certaines sont américaines, d'autres canadiennes. Plusieurs propriétaires de ces compagnies émigrent de la région Pembroke-Renfrew pour s'établir à Sudbury dont W. J. Bell, sans aucun doute le capitaliste le plus important à Sudbury au début du siècle²⁶. Ses compagnies, Arnold & Bell, Hale & Bell et Spanish River ont été des entreprises considérables dans le district de Sudbury. On retrouve aussi de nombreux propriétaires moins imposants tels W.C. Cochrane (le

fils de Frank) et Louis Laforest qui investissent dans l'industrie pendant cette période.

Bien que le capital investi dans l'industrie forestière ait été important pour la ville et la région de Sudbury, c'est sans aucun doute le capital minier qui transforme le plus cette région au cours des premières décennies du XX^e siècle.

L'ère de la concurrence entre plusieurs entrepreneurs et compagnies minières est presque révolue au tournant du siècle. Bien que la compagnie britannique Mond exploite des mines et des raffineries et bien que certains entrepreneurs tels F.H. Clergue tentent de s'installer dans le Bassin, la Canadian Copper conserve un contrôle incontesté. Il s'agit presque d'une situation de monopole car la Mond s'est avérée beaucoup plus une alliée qu'un compétiteur sérieux²⁷. En 1929, les deux compagnies allaient se fusionner dans l'International Nickel.

Au début du siècle, la Canadian Copper s'était alliée à la compagnie Orford Copper pour fonder, avec l'aide financière du capitaliste américain J. P. Morgan et de la United States Steel Corporation, la compagnie International Nickel. Cette fusion combinait ainsi les capacités de raffinerie de la compagnie Orford et les propriétés minières de la Canadian Copper et la Société Minière Calédonienne en Nouvelle Calédonie²⁸. La seule autre concurrence sérieuse qu'aient connu Mond et International Nickel fut celle de la British America Nickel Corporation, une compagnie britannique et canadienne dirigée par James H. Dunn, président de Algoma Steel²⁹. Le contrôle du marché du nickel et des marchés financiers des États-Unis que pouvaient exercer l'International Nickel et J.P. Morgan ont contribué à la faillite de la B.A.N.C. au début des années 1920³⁰. Mais c'est aussi son incapacité de se procurer une source fiable d'énergie hydro-électrique pour le fonctionnement de ses mines qui a contribué à sa faillite.

L'International Nickel et la Mond, par l'intermédiaire de leurs filiales respectives, Huronian Power Company et Lorne Power, ont construit en 1904 et 1908 des barrages sur les rivières Spanish et Vermillion, à l'ouest de Sudbury, afin d'y installer des facilités hydro-électriques pour alimenter leurs mines et fonderies. D'autres compagnies privées, dont la Wahnapiatae Power Company, la propriété de Frank Cochrane et William McVittie, ainsi que la Sudbury Power Company avaient construit d'autres facilités en utilisant les rivières Wahnapiatae, à

l'est, et Vermillion pour alimenter non seulement ces compagnies mais la ville de Sudbury et certaines de ses industries³¹.

Ces facilités ont permis aux compagnies minières surtout d'augmenter sensiblement leur production de minerais à compter de 1908. Si, au début du siècle, la production de nickel dans le Bassin de Sudbury était toujours inférieure à celle de la Nouvelle Calédonie, elle lui était devenue supérieure à la veille de la Première Guerre mondiale.

L'énergie hydro-électrique introduite dans les mines et les fonderies à compter de 1905 a eu pour effet de transformer assez radicalement les méthodes d'exploitation et de traitement du nickel à cette époque. Elle a eu pour effet, aussi, de transformer les relations de production car c'est à partir de ce moment que les travailleurs commencent à protester contre le rythme accru et la mécanisation de la production dans les mines et les fonderies³².

Cette mécanisation et cette augmentation de la production avant et pendant la guerre ont nécessité une structure plus complexe de supervision et de contrôle de la part des compagnies minières afin de pouvoir mieux diriger leur force de travail. C'est au cours de cette période qu'on remarque l'augmentation du personnel cadre dans les mines mais aussi l'introduction du personnel scientifique. La structure administrative devient en effet plus lourde et complexe dans les compagnies minières. On remarque aussi l'embauche d'ingénieurs miniers pour remplacer graduellement les prospecteurs qui, au cours des premières années, avaient joué un rôle de premier plan dans la région de Sudbury. Ainsi, au cours des deux premières décennies du XX^e siècle, la bourgeoisie américaine, canadienne et britannique a investi un capital imposant dans certains secteurs de la région de Sudbury. Cet investissement a eu pour effet d'augmenter considérablement ses forces productives et de transformer les relations de production.

LA PETITE BOURGEOISIE

Les deux premières décennies du XX^e siècle constituent à plusieurs égards un âge d'or pour la petite bourgeoisie de Sudbury suite à l'investissement massif du capital dans la région.

Ses rangs se gonflent et se diversifient ce qui a pour effet de créer une stratification qui n'était pas évidente au XIX^e siècle. Alors qu'on comptait quelque 200 membres de cette classe en 1906, ils se chiffrent par plus de 560 en 1921³³. Malgré cette croissance, cette classe est toujours dominée par les commerçants. Mais elle compte de plus en plus de propriétaires de petites industries qui se sont établies à Sudbury entre 1905 et 1914 grâce principalement à l'énergie hydro-électrique que la ville se procure de la Wahnapiatae Power Company³⁴.

Au cours des années qui ont précédé la guerre de 1914, ces industriels investissent leur capital dans une série d'entreprises telles une brasserie, la Sudbury Brewing and Malting propriété de J.J. Mackey, George Fee et J.J. Doran³⁵; une fonderie locale, la Sudbury Construction and Machinery; un nouveau journal de langue anglaise, le *Sudbury Star*, propriété de W.E. Mason³⁶; une compagnie de tramways électriques, la Sudbury-Copper Cliff Suburban Electric Railway Company³⁷. Cette compagnie de transport, construite avec l'aide technique de Mackenzie et Mann, propriétaires du Canadian Northern, avait pour objectif de relier le centre commercial de Sudbury aux villages miniers environnants afin que les mineurs et leurs familles puissent s'y approvisionner.

Les membres de la petite bourgeoisie élargissent leurs investissements dans des commerces établis (Laberge, Evans), construisent des édifices pour bureaux, magasins et appartements. Pour desservir ce centre grandissant, les rangs des hommes professionnels — avocats, médecins, ingénieurs, comptables — s'accroissent.

En somme, cette petite bourgeoisie travaille de plus en plus au cours de cette période pour développer un marché régional et pour faire de Sudbury un centre de services et de distribution pour tout le Nord-Est de l'Ontario. Par l'intermédiaire du Board of Trade surtout, elle cherche à développer l'infrastructure routière de la région afin de permettre aux communautés agricoles environnantes, surtout les communautés canadiennes-françaises, d'avoir accès au marché de Sudbury³⁸.

Au cours de cette période certains membres de la petite bourgeoisie accèdent aux rangs de la haute bourgeoisie alors que d'autres demeurent des propriétaires de petits commerces. Les marchands ont sensiblement amélioré leur position au sein de cette classe; ils constituaient 22% de la petite bourgeoisie en

1906 mais 31% en 1921. Par contre les prospecteurs perdent de 11% en 1906 à 1% en 1921.

La petite bourgeoisie est propriétaire de 70% des propriétés foncières au cours de cette période. Elle a perdu un peu de poids dans ce domaine par rapport à la bourgeoisie, surtout extérieure, qui investit de plus en plus à Sudbury. Ainsi les banques, les compagnies d'assurances nationales, les grossistes investissent de plus en plus à Sudbury à mesure que le marché se développe. Des bourgeois locaux, surtout les propriétaires de compagnies forestières, tels W.J. Bell, investissent aussi considérablement dans le marché local et régional.

Les membres de la petite bourgeoisie n'embauchent pas, au niveau individuel, une force de travail imposante. En effet, environ trois-quarts de ces petits propriétaires embauchent moins de cinq travailleurs au cours de cette période.

Une élite bien définie se forme au cours du début du siècle. Composée de marchands, d'industriels et de professionnels anglo-saxons, canadiens-français³⁹, italiens et juifs, elle domine la scène sociale et politique municipale. Bien qu'elle soit dominée par des hommes, on retrouve un certain nombre de femmes propriétaires qui proviennent des familles dominantes.

Il ne fait pas de doute qu'au cours de ces deux premières décennies, la petite bourgeoisie se définit de plus en plus comme une classe en soi. Elle promeut ses intérêts surtout par l'intermédiaire des institutions telles le Board of Trade, le conseil municipal et les conseils scolaires. Plusieurs de ses membres acquièrent un style de vie qui se distingue surtout de la classe ouvrière. Plusieurs se construisent des maisons unifamiliales imposantes dans le secteur des rues Larch, Cedar et Drinkwater ainsi que près du lac Ramsey. Il s'agit de résidences de trois étages, construites en briques et en pierres, entretenues par des servantes et des jardiniers.

La petite bourgeoisie se définit de plus en plus par rapport à la classe ouvrière dont elle craint les éléments étrangers et les manifestations de plus en plus nombreuses dans les rues de la ville. Mais elle se définit aussi par rapport à la grande bourgeoisie qui investit dans la région. Ce n'est pas une classe homogène toutefois; les politiques au sujet d'une raffinerie du nickel en sol canadien et au sujet d'un mouvement d'indépendance du Nouvel-Ontario divisent ses rangs. Mais dans

l'ensemble, elle agit et se perçoit comme une classe au sein de la société locale et régionale.

TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Si la classe ouvrière à Sudbury était silencieuse et anonyme au XIX^e siècle, elle commence à prendre parole et à s'organiser au cours des deux premières décennies du nouveau siècle.

La structure de cette classe suit en quelque sorte les cycles d'investissement du capital dans la région. Dans la ville même de Sudbury, elle est composée principalement de travailleurs non qualifiés, tels les journaliers, mais aussi de travailleurs qualifiés tels les menuisiers et les briqueteurs; on retrouve de nombreux cheminots et d'autres travailleurs reliés au transport. Les commis employés dans les magasins et les hôtels sont aussi en grand nombre. En général, cette classe ouvrière est mâle mais contient de plus en plus de travailleuses. On remarque en effet une féminisation de certaines occupations telles l'enseignement et le secrétariat ce qui reflète les tendances dans la société canadienne à cette époque⁴⁰.

À l'extérieur de la ville, dans les camps miniers et forestiers, la classe ouvrière était toute autre. La force de travail était en grande partie composée de journaliers mais aussi d'ouvriers qualifiés employés à la construction et la réparation des édifices et de l'équipement. De plus en plus, ces travailleurs des mines et des forêts étaient finlandais, russes, ukrainiens, suédois, polonais et autrichiens, en somme, ils étaient de nationalités autres que britannique et canadienne-française. Cette composition ethnique de la force de travail minière et forestière reflétait ainsi les changements dans la structure ethnique de la ville de Sudbury.

Ces travailleurs de mines et de forêts demeuraient encore très peu nombreux dans la ville même de Sudbury.

Les membres de la classe ouvrière sont propriétaires d'environ 10% des propriétés de la ville; ce sont les menuisiers qui sont les propriétaires les plus importants au sein de cette classe.

Contrairement au XIX^e siècle, les travailleurs s'organisent et commencent à protester pendant cette période. Les organisations ouvrières varient. Les Finlandais et les Ukrainiens se regroupent en général dans des organisations socialistes dès le début du siècle; ils se donnent des publications et des

organisations sportives socialistes ainsi que deux salles, le Liberty Hall et le Labor Temple dans l'ouest de la ville où se retrouvent de plus en plus les quartiers ouvriers et populaires. En 1917, l'hebdomadaire finlandais *Vapaus* commence à publier (il deviendra quotidien bien avant le *Sudbury Star*). Ces organisations plus radicales rejoignent en général les travailleurs non qualifiés des mines et des forêts.

Les travailleurs qualifiés, généralement canadiens-anglais et canadiens-français, se regroupent plutôt au sein de syndicats nord-américains moins radicaux. Ces deux clans au sein de la classe ouvrière s'opposeront lors de l'établissement du Sudbury Trades and Labour Council après la guerre.

La syndicalisation des travailleurs à Sudbury s'est avérée plutôt lente si on la compare à d'autres centres industriels. Ainsi en 1911, seulement 87 travailleurs sont membres de cinq syndicats. En 1913 et 1914, le nombre de syndiqués est de 348 et 306 respectivement. Après une baisse significative de 1915 à 1917, le nombre monte à 153 en 1918 et à 800 en 1919 lorsque 18 syndicats locaux sont à l'oeuvre dans la ville et la région⁴¹.

Les syndicats regroupent surtout les travailleurs de métier de la ville. Dans les camps miniers, les organisations syndicales, surtout la Western Federation of Miners, précurseur du Mine-Mill, tenteront à quelques reprises de regrouper les mineurs. La première tentative a lieu en 1913 et le syndicat existera pendant un an.

However, because of overwhelming pressure from management, this first local in the Sudbury Basin lasted only one year, its membership hounded out of the industry⁴².

Jusqu'en 1943, plusieurs tentatives d'organiser les mineurs allaient échouer face aux stratégies d'intimidation, de renvoi et de chantage de la part des compagnies minières.

Le nombre relativement bas de syndicats à Sudbury au cours de cette période s'explique en partie par la difficulté d'organiser les travailleurs des mines et des forêts mais aussi par la petite taille des entreprises commerciales dans la ville. Tel que mentionné auparavant, la plupart des entreprises à l'intérieur de la ville n'avaient que cinq travailleurs ou moins, dont certains étaient membres de la famille du propriétaire. Toutefois,

comparativement au XIX^e siècle, il est évident que les organisations ouvrières à Sudbury sont plus nombreuses.

Les travailleurs protestent aussi davantage : dans les mines contre les conditions de travail dues à la production accélérée et dans les rues de la ville de Sudbury contre les conditions de vie. En effet, en 1914, pour la première fois dans l'histoire de la ville, des membres de la classe ouvrière organisent des manifestations dans les rues pour protester contre le chômage et leurs conditions de logement.

Sudbury witnessed something distinctly new Monday afternoon when about four hundred out of work men paraded the main streets of the town. They started from their haunt where they are being housed in boxcars on the Stobie tracks of the Canadian Pacific in the Township of McKim and traversed the streets of the town at some length. The affair was orderly throughout. It was distinctly new and novel to Sudbury⁴³.

Ce même genre de manifestations allait se répéter quelques jours plus tard. Cette fois, la force constabulaire est intervenue pour disperser les manifestants.

À partir de cette date, l'élite locale, et surtout le *Star* qui allait devenir son porte-parole officiel contre la classe ouvrière, allait se montrer inquiète face à ces protestations ouvrières. En 1918, plusieurs chômeurs furent arrêtés par les agents policiers. Peu de temps avant la grève générale de Winnipeg, en 1919, le *Star* commença à publier des articles sur les activités des organisations ouvrières à Sudbury qu'il relie à la révolution russe. L'hebdomadaire de langue anglaise alla même jusqu'à publier un article à l'effet que les rues de la ville avaient été inondées de littérature bolchévique.

Cette inquiétude à l'égard de la classe ouvrière a sans doute été exacerbée par les activités politiques des travailleurs à cette époque. En 1919, lors des élections municipales, le Trades and Labor Council présente cinq candidats aux postes d'échevin. Le *Star* publie un éditorial en première page qui démontre on ne peut plus clairement ses attitudes, et celles d'une bonne partie de la petite bourgeoisie locale, à l'égard des organisations ouvrières.

In the councilmanic race the outlook takes on a different complexion and Labor, as dictated from Trades and

Labor Council, has made a specific and definite bid for control of Sudbury's municipal affairs. The chief objection to this is the obvious dictatorship which so-called Labor leaders have attempted at different times throughout the past year. The movement gain control of the council may properly be interpreted as an attempt to set up an autocracy of «red» Labor in Sudbury⁴⁴.

Aucun des cinq candidats travaillistes n'a été élu bien que trois d'entre eux aient fait bonne figure.

En octobre 1919, lors des élections provinciales, le parti Independent Labor avait présenté un candidat à Sudbury contre le ministre des Mines, Charles McCrea. Bien que A.P. Swezey soit arrivé troisième, même le *Star* fut obligé de reconnaître qu'il avait obtenu un appui imposant de la part des mineurs de Sudbury et des environs.

C'est donc dans ce contexte que la Commission royale d'enquête a tenu des audiences publiques en mai à Sudbury. Les témoignages qu'elle y a recueillis permettent de saisir la conscience de classe non seulement des travailleurs mais de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie de Sudbury.

LES RELATIONS DE CLASSE

Au cours des audiences publiques du 17 mai, douze personnes ont offert des témoignages. Quatre d'entre elles représentaient la bourgeoisie, deux la petite bourgeoisie et six la classe ouvrière. Leurs témoignages ont porté sur le chômage, la situation du logement ainsi que sur les relations entre les travailleurs et les employeurs de la région.

Au début des audiences, le président de la Commission demanda à M. J.G. Henry, marchand, entrepreneur de pompes funèbres et président du Board of Trade de donner son témoignage. Il répondit : «Je préférerais que M. Bell se présente en premier». Ce dernier, propriétaire de la compagnie Spanish River Lumber et l'un des bourgeois les plus en vue de la ville, se présenta devant les membres de la commission qui lui demandèrent s'il y avait du chômage à Sudbury. Il répondit qu'il semblait y en avoir. «Depuis la fin de la Guerre, dit-il, plusieurs étrangers sont dans la région à ne rien faire; nous avons réalisé qu'ils ne cherchent pas des emplois avec beaucoup d'ardeur.

Nous leur avons demandé de venir travailler mais ils ne sont pas prêts, ils ont de l'argent⁴⁵.»

Selon Bell, ces travailleurs étrangers étaient principalement des Ukrainiens et des Autrichiens dont le nombre s'élevait à 200 ou 300. Pour les autres catégories de travailleurs, il n'y avait pas de chômage ni d'insatisfaction. Selon lui, les travailleurs employés dans les camps de bûcherons du district étaient les mieux payés et les mieux nourris de tout le Canada. Quelques-uns d'entre eux étaient peut-être insatisfaits mais il s'agissait de ceux dont l'occupation principale était de «causer du trouble».

M. Bell affirma que ces travailleurs n'étaient pas organisés en syndicats à cause de la nature saisonnière de l'industrie. S'il s'agissait d'une industrie qui fonctionnait douze mois par année, toutefois, il serait en faveur d'une organisation syndicale pour les travailleurs. «Je serais heureux d'encourager tout employé à venir me voir s'il avait une suggestion à me faire; même s'ils étaient organisés, je serais heureux d'inviter leurs représentants intelligents à participer à une réunion du conseil d'administration et d'étudier certains sujets reliés à la compagnie⁴⁶.»

Le bourgeois de Sudbury affirma ensuite que l'organisation syndicale des travailleurs était plus difficile dans le Nord de l'Ontario que dans un pays comme l'Angleterre parce qu'il n'y avait pas «de matériel». Lorsqu'un commissaire lui demanda : «Voulez-vous dire que l'intelligence moyenne est basse?», il répondit : «Oui».

Selon Bell, le «mélange des races» empêchait aussi l'organisation syndicale des travailleurs forestiers. Dans le passé, dit-il, la plupart des travailleurs étaient canadiens-français mais on retrouvait maintenant plusieurs étrangers qui «se tiennent ensemble⁴⁷».

Le directeur-gérant de la compagnie Mond, C.V. Corless, fut le deuxième à témoigner. Après avoir souligné qu'il y avait très peu de chômage dans la région, il parla des conseils industriels de la Grande-Bretagne lesquels avaient été établis pour permettre une coopération entre employeurs et employés. Selon M. Corless, ces conseils ne seraient pas pratiques dans la région parce que seulement 35% des travailleurs miniers sont Britanniques; le fait qu'une grande majorité soit des Polonais et des Slaves, dit-il, nuirait au fonctionnement de tels conseils. De plus, l'industrie minière de la région n'avait pas encore atteint un

niveau de maturité nécessaire pour le fonctionnement de tels conseils.

Êtes-vous en faveur des organisations ouvrières, lui a-t-on demandé. «Nous n'avons pas eu de grèves, répondit-il, ce qui me laisse croire que les hommes sont plus heureux ainsi que s'ils avaient été organisés, soumis à l'interférence extérieure et obligés de faire la grève ce qui les aurait menés à perdre leur emploi⁴⁸.»

Est-ce que votre compagnie est en faveur des organisations ouvrières? «Dans les vieux pays, les travailleurs sont organisés; ici ils ne le sont pas», a-t-il répondu. La compagnie avait établi des comités de sécurité dont les membres sont choisis par les surintendants parmi «les hommes qui selon eux ont suffisamment d'intelligence pour faire l'inspection des machines et des opérations⁴⁹». Il déclara que le système d'éducation ne préparait pas suffisamment les jeunes pour entrer dans l'industrie «soit du côté des capitalistes ou du côté des travailleurs».

Il s'est dit en faveur d'un salaire minimum et d'un programme d'assurance-chômage qui serait la responsabilité de l'État.

Le vice-président Agnew de l'International Nickel répéta que la majorité des travailleurs dans les mines était de nationalités étrangères, que l'industrie avait connu très peu d'arrêts de travail parce que 90% des hommes étaient satisfaits. Il n'était pas très favorable au concept de conseils industriels dans l'industrie minière du Nord.

M. Agnew énuméra certains programmes établis par la compagnie pour le bénéfice des travailleurs. Ainsi ces derniers pouvaient se procurer des actions et devenir membres du conseil d'administration. Le commissaire Moore lui demanda alors le montant de capital que détenait la compagnie. Quarante-huit millions, répondit M. Agnew. M. Moore répliqua alors : «Même si votre force de trois milles hommes achetait des parts, ça leur prendrait beaucoup de temps avant d'y avoir une voix ou d'y obtenir le contrôle». «Certainement», répondit M. Agnew. Les travailleurs pouvaient aussi obtenir une pension après 20 ans de service continu à l'International Nickel. Le commissaire demanda si cette pension serait mise en doute si, après 18 ans de service, un homme allait en grève. En d'autres mots, demanda-t-il, cette pension est-elle au bon plaisir de la compagnie? «Elle est au bon plaisir de la compagnie», répondit M. Agnew⁵⁰.

Le surintendant de la British America Nickel Corporation, E. J. Carlyle, reprit les mêmes thèmes et les mêmes attitudes que les témoins qui l'avaient précédé.

Le président du Board of Trade, J.G. Henry, eut enfin sa chance de témoigner. Il souligna d'abord qu'il avait déjà été membre d'un syndicat et qu'en général il était sympathique aux organisations ouvrières et aux travailleurs. Selon lui, il y avait plus ou moins d'insatisfaction ouvrière dans la région. Cette insatisfaction était le résultat des salaires élevés que les travailleurs avaient reçus pendant la guerre; maintenant que la situation change, les hommes n'étaient plus du tout satisfaits. Il affirma que le coût élevé de la vie était le résultat des demandes salariales trop élevées qui se traduisaient ensuite par des prix élevés. Lorsque le commissaire Moore rappela que les statistiques du gouvernement démontraient que les salaires étaient responsables pour seulement le tiers de l'augmentation des prix, M. Henry répondit: «Le plus on paie la force de travail, le plus les prix vont augmenter en général⁵¹.»

LA PERCEPTION DES TRAVAILLEURS

Les six travailleurs qui ont témoigné ont tous eu des perceptions fort différentes de la situation. Ainsi, A.M. Walker, un membre de l'Association internationale des machinistes, affirma qu'il y avait un taux d'insatisfaction très élevé dans le district à cause des «conditions économiques et sociales que doivent endurer les travailleurs à l'heure actuelle et surtout les conditions de travail⁵²».

This morning I heard three or four representatives of the various mining corporations and if I had been a stranger in this town I would have been inclined to think they were in favor of labor organizations. I have been a resident of this town for the past 12 years. I know different⁵³.

Selon Walker, les travailleurs sont insatisfaits parce que les compagnies refusent de reconnaître les organisations ouvrières. De plus, elles se débarrassent de façon systématique de tout travailleur qui essaie d'organiser des syndicats. Les compagnies ne congédient pas ces travailleurs immédiatement, dit-il. On les laisse travailler pendant quelques mois et ensuite on les congédie parce que leur travail n'est pas satisfaisant. Il termina son

témoignage en disant que les compagnies de la région avaient une haine malsaine à l'égard des organisations ouvrières.

Frederick J. Eldridge, ingénieur ferroviaire et secrétaire du Trades and Labor Council, affirma pour sa part qu'il y avait beaucoup de chômage et d'insatisfaction de la part des travailleurs dans la région. Cette insatisfaction était due à la situation du logement, coût élevé de la vie et la discrimination à l'égard des travailleurs. En plus du fait que ces derniers ne pouvaient pas s'acheter une maison, la raison principale du malaise était une insatisfaction à l'égard du système.

That is the main cause. The workers do not get enough of what they produce. It is silliness to say that the cost of living is the reason, because we are robbed anyway and in spite of the fact that the British Government issued the statement that 10,000,000 to 25,000,000 men have been killed or died through disease as the result of the war we have unemployment all over. Why? Because efficiency methods have been introduced, and there is only one method for it, and that is to reduce the hours of labour and distribute the work over a greater number of men. If the wages then paid on those hours of work are not enough to produce enough food, clothing and shelter on a better plane of life than they do today, then some other method must be found to satisfy the capitalistic class. I advocate Government ownership of everything...that is the only solution of the problem and I am only one of hundreds of workmen in Sudbury that think the same thing⁵⁴.

Le prochain témoin, Michael Balandaski, affirma qu'il y avait beaucoup de chômage dans la région en partie parce que la compagnie avait congédié plusieurs mineurs qui gagnaient \$4 par jour afin d'en embaucher d'autres à 30 cents l'heure. Il se plaint aussi du traitement des Russes dans les journaux, dans la presse capitaliste, dit-il.

Un autre travailleur, D.J. Fortin, Canadien-français, se plaint aussi de la presse, particulièrement du *Star*. M. Fortin avait témoigné le matin mais demanda la permission au début de l'audience du soir de faire la déclaration suivante: «Je me rends compte que le *Star* m'a appelé un agitateur; j'aimerais savoir si j'ai dit quelque chose en votre présence ce matin qui justifie un

tel traitement?» Les membres de la commission ne répondirent pas mais plutôt demandèrent si d'autres travailleurs voulaient témoigner. A. M. Walker indiqua alors son intention de témoigner mais avant de le faire, se demanda si le *Star* allait l'étiqueter d'agitateur et demanda la protection de la Commission. Le président Mathers répondit que la Commission ne pouvait pas contrôler le *Star*.

Au cours de son témoignage dans la matinée, D.J. Fortin affirma qu'il s'était rendu aux audiences publiques sans la moindre intention de parler mais «maintenant que j'ai entendu dire que les employeurs ne sont pas contre les organisations ouvrières, je me dois de dire quelque chose car je sais que ce qu'ils ont dit n'est pas la vérité. Je sais qu'un homme est congédié dès qu'il prend part à une organisation ouvrière. Je suis natif de Sudbury, donc je connais bien la région. Aussi longtemps que je n'ai pas parlé en public, j'ai pu garder mon emploi pour trois ou cinq ans. Mais dès que j'ai participé aux organisations ouvrières, j'ai perdu mon emploi sans savoir pourquoi⁵⁵». Selon M. Fortin, les Finlandais sont surtout victimes de ce sort.

Comme plusieurs autres travailleurs, M. Fortin a déclaré que le taux de chômage était élevé dans la région, que les compagnies exerçaient beaucoup de discrimination à l'égard des travailleurs et que l'insatisfaction était due au coût de la vie et aux loyers élevés. Dans son édition du matin, le *Star* rapporta ce qui suit au sujet des audiences :

For employees, D.J. Fortin and Mike Balandaski, said they had been discharged by the International Nickel Co. because they belonged to unions and were on the «black list». Mr Fortin said there were about 4,000 unemployed in the district. The evidence of both Fortin and Balandaski savored much of the agitator type. Balandaski confined his remarks to a defence and reasons for Bolshevism. There were quite a number of Finnish Socialists and all evinced great interest in the proceedings⁵⁶.

Dans ce même article, le *Star* avait rapporté les propos des propriétaires et des gérants des mines sans commentaires.

Trois autres travailleurs, Dess Burbridge, Willam J. Young et H. Cornell ont témoigné au cours de ces audiences. Ils ont corroboré les témoignages de leurs collègues au sujet du taux élevé de chômage, de la situation du logement et du coût de la

vie ainsi que de l'attitude des grosses compagnies à l'égard des organisations ouvrières.

Au cours de leurs témoignages, certains travailleurs ont recommandé des régimes d'assurance nationale, soit des pensions, l'assurance-chômage et l'assurance-maladie, en somme des programmes pour venir en aide aux travailleurs et pour arrêter les compagnies de réaliser des profits excessifs.

À la fin des audiences, l'échange suivant entre M. A.M. Walker et le président Mathers de la Commission est très révélateur des relations de classes dans la région de Sudbury à cette époque.

— A. M. WALKER : Mr Chairman, would I be in order in asking you before you close what guarantee this Commission can make to the workingmen who have given evidence before you that they will not lose their jobs before you get to Toronto or Montreal because we will all get fired? For my part I am not worrying.

— CHAIRMAN : We can give no guarantee, but if anything of that kind takes place we would like to know of it.

— MR. WALKER : Are you prepared to deal with it if any of these men get fired.

— CHAIRMAN : Please let us know if any men get fired because of giving evidence here.

A. Oh, they won't fire us «because of giving evidence here»! but because after 12 years they find out we are not good enough⁵⁷.

Ces audiences démontrent certes des perceptions différentes quant à la situation sociale et économique qui prévalait à Sudbury en 1919. Ces différentes perceptions vont au-delà des individus; elles expriment des différences de classes sociales.

D'un côté, les représentants de la bourgeoisie croient que la région ne connaît pas beaucoup de chômage ni de malaise; les organisations ouvrières sont bonnes en principe en autant qu'elles sont établies ailleurs car à Sudbury les travailleurs ne sont pas encore assez intelligents pour en être membres. Le message sous-jacent qui ressort de leurs témoignages c'est que la propriété privée des moyens de production donne à ces hommes et à cette classe le droit d'acheter, de contrôler et de disposer de la force de travail sans obstacles majeurs.

Pour leur part, les travailleurs ont une perception radicalement différente de la situation sociale et économique. Les causes du malaise des ouvriers sont les relations et les conditions de travail, le coût de la vie qui empêche l'achat d'une maison ou même l'obtention d'un logis convenable. Pour remédier à cette situation, les travailleurs n'adoptent pas une position commune. Certains exigent la propriété commune, par le biais de l'État, des moyens de production; d'autres veulent des réformes telles des programmes d'assurance nationale pour accorder un minimum de sécurité à la classe ouvrière.

Dans l'ensemble toutefois, ces témoignages démontrent assez clairement que les relations de classes étaient relativement tendues à Sudbury à cette époque. L'année 1919 s'avèrera un point tournant dans l'histoire de la structure et des relations de classes dans cette petite ville transformée à jamais par le capitalisme industriel.

NOTES

1. C'est ainsi que l'historien Bryan D. Palmer a qualifié cette année dans le cadre de l'histoire de la classe ouvrière et syndicale canadienne. Voir son livre, *Working Class Experience: The Rise and Reconstitution of Canadian Labour 1800-1980*, Toronto, Butterworths, 1983.
2. Voir surtout KEALY, Gregory S. «1919: The Canadian Labour Revolt», *Labour / Le Travail*, 13, printemps 1984, pp. 11-54.
3. Voir à ce sujet KEALY, Gregory S., op. cit., Leopold HAIMSON et Charles TILLY, (éds), *Strikes, Wars and Revolutions in an International Perspective. Strike Waves in the Late Nineteenth and Early Twentieth Centuries*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, et Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
4. En 1886, suite à l'industrialisation rapide de certains secteurs de la main-d'oeuvre canadienne ainsi qu'à l'organisation nationale de syndicats, le gouvernement de John A. Macdonald a institué une Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail qui a légué des témoignages intéressants de la condition de vie ouvrière. Voir à ce sujet Fernand HARVEY, *Révolution industrielle et travailleurs: une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1978; Gregory S., KEALY, *Canada Investigates Industrialism: The Royal Commission on the Relation of Labour and Capital 1889*, Toronto, University of Toronto Press, 1973; Susan Mann, TROFIMENKOFF, «One Hundred and two Muffled Voices: Canada's Industrial Women in the 1880s», *Atlantis* 3 (Automn 1977), pp. 66-83.
5. KEALY, Gregory S., op. cit., p. 12.

6. Pour un aperçu des nombreux débats et des différentes définitions, voir entre autres Erik Olin WRIGHT, *Debates on Classes. Power and Conflict. Classical and Contemporary Debates*, Berkeley, University of California Press, 1982.
7. Voir à ce sujet CLEMENT, Wallace «Class and Property Relations; An Exploration of the Rights of Property and the Obligations of Labour,» dans *Class, Power and Property, Essays on Canadian Society*, Toronto, Methuen 1983, p. 210.
8. MACPHERSON, C. B. *Property, Mainstream and Critical Position*, Toronto, University of Toronto Press, 1978, p. 5.
9. CLEMENT, Wallace, «Canadian Class Cleavages : An Assessment and Contribution,» dans *Class*, op. cit. p. 143. Voir aussi son livre *The Challenge of Class Analysis*, Ottawa, Carleton University Press, 1988, pp. 165-203.
10. Plusieurs ont recréé l'histoire du Canadien-Pacifique à cette époque. Mentionnons, entre autres, Omer LAVALLÉE. *Van Horne's Road, Montréal, Railfare*, 1974; Harold A. INNIS, *A History of the Canadian Pacific Railway*, Toronto et Buffalo, University of Toronto Press, 1971; W. Kaye LAMB, *History of the C.P.R.*, New-York, Macmillan, 1977; J. Lorne MCDUGALL, *Canadian Pacific, A Brief History*, Montréal, McGill University Press, 1968; Robert CHODOS, *The CPR. A Century of Corporate Welfare*. Toronto, J. Lorimer & Co., 1973; Pierre BERTON, *The National Dream, the Great Railway, 1871-1881*. Toronto, McClelland and Stewart, 1970 et *The Last Spike, The Great Railway, 1881-1885*. Toronto, McCLELLAND and Stewart, 1971, Florence HOWEY, *Pioneering on the C.P.R.*, (Droits de l'auteur), 1938, s.1.
11. Dès les débuts, le Canadien-Pacifique détient le tiers des territoires situés dans les limites du village en 1890; la Compagnie de Jésus qui y bâtit l'église Sainte-Anne est propriétaire de 300 acres. Ce sont au début les deux grands propriétaires fonciers de Sudbury. La possession de ces terrains par le Canadien-Pacifique causera d'innombrables conflits et démêlés avec le Conseil municipal lorsque ce dernier voudra entreprendre des travaux de construction de route, d'aqueduc et d'égoût. Voir à ce sujet Donald DENNIE, *Sudbury 1883-1946, A Social Historical Study of Property and Class*, Thèse de Ph. D., Ottawa, Université Carleton, 1989.
12. À la fin des années 1880, Ritchie et Canadian Copper étaient propriétaires de 6,000 acres dans le seul canton de McKim. Voir Donald DENNIE, *Sudbury*, op. cit., p. 40.
13. Pour un aperçu de l'histoire de cette compagnie et de ses relations avec les autres compagnies minières de la région, voir surtout O. W. MAIN, *The Canadian Nickel Industry : A Study in Market Control and Public Policy*, Toronto, University of Toronto Press, *Story of International Nickel Company of Canada*, New-York, G.P. Putnam's Sons, 1960.
14. Voir surtout HALLSWORTH, Gwenda, *A Good Paying Business, Lumbering on the North Shore of Lake Huron, 1850-1910, with Particular Reference to the Sudbury District*, Thèse de M. A., Université Laurentienne, 1983. Department of Lands and Forests, *A History of the Sudbury Forest District*, Toronto, 1967.
15. Voir NELLES, H.V., *The Politics of Development. Forests, Mines and Hydro-Electric Power in Ontario, 1849-1941*, Toronto, Macmillan of Canada, 1974.

16. Les Canadiens-français viennent surtout de l'Est ontarien et de l'Ouest québécois bien qu'un certain nombre vient d'autres régions de la province de Québec. Voir Donald DENNIE, *La paroisse Sainte-Anne-des-Pins de Sudbury, 1883-1943 : une étude de démographie historique*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, documents historiques n° 84, 1986.
17. CUTHBERT BRANDT, Gail, *J'y suis, j'y reste, French Canadians of Sudbury, 1883-1913*, Toronto, Thèse de Ph. D., York University, 1976, p. 41.
18. Voir DENNIE, Donald, *Sudbury, op.cit.*, pp. 57-58.
19. *Ibid.*, p. 58.
20. L'Assemblée législative de l'Ontario a accordé une charte de ville à Sudbury le 14 avril 1892. Voir les *Statuts de l'Ontario, 1892*, chapitre 88.
21. Voir DENNIE, Donald, *Sudbury, op. cit.*, pp. 45-46.
22. *Sudbury Star*, le 11 juin, 1919, p. 1.
23. Voir à ce sujet, GERVAIS, Gaétan, «Le réseau ferroviaire du Nord-Est de l'Ontario, 1881-1931,» *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. XIII, n° 2, février 1981, pp. 35-63.
24. Pour une analyse des entreprises de Clergue dans le Nord-Est de l'Ontario, voir surtout MCDOWALL, Duncan, *Steel at the Sault, Francis H. CLERGUE, Sir James DUNN and the Algoma Steel Corporation 1901-1956*, Toronto, University of Toronto Press, 1984. Pour une histoire des compagnies ferroviaires reliées à Clergue, voir Dale WILSON, *Algoma Eastern Railway, Revised and Expanded Edition*, Sudbury, Nickel Belt Rails, 1979, O.S. Nock, *Algoma Central Railway*, Sault Ste. Marie, Algoma Central Railway et London, Adam & Charles Black, 1975, Dale WILSON, *Tracks of the Black Bear. The Story of the Algoma Central Railroad*, Green Tree Publishing Co., 1974, Gaétan GERVAIS, «le réseau ferroviaire...» *op. cit.*
25. Ontario Department of Lands and Forests, *A History, op. cit.*, p. 25.
26. Parmi d'autres propriétaires importants dans l'industrie forestière qui se sont établis à Sudbury, il faut mentionner D. H. HAIGHT, W. B. PLAUNT, Ben MERWIN et M. J. POUPORE.
27. C'est du moins l'avis de O. W. MAIN, *op. cit.*, p. 67.
28. *Ibid.*, p. 45.
29. Voir MCDOWALL, Duncan, *Steel at the Sault, op. cit.*
30. Voir DENNIE, Donald, *Sudbury, op. cit.*, pp. 158-162.
31. Pour comprendre la politique reliée à l'hydro-électricité en Ontario et dans la région, voir H. V. NELLES, *The politics, op. cit.*, Ontario Department of Mines, Annual Report, Vol XIV, Part 1, p. 10 et Donald DENNIE, *Sudbury, op. cit.*, pp. 163-167.
32. Pour une explication technique de ces transformations, voir les rapports annuels de l'Ontario Bureau of Mines, 1904-1919; International Nickel Company of Canada, *The Mining and Smelting Operations*, Toronto, Canadian Institute of Mining and Metallurgy, Mars, 1920, pp. 43-50, *Report of the Royal Ontario Nickel Commission*, Toronto, 1917, pp. 428-450.
33. Voir DENNIE, Donald, *Sudbury, op. cit.*, pp. 196-197.
34. Pour une brève histoire de la politique reliée à l'achat de cette source d'énergie, voir DENNIE, Donald, *ibid.*, pp. 183-187. Il suffit de mentionner que

le conseil municipal a préféré la compagnie Wahnapiatae Power, propriété de Cochrane et McVittie, peu de temps après que Cochrane eut terminé son mandat comme maire de la ville et peu de temps avant qu'il ne devienne un membre important du gouvernement ontarien.

35. Voir à ce sujet PERETTE, Linda, et Linda WOOD, *History of Northern Breweries*, Sudbury, Sudbury 2001, 1979.

36. La ville comptait déjà le *Journal*, un hebdomadaire publié depuis 1890 qui allait fermer ses portes en 1917; elle allait compter un journal radical finlandais, le *Vapaus*, à partir de 1917.

37. L'histoire de cette compagnie, incorporée en 1912, illustre bien la politique municipale de cette époque. Les propriétaires de la compagnie, W.J. Bell, J.J. Mackey, Wilbur Cochrane, D.M. Morin, Louis Laforest et Lawrence O'Connor, constituaient un groupe politique auquel allait se joindre l'avocat canadien-français J.-N. Desmarais. Lawrence O'Connor, qui allait devenir gérant de la compagnie, a été maire de la ville et président du Board of Trade pendant plusieurs années. Deux autres maires de la ville ont aussi été reliés à ce groupe. La compagnie a obtenu l'appui financier du conseil municipal au cours de son histoire. Lors d'un conflit avec Mason, propriétaire du *Sudbury Star* et d'une compagnie d'autobus dans les années 1920, ce groupe avait aussi cherché à établir un deuxième journal de langue anglaise à Sudbury mais sans succès.

38. En 1914, le marché agricole ouvre ses portes à Sudbury. Le Board of Trade avait rencontré à quelques reprises des délégations de marchands et de fermiers de Rayside-Balfour, dirigées par le curé de Chelmsford, afin d'améliorer les routes vers Sudbury. Voir DENNIE, Donald, *Sudbury*, op. cit., p. 212.

39. Parmi ces derniers, on doit mentionner entre autres LABERGE, J.-A. et J.-B., Émile et Félix RICARD, Napoléon ADAM, P.-A. COMTOIS, Louis LAFOREST.

40. DENNIE, Donald, *Sudbury* op. cit., pp. 258-262. Voir à ce sujet Janice ACTON, éd. *WOMEN AT WORK : Ontario 1850-1930*, Toronto, Canadian Women's Educational Press, 1974, Pat et Hugh ARMSTRONG, *The Double Ghetto : Canadian Women and Their Segregated Work*, Revised Edition, Toronto, McClelland and Stewart, 1984, Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Les Quinze, 1982.

41. Voir DENNIE, Donald, *Sudbury*, op.cit. p. 273 et Ministère du Travail, *Report on Labour Organizations in Canada, 1911-1919*. Ottawa.

42. SOLSKI, Mike et John SMALLER, *Mine Mill The History of the International Union of Mine, Mill and Smelter Workers in Canada Since 1895*, Ottawa, Steel Rail Publishing, 1984, p. 99.

43. *Sudbury Star*, 1 juillet, 1914, p. 1.

44. *Ibid.*, 31 décembre 1919, p. 1.

45. *Report of the Royal Commission on Industrial Relations, 1919*, p. 1, Archives publiques du Canada, M 1981. La traduction est la mienne.

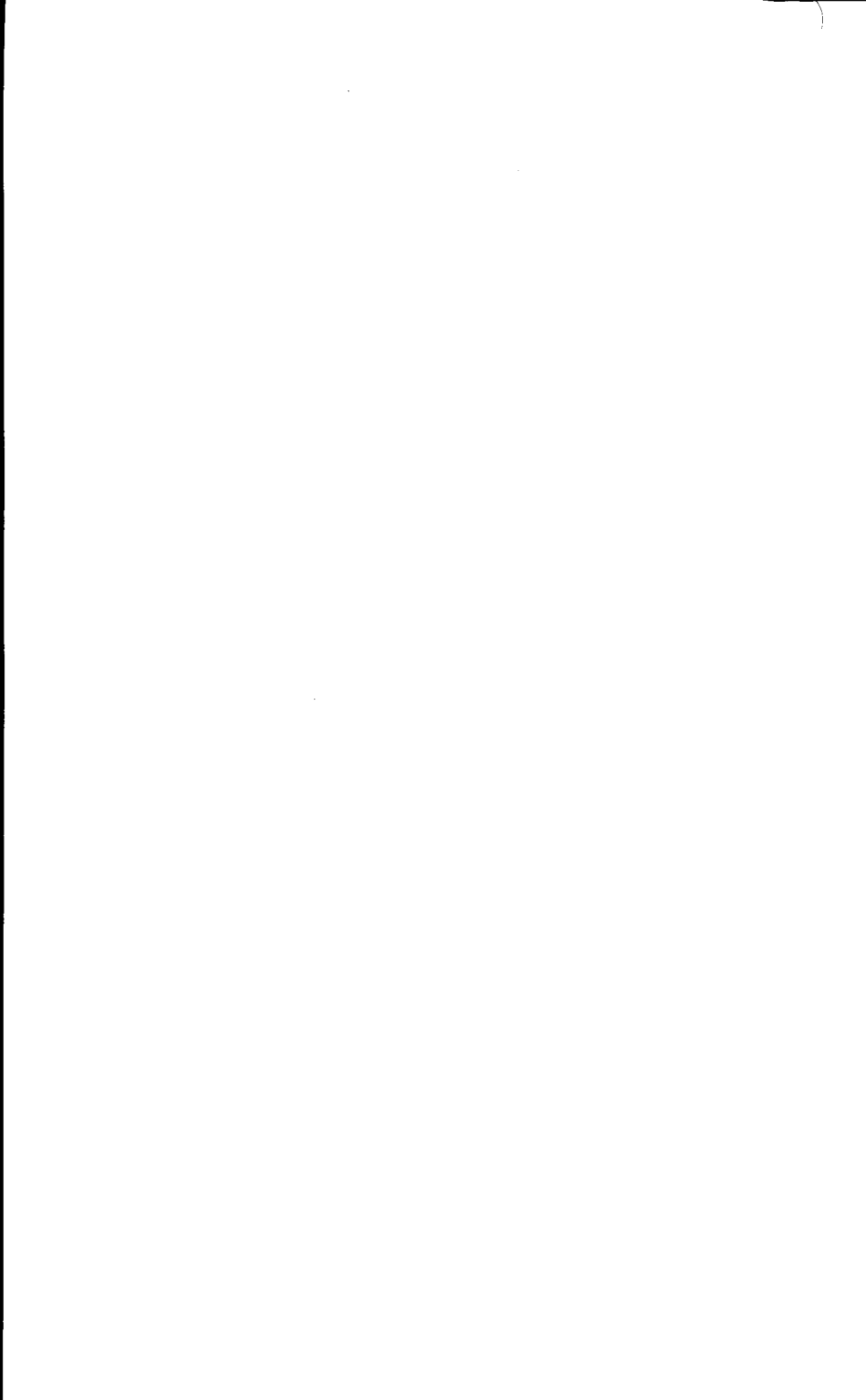
46. *Ibid.*, p. 3.

47. *Ibid.*, p. 5.

48. *Ibid.*, p. 15.

49. *Ibid.*, p. 18.

50. *Ibid.*, p. 45.
51. *Ibid.*, p. 75.
52. *Ibid.*, p. 85.
53. *Ibid.*, p. 96.
54. *Ibid.*, pp. 83-84.
55. *Ibid.*, p. 47.
56. *Sudbury Star*, 17 mai, 1919, p. 2.
57. *Report*, *op. cit.*, pp. 79-80.





Évolution comparative des revenus des Franco-Ontariens*

par Marc Lavoie et Maurice Saint-Germain

1. OBJECTIFS ET MÉTHODE

Depuis la fameuse Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, plusieurs études ont porté sur les écarts de revenus entre groupes linguistiques, bien que peu d'efforts aient été consacrés spécifiquement à l'Ontario. Nous voulons ici remédier partiellement à cette lacune, en nous penchant plus particulièrement sur les données issues des recensements canadiens de 1981 et 1986, pour l'Ontario et cinq de ses régions. De fait, à part l'étude de la Commission B.B. qui portait sur 1960, il n'y a à notre connaissance que deux autres comparaisons sur une base linguistique des revenus des Ontariens, celle de la F.F.H.Q. (1978) qui porte sur 1970, et celle de F. Vaillancourt et J. Carpentier (1988) qui concerne l'année 1980.

L'étude comparative des revenus a subi une certaine évolution depuis les travaux pionniers des Raynauld, Marion et Béland pour la Commission B.B. À cette époque, ce sont les groupes ethniques, plutôt que linguistiques, qui étaient la base des comparaisons. L'origine ethnique était jugée plus importante que la langue, ou encore jugeait-on que l'origine ethnique était un bon indicateur de la langue. La Commission B.B. allait cependant faire plusieurs recommandations, dont l'une au moins fut

Marc LAVOIE, Maurice Saint-GERMAIN, «Évolution comparative des revenus des Franco-Ontariens», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 12, 1990, pp. 125 à 149.

entérinée, à savoir l'inclusion dans le recensement d'une question sur la langue d'usage. Malgré tout, les années soixante-dix et même les années quatre-vingt virent une floraison d'études fondées sur la langue maternelle. Celle-ci était particulièrement utilisée par les économistes, qui y voyaient une variable véritablement indépendante, et donc commode pour les études économétriques qui se mettaient à foisonner.

Les études sur l'anglicisation et les écarts importants d'effectifs ou de revenus qui ont été observés selon que les francophones étaient comptabilisés par le critère de la langue maternelle ou celui de langue d'usage au foyer ont cependant incité de nombreux chercheurs à modifier leur indicateur de la francophonie¹. Quant à nous, c'est la langue d'usage au foyer, ou langue parlée à la maison, que nous utiliserons².

Certains spécialistes prétendent que la langue au foyer est un piètre indice de la francophonie, ou tout au moins qu'elle en est un indice imparfait. Cette thèse, qui relève davantage de la tradition orale que d'une preuve rigoureuse, trouve un certain écho politique, car elle signifie que les mesures par la langue parlée à la maison sous-estimeraient parfois largement l'importance numérique des francophones hors Québec.

Les partisans de la langue maternelle s'appuient principalement sur l'idée qu'on ne peut s'attendre à ce que la langue parlée à la maison soit la langue principale d'un individu dans les cas d'exogamie avec partenaire unilingue (Joy 1977, 56). À cette objection tout à fait théorique, on peut maintenant opposer les faits suivants: au Canada hors Québec en 1986, dans les mariages hétérolinguistiques français/anglais où la mère est de langue maternelle anglaise, 90,1% des familles déclarent que tous leurs enfants parlent l'anglais à la maison; lorsque la mère est de langue maternelle française, seulement 7,8% des familles voient tous leurs enfants parler le français³. Donc, si dans ces familles hétérolinguistiques l'un des conjoints de langue maternelle française déclare parler l'anglais au foyer, ceci ne fait qu'annoncer le choix linguistique de la génération future.

Par conséquent, si la langue d'usage au foyer est davantage tournée vers le futur, la langue maternelle est résolument orientée vers le passé, et l'origine ethnique plus encore. De fait,

la notion de langue maternelle, dans un cadre linguistique en évolution, finit inexorablement par nous renvoyer au concept sociologiquement quasi vide de francogène. D'autre part, certaines études laissent même présumer que les recensements, complétés par les parents, sous-estiment la véritable ampleur des transferts linguistiques de leurs enfants (Veltman 1987, 163). Ainsi, même la langue parlée à la maison est parfois dépassée pour refléter la situation présente. «Les données apportées par la question sur la langue d'usage traduisent une situation linguistique déjà ancienne» (Veltman et Paré, 1985, 81).

Laissons la langue pour nous interroger sur les indices de mesure du revenu. Par le passé, le revenu de travail a particulièrement attiré l'attention des économistes, en partie parce que celui-ci se prête bien aux théorisations et formalisations économétriques. Quant à nous, il nous a semblé que si l'on voulait mesurer les véritables écarts de revenus séparant les francophones des anglophones, c'est sur le revenu total qu'il fallait se pencher, étant donné que celui-ci intègre à la fois les revenus de placement et les effets du chômage.

Le revenu total moyen porte sur toute la population de plus de 18 ans, et pas seulement pour ceux et celles qui sont en âge ou dans la possibilité de travailler. C'est le revenu total moyen qui est le meilleur indice global de bien-être économique à l'intérieur d'une région.

Les résultats que nous allons présenter sont donc surtout basés sur le revenu total moyen des francophones et des anglophones selon la langue parlée à la maison. Nous allons aussi présenter quelques résultats généraux sur les taux de chômage, ou sur ce qui en tient lieu. Enfin nous tiendrons compte de deux variables traditionnellement jugées importantes pour établir le revenu, soit l'âge et le niveau de scolarité.

Toutes les données présentées proviennent de compilations spéciales faisant suite aux recensements canadiens de 1981 et 1986. Notre échantillon est exactement celui du questionnaire long, auquel a répondu un Canadien sur cinq et dont les réponses multiples aux questions portant sur la langue ont été préservées.

L'essentiel de notre présentation portera sur les individus de sexe masculin, le cas des femmes étant traité dans un autre article de cette revue, avec d'ailleurs pour base la langue maternelle.

Les régions ontariennes que nous avons délimitées (Est, Nord, reste de l'Ontario) sont semblables à celles fixées par les chercheurs qui nous ont précédés (Lachapelle et Henripin 1980)⁴.

2. ÉVOLUTION GLOBALE DES ÉCARTS ÉCONOMIQUES

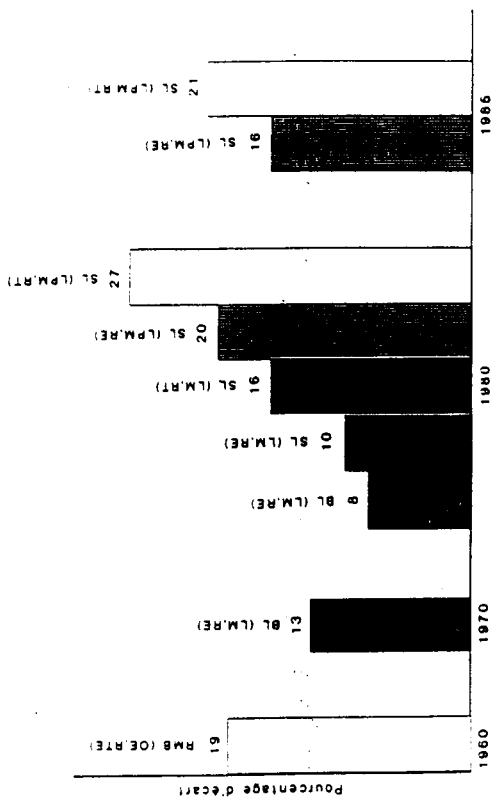
2.1 Les écarts de revenus masculins hors Québec et en Ontario

Pour placer les écarts de revenus entre hommes ontariens dans une perspective plus large, il est sans doute préférable de mettre en évidence les écarts de revenus entre hommes francophones et anglophones pour l'ensemble du Canada hors Québec. C'est ce qui est fait au graphique 1, où l'on peut voir l'évolution de ces écarts entre 1960 et 1985, selon la base de comparaison choisie. Les sigles sont expliqués en annexe. Si l'on se fie au critère de l'origine ethnique(OE) ou de la langue maternelle(LM) on observe une diminution de 19% à 8%, entre 1960 et 1980, de l'écart favorisant les Canadiens anglais par rapport aux Canadiens français. Cet écart est donc faible et en rapide diminution. Si l'on observe maintenant les données relatives à la langue parlée à la maison (LPM), on s'aperçoit encore que les écarts entre anglophones et francophones du Canada hors Québec sont en forte baisse entre 1980 et 1985. Par contre, le niveau absolu de ces écarts est de plus de deux à trois fois supérieur à ceux observés à partir de la langue maternelle. On passe en 1980, seule base de comparaison vraiment disponible, de 8% à 20% lorsque le revenu d'emploi (RE) est considéré, jusqu'à 27% quand on tient compte des revenus totaux(RT). Ainsi, si l'on considère qu'un véritable francophone s'identifie à sa langue parlée à la maison plutôt qu'à sa langue maternelle ou à son origine ethnique, les inégalités de revenus aujourd'hui entre les deux principaux groupes linguistiques du Canada hors Québec sont comparables à celles qui avaient scandalisé les enquêteurs de la Commission B.B. dans les années soixante.

Graphique 1

Graphique 1

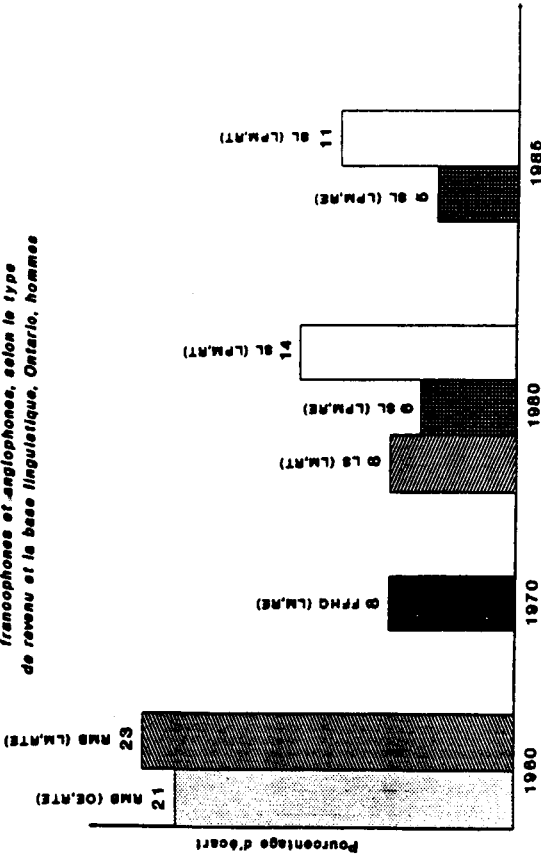
Evolution des écarts de revenus entre francophones et anglophones, selon le type de revenu et la base linguistique, Canada hors Québec, hommes



Source: Saint-Germain et Lavoie (1989, résumé)

Graphique 2

Graphique 2
Evolution des écarts de revenu entre francophones et anglophones, selon le type de revenu et la base linguistique, Ontario, hommes



Source: Raynaud, Marion et Beland (1986, tableaux 1 et 2);
 FFHQ (1978, page 31)
 Saint-Germain et Lawlis (1985, annexe 3 et 6)

La situation est cependant différente en Ontario, ainsi que l'illustre le graphique 2. D'abord on constate que les écarts mesurés selon la langue parlée à la maison dans les années quatre-vingt sont largement inférieurs à ceux mesurés en 1960 selon l'origine ethnique ou la langue maternelle. Les écarts défavorables aux groupes de langue française partent de 23% en 1960 pour se rétrécir entre seulement 5% et 11% en 1985, selon la base de revenu considérée. Pour 1980, nous avons recalculé (sigle LS) les deux types de revenus moyens selon la langue maternelle, l'écart est alors entre 3% et 8% au lieu de 6% et 14% lorsque la base linguistique est la langue parlée à la maison. On constate donc à nouveau que les écarts de revenus peuvent passer du simple au double selon la définition des groupes linguistiques ou selon le type de revenus choisis. On remarque encore que les écarts sont les plus grands lorsque c'est le revenu total et la langue parlée à la maison qui font l'objet des comparaisons. Cependant, en Ontario, par rapport au Canada hors Québec, les francophones sont dans une situation économique qui semble globalement assez proche de celle des anglophones, l'écart ne dépassant pas ou guère 10%.

2.2 Les écarts de revenus masculins dans les régions ontariennes

La situation économique relative des Franco-Ontariens n'est pas la même selon la région considérée. Le tableau 1 apporte un certain éclairage régional vis-à-vis à la fois des disparités géographiques et des disparités linguistiques en Ontario. On notera que les indices d'écarts sont ici exprimés en fonction du groupe le plus nombreux, le groupe anglophone, contrairement à ce qui vient d'être fait dans les deux graphiques qui précèdent. On notera aussi que tous les revenus sont exprimés en dollars constants 1985. Ceci signifie que les revenus de 1980 ont été pondérés par l'indice du coût de la vie pour pouvoir être directement comparés à ceux de 1985.

Pour ce qui est des disparités régionales, on voit que l'Est ontarien est en fait composé de deux sous-régions bien distinctes, l'Est rural aux revenus faibles, et la région urbaine Ottawa-Carleton aux revenus élevés. Les colonnes 7 et 8 révèlent

aussi que le Nord ontarien a été particulièrement touché par la grande récession de 1982, le revenu réel moyen de tous ses habitants ayant diminué de plus de 4%.

Tableau 1
Revenu total moyen, francophones et anglophones,
Ontario et régions, hommes, 1980 et 1985

Régions	1980			1985			Variation des revenus 1985/1980	
	franc.	angl.	2/1	franc.	angl.	5/4	franc.	angl.
	1	2	3	4	5	6	7	8
Ontario	23163	26340	113,8	23588	26202	111,1	101,8	99,4
Ontario est	22640	28517	126,1	24065	29013	120,6	106,3	101,7
Ontario nord	22357	24801	111,0	21408	23771	111,1	95,7	95,8
Reste de l'Ontario	25476	26227	103,0	25780	26061	101,1	101,2	99,3
Ontario est rural	20384	21792	106,9	20214	22211	109,9	99,1	101,9
Ottawa- Carleton	24195	29893	123,6	26437	30279	114,5	109,2	101,3

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, tableau 6.1)

Si l'on se penche davantage sur les disparités linguistiques, on remarque que c'est dans le reste de l'Ontario que la situation relative des Franco-Ontariens est la meilleure, ceux-ci ayant des revenus moyens quasi identiques à ceux des anglophones. Nul doute qu'il s'agisse là d'une conséquence du fonctionariat à Toronto, 10,8% des hommes francophones de cette région travaillant dans la fonction publique, contre seulement 6% pour leurs équivalents anglophones. Par contre, aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est dans l'Est ontarien que la situation relative des Franco-Ontariens est la pire; les revenus des anglophones les surpassent de 26%. Ceci était principalement dû en 1980 aux très piètres revenus relatifs des francophones de l'agglomération urbaine d'Ottawa-Carleton, effet peut-être renforcé par la venue des Québécois anglophones à revenus élevés sans doute effrayés par la loi 101. La situation de

ces francophones s'est cependant améliorée de façon remarquable en 1985, leurs revenus moyens augmentant de 10% en cinq ans malgré la crise. En dépit de cela, les anglophones de tout l'Est ontarien recevaient encore en 1985 un revenu de 20% supérieur à celui des francophones de cette région, à cause de la forte proportion de francophones situés dans la région rurale plus pauvre que la région urbaine. Quant aux francophones du Nord de l'Ontario, leur situation relativement aux anglophones se situe dans la moyenne provinciale, bien que leurs revenus en termes absolus soit en dessous de celle-ci.

2.3 Les taux de chômage masculins par région

L'étude des indices de chômage va nous aider à comprendre pourquoi, si l'on s'intéresse à une photographie globale des disparités économiques entre francophones et anglophones, il vaut mieux mesurer le revenu total moyen plutôt que le revenu de travail moyen ou le salaire horaire moyen. Nous n'avions pas à notre disposition les taux de chômage calculés par Statistique Canada, si bien que nous avons dû calculer notre propre indice de chômeurs. Notre indice exprime le rapport des individus ayant touché des prestations d'assurance-chômage au cours d'une année par rapport à l'ensemble de la population désirant ou non travailler. Notre indice tient donc davantage compte d'un flux que d'un stock de chômeurs. Il est naturellement différent du taux de chômage calculé tous les mois par Statistique Canada, mais néanmoins exprime avec précision la réalité du chômage.

Le tableau 2 montre les indices de chômage observés dans les différentes régions ontariennes pour les hommes francophones et anglophones en 1980 et 1985. Les colonnes 3 et 6 de ce tableau indiquent clairement que le chômage est systématiquement plus présent chez les francophones que chez les anglophones. Ceci est vrai pour toutes les régions et pour les deux années du recensement. Pour l'ensemble de l'Ontario, les anglophones sont d'au moins 20% moins sujets au chômage que les francophones. Les chiffres sont sensiblement les mêmes pour chaque région, sauf l'Est rural. On note aussi que, malgré la crise, les francophones du reste de l'Ontario et d'Ottawa-Carleton ont sensiblement diminué leur propension au chômage. Quant au Nord ontarien,

notre indice de chômage reflète la dure réalité de cette région, durement frappée par la grande récession, francophones et anglophones subissant de façon presque égale l'accroissement du chômage.

Tableau 2
Taux de chômeurs, francophones et anglophones
Ontario et régions, hommes, 1980 et 1985

Régions	1980			1985			Variation en points de % des taux de chômage 1985/1980	
	franc. 1	angl. 2	2/1 3	franc. 4	angl. 5	5/4 6	franc. 7	angl. 8
Ontario	10,9	8,8	80,7	11,9	9,3	78,1	+1,0	+0,5
Ontario est	9,7	7,1	71,7	9,8	7,8	79,6	+0,1	+0,7
Ontario nord	11,1	8,5	76,6	15,5	12,4	80,0	+4,4	+3,9
Reste de l'Ontario	13,0	9,0	69,2	11,1	9,4	84,7	-1,9	+0,4
Ontario est rural	11,4	10,8	94,7	11,8	11,2	94,9	+0,4	+0,4
Ottawa-Carleton	9,0	6,3	70,0	8,5	7,2	84,7	-0,5	+0,9

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, tableau 5.1)

Ainsi, même en Ontario, où la situation relative des francophones hors Québec est bien meilleure que celle qui prévaut dans les autres provinces, les francophones subissent des taux de chômage qui sont supérieurs à ceux des anglophones. Cette situation ne pouvant être attribuée à des considérations d'ordre saisonnier, les Franco-Ontariens, sauf dans l'Est, ne constituant pas une population d'agriculteurs, c'est vers d'autres explications plus complexes qu'il faut se tourner (scolarité, discrimination, etc). Quoi qu'il en soit, les taux de chômage relatifs observés montrent que les études fondées sur le revenu d'emploi ou le salaire horaire ne peuvent donner que des indications partielles.

2.4 Écarts de revenus féminins

L'étude des revenus relatifs des femmes a été passablement négligée par les chercheurs. Il existe à cela plusieurs raisons dont la plus évidente pour les économistes tient au fait que les modèles économétriques habituels expliquent mal le revenu de travail des femmes. Dans nos compilations statistiques, nous avons traité les revenus masculins et féminins de façon parfaitement symétrique, mais dans le choix des tableaux à commenter nous avons suivi la tendance en nous concentrant sur les données relatives aux hommes, plus facilement comparables aux travaux antérieurs. Ici, nous allons étudier plus particulièrement les revenus totaux moyens des femmes en 1985. Les taux de chômage, notamment, ne seront pas discutés⁵.

Tableau 3
Francophones et anglophones, revenu total moyen,
Ontario et régions, femmes, 1985

Régions	Francophones 1	Anglophones 2	Ratio 2/1
Ontario	10 707	12 371	116,2
Ontario est	12 739	14 497	113,6
Ontario nord	7 852	9 713	123,4
Reste de l'Ontario	10 107	12 290	121,9
Ontario est rural	9 274	10 140	109,9
Ottawa-Carleton	14 564	15 277	105,2

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, annexe 2)

Si l'on se penche tout d'abord sur l'évolution de longue période, il n'existe à notre connaissance aucune étude traitant des revenus féminins francophones et anglophones pour l'année 1970 en Ontario. Par contre, Raynauld, Marion et Béland (1966, tableau 2) ont produit de tels chiffres pour l'année 1960, pour le compte de la Commission B.B. Sur la base de l'origine ethnique et du revenu total de la main d'oeuvre féminine, ces auteurs ont mis à jour des écarts de 30% en faveur du groupe britannique par rapport au groupe français. Les résultats obtenus par Vaillancourt et Carpentier (1988, tableau 1) aboutissent à un écart

de revenus totaux de 17% en 1980 selon la langue maternelle. Nos propres données dévoilent un écart favorable aux anglophones qui est de 20% en 1980, et se réduit à 16% en 1985. Le tableau 3 reproduit cet écart pour 1985, et relève les écarts observés dans les diverses régions de l'Ontario. On y constate principalement que les revenus des Franco-Ontariennes sont particulièrement faibles, à la fois en termes absolus et en termes relatifs, tandis que les revenus des Franco-Ontariennes d'Ottawa-Carleton sont très proches de ceux des femmes anglophones de cette région urbaine, dont les revenus absolus sont les plus élevés.

3. INFLUENCE PARTICULIÈRE DE CERTAINES VARIABLES SUR LE REVENU

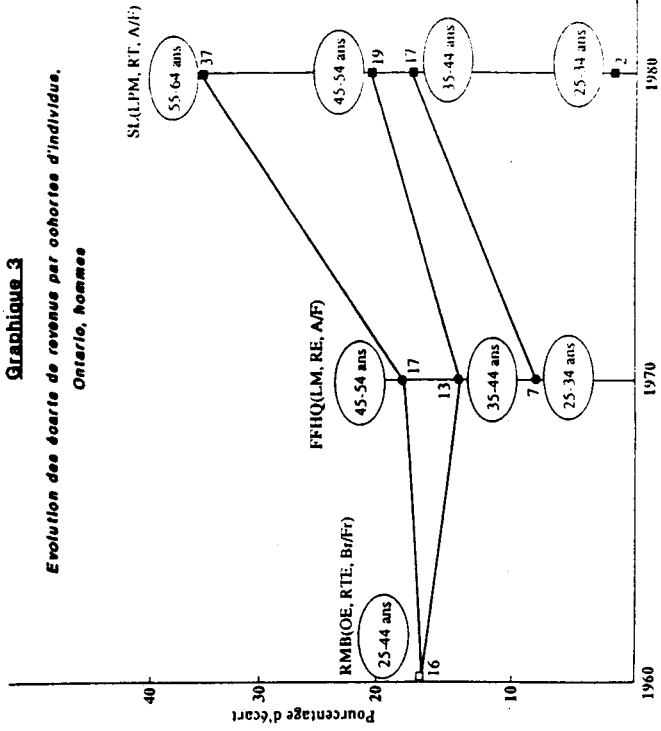
Bien que le revenu total moyen soit l'indicateur le plus global pour exprimer la situation socio-économique des Franco-Ontariens par rapport à leurs homologues anglophones, il est évident que cet indicateur est insuffisant pour tenir compte de tendances plus fines. Nous allons à nouveau étudier l'évolution à long terme de la situation économique relative des Franco-Ontariens, mais cette fois-ci selon les groupes d'âge. Puis nous jetterons un coup d'oeil à la situation des années quatre-vingt en ce qui a trait aux taux de scolarisation comparés des deux grands groupes linguistiques et leur effet sur les écarts de revenus.

3.1 Évolution des écarts de revenus par cohortes

Le graphique 3 montre l'évolution des écarts de revenu favorables aux anglophones de l'Ontario, de 1960 à 1980, selon les groupes d'âge. Chaque ligne continue permet de suivre l'évolution d'une cohorte d'individus sur cette période de vingt ans. Par exemple, les Franco-Ontariens de 35 à 44 ans, qui ont un revenu moindre de 13% par rapport aux anglophones de cet âge en 1970, constituent dix ans plus tard la cohorte des 45 à 54 ans qui subissent un écart de 19%.

Malheureusement, toutes les données ne sont pas parfaitement comparables, puisque, comme il a déjà été dit, ni la base

Graphique 3



linguistique, ni le type de revenu, ne sont identiques d'année en année.

Pour chacun des recensements de 1970 et 1980, on découvre une hiérarchie des écarts par cohorte. À un moment du temps, plus la cohorte est jeune, et plus les écarts de revenus entre francophones et anglophones sont petits. Ceci laisse présager que les écarts de revenus entre francophones et anglophones que nous avons identifiés dans la section précédente devraient graduellement s'estomper dans le futur. Par contre, on note que l'écart entre francophones et anglophones pour chaque cohorte s'agrandit à travers le temps. Ceci signifierait que les jeunes franco-ontariens réussissent presque à faire jeu égal avec leurs homologues anglophones, mais qu'à mesure qu'ils prennent de l'âge, leur situation économique relative se détériore, et ils sont de plus en plus économiquement dominés. Ce serait là une des significations des lignes continues à pente ascendante. Si ce second effet est exact, on ne peut plus conclure à la diminution progressive et inéluctable des écarts de revenus entre les deux grands groupes linguistiques. On ne peut cependant tirer cette conclusion pessimiste, en raison de la trop grande hétérogénéité des bases de calcul. Pour information, on peut relever qu'en 1985, les écarts de revenus pour les quatre groupes d'âge identifiés en 1980, en commençant avec le groupe le plus jeune, s'établissaient respectivement à 1%, 15%, 24% et 40%.

3.2 Scolarité, âge et revenu pour l'Ontario

Évidemment, il est une variable dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle a généralement une influence déterminante sur le revenu: il s'agit du niveau de scolarité. Le tableau 4 illustre la relation entre scolarité et revenu, en tenant compte en particulier des groupes d'âge des hommes de 25 à 34 ans et de 44 à 54 ans. Le premier groupe constitue la cohorte la plus jeune susceptible d'avoir déjà terminé ses études en 1985, le second groupe est la cohorte dont les revenus sont souvent les plus élevés. L'écart de vingt ans entre les deux groupes d'âge constitue presque une génération (environ 27 ans). Les individus ont été répartis en quatre niveaux de scolarité: moins d'une

neuvième année, de la 9^e à la 13^e année, études postsecondaires, études universitaires avec diplôme.

Tableau 4
Francophones et anglophones, âge, répartition de la
scolarité et revenus totaux, Ontario, hommes, 1985-86

Niveau de scolarité	Francophones			Anglophones			Indices (franc. = 100)	
	Tot	25-34 ans	45-54 ans	Tot	25-34 ans	45-54 ans	25-34 ans	45-54 ans
A) Revenus totaux :								
Toutes scol.	23588	24632	31548	26206	24858	36503	100,9	115,7
0 à 9 ^e	18573	18199	23916	18467	15617	23269	85,8	97,2
9 ^e à 13 ^e	21248	22919	30026	22322	22616	31756	98,7	105,7
postsec.	24628	25284	34630	26025	24984	36710	98,8	106,0
universit.	40606	31077	56329	44279	30622	62868	98,5	111,6
B) Répartition de la scolarité								
Toutes scol.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		
0 à 9 ^e	24,5	4,4	37,5	11,0	2,3	15,2	52,2	40,5
9 ^e à 13 ^e	39,2	48,6	32,5	42,1	39,4	41,0	81,0	126,1
postsec.	25,2	33,2	18,7	32,8	40,1	28,9	120,7	154,5
universit.	11,1	13,9	11,2	14,1	18,2	14,8	130,9	132,1

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, annexe 11)

Regardons tout d'abord la répartition de la scolarité (partie B du tableau 4). Il apparaît clairement, quelle que soit la catégorie d'âge considérée, et comme on pouvait s'y attendre, que les anglophones sont plus scolarisés que les francophones. Les indices situant les anglophones par rapport aux francophones expriment ceci en particulier, les indices étant largement supérieurs à 100 pour les niveaux d'éducation postsecondaire et universitaire, et étant en général largement inférieurs à 100 pour les niveaux inférieurs d'instruction. La comparaison des groupes d'âge permet d'ailleurs de voir que la scolarisation absolue et relative des Franco-Ontariens va en

s'améliorant à travers les générations. Cependant, si l'on considère uniquement les études universitaires sanctionnées d'un diplôme, la situation a stagné sur vingt ans, le retard à rattraper étant toujours aussi grand⁶. Ainsi, l'élite franco-ontarienne n'a pas élargi sa base.

Examinons maintenant la partie A du tableau 4, qui introduit les revenus totaux. À nouveau la lecture des indices ayant pour base les francophones nous permet d'apprécier d'un coup d'oeil la situation des anglophones comparée à celle des Franco-Ontariens. On remarque que la situation relative des individus de 45 à 54 ans est bien différente de celle des 25 à 34 ans. Chez les premiers, à instruction égale, les Franco-Ontariens gagnent moins que leurs homologues anglophones, sauf pour ce qui est de ceux ayant moins d'une 9^e année, ce qui représente quand même 37,5% de la population de la cohorte. Par contre, pour ce qui est des jeunes franco-ontariens, on constate qu'à instruction égale, ils sont toujours aussi bien payés que leur équivalent anglo-ontarien, et même mieux, l'indice étant inférieur à l'indicateur d'équité 100.

Si l'on peut se fier à ce tableau, et si la situation prévalant actuellement pour cette cohorte de jeunes franco-ontariens peut se perpétuer dans le temps, on pourrait présumer que le principal problème économique auquel fait face la communauté franco-ontarienne est celui de la sous-scolarisation. Il reste donc à expliquer la raison d'être de cette sous-scolarisation. Pour diverses raisons, dont surtout la connaissance de l'anglais, que reflète le haut taux de bilinguisme de sa force de travail, la jeune communauté franco-ontarienne réussit à obtenir des revenus égaux à ceux des anglophones du même niveau d'instruction et du même âge. Ce n'est cependant pas le cas des Franco-Ontariens plus âgés.

3.3 Les régions ontariennes

Naturellement, selon les régions ontariennes considérées, il peut exister de substantielles variations dans les taux de scolarisation, absolus ou relatifs, et dans les revenus ou les écarts de revenus. Le tableau 5 nous donne, par région, la répartition des niveaux de scolarité de la population masculine francophone

pour deux groupes d'âge, ainsi qu'un indice de comparaison avec son équivalent anglophone. Par exemple, dans le Nord ontarien, 4,9% des jeunes franco-ontariens de 25 à 34 ans ont obtenu un diplôme universitaire, quand le pourcentage atteint 11,1% pour les anglophones, autrement dit les anglophones du même âge et de la même région sont à l'indice 238 quand les francophones sont à l'indice 100. On voit aussi que presque la moitié de la population francophone de 45 à 54 ans de cette région a moins d'une neuvième année de scolarité, cette proportion étant plus de deux fois supérieure à celle de la population anglophone correspondante. Bien que les taux de scolarité absolus soient bien meilleurs pour les francophones des autres régions, on y constate que la scolarité relative aux anglophones n'est guère meilleure que dans le Nord, et ceci même dans la région urbaine d'Ottawa-Carleton. La seule exception à cette règle se trouve être le reste de l'Ontario, où les taux de scolarité des francophones sont élevés et presque comparables à ceux des anglophones. Parmi les jeunes Ontariens, la proportion d'anglophones diplômés d'université est même inférieure à celle des francophones.

Le tableau 6 traite des mêmes régions, mais en se centrant sur les écarts de revenus entre anglophones et francophones du même âge et du même niveau d'instruction. La situation particulière des Franco-Ontariens du Centre et du Sud de l'Ontario est à nouveau mise en relief : ceux-ci, en particulier les plus jeunes, semblent bien mieux rémunérés que leurs équivalents anglophones. Ce n'est toutefois pas tout à fait le cas de la région d'Ottawa-Carleton, là où on pourrait s'attendre à ce que l'atout du bilinguisme, très présent chez les Franco-Ontariens, joue un rôle prépondérant et payant. On constate aussi que relativement aux autres niveaux d'instruction, le grade universitaire apparaît peu rentable pour le francophone du Nord ontarien, ce qui pourrait expliquer que les diplômés universitaires francophones se raréfient dans cette région.

Évidemment, il faut se méfier dans une certaine mesure des résultats établis aux tableaux 5 et 6 puisqu'ils reposent sur des échantillons de taille parfois assez réduite.

Tableau 5
Francophones, âge et répartition comparée de la scolarité,
régions ontariennes, hommes 1986, (indice des francophones = 100)

Régions	Niveau de scolarité	25-34 ans		45-54 ans	
		taux	indice	taux	indice
EST	0 à 9 ^e année	3,3	39,5	28,5	30,9
	9 ^e à 13 ^e	45,0	68,5	34,1	100,0
	postsecondaire universitaire	34,4	116,2	21,3	138,8
NORD	0 à 9 ^e année	5,6	48,3	48,9	46,2
	9 ^e à 13 ^e	59,2	76,3	32,6	136,9
	postsecondaire universitaire	30,3	135,1	13,4	169,5
RESTE DE L'ONTARIO	0 à 9 ^e année	5,0	48,0	37,5	41,5
	9 ^e à 13 ^e	42,1	95,2	29,1	142,8
	postsecondaire universitaire	34,2	117,6	22,2	131,5
EST RURAL	0 à 9 ^e année	5,5	34,6	38,9	55,2
	9 ^e à 13 ^e	61,6	89,2	37,3	117,6
	postsecondaire universitaire	26,8	135,1	17,9	138,8
OTTAWA- CARLETON	0 à 9 ^e année	4,9	28,5	30,1	23,9
	9 ^e à 13 ^e p-	43,4	64,1	29,8	109,9
	Postsecondaire universitaire	33,5	121,9	24,3	123,4

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, annexe II)

Tableau 6
 Âge, scolarité, et revenus linguistiques relatifs,
 régions ontariennes, hommes, 1985 (francophones = 100)

Régions	Niveau de scolarité	25-34 ans	45-54 ans
EST	0 à 9 ^e année	98,7	93,9
	9 ^e à 13 ^e	102,0	109,1
	postsecondaire	98,9	119,1
	universitaire	98,3	103,9
NORD	0 à 9 ^e année	85,3	101,6
	9 ^e à 13 ^e	97,4	105,9
	postsecondaire	95,8	95,1
	universitaire	111,6	109,7
RESTE DE L'ONTARIO	0 à 9 ^e année	67,2	86,1
	9 ^e à 13 ^e	84,3	95,1
	postsecondaire	88,6	97,8
	universitaire	95,6	120,9
EST RURAL	0 à 9 ^e année	129,8	86,8
	9 ^e à 13 ^e	98,0	95,6
	postsecondaire	103,6	102,0
	universitaire	74,9	100,2
OTTAWA- CARLETON	0 à 9 ^e année	97,5	102,2
	9 ^e à 13 ^e	103,5	118,7
	postsecondaire	98,5	123,7
	universitaire	101,1	111,9

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, annexe II)

3.4 Scolarité, âge et revenus féminins

Nous terminons ce tour d'horizon des revenus comparés des Ontariens par l'étude des revenus des femmes selon l'âge et le niveau de scolarité pour l'ensemble de l'Ontario en 1985, ainsi qu'ils apparaissent au tableau 7. Comme pour les hommes, il est clair que les jeunes franco-ontariennes de 25 à 34 ans sont

beaucoup plus scolarisées que leurs aînées de 45 à 54 ans (partie B du tableau 7). Par rapport aux femmes anglophones, des progrès substantiels ont été enregistrés en vingt ans dans les catégories de scolarité intermédiaires. Cependant, si l'on restreint son attention aux seules diplômées universitaires, on constate la situation inverse : la proportion de francophones diplômées universitaires chez les femmes de 45 à 54 ans (7,9%) est plus grande que la proportion équivalente des anglophones (7,4%), mais cet avantage disparaît chez les femmes francophones de 25 à 34 ans (14,4% contre 16,5% pour les anglophones). À nouveau, on constate que les élites franco-ontariennes n'ont pas réussi à se renouveler.

Tableau 7
Francophones et anglophones, âge, répartition
de la scolarité et revenus totaux, Ontario, femmes, 1985-86

Niveau de Scolarité	Francophones			Anglophones			Indices (franc. = 100)	
	Tot	25-34 ans	45-54 ans	Tot	25-34 ans	45-54 ans	25-34 ans	45-54 ans
A) Revenus totaux :								
Toutes scol.	10707	12479	11128	12371	13460	13858	107,8	124,5
0 à 9 ^e	6264	4242	5408	8203	6535	7255	154,0	134,2
9 ^e à 13 ^e	8768	9031	9309	10253	10315	11581	114,1	124,3
postsec.	12752	13933	14846	13659	14210	16292	102,0	109,7
univer.	25884	23645	34557	22343	20526	29847	86,8	86,3
B) Répartition de la scolarité								
Toutes scol.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		
0 à 9 ^e	25,2	3,8	35,4	11,1	2,0	12,8	52,6	36,1
9 ^e à 13 ^e	39,9	50,6	34,9	45,1	42,2	48,3	83,4	138,3
postsec.	26,0	31,2	21,8	33,9	39,3	31,5	125,9	144,5
univer.	9,0	14,4	7,9	9,8	16,5	7,4	114,5	93,6

Source : Saint-Germain et Lavoie (1989, annexe II)

L'étude de la partie A du tableau 7 révèle une hiérarchie troublante des revenus relatifs des anglophones par rapport aux francophones. On constate que plus faible est l'instruction d'une Franco-Ontarienne plus faible est son revenu relativement à une anglophone du même âge et du même niveau de scolarité. Ceci est vrai pour les deux cohortes considérées. Pour les trois niveaux de scolarité les plus bas, la femme franco-ontarienne perçoit des revenus parfois nettement inférieurs à ceux de son équivalente anglophone. Par contre, pour les diplômées universitaires, la situation est toute autre: les femmes anglophones diplômées universitaires, quel que soit leur âge, pour les deux cohortes considérées ici, ne gagnent que 86% des revenus de leurs consoeurs francophones de même niveau d'éducation. Naturellement, il faut être très prudent dans l'interprétation de ces écarts, ceux-ci pouvant être dus notamment à des taux de participation différenciés sur le marché du travail. Cependant, la faible capacité de l'élite franco-ontarienne à élargir sa base, combinée aux effets qui viennent d'être évoqués, bien qu'on ne puisse les observer dans le cas des hommes, pourrait laisser présager une dichotomisation de la société franco-ontarienne.

On note enfin que les revenus des jeunes franco-ontariennes, toutes scolarités confondues, est loin d'atteindre la parité avec leurs consoeurs anglophones, parité pourtant atteinte par les jeunes franco-ontariens.

CONCLUSION

Nous pouvons maintenant évoquer les grands traits qui ressortent de cette étude des revenus comparés des Franco-Ontariens, définis selon la langue parlée à la maison.

1) Les écarts de revenus entre francophones et anglophones mesurés selon les critères de la langue parlée à la maison et du revenu total sont beaucoup plus substantiels que ceux mesurés par le revenu de travail et la langue maternelle.

2) Les écarts de revenu défavorables aux francophones sont plus importants au Canada hors Québec qu'en Ontario, où ils ne

dépassent guère 11% pour les hommes et 16% pour les femmes en 1985.

3) Relativement aux revenus des anglophones de leur région, ce sont les hommes franco-ontariens du reste de l'Ontario qui occupent la meilleure situation, et ce sont ceux d'Ottawa-Carleton qui sont les moins bien lotis. Chez les femmes, c'est exactement l'inverse qui prévaut. Comme chacun s'en doute, en termes absolus, ce sont les francophones, hommes et femmes, du Nord ontarien qui ont les revenus les plus faibles.

4) Les taux de chômage des hommes franco-ontariens sont systématiquement, région par région, et substantiellement (2,5 points de taux de chômage) supérieurs à ceux des Anglo-Ontariens.

5) Les écarts de revenus entre anglophones et francophones dépendent considérablement de la génération considérée, les plus jeunes étant plus proches de la parité.

6) Ceci peut être attribué en partie à des taux de scolarité plus proches de ceux des anglophones pour les jeunes francophones.

7) De façon générale, à âge et scolarité égaux, les hommes et les femmes franco-ontariens gagnent moins que leurs équivalents anglophones, à l'exception de tous les hommes de 25 à 34 ans et des femmes du même âge avec grade universitaire.

8) Si l'on se fie à l'évolution comparée du pourcentage d'individus décrochant un grade universitaire, il semble que la société franco-ontarienne éprouve des difficultés à élargir son élite.

Pour conclure, notre étude de la situation économique comparée des Franco-Ontariens laisse entrevoir à la fois des aspects pessimistes et encourageants⁸. D'un côté les écarts de revenus subis par les Franco-Ontariens dans la plus riche des provinces sont moins substantiels qu'ailleurs au Canada, les jeunes hommes franco-ontariens atteignant même la parité. D'un autre côté, les taux de scolarité et les taux de chômage des francophones en Ontario continuent à faire problème.

NOTES

* Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État et du Commissariat aux langues officielles. Les opinions exprimées dans cette présentation sont celles des auteurs et ne reflètent ni les vues ni les politiques du Secrétariat d'État ou du Commissariat aux langues officielles. Nous remercions aussi notre assistant Guy Fortin pour son aide précieuse.

1. Par exemple, Castonguay 1980, Veltman, Boulet et Castonguay, 1979.
2. C'est aussi le choix récent de Lévesque, pour Ottawa-Hull, Toronto, et Montréal, 1989.
3. Saint-Germain et Lavoie tableaux 14.8 et 14.10, 1989.
4. Les divisions de recensement suivantes ont été utilisées. Nord : Cochrane, Nipissing, Sudbury, Timiskaming, Sudbury régional; Est : 1981, Glengarry, Ottawa-Carleton, Prescott, Russell, Stormont, Dundas 1986, Glengarry, Ottawa-Carleton, Prescott-Russel, Stormont-Dundas; Reste de l'Ontario : de façon résiduelle; l'Est rural est l'Est moins Ottawa-Carleton.
5. Les revenus d'assurance-chômage incluent en effet les congés de maternité.
6. Des données non présentées ici permettent de constater par surcroît que les jeunes franco-ontariens, comme les autres jeunes canadiens d'ailleurs, complètent moins leurs études universitaires qu'autrefois. Comme indiqué au tableau 4, ce taux était de 13,9% en 1986, mais il était de 15,0% en 1981. Voilà un phénomène inquiétant, qui n'affecte cependant pas les Franco-Ontariennes.
7. Le taux de diplômés universitaires chez les francophones du Nord de 25 à 34 ans est passé de 8,1% en 1980 à 4,9% en 1985.
8. Autre élément de pessimisme : si on exclut des Franco-Ontariens tous les francophones nés au Québec (30% de la population), l'écart de revenu brut avec les anglophones en 1985, qui était de seulement 11% (section 2.1), grimpe à 16% (Saint-Germain et Lavoie, tableau 12.1)

BIBLIOGRAPHIE

- BOULET, Jacques André, et Laval LAVALLÉE, *L'évolution des disparités linguistiques de revenus de travail au Canada de 1970 à 1980*, document n° 245, Conseil Économique du Canada, Ottawa, 1983.
- CASTONGUAY, Charles, «Sur quelques indices de propension à l'exogamie et au transfert linguistique», *Cahiers québécois de démographie*, décembre 1980.
- Fédération des francophones hors Québec, *Deux poids deux mesures : les francophones hors Québec et les anglophones au Québec, un dossier comparatif*. FFHQ, Ottawa, 1978.
- JOY, R.J., «Some Weaknesses of the Census Publication, with Particular Reference to those Affecting the Study of Language Transfer», in *Language Maintenance and Language Shift in Canada*, Paul Lamy, (éd.), Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1973.
- LACHAPPELLE, Réjean et Jacques HENRIPIN, *La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective*, l'Institut de recherches politiques, Montréal, 1980.
- LAVOIE, Marc et Maurice SAINT-GERMAIN, «Disparités linguistiques de revenu au Canada selon la langue parlée à la maison» *L'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, vol 67, n° 3, septembre 1991. (À paraître).
- LÉVESQUE, Jean-Marc, «Le bilinguisme et le revenu du travail», *Perspective*, Statistique Canada, été, 1989.
- RAYNAULD, André, G. MARION et R. BÉLAND, *la répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada. Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, 1966.
- SAINT-GERMAIN Maurice et Marc LAVOIE, *Langues et statuts économiques : le Canada des années 80*, Rapport de recherche préparé pour le Secrétariat d'État et le Commissariat aux langues officielles, Ottawa, 1989.
- SAINT-GERMAIN Maurice et Marc LAVOIE, «Évolution comparée des revenus des Acadiens» *Revue de l'Université de Moncton*, vol 25, n° 1, 1992 (À paraître).
- VAILLANCOURT, F. et J. CARPENTIER, «Attributs linguistiques et revenus: Ontario», in Daniel Tremblay, *Les enjeux juridiques et socio-politiques des conflits linguistiques: cas de l'Ontario*, sous la direction de Prujiner, Alain et al. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1988.
- VELTMAN Calvin et O. PARÉ, *L'insertion sociolinguistique des Québécois d'origine portugaise*, INRS Urbanisation, Études et Documents 44, 1985.
- VELTMAN, C., BOULET J. A. et C. CASTONGUAY, «The Economic Context of Bilingualism and Language Transfer in the Montreal Metropolitan area», *Revue canadienne d'économie*, août, 1979.

ANNEXE

Liste des sigles utilisés dans les graphiques 1,2,3.

Auteurs :

BL : Boulet et Lavallée

FFHQ : FFHQ (F. Vaillancourt)

LS : présente étude

RMB : Raynauld, Marion et Béland

SL : Saint-Germain et Lavoie

Bases :

A/F : Anglophones/Francophones

Br/Fr : Britanniques (Anglais et Écossais)/Français

LM : Langue maternelle

LPM : Langue parlée à la maison

OE : Origine ethnique

RE : Revenu d'emploi

RT : Revenu total

RTE : Revenu total des gens avec emploi



Les francophones telles qu'elles sont : Les Ontarioises et l'économie

par Linda Cardinal et Cécile Coderre

L'étude de la situation économique des Ontarioises, tout comme de celle des femmes francophones hors Québec, est loin d'avoir été réalisée de façon exhaustive. Nous n'avons pas trouvé, dans le cadre de nos recherches pour cet article, de travaux empiriques très élaborés sur les rapports que les Ontarioises entretiennent avec les économies ontarienne et canadienne. Nous bénéficions tout de même de quelques données. En 1986, elles représentent 283 390 des 543 830 Ontariois de langue maternelle française¹. Elles sont regroupées surtout dans la tranche des 25 à 39 ans (74 320) ainsi que dans celle des 40 à 54 ans (54 500). La moitié a réussi à compléter une onzième année mais peu d'entre elles détiennent un diplôme décerné par une université (21 900). De plus, elles sont nombreuses dans la catégorie professionnelle «profession sans objet» c'est-à-dire femme au foyer (107 625). Lorsqu'elles ont un emploi rémunéré, elles sont surtout des employées de bureau, des enseignantes, ou des secrétaires. D'ailleurs ces trois types d'occupation attirent les Franco-Ontariennes depuis les trois dernières décennies.

Femmes au foyer ou dites inactives et femmes dites actives, quel type de travail permet de cerner la place réelle des Ontarioises dans l'économie? Comme l'écrivent aussi Marie Lavigne et Yolande Pinard: «doit-on étudier le travail des femmes en fonction seulement de son intégration dans l'économie de marché et délaissier par le fait même toutes les tâches «invisibles» réalisées à l'ombre du foyer²?».

Linda CARDINAL et Cécile CODERRE, «Les francophones telles qu'elles sont : Les Ontarioises et l'économie», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 12, 1990, pp. 151 à 181.

Penser la question des femmes et de l'économie commande donc de se pencher sur le type d'économie à laquelle elles participent et contribuent : économie de marché, économie domestique ou bénévolat. Nous sommes alors invitées à réfléchir à la problématique des Franco-Ontariennes et de l'économie en l'articulant autour de ces catégories, d'une part, et en la restituant, nécessairement, dans le contexte d'un apport au développement économique des communautés francophones hors Québec d'autre part.

Malgré la quasi-absence de travaux sur la réalité économique des Ontaraises et des femmes francophones hors Québec de façon plus générale, on retrouve tout de même un certain vocabulaire commun entre les chercheuses travaillant de près ou de loin dans le domaine. Nous pensons aux travaux de Pauline Proulx sur la double infériorité des femmes francophones hors Québec réalisés pour le compte de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF)³, à ceux de Danielle Juteau sur les rapports ethnicité-féminité⁴, de Danielle Coulombe sur les femmes du Nord de l'Ontario⁵, d'Isabelle Mckee-Allain sur les Acadiennes⁶ et de Linda Cardinal et Cécile Coderre sur la situation des femmes francophones hors Québec dans le domaine de l'éducation⁷. Toutes s'entendent pour dire que les Ontaraises, comme les femmes francophones hors Québec, vivent une situation de double infériorité. Cette idée permet de faire ressortir leur appartenance à deux groupes dominés, discriminés : celui des femmes et des francophones. On tente, à partir de ce concept, d'articuler le travail des femmes, leur place dans la famille et dans la communauté. Danielle Juteau, tout particulièrement, proposera la notion d'ethnisation pour définir le processus de socialisation des enfants à la culture canadienne-française, un travail non-rémunéré qui revient presque exclusivement aux femmes.

Nous voulons, dans ce texte, reprendre ces idées et tenter de proposer certains points de repère théorique et empirique en vue de poser des jalons qui permettraient de voir en quoi pourrait consister la problématique des Ontaraises dans l'économie. Pour ce faire, dans un premier temps, nous procéderons, mais rapidement, à une synthèse de la façon dont la question des femmes et de l'économie a été articulée au Canada anglais et français. Dans un deuxième temps, nous tenterons de faire une lecture des écrits étudiant la situation économique des

Franco-Ontariennes à partir des catégories théoriques que nous proposerons. Dans un troisième temps, nous analyserons la réalité contemporaine des Franco-Ontariennes en nous basant principalement sur les données présentées dans l'ouvrage *Les francophones tels qu'ils sont* afin de formuler quelques commentaires sur leur situation. Ainsi, en proposant de cerner théoriquement et empiriquement les éléments constitutifs de la problématique des Ontariennes et de l'économie, nous tenterons de proposer un premier portrait global des *francophones telles qu'elles sont*.

LES FEMMES ET L'ÉCONOMIE : UNE QUESTION FÉMINISTE

C'est par le biais de la théorie féministe telle que formulée en économie politique, en sociologie du travail et en histoire que l'on a le plus étudié la question des femmes et de l'économie au Canada. La problématique du travail domestique et, de façon plus large, celle de l'unité de production familiale et de son rapport à la production sur le marché du travail sont ses thèmes dominants. Voyons, pour commencer, les travaux des historien-nes.

Une histoire féministe du travail

Ces dernières participent à ce mouvement d'articulation de la situation des femmes par une redécouverte de leur vie. Parmi les plus connues, au Canada français tout particulièrement, Marie Lavigne et Yolande Pinard ont essayé de reconstituer une histoire où les deux sexes «interagissent et tissent le passé⁹». Elles constateront qu'en analysant le travail des pionnières et colonisatrices tout autant que celui des artisanes et des commerçantes, des pans entiers de leur vie étaient restés, en grande partie, inconnus. Il manquait une histoire du travail de la majorité des femmes, soit l'histoire de leur production domestique. Comme l'écrivent Marie Lavigne et Yolande Pinard, «reconstituer le travail de la majorité de ces femmes c'est faire l'histoire de la production domestique, c'est retrouver les gestes quotidiens des paysannes pour assurer la nourriture et les vêtements de la maison¹⁰».

Resituer le travail domestique dans le contexte des débuts de l'industrialisation s'avère aussi important et nécessaire pour bien comprendre la situation. Car avec la transformation de l'organisation du travail, graduellement, seules les occupations personnelles échangées contre un salaire seront considérées comme méritant l'appellation de «travail». L'une des conséquences de cette nouvelle définition sera d'exclure le travail domestique réalisé par les femmes des statistiques officielles. Ainsi, à partir de 1921, les recensements canadiens mentionneront explicitement que:

«les femmes ne faisant que les travaux du ménage de leur propre maison ne sont pas considérées comme étant dans des positions rémunérées et par conséquent ne sont pas comprises dans les statistiques des occupations¹¹».

Pendant ce temps chez les sociologues et les économistes

Pour leur part, Danielle Juteau et Nicole Laurin montreront, dans une synthèse des travaux féministes sur ce qu'elles nomment «les formes d'appropriation privée et collective des femmes», comment, dans un premier temps,

«les chercheuses féministes ont découvert les femmes, puis dans un second temps, leur travail: travail salarié et travail domestique d'abord, maternage, maternité, travail reproductif et travail d'humanisation(...)»¹².

Les sociologues et économistes se penchent surtout sur l'articulation théorique de la production domestique des femmes.

Influencées par les Anglaises, les féministes au Canada anglais se demandent, tout particulièrement, s'il existe un rapport fonctionnel nécessaire entre le mode de production capitaliste et la division sexuelle du travail. Wally Seccombe¹³ et Heidi Hartman¹⁴ par exemple, émettront l'hypothèse selon laquelle la production capitaliste reposerait sur un système sexué de reproduction¹⁵. Aussi, avec Bonnie Fox¹⁶, on peut dire que la recherche sur la question pendant les deux dernières décennies a porté, surtout, sur l'influence de la spécificité de la division sexuelle du travail sur le développement économique au Canada. Cela dit, si l'on peut accepter que le capitalisme et la division sexuelle du travail aient évolué ensemble,¹⁷ selon certains ou certaines, leurs rapports ne seraient ni contingents, ni

nécessaires¹⁸. Ce qui ne veut pas dire que des rapports étroits entre les deux n'aient pas été historiquement importants dans le développement de la société canadienne et des sociétés capitalistes dans l'ensemble. Marjorie Cohen a réussi à montrer l'importance du travail des femmes dans le développement de l'économie agraire de l'Ontario au XIX^e siècle¹⁹.

Pour sa part, la sociologie féministe québécoise, influencée surtout par Christine Delphy, s'articulera, dans un premier temps, autour de la distinction que cette dernière opère entre deux modes de production : les modes capitaliste et domestique²⁰. Rapidement, ce dernier correspondrait à une sphère dont la base serait le travail gratuit des femmes et la fin, la reproduction de ce que Delphy appellera les classes de sexes, voire le patriarcat.

Cette analyse des deux modes de production débouchera, dans un deuxième temps, sur une problématique plus large portant sur l'articulation entre la sphère de la production et de la reproduction et par la suite à des travaux plus précis sur les questions du maternage et de la maternité sociale²¹. Cela dit, même si l'on peut penser que l'articulation de deux modes de production peut mener vers des excès de fonctionnalisme d'une part, et vers un certain réductionnisme de la sphère domestique de l'autre, les travaux autour de ces thèmes sont pertinents en ce qu'ils servent à élucider : la nature du travail des femmes et la part de leur vie qui y est consacré²²; les limites que pose le travail domestique aux femmes et les rapports de pouvoir patriarcaux au sein de la famille. Même si les travaux sur ces thèmes ont été surtout effectués dans les milieux féministes français, ceux de Renée Dandurand, de Marianne Kempeneers et de Louise Vandelac correspondent à de bonnes tentatives québécoises d'articulation des rapports entre production et reproduction²³.

Une sociologie de la discrimination

Un autre type de travaux féministes sur les femmes et l'économie visera cette fois à démontrer l'existence des inégalités entre les hommes et les femmes et la discrimination à leur égard au sein de la sphère du travail rémunéré. On passe ainsi de la formulation de concepts à des enquêtes plus empiriques sur des questions de l'heure : l'équité en emploi²⁴, les ghettos féminins, la

formation professionnelle et les programmes de recyclage pour les femmes²⁵. À cela s'ajoutent des études plus politiques portant sur des thèmes particuliers comme celui des effets du libre-échange sur le travail des femmes²⁶.

Ces travaux servent surtout à montrer que les femmes ont un statut social et économique différent de celui des hommes en raison de leur appartenance de sexe et non de leurs compétences ou de leur éducation. Elles détiennent des occupations qui sont la plupart du temps des extensions du travail qu'elles réalisent au foyer: éduquer les enfants, s'occuper des personnes âgées, voir à l'organisation des papiers, de la ferme etc. De plus, à travail égal les femmes gagneraient toujours moins que les hommes, soit 64% de leur salaire²⁷. D'ailleurs, les études dans le domaine de la stratification sociale confirment l'une après l'autre cette situation de discrimination envers les femmes au niveau économique²⁸. Soulignons aussi les travaux effectués au sein des institutions publiques démontrant l'existence de la discrimination à l'égard des femmes, du moins du manque d'équité dans leur milieu de travail²⁹. Il est également important de noter que les études en stratification sociale confirment non seulement une situation de discrimination mais le fait que la variable «sexe» aurait une incidence plus importante sur la mobilité sociale que, par exemple, la variable ethnicité³⁰. Selon Brym, depuis les années soixante-dix, des changements importants dans la structure occupationnelle au Canada auraient permis une mobilité sociale ethnique sauf pour les Autochtones et les «minorités visibles». Mais, tel ne serait pas le cas pour les femmes. En d'autres mots, la société canadienne aurait vécu des changements auxquels les Francophones n'ont donc pas échappé. Mais les femmes, elles, auraient été moins touchées par ces transformations. Cette question est d'une importance non négligeable pour les Ontariennes car elles sont à la fois femmes et francophones. La mobilité sociale serait-elle exclusive aux hommes francophones? Les femmes subiraient-elles une discrimination plus forte?

Ainsi, la problématique des femmes et de l'économie s'articulerait autour de deux types de questionnements et de travaux. Dans un premier temps, nous avons vu que certaines s'interrogent sur la place des femmes dans le développement économique du pays et le rapport instrumental ou nécessaire de leur travail à celui-ci. Cette démarche est aussi accompagnée d'une reformulation des rapports entre la famille et l'économie,

la sphère de reproduction et de production voire même d'une redéfinition de ce que constituent les domaines de l'économie et du travail.

Dans un deuxième temps, la question des femmes et de l'économie se poserait de façon plus pratique et immédiate : soit par l'entremise de la problématique de la discrimination faite aux femmes sur le marché du travail. Ensemble, ces points de repère servent tout particulièrement à reconnaître les situations d'inégalité et de discrimination constantes voire même d'oppression dans lesquelles les femmes vivent en raison de leur appartenance de sexe.

Ces questions correspondent aux contextes théorique et empirique à partir desquels on peut commencer à poser des jalons de la problématique des Ontariennes et l'économie. C'est la tâche qui nous attend dans la suite de ce texte.

L'ÉCONOMIE DE LA DOUBLE INFÉRIORITÉ DES ONTARIOISES

Nous savons que le questionnement sur le statut économique des Ontariennes et leur rôle dans le développement des communautés francophones hors Québec est peu présent dans les recherches sur l'Ontario français. Nous avons tout de même certains écrits pertinents à partir desquels nous tenterons, dans ce qui suit, de faire une lecture féministe de la production.

L'histoire de la division sexuelle du travail en Ontario-français

L'étude à laquelle nous pensons surtout a été préparée par Pauline Proulx, en 1981, pour le compte de la FNFCF. Ce travail s'avère important car il est, au moment de sa parution, l'un des premiers et seul document à proposer une analyse de la situation des femmes francophones hors Québec notamment celle des Ontariennes. Même s'il est parfois trop général dans ses analyses, il offre des éléments de réflexion sur la division sexuelle du travail dans les communautés francophones hors Québec qu'on ne retrouve pas ailleurs. Ils n'ont toutefois pas encore été intégrés aux travaux plus récents portant sur la société franco-ontarienne.

Ainsi, il est difficile de comprendre pourquoi Jacques Grimard et Gaétan Vallières, auteurs de *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario* publié en 1986, consacrent une section entière de leur livre à «La colonisation et l'agriculture³¹» sans mentionner et étudier explicitement l'apport des femmes à celles-ci. Il faut lire attentivement les encarts pour trouver des témoignages de femmes. Tout est présenté comme si les pères et leurs fils étaient les seuls responsables du défrichement des terres et de la production agricole en Ontario français. Le travail des femmes est noyé dans celui de la famille et jamais reconnu comme tel. Cette phrase en illustre l'exclusion: «Au printemps, la famille se met à l'oeuvre car coloniser est une activité collective, coopérative et non individuelle.(...) La mère et les enfants s'occupent aussi du jardin³²». De même, Fernand Ouellet dans un article sur l'économie et les Franco-Ontariens intitulé «Économie et sociétés minoritaires», ne se pose pas la question du travail des femmes³³.

Toutefois la lecture de certaines des conclusions dans les textes susmentionnés peuvent servir à reconstituer le mode d'existence des Ontariennes. Ainsi, il faut croire que le travail des agricultrices franco-ontariennes devait être très difficile dans la mesure où elles avaient à travailler sur des terres moins rentables que celles où les anglophones étaient installés. Comme l'écrit Ouellet: «les anglophones avaient déjà pris possession des meilleures terres accessibles et ils durent, par conséquent, se contenter des sols les moins propices à la culture des denrées les plus rentables³⁴». Ils devront, en conséquence, aller travailler en forêt. Cependant, la solitude qui attend les femmes ainsi que le travail supplémentaire qu'elles devront accomplir s'avèrent peu réjouissants. De plus, celles qui arrivent du Québec ou des Maritimes ont laissé derrière elles des réseaux de solidarité essentiels à la réalisation de leur travail ménager et domestique³⁵. On comprend davantage ce cri du coeur d'Hegwidge Bérubé lorsqu'elle note, peu avant le départ de son conjoint pour les chantiers, que sans la «mémère» Charette qui leur vint en aide «avec un vieux poêle, des paillasses pour les lits de bois et des bouts de tuyaux pour la cheminée»³⁶ leur dénuement aurait été complet. Bref, si, comme l'écrivent Jacques Grimard et Gaétan Vallières, «l'enracinement canadien-français en terre ontarienne résulte en grande partie des efforts consentis à l'agriculture³⁷», il manque donc à l'étude et aux récits sur l'origine de la présence

francophone en Ontario un pan entier de son histoire, celui de l'apport des Franco-Ontariennes³⁸. Et pourtant dès 1977 des chercheuses québécoises écrivaient avec optimisme : «les femmes ou les mères de famille sont maintenant reconnues comme des agentes historiques et s'inscrivent dans la dynamique du changement social³⁹». Cette observation ne trouve pas d'écho du côté de l'Ontario français.

La transformation/dévalorisation du rôle des femmes

Retournons au document de la F.N.F.C.F., *Femmes et francophones : double infériorité*, afin d'étudier ce qu'il propose comme analyse socio-historique de la situation des Ontarioises. Globalement, Proulx considère que l'urbanisation et l'industrialisation de la société canadienne ont eu pour effet de transformer le rôle des femmes au sein de la famille et de la production, voire de leur faire perdre un certain pouvoir et statut au sein de l'économie familiale. Graduellement, elles seront confinées à la maison pour y accomplir des tâches «par amour» alors qu'auparavant leur rôle était plus généralement associé à la production de biens et de services même si celui-ci n'était pas reconnu statistiquement. Toutefois ce travail domestique, même accompli au nom de l'amour, entraîne une dépendance économique des ménagères et presque assurément la pauvreté lors de divorce, décès ou autres. Ainsi, comme l'écrit Danielle Coulombe :

Qu'on songe seulement aux femmes qui ont consacré leur vie à leur famille et qui, à l'approche de la cinquantaine, se retrouvent seules. Pour ces femmes, tout était clair lorsqu'elles ont décidé de fonder un foyer : la société leur demandait de donner naissance à plusieurs enfants et de s'occuper d'eux et de leur conjoint en travaillant au foyer. Ce qu'elles ont fait. Mais aujourd'hui les choses ont changé et elles se retrouvent souvent veuves, séparées ou divorcées, et dans une situation économique précaire⁴⁰.

Et pourtant, les bénéfices que la société retire du travail des femmes au foyer ne sont pas des moindres. Entre autres, tout en accomplissant leur travail «par amour», elles ont été et sont toujours «des productrices d'ethnicité». Elles assurent ainsi la reproduction de la culture canadienne-française⁴¹. Cela

n'empêche que des femmes se retrouveront seules avec leur «profession sans objet» et, de surcroît, dans la pauvreté.

Ainsi, un pourcentage important de femmes au foyer déclareront, en 1973, dans le cadre d'une étude sur la situation économique des chefs de ménage franco-ontariens, être insatisfaites de leur situation⁴². Rapidement, les chercheurs responsables de cette étude, Yvan Allaire et Jean-Marie Toulouse, ont découvert que 57% des répondants déclarant être insatisfaits de leur situation socio-économique étaient des ménagères; 43%, soit le reste, étaient des cultivateurs⁴³. Or, si Allaire et Toulouse concluent cette partie de leur recherche en déclarant que les Franco-Ontariens sont généralement «satisfaits» de leur situation⁴⁴ il ne faut pas croire que l'insatisfaction des femmes n'en soit pas moins réelle ou en voie de disparaître⁴⁵.

Cela dit, les répercussions de la dévalorisation du travail accompli «par amour» se font aussi sentir sur la perception et les attitudes que l'on entretient à l'égard des femmes. Ainsi, elles seraient si bien au foyer que lorsqu'on les retrouve sur le marché du travail, on entendra dire, comme l'explique Pauline Proulx, qu'elles y sont pour un «salaire d'appoint»⁴⁶. De plus, elle découvre qu'en 1977, en Ontario, les femmes sont toujours considérées officiellement comme des «salariées secondaires».

En effet un rapport rendu public en 1977 par le Trésorier de la province distinguait deux catégories d'employés. D'abord, les hommes ayant de 25 à 54 ans et, dans une deuxième catégorie, les autres hommes et toutes les femmes. D'autre part, un autre rapport publié aussi en 1977, mais cette fois-ci au niveau fédéral et intitulé *Étude d'ensemble du régime d'assurance-chômage au Canada*, qualifiait lui aussi les femmes de travailleuses secondaires ou marginales⁴⁷.

Soulignons cependant que la dévalorisation du travail des femmes sur le marché a lieu depuis les débuts du siècle. L'exemple du moment où les femmes ont eu accès à la profession d'enseignante est bien choisi pour le démontrer. Entre autres, Chad Gaffield, dans son livre *Language Schooling, and Cultural Conflict: The Origins of the French-Language Controversy in Ontario* souligne bien les sentiments défavorables des Franco-Ontariens à l'idée de l'embauche des femmes à titre d'enseignantes. Ils étaient convaincus que leurs enfants

recevraient une éducation de qualité moindre lorsque celle-ci serait offerte par elles⁴⁸. Or, l'embauche d'enseignantes permettait aux commissions scolaires d'offrir des salaires moins élevés aux femmes.

Parmi les autres professions qui mériteraient d'être articulées autour de la problématique de la dévalorisation du travail des femmes, soulignons celles d'ouvrière, de domestique, de coiffeuse, etc. même si on en parle très peu. Sans que nous ne connaissions l'existence de travaux historiques sur la profession de domestique en milieu franco-ontarien, les études plus générales sur ce thème montrent qu'elle est une source d'emploi prédominante chez les femmes, tout au long du XIX^e siècle au moins⁴⁹. Quant à la coiffeuse, c'est surtout pendant la période d'après-guerre qu'elle fait son apparition sur le marché du travail⁵⁰. Il ne faudrait pas passer sous silence le travail des religieuses sur qui reposaient principalement l'éducation des jeunes, les soins hospitaliers et les services sociaux.

Nous ne pourrions clore cet inventaire des répercussions de la dévalorisation du travail des femmes sans jeter un coup d'oeil sur la sphère du para-domestique tel que le propose Proulx. Selon elle, la sphère de leur engagement social subirait le même sort que les autres secteurs où elles jouent un rôle donné. Ainsi, elle écrit :

C'est ce même processus de dévalorisation du travail des femmes qui s'applique dans l'évaluation de leur implication communautaire. Si les femmes ont trouvé le moyen, à travers leur activité dans la communauté, de s'exprimer et de se réaliser à l'extérieur du cadre familial, le travail qu'elles ont accompli bénévolement a surtout été très rentable économiquement et socialement pour l'État, l'Église, les partis politiques ou autres institutions qui ont sollicité leur aide⁵¹.

Vers une sociologie historique du travail des Ontariens

Les éléments que nous venons d'étudier méritent une attention particulière de la part de la sociologie du travail, de l'économie politique et de l'histoire féministe. Une étude portant sur le travail des Franco-Ontariennes et leurs apports historiques au développement économique de leur communauté servirait à explorer davantage les différents secteurs

d'intervention des femmes passés et présents. Déjà, les notions théoriques que nous avons proposées précédemment (production, reproduction, ethnicisation, dévalorisation) permettent d'articuler plus clairement ces différentes idées. Ainsi nous avons étudié, rapidement, les activités de production des femmes et la façon dont elles furent graduellement réduites à des activités de reproduction d'une part, et à l'exercice de travaux à l'extérieur de l'unité familiale qui ne seront pas reconnus comme tels d'autre part. La notion de dévalorisation semble d'ailleurs un point de repère sociologique clé pour comprendre le phénomène du transfert de l'activité productrice des femmes à une activité de reproduction de la culture, des sexes et des classes. Elle sert aussi à voir comment la division sexuelle du travail et le développement économique de la communauté franco-ontarienne évoluent ensemble. Elle pousse ainsi à réfléchir davantage sur les liens entre le travail domestique et le travail rémunéré.

Il faudrait aussi voir plus en détails comment les femmes n'ont pas été sans réagir à la dévalorisation de leur travail. Par exemple, elles fondent des organisations pour les agricultrices pendant les années trente: les Cercles des fermières franco-ontariennes connus d'abord sous le nom d'Union catholique des fermières de l'Ontario devenue l'Union culturelle des Franco-Ontariennes (UCFO) un peu plus tard à la suite d'un débat sur la portée du regroupement. Pour leur part, celles qui désireront affirmer avant tout leur appartenance à la vie rurale formeront l'Association des fermières de l'Ontario (AFO). Les Franco-Ontariennes s'organiseront aussi par l'entremise des sections ontariennes de la F.N.F.C.F.

De façon globale, ces lieux de rencontre permettaient aux femmes d'avoir accès à une formation privilégiée en économie domestique en vue, justement, de la professionnalisation de leur statut de ménagère³².

Par contre, nous n'avons pas retracé d'ouvrages portant plus spécifiquement sur les interventions des ouvrières et travailleuses francophones. Elles sont ni l'objet d'une attention particulière dans la section «quelques grandes dates de l'histoire ouvrière» de l'ouvrage de référence *Les francophones tels qu'ils sont*, ni dans la section «les organisations agricoles et ouvrières» du livre *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*. On peut croire, cependant, qu'elles sont intervenues à la

fois directement et indirectement dans les luttes des ouvriers francophones. Ainsi, nous supposons que les ouvrières ont été tout autant actives que les ouvriers lors de grèves même si cela demeure à être démontré. Nous savons, grâce à un encart dans le dernier livre susmentionné, qu'elles organisèrent des actions spécifiques lors de la grève des travailleurs forestiers de la *Spruce Falls Power and Paper*. Ainsi on rapporte :

La tension monte et les manifestations de solidarité se font nombreuses; le 31 janvier, 750 personnes paraden en voiture dans Kapuskasing; le lendemain les conjointes et les filles de grévistes manifestent dans la rue; puis le 8 février, les ouvriers dressent une ligne de piquetage devant l'entrée principale du moulin⁵³.

Il faudrait aussi fouiller l'histoire des milieux éducatifs franco-ontariens afin de voir plus en détails le militantisme des Franco-Ontariennes dans les luttes pour des écoles françaises. D'ailleurs, nous supposons que les femmes ont été actives lors de la fondation des associations d'enseignants en Ontario français.

Il nous faut, maintenant, réfléchir à la problématique des Ontariennes et de l'économie à partir d'une lecture de leur situation depuis les années soixante-dix et quatre-vingt. Globalement, les études confirmeraient l'idée selon laquelle les femmes seraient depuis le début du siècle confinées à des secteurs d'emplois déterminés en raison de leur appartenance de sexe. De surcroît, le fait qu'elles soient francophones semble aussi les avoir poussées dans certains domaines selon le taux d'activité et de chômage, en 1986* plutôt que d'autres.

Tableau 1
Distribution des femmes et des hommes francophones
selon le taux d'activité et de chômage, en 1986*

Taux d'activité		Taux de chômage	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
77%	54,6%	7,9%	9,7%

*Source : Fichier P3161T1 Statistique Canada, ministère des Affaires civiles de l'Ontario

DE LA DOUBLE INFÉRIORITÉ ÉCONOMIQUE DES ONTARIOISES

Nous l'avons vu précédemment, les Ontarioises sont, principalement au début du siècle, agricultrices, domestiques, institutrices, coiffeuses, cuisinières et travailleuses dans les usines. Or, au fur et à mesure que l'économie canadienne se modernise et que le secteur des services prend de l'importance, celles qui auront un travail rémunéré occuperont pour la plupart des emplois de bureau⁵⁴. Plus précisément, en 1971, elles occupent majoritairement des postes dans le domaine du commerce, des services et de l'administration alors qu'on retrouve les autres principalement dans les emplois reliés à la santé, le social, les sciences naturelles et les arts plastiques⁵⁵. Il y a toujours des Ontarioises oeuvrant dans le secteur manufacturier mais celui-ci ne les attire pas vraiment en grand nombre. Elles constituent «un peu plus de 10% des travailleuses francophones⁵⁶.» Selon Proulx, on les retrouve «dans des manufactures de couture ou de textile où les salaires et conditions de travail ne sont pas toujours des plus avantageux⁵⁷.»

Elles occupent surtout des professions «sans objet»

Globalement, les principales divisions d'activités économiques pour les Ontarioises pendant la période des années quatre-vingt ne semblent pas avoir beaucoup changé. On peut voir dans le document *Les francophones tels qu'ils sont* qu'en 1981, elles participent moins au marché du travail que les non-francophones⁵⁸. Elles oeuvrent plutôt dans la profession que l'on nomme «sans objet». De surcroît, on observe, en analysant les données du recensement de 1986, que le taux d'activité des femmes est aussi plus bas que celui des hommes. Le chômage des femmes francophones est, pour sa part, plus élevé que celui des hommes.

Plusieurs facteurs contribuent à expliquer cette situation. Dans un premier temps, on peut penser à une sous-évaluation du taux réel d'activité des femmes. Ainsi, il faut critiquer le manque de reconnaissance du travail des collaboratrices dans le calcul du taux d'activité des femmes. Très souvent, elles sont commerçantes, agricultrices mais parce qu'elles ne sont pas inscrites comme des employées, elles sont ignorées des statistiques⁵⁹.

Dans un deuxième temps, la situation familiale quelque peu différente des Francophones de l'Ontario sert également à expliquer ce taux d'activité salariée moindre retrouvé d'ailleurs dans toutes les cohortes d'âge pour les femmes. Ainsi, en 1971, elles donnent naissance en moyenne à 3,3 enfants comparativement à 2,4 pour les Ontariennes de langue maternelle anglaise⁶⁰. De plus, elles auraient plus difficilement accès à des services de garde dans leur langue⁶¹.

Dans un troisième temps, le manque de travail est peut-être le facteur le plus important expliquant le taux élevé d'absence des Franco-Ontariennes du marché de la main-d'oeuvre salariée. Les régions où elles habitent sont aussi souvent des régions où le chômage est important (Prescott-Russell) ou encore des régions où les emplois sont traditionnellement réservés aux hommes (le Nord et le Moyen-Nord). Danielle Coulombe s'interroge sur ce problème tel qu'il se pose pour les femmes dans le Nord de l'Ontario. Étant donné que les travailleurs dans cette région occupent la plupart du temps des emplois dans le secteur de l'exploitation des ressources naturelles, un domaine habituellement réservé aux hommes, les femmes sont automatiquement limitées par la nature du marché du travail. Exclues des métiers de bûcherons et de mineurs, habituellement les métiers les mieux rémunérés, il n'est pas surprenant, comme le voit Coulombe, que plusieurs jeunes filles considèrent le «mariage et le travail au foyer comme la principale, sinon la seule avenue⁶²» pour elles.

Une femme sur trois est une employée de bureau

Lorsqu'on les retrouve sur le marché du travail, les femmes occupent généralement, comme nous l'avons mentionné précédemment, des emplois dans le secteur des services. Ainsi, en 1981, 65% de tous les emplois détenus par des francophones dans les domaines des services socio-culturels, commerciaux et personnels le sont par des femmes⁶³. Elles sont aussi nombreuses dans les secteurs de l'administration publique (45%); le commerce (44%) et les finances(64%). Règle générale, selon *Les francophones tels qu'ils sont*, «près d'une femme francophone sur trois est une employée de bureau (35,1%)⁶⁴». De plus, «la majorité des occupations de types cols bleus réservées aux femmes sont associées aux services⁶⁵». Ce sont les principales occupations des Ontaraises. Et force est de constater

qu'en 1981 les types d'emplois occupés par les femmes francophones sont peu variés.

Cela dit, en 1986, elles occupent toujours des emplois relevant du même secteur: travailleuses spécialisées dans la vente, médecine et santé (probablement infirmière et non médecin), directrices, gérantes et administratrices. Elles participent toujours en grand nombre au poste employée de bureau (43 165)⁶⁶. De surcroît, le tableau n° 2 permet de constater qu'en 1986, la variété des emplois pour les femmes est toujours limitée. On dénombre 23 types d'emplois possibles pour les hommes francophones comparativement à 12 pour les femmes francophones. On peut effectivement parler de ghettos d'emploi et il semble difficile de contourner cette situation. Même lorsque les femmes retournent aux études après un certain nombre d'années d'interruption ou encore pour compléter des études secondaires, le Centre d'emploi et d'immigration ne leur offre souvent que des programmes axés vers le travail de bureau, généralement les seuls à être offerts en français. Ainsi, elles sont limitées à des emplois souvent plus ou moins rémunérés et peu intéressants du moins peu valorisants même s'ils correspondent à des travaux de type cols blancs. Paradoxalement, c'est à travers ces ghettos qu'elles ont participé et participent toujours à l'enracinement des communautés francophones hors Québec.

Et les écarts entre hommes et femmes de l'Ontario français?

Des écarts de salaires existant entre les femmes et les hommes des communautés francophones de la province contribuent à l'infériorité économique des premières. Ils renforcent aussi leur situation de groupe défavorisé, ghettoisé en fonction de leur sexe et ce, même si elles travaillent dans des emplois identiques à ceux des hommes. Les chiffres suivants sont significatifs. Ainsi, en 1981, le revenu moyen des hommes occupant la profession de directeur, gérant, administrateur est de 29 709\$ comparativement à 16 675\$ pour les femmes. Il correspond à 22 792\$ pour les hommes occupant des postes dans le domaine des sciences sociales comparativement à 10 675\$ pour les femmes. Il est de 22 696\$ pour les hommes dans l'enseignement alors qu'il est de 14 599\$ pour les femmes etc.⁶⁷

Tableau 2
Distribution des femmes et des hommes francophones
selon les occupations, 1986*

Profession Total	Hommes 208 005	Femmes 231 130
Prof/sans objet	24%	47%
dir/gér/adm.	8%	5%
sc. nat/génie/math	3%	-
sciences sociales	1%	1%
clergé	1%	-
enseignement	2%	4%
médecine et santé	1%	4%
domaine art/litt	1%	1%
sports/loisirs	1%	-
travail de bureau	6%	19%
spéc. ventes	5%	5%
spéc. services	8%	10%
agr/hort/éleveurs	2%	1%
pêcheurs/trappeurs	-	-
travaux forestiers/bûcherons	1%	-
mineurs/car./pt./gaz	2%	-
secteur de transf.	4%	-
usineurs	3%	-
fab./mont./rep.produits	8%	2%
tr. construction	9%	1%
exploit/transport	5%	-
manutentionnaires	2%	-
ouv. qual./cond. machi.	1%	-
trav. non-classés	2%	-

*Source: Fichier P3161T2 Statistique Canada, ministère des Affaires civiles de l'Ontario

De plus, on nous rapporte dans *Les francophones tels qu'ils sont*, que «les femmes francophones qui gagnent moins de 10 000\$ sont deux fois plus nombreuses que les hommes francophones⁶⁸». En 1986, la situation a peu changé : 41% des femmes gagnent moins de 10 000\$ comparativement à 23% des hommes. À l'autre extrême, elles sont presque cinq (5) fois

moins nombreuses à avoir des revenus de 30 000\$ et plus (7% comparativement à 31%).

Tableau 3
Distribution des hommes et des femmes selon les revenus, 1986*

Revenus	Hommes 208 005	Femmes 231 125
Total		
sans revenu	6 %	20 %
- 5 000 \$	11 %	20 %
5 000 \$ à 9 999 \$	12 %	21 %
10 000 \$ à 19 999 \$	20 %	20 %
20 000 \$ à 29 999 \$	20 %	12 %
30 000 \$ à 34 999 \$	10 %	3 %
35 000 \$ à 39 999 \$	7 %	1 %
40 000 \$ à 44 999 \$	5 %	1 %
45 000 \$ à 49 999 \$	3 %	1 %
50 000 \$ et plus	6 %	1 %

* Sources : Fichier P3161T5 Statistique Canada, ministère des Affaires civiques de l'Ontario

Malgré les statistiques, la question des faibles revenus des Ontariennes revient constamment. Plusieurs facteurs servent à expliquer cette situation : le grand nombre de familles monoparentales dont les chefs de famille sont des femmes; la précarité des revenus des femmes âgées et le nombre important de chômeuses même si celui-ci est plus ou moins valable statistiquement comme nous l'avons vu précédemment. Arrêtons-nous tout particulièrement sur la situation précaire des chefs de ménage franco-ontariennes.

En 1981, en Ontario français, les chefs de famille monoparentales sont habituellement des femmes (entre 80,3% et 86% selon les régions)⁶⁹. Même si le nombre d'hommes chefs de famille est élevé dans certaines régions: Glengary (33%) et Kenora (30%), il n'atteint jamais celui des femmes. Ainsi, en 1981, selon une étude de la F.N.F.C.F., on constate que les femmes séparées ou divorcées (55%) sont le plus souvent des chefs de famille comparativement aux veuves (33%) et aux célibataires (11%). Toutefois dans le comté de Kent (55%), Prescott-Russell (55%) et Timiscaming (53%), c'est à la suite d'un veuvage que

les femmes se retrouvent chefs de famille. Ces familles font face à de nombreuses difficultés. Si, généralement, elles sont pauvres, les familles monoparentales francophones le sont encore plus. Les Ontarioises chefs de famille sont aussi moins scolarisées que les autres chefs de famille ontariennes et occupent moins souvent une activité salariée. Elles sont doublement marquées par leur identité d'Ontarioises puisque de par les traditions culturelles de la famille canadienne-française concernant le rôle des femmes au sein de la famille, elles portent l'entière responsabilité de leur échec conjugal et économique. Il leur est aussi difficile d'avoir accès à des services d'aide psychologique ou de retour au travail en français⁷⁰.

Une comparaison avec les non-francophones

Si, en tant que femmes, les Ontarioises ont la vie dure, leur statut économique se conjugue aussi avec leur statut linguistique. C'est pourquoi on utilise la notion de double infériorité. Voyons comment elle se traduit statistiquement. Les données de 1981 révèlent que 44,4% de femmes francophones oeuvrent dans le secteur des industries de services socio-culturels, commerciaux et personnels comparativement à 41,7% de non-francophones. Elles sont aussi nettement majoritaires dans le domaine de l'administration publique soit 13,8% contre 5,7% pour les femmes non-francophones⁷¹. On s'aperçoit, par ailleurs, que la situation des femmes francophones ne diffère pas beaucoup de celle des non-francophones dans le domaine des occupations de cols blancs; «les premières occupent à 68% des emplois de cols blancs, contre 69,4% pour les secondes⁷²».

Or, même si les différences entre les Franco-Ontariennes et les non-francophones ne sont pas très grandes dans l'ensemble, sauf dans le secteur de l'administration publique, il faut étudier de plus près les éléments contribuant à la persistance des différences entre les deux groupes; d'où la pertinence de la variable ethnique. Pour sa part, Proulx nous dit de ne «pas oublier que le fait de faire partie d'un groupe ethnique dont les droits ne sont pas reconnus, ne peut qu'aggraver une situation déjà dévalorisée⁷³». Cela permettrait, en partie, de comprendre l'autre dimension de la double infériorité des Ontarioises. Elles aboutiraient dans des secteurs moins payants parce qu'elles sont francophones en plus d'être femmes. Ainsi, on peut aussi mieux

comprendre leur taux moins élevé de scolarisation. D'ailleurs, les données de 1986 indiquent que 42% des Franco-Ontariennes auraient atteint un niveau d'étude post-secondaire alors qu'un pourcentage de 21% n'auraient pas complété une 9^e année. De plus, un pourcentage important n'aurait pas de diplôme, soit 22%.

Soulignons également le taux élevé d'analphabétisme chez les francophones de l'Ontario. Selon les données de Statistique Canada de 1986 dépouillées par Andrée Boucher, en Ontario – 6,1% des francophones seraient analphabètes complets – 22,5% seraient fonctionnellement analphabètes. Il s'agit d'une proportion qui passe du simple au double lorsque l'on compare ces taux à ceux des anglophones de la province: 1,8% et 12,3% respectivement⁷⁴. S'il ne semble pas y avoir de déséquilibre statistique entre les femmes et les hommes francophones, dans les *Francophones tels qu'ils sont* on rapporte que l'analphabétisme a des «conséquences plus dommageables chez les femmes que chez les hommes⁷⁵.» Il limiterait encore plus leur accès au marché du travail, leur possibilité d'avoir des salaires intéressants et de travailler dans des conditions salubres.

De plus, les Franco-Ontariennes gagneraient moins que les non-francophones. Selon Proulx, le recensement de 1971 montre que les femmes francophones hors Québec en général «sont plus nombreuses à faire partie du groupe de revenu le plus bas⁷⁶.» Par contre, les données du recensement de 1981 révéleraient qu'elles seraient «légèrement avantagées par rapport à leurs consoeurs d'une autre langue⁷⁷.» On doit se demander si le flux constant d'immigrants et d'immigrantes vers l'Ontario depuis la moitié des années soixante-dix n'a pas eu pour effet de modifier le statut des Ontariennes. Il faudrait davantage étudier cette question afin de pouvoir en arriver à des comparaisons mieux fondées entre les francophones et les non-francophones.

Tableau 4
Distribution des hommes et des femmes francophones
selon le niveau d'instruction, 1986*

Niveau d'instruction	Hommes	Femmes
Total	208 010	231 130
- 5 ^e année	4 %	3 %
5 ^e à 8 ^e année	17 %	18 %
9 ^e à 10 ^e année	16 %	15 %
11 ^e à 13 ^e année	11 %	12 %
postsecondaire		
sans diplôme	22 %	25 %
postsecondaire		
avec diplôme	20 %	17 %
universitaire	10 %	10 %

* Source : Fichier P3161T4 Statistique Canada, ministère des Affaires civiques de l'Ontario

Et les jeunes?

Ce portrait des Francophones telles qu'elles sont ne saurait être complet sans que l'on jette un bref regard sur la situation des jeunes Franco-Ontariennes.

Notons qu'il y a autant de garçons que de filles dans les catégories d'âge 15-19 ans et 20-24 ans. Par ailleurs, les garçons participeraient davantage au marché du travail salarié que les filles et ce, dans les deux cohortes d'âge. Leurs revenus sont aussi plus élevés que ceux des filles. Peut-on attribuer ce taux d'occupation salarié différentiel à une fréquentation scolaire plus poussée pour les filles ou encore à des occupations différentes? Il est à noter que les jeunes franco-ontariennes sont plus nombreuses à ne pas détenir de diplôme de niveau post-secondaire (43% et 42% respectivement) tout en fréquentant davantage l'université (9% et 7% respectivement)⁷⁸. De si faibles différences ne sauraient expliquer complètement les différences de revenus ou de taux de chômage. Toutefois on remarque que les emplois occupés par les jeunes filles et les jeunes garçons présentent des différences intéressantes. Pour la catégorie d'âge la plus en mesure d'occuper un emploi salarié à temps complet, soit la catégorie des 20-24 ans, les garçons travaillant dans les

emplois reliés aux sciences naturelles, génie, sont deux fois plus nombreux que les filles. Ce rapport s'inverse dans les occupations relevant du domaine des sciences sociales; ce sont les filles qui se retrouvent dans un rapport de trois pour un comparativement aux garçons. Elles sont dans la même situation concernant les emplois de bureau et, comme leurs mères ou soeurs aînées, elles sont exclues des professions reliées à l'exploitation des ressources naturelles et des travaux de la construction. La division sexuée du travail est donc déjà en place lorsque l'on tient compte de la nature différenciée des emplois entre les jeunes. On peut aussi supposer la même chose des taux d'inoccupation et de chômage déjà très élevés chez ces derniers et chez ces dernières.

Cette lecture des données dont nous disposons sur les Ontariennes est très sommaire mais on peut tout de même s'y arrêter. D'une part, elles nous semblent suffisantes pour constater l'ampleur de la situation d'inégalité économique dans laquelle vivent les femmes francophones de l'Ontario. D'autre part, elles contribuent, en tant que cas particulier, à la légitimité du questionnement féministe sur l'apport historique et la situation actuelle de discrimination que vivent les femmes en général.

De plus, leur spécificité de femme et de francophone montre qu'elles sont confinées dans des types d'occupation particuliers. On retrouve aussi quelques administratrices, spécialistes de la santé et des sciences sociales mais trop peu. Aussi, nous avons vu que l'incidence de l'ethnicité sur le travail des femmes a un effet sur les différences d'emploi et de salaires qu'elles ont lorsqu'on les compare avec les hommes francophones. Même analphabètes, ces derniers s'en tirent mieux que les femmes francophones de l'Ontario. Enfin la pauvreté des femmes est nettement une préoccupation car elle porte en elle sa conséquence directe: leur dépendance financière. Reste à voir si les jeunes filles suivront les traces de leurs mères pour se retrouver dans les ghettos tels qu'ils sont!

Tableau 5
Distribution des hommes et des femmes selon leurs
catégories d'âge, leurs occupations*, le taux d'activité**,
le taux de chômage***, le revenu moyen****, 1986.

Nombre Âge	Hommes		Femmes	
	15-19	20-24	15-19	20-24
Prof/sans objet	55 %	10 %	58 %	21 %
dir/gér/adm.	1 %	4 %	-	4 %
sc. nat/génie/math	-	4 %	-	2 %
sciences sociales	-	1 %	-	3 %
clergé	-	-	-	-
enseignement	1 %	2 %	1 %	3 %
médecine et santé	-	1 %	1 %	5 %
domaine art/litt	-	1 %	-	1 %
sports/loisirs	-	-	-	1 %
travail de bureau	5 %	9 %	15 %	32 %
spéc. ventes	7 %	7 %	7 %	7 %
spéc. services	12 %	14 %	14 %	16 %
agr/hort/éleveurs	3 %	3 %	1 %	1 %
pêcheurs/trappeurs	-	-	-	-
travaux forestiers/bûcherons	1 %	2 %	-	-
mineurs/car./pt./gaz	-	1 %	-	-
secteur de transf.	2 %	6 %	-	1 %
usineurs	1 %	3 %	-	-
fab./mont./rep.produits	3 %	9 %	1 %	3 %
tr. construction	4 %	12 %	-	-
exploit/transport	1 %	5 %	-	-
manutentionnaires	2 %	2 %	-	-
ouv. qual./cond. machi.	-	1 %	-	-
trav. non-classés	2 %	3 %	-	1 %
Taux d'activité	48,7 %	91,8 %	45,7 %	80,6 %
Taux de chômage	21,2 %	12,8 %	18,1 %	12,4 %
Revenu Moyen	3 759 \$	12 109 \$	3 209 \$	9 106 \$

* Source : Fichier P3161T2

** Source : Fichier P3161T1

*** Source : Fichier P3161T1

**** Source : Fichier P3161T5

EN CONCLUSION

Évidemment, ces données et le portrait historique de la place des Ontaraises dans l'économie sont à compléter par des travaux plus exhaustifs dans le domaine. Ce que nous voulions accomplir dans ce texte était de poser des jalons qui permettraient de réfléchir à la problématique des Ontaraises et de l'économie. C'est pourquoi nous avons décidé de recenser les travaux féministes déjà existants sur la question des femmes et de l'économie afin d'en faire notre point de départ. Ainsi, comme nous venons de la mentionner plus haut, l'étude de la situation économique des Ontaraises devient un cas intéressant et constitutif des débats sur les développements économiques au Canada.

Cela dit, ce portrait des *Francophones telles qu'elles sont* ne saurait être complet, même à ce moment, sans faire le tour des préoccupations des militantes visant l'amélioration de la situation économique de ces femmes. D'ailleurs, dans la mesure où la recherche sur les Ontaraises a lieu à partir des groupes de femmes francophones, un compte-rendu de leurs revendications dans le domaine sera susceptible de nous fournir des éléments pertinents à la compréhension de la façon dont elles se perçoivent comme agentes économiques actuelles et futures.

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a été, depuis les années soixante-dix, un acteur important dans le développement d'orientations économiques pour les Ontarois et les Ontaraises. Elle s'est penchée sur la situation socio-économique des chefs de ménages des travailleurs, sur les cas de réussites économiques chez les Franco-Ontariens : les Robert Campeau; le mouvement coopératif; le mouvement des caisses populaires. Elle s'intéresse aussi à la situation des travailleurs et des travailleuses ainsi qu'à l'entrepreneurship⁷⁹. Par contre, on ne peut vanter ses réalisations dans le domaine du développement de programmes de promotion économique pour les femmes plus spécifiquement. Il faut plutôt aller voir du côté des féministes ontaraises. Celles-ci tentent, depuis les années soixante-dix, par le biais de campagnes d'information, de projets de sensibilisation, de programmes de retour au travail et autres, de contribuer à l'amélioration du statut économique des femmes de l'Ontario français. Leurs efforts ont aussi donné lieu à la mise sur pied du Centre d'accès pour femmes, de la Caisse

d'économie pour les femmes à Ottawa, de centres coopératifs dans le domaine de l'artisanat *et-cetera*.

Pour sa part, le gouvernement ontarien ne semble pas avoir de programmes spécifiquement destinés à la promotion économique des Ontariotes. Par contre, en 1985, le Conseil des affaires franco-ontariennes (CAFO) organisait, pour la première fois, un symposium pour la femme francophone en Ontario auquel les représentantes des organisations francophones étaient conviées. Tous les sujets furent abordés dont celui de l'économie. D'ailleurs, si elles reconnaissent être économiquement démunies et défavorisées dans la plupart des domaines, elles ont tout de même fait entendre leurs préoccupations: la réforme du système de pension, la reconnaissance des acquis expérientiels en tant que travailleuses au foyer, les femmes collaboratrices, l'entrepreneurship au féminin, les femmes et l'investissement ainsi que leur intégration dans les postes de direction au sein du mouvement coopératif⁸⁰.

Cela dit, il est difficile de voir ce qui a été fait, depuis 1985, en vue de l'amélioration de la situation économique des Ontariotes. Des regroupements comme l'Union culturelle des franco-ontariennes(UCFO), Action-éducation des femmes-Ontario, le Réseau des femmes du Sud de l'Ontario et plusieurs autres organisent des activités et des projets en vue d'aider les femmes à se prendre en charge économiquement. Il ne semble pas, cependant, exister de regroupement spécifique des femmes francophones de l'Ontario qui revendique davantage leur promotion dans le domaine de l'économie. Toutefois, on doit souligner la contribution du comité économique du Réseau des femmes du sud de l'Ontario par sa publication à l'automne 1985 d'un guide intitulé: *L'autonomie financière... un objectif à atteindre*.

Les femmes n'ont donc pas le choix que de se prendre en main. Cependant, reste à voir si cela se traduira dans de nouvelles formes d'organisation par et pour les femmes dans la décennie 1990. Car elles ont aussi à relever les défis d'événements économiques majeurs comme le libre-échange, la tertiarisation de l'économie nord-américaine, voire la mondialisation des rapports socio-économiques.

Bref, *Les Francophones telles qu'elles sont*, c'est l'étude d'une population minoritaire et doublement discriminée mais c'est aussi un tremplin en vue de recherches plus exhaustives sur leur

apport au développement des communautés francophones hors Québec. Théoriquement, la problématique des Ontariennes et de l'économie a pour balises les propositions issues des débats autour des rapports entre production et reproduction et des thèmes propres à chacun : les ghettos d'emploi, la discrimination, l'exploitation des ouvrières d'une part, la production domestique d'autre part et l'articulation entre les deux modes de production. Par contre, même si on ne retire pas de propositions aussi spécifiques des travaux dans le domaine de l'ethnicité, la notion de double-infériorité a l'intérêt de faire ressortir une des spécificités du rapport des Ontariennes à l'économie. C'est à cette dernière question qu'il faudra s'ouvrir davantage en vue de poursuivre l'articulation de la problématique des Franco-Ontariennes et de l'économie. Nous avons tenté, dans ce texte, de présenter des points de repère à la fois théorique et empirique en vue de montrer la nécessité d'un tel travail.

Cet article a été possible grâce à une subvention de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa. Nous voulons remercier Caroline Gagnon pour son travail de recherche dans le cadre de ce projet.

NOTES

1. Ces chiffres, ainsi que ceux qui suivent, sont tirés du recensement de 1986 de Statistique Canada. Ils proviennent de la banque de données sur les groupes ethnoculturels au Ministère des Affaires civiques de l'Ontario.
2. LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD, «Travail et mouvement des femmes: une histoire «visible»», dans *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 8. Pour sa part, Yvan ILLICH, dans *Le genre vernaculaire*, Paris, Seuil, 1983, proposera la notion de travail-fantôme pour décrire le même phénomène.
3. *Femmes et francophones: double infériorité*, Ottawa, F.F.C.F., 1981; voir aussi de la même auteure, *La part des femmes, il faut la dire*, Ottawa, F.F.C.F., 1981. À noter, la F.N.F.C.F. s'est appelée Fédération des femmes canadiennes-françaises jusqu'en 1985.
4. «La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal», dans *Sociologie et sociétés*, vol. XV, n° 2, 1983, pp. 39-55.
5. «Doublement ou triplement minoritaire», dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 55, 1983, n° 2, 198, pp. 131-136.
6. «Les productrices d'ethnicité en Acadie: perspectives théoriques», dans *Égalité*, n° 24, 1988-1989, pp. 45-68.

7. **Pour les femmes : éducation et autonomie, la situation des femmes francophones hors Québec**, Ottawa, RNAEF., 1989. Cette recherche est réalisée pour le compte du Réseau national d'action-éducation des femmes.
8. GUINDON René, **Les francophones tels qu'ils sont**, ACFO, Ottawa, 1986.
9. *Op. cit.*, p. 60.
10. *Ibid.*, p. 14
11. *Ibid.*, p. 17.
12. «L'évolution des formes d'appropriation des femmes: des religieuses aux «mères porteuses»», dans *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 25, n° 2, 1988, p. 184.
13. SECCOMBE, Wally, «The Housewife and Her Labour Under Capitalism», *New Left Review*, janvier-février, 1974, pp. 3-24.
14. HARTMAN, Heidi, «Capitalisme, patriarcat et ségrégation professionnelle» dans *Questions féministes*, n° 4, 1978, pp. 13-38.
15. CONNELLY, Patricia, **Last Fired, First Fired: Women and the Canadian Work Force**, Toronto, The Women's Press, 1980; Bonnie FOX, **Hidden in the Household: Women's Domestic Labour Under Capitalism**, Toronto, The Women's Press 1980, 1983, Roberta HAMILTON et Michèle BARRETT, **The Politics of Diversity: Feminism, Marxism and Nationalism**, Montréal, Book Center Inc, 1986, Mary O'BRIEN, **La dialectique de la reproduction**, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1988.
16. FOX, Bonnie, «The Feminist Challenge: a reconsideration of social inequality and economic development», dans Robert J. BRYM avec la collaboration de Bonnie FOX, **From Culture to Power**, Toronto, Oxford University Press, 1989, pp. 120-167.
17. ARMSTRONG, Pat, et Hugh ARMSTRONG, **Une majorité laborieuse: les femmes qui gagent leur vie mais à quel prix**, Ottawa, CCCSF., 1983.
18. Pour plus de détails sur ce débat voir URRY John, **The Anatomy of Capitalist Societies: The Economy, Civil Society and the State**, New Jersey, Humanities Press, 1981, Patricia CONNELLY, «On Marxism and Feminism», dans *Studies in Political Economy*, n° 12 (automne), 1985, pp. 153-161.
19. COHEN, Marjorie, **Women's Work, Markets and Economic Development in Nineteenth-Century Ontario**, Toronto, University of Toronto Press, 1988.
20. DELPHY, Christine, «L'ennemi principal», dans *Partisans*, n° 54-55, 1970, pp. 157-172.
21. Sur ces questions et thèmes, voir tout particulièrement, les travaux réalisés par les féministes françaises: MATHIEU Nicole-Claude, «Paternité biologique, maternité sociale...», dans *Femmes, sexisme et sociétés*, sous la direction d'André Michel, Paris, PUF, 1977, pp. 39-49, Paola TABET, «Fertilité naturelle, reproduction forcée», dans *L'arrondissement des femmes*, sous la direction de Nicole-Claude MATHIEU, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1985, pp. 61-141; ainsi que le Collectif français L'APRE, **Le sexe du travail: structures familiales et système reproductif**, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 1984. Pour le Québec voir tout particulièrement les articles et résultats de recherches publiés dans Louise VANDELAC et al., **Du travail et de l'amour**, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1985.

22. THERRIEN, Rita et Louise COULOMBE-JOLY, *Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer*, Ottawa, C.C.C.S.F., 1984.
23. DANDURAND, Renée, «*Famille du capitalisme et production des êtres vivants*», dans *Sociologie et sociétés*, vol. XIII, n° 2, 1981, pp. 93-113, Marianne KEMPENEERS, «*Questions sur les femmes et le travail: une lecture de la crise*», dans *Sociologie et sociétés*, vol. XIX, 1987 n° 1, pp. 57-71 et de Louise VANDELAC, *op. cit.* Pour une revue plus complète des travaux québécois sur les femmes jusqu'à 1982 voir Denise LEMIEUX et Luce MERCIER, *La recherche sur les femmes au Québec*, Québec, IQRC, 1982, (collection: instruments de travail, n° 5).
24. L'équité en emploi est une politique comprenant un ensemble de mesures visant à désaxer les emplois, éliminer les discriminations salariales et à permettre un véritable choix professionnel pour les femmes. En 1988, l'Ontario a adopté la première loi en Amérique du Nord contraignant les entreprises privées à exclure de leurs échelles salariales des critères liés au sexe. Voir Union culturelle des Franco-Ontariennes, *Répertoire des groupes de femmes traitant d'équité en matière d'emploi et des pensions pour les femmes au foyer*, Ottawa, UCFO, 1989.
25. ARMSTRONG, Pat et Hugh ARMSTRONG, *The Double Ghetto: Canadian Women and Their Segregated Work*, Toronto, MacClelland & Stewart, 1978.
26. COHEN, Marjorie, notamment *Free Trade and the Future of Women's Work: Manufacturing and Service Industries*, Ottawa, Garamond Press and the Canadian Centre for Policy Alternatives, 1987, Ann PORTER et Barbara CAMERON, *L'impact du libre-échange sur les femmes du secteur manufacturier*, Ottawa, C.C.C.S.F., 1987.
27. FOX, B., *op. cit.*, Bonnie FOX et John FOX, «*Women in the Labour Market, 1931-1981: Exclusion and Competition*», dans *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol 23, n° 1, 1986, pp. 1-21. Ces auteurs démontrent entre autres que les femmes sont systématiquement exclues des emplois où le salaire des hommes est élevé.
28. FOX, B., J. FOX, *op. cit.*, ainsi que le document de référence préparé par Tanis DAY, *Équité salariale : questions à débattre*, Ottawa, C.C.C.S.F., 1987.
29. Commission royale sur l'équité en matière d'emploi, *Rapport sur l'équité en matière d'emploi*, Ottawa, Ministère des approvisionnements et services, 1984, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, *Les femmes dans la fonction publique*, Ottawa, C.C.C.S.F., 1988. La recherche sur ces questions est en pleine effervescence. Caroline ANDREW, Cécile CODERRE et Ann DENIS, «*Women in Management: Canada Experience*», dans *Women in Management Worldwide*, publié sous la direction de N. ADLER, D. IZRAELI, New York, M. E. Sharpe, 1988, pp. 250-264.
30. BRYM, Robert, fait la synthèse des débats sur ces questions dans R. BRYM et B. FOX, *op. cit.*, Voir aussi les travaux de Ann B. DENIS, «*Femmes: ethnic et occupation au Québec et en Ontario, 1931-1971*», dans *Canadian Ethnic Studies*, XIII, n° 1, 1981, pp. 75-90.
31. GRIMARD, Jacques et Gaétan VALLIÈRES, *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*, Montréal, Éditions Études vivantes, 1986.

32. GRIMARD J., et G. VALLIÈRES, *op.cit.*, p. 84.
33. OUELLET, Fernand, «Économie et sociétés minoritaires», *La revue du Nouvel-Ontario*, vol. 8, 1986, pp. 103-119.
34. *Ibid.*, p. 114, pour plus de détails sur la question de l'émigration, voir l'ouvrage de Roger BERNARD, *De Québécois à Ontariens*, Hearst, Le Nordir, 1988, pp. 39-63.
35. Cette question a été étudiée au Québec par BÉLISLE, Denise et Yolande PINARD, «De l'ouvrage des femmes québécoises», publié dans L. VAN-DELAC, *op. cit.*, p. 102-110.
36. Extrait d'un recueil de témoignages préparé par la Fédération des femmes canadiennes-françaises de la paroisse Saint-Jacques de Hanmer, dans J. GRIMARD et G. VALLIÈRES, *op. cit.*, p. 85.
37. *Op. cit.*, p. 98.
38. Soulignons cependant que les documents de la F.N.F.C.F., *Femmes francophones: double infériorité et La part des femmes*, il faut le dire, cités à la note n° 3, veulent témoigner pour ces femmes que l'on oublie de l'histoire du développement des communautés francophones hors Québec, de leurs efforts et de leur situation. Cela fait aussi partie du mandat plus général de cet organisme. De plus, soulignons les interventions très pertinentes de Micheline Piché sur cette question dans la revue *Femmes d'action*, une revue d'informations et d'opinions des femmes francophones vivant en milieu minoritaire. Voir tout particulièrement son article «La double histoire des femmes francophones», dans *Femmes d'action*, vol. 18, n° 3, 1989, pp. 11-12.
39. LAVIGNE, M. et Y. PINARD, *op.cit.*, p. 9.
40. COULOMBE, D., *op. cit.*, p. 134.
41. Nous reprenons cette expression d'Isabelle MCKEE-ALLAIN, *op. cit.* les travaux de Danielle Juteau, *op. cit.*, à qui revient la notion d'ethnisation.
42. ALLAIRE, Yvan, et Jean-Marie TOULOUSE, *Situation socio-économique et satisfaction des chefs de ménage franco-ontariens*, Ottawa, ACFO, 1973.
43. *Ibid.*, vol. 1, p. 178.
44. *Ibid.*, p. 182.
45. Dix ans plus tard, cela sera démontré amplement dans l'étude de la F.N.F.C.F. réalisée sous la direction de Micheline DESJARDINS, *Seules en grand nombre: dossier socio-économique sur la situation des Ontariens chefs de familles monoparentales*, Ottawa, F.N.F.C.F., 1983.
46. F.N.F.C.F., *op. cit.*, p. 5. C'est aussi ce que Grimard et Vallières racontent lorsqu'ils décrivent le travail des employées dans une usine de finition de la compagnie General Motors inaugurée en 1965. «Pour environ les trois quarts des employées, le salaire constitue un revenu d'appoint». *op. cit.*, pp. 126-130 et p. 334.
47. *Op. cit.*, p. 47.
48. GAFFIELD, Chad, *Language Schooling, and Cultural Conflict: The Origins of the French-Language Controversy in Ontario*, Montréal, McGill-Queen's, 1987, p. 60.
49. LAVIGNE, M., Y. PINARD, *op. cit.*, p. 21.

50. À ce titre l'ouvrage de GRIMARD et de VALLIÈRES nous offre une illustration intéressante de l'arrivée des coiffeuses sur le marché. Dans la section «Les producteurs et les vendeurs de service» outre les pourvoyeurs de services personnels tels : le forgeron, le garagiste, le «barbier», on trouve la coiffeuse. On y apprend que les «femmes devront attendre l'entre deux guerres avant de pouvoir profiter de la commercialisation de semblables services... tous ces soins sont destinés à assouvir le besoin de féminité créé de toutes pièces par les fabricants de produits de beauté». *Op. cit.*, p. 174.

51. *Ibid.*, p. 6. La reconnaissance de l'engagement des femmes dans le domaine du communautaire et des services qu'elles offrent aux membres de leurs communautés est une préoccupation importante des groupes de femmes francophones hors Québec. Cela a donné lieu à certaines revendications de leur part, notamment celle de la reconnaissance des acquis. Ce dossier a été largement pris en charge par le Réseau national d'action-éducation des femmes depuis le début des années quatre-vingt. Il est aussi une préoccupation des intervenantes du programme Nouveau-Départ.

52. Nous proposons un bref historique de ces regroupements dans CARDINAL, Linda et Cécile CODERRE, *Pour les femmes: éducation et autonomie, la situation des femmes francophones hors Québec dans le domaine de l'éducation*, Ottawa, R.N.A.E.F., 1989. Voir p. 95 pour une articulation de l'avènement de l'éducation permanente pour les femmes en général.

53. *Op. cit.*, p. 219.

54. F.N.F.C.F., *op. cit.*, p. 63.

55. Ces données sont tirées du recensement de 1971 et citées par Pauline PROULX, *Ibid.*, p. 63.

56. *Ibid.*, p. 66.

57. *Ibid.*, p. 66.

58. GUINDON, R. *op. cit.*, On retrouve les mêmes conclusions dans le document de la F.N.F.C.F., *op. cit.*, p. 36.

59. Aucune étude exhaustive à notre connaissance n'a été réalisée auprès des Ontariennes collaboratrices. La seule qui en tient compte provient de la F.F.C.F. et porte sur les femmes de l'Ouest canadien. Cette même association réalise aussi une étude sur leur statut juridique. *L'égalité pour l'égalité*, écrit par Donald Poirier, Ottawa, F.N.F.C.F., 1987. Selon une enquête québécoise conçue pour l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), les collaboratrices assurent généralement les fonctions administratives associées au travail de l'entreprise: réceptionnistes, secrétariat, tâches de gérance, comptabilité ainsi que l'entretien ménager de l'entreprise et la vente des produits. Voir AFEAS, *La femme collaboratrice du mari dans une entreprise à but lucratif, 1975-1976*, Montréal, AFEAS, 1977, pp. 60-61 et 112.

60. F.N.F.C.F., *op. cit.*, p. 26.

61. Catherine LENGYEL fait ressortir les difficultés encore présentes lors de l'implantation et du développement de garderies françaises en Ontario. «La situation des garderies de langue française en Ontario», *Entre nous*, mai, 1988 pp. 31-32. Actuellement les garderies mixtes (bilingues) et d'immersion constituent une part grandissante du marché des garderies et pour cause. Il y a tout d'abord des coûts additionnels liés aux difficultés de recrutement de personnel; aux besoins de transport; à l'achat de matériel en français plus coûteux et aux

frais de publicité. Et enfin, le processus d'administration des places subventionnées exclut une compensation pour les coûts de transport. Ce service est pourtant essentiel pour assurer les conditions nécessaires à l'autonomie des femmes, qu'elles soient chefs de famille monoparentales, étudiantes à l'éducation permanente, travailleuses ou collaboratrices.

62. *Op. cit.*, p. 135.

63. GUINDON, R., *op. cit.*, p. 17.

64. *Ibid.*, p. 21.

65. *Ibid.*, p. 21. Soulignons que Guindon utilise des données basées sur la langue d'usage des femmes lorsqu'il présente leurs classifications professionnelles. Des comparaisons entre cette étude et nos données ne sont alors pas possibles puisque nos chiffres ont été constitués à partir de données recueillies sur la langue maternelle des femmes.

66. Recensement 1986, *op. cit.*, fichier P3161T2

67. GUINDON, R. *op. cit.*, p. 26.

68. *Ibid.* p. 28.

69. Fédération des Femmes canadiennes-françaises, **Seules en grand nombre**, *op. cit.*

70. Malgré leur situation difficile, ces femmes s'organisent. Elles ont créé à Hawkesbury «Femmes Plus» qui leur fournit un appui moral et des informations inaccessibles ailleurs. L'Union des récipiendaires d'assistance sociale de Prescott-Russell est, selon Jacqueline PELLETIER, «en voie de se tailler une place redoutée au rang des groupes de pression de l'Ontario». Voir son article «Les Franco-Ontariennes» dans *Les cahiers de la femme*, 1980, pp. 60-63.

71. GUINDON, R., *op. cit.*, p. 15.

72. *Op. cit.*, p. 21.

73. *Op. cit.*, p. 69.

74. Institut canadien d'éducation des adultes, **En toutes lettres et en français : l'analphabétisme et l'alphabétisation des francophones au Canada**, par Andrée BOUCHER, Montréal, ICEA 1989.

75. *Op. cit.*, p. 32. ST-CYR, Micheline, «Des mots... pour écrire», dans *Femmes d'action*, vol. 18, n° 2, 1989, p. 18. Pour des données supplémentaires sur cette question et de façon générale sur l'éducation des franco-ontariennes voir aussi le rapport de Stacey CHURCHILL, Normand FRENETTE, et Saeed QUAZ, **Éducation et besoins des franco-ontariens : le diagnostic d'un système d'éducation**, vol 1 : problèmes de l'ensemble du système : l'élémentaire et le secondaire, Toronto, CEFO, 1985.

76. *Op. cit.*, p. 72

77. GUINDON, R., *op. cit.*, p. 26.

78. Voir Statistique Canada, Fichier n° P3161T4.

79. On peut retrouver un compte rendu de la problématique de l'économie franco-ontarienne dans la toute récente parution de Brigitte Bureau, **Mélez-vous de vos affaires : 20 ans de luttes franco-ontariennes**, Ottawa, ACFO, 1989.

80. Voir le Conseil des affaires franco-ontariennes, **Symposium pour la femme francophone**, Toronto, CEFO, les 25, 26 octobre 1985.



La structure occupationnelle du Nord-Est de l'Ontario et ses perceptions par la communauté francophone des affaires

par Annette Ribordy

INTRODUCTION

La prospérité des régions périphériques canadiennes, comme le Nord-Est ontarien, a traditionnellement reposé sur l'exploitation des richesses naturelles. Mais ce secteur occupe de moins en moins d'importance dans l'économie régionale car les règles du jeu sont en voie de changer, tandis que l'on assiste, pour reprendre les mots du Conseil du Premier Ministre¹, à une globalisation de l'économie. Ce mouvement a pour conséquences une rationalisation et une modernisation des installations qui se traduisent par une spécialisation de l'emploi et une réduction des effectifs, et par voie de conséquence, par un glissement des emplois du secteur de la production des biens à celui des services. Après avoir dressé un tableau de cette nouvelle réalité telle qu'elle se présente dans les districts du nord-est ontarien, nous nous attarderons à examiner, à l'aide de l'analyse par groupement des variables², comment les membres de la communauté francophone des affaires de la région perçoivent ces changements³. Ces opinions seront analysées à travers les caractéristiques socio-économiques de leur compagnie.

Annette RIBORDY, «La structure occupationnelle du Nord-Est de l'Ontario et ses perceptions par la communauté francophone des affaires» *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 12, 1990, pp. 183 à 203.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE OCCUPATIONNELLE DU NORD-EST

La structure occupationnelle est un paramètre très utile pour dresser le portrait de l'économie, et cela d'autant plus si on la considère à la fois du point de vue de son évolution et de celui de sa situation actuelle.

Tableau 1
Évolution de la population active du Nord-Est de l'Ontario de 1961 à 1986

Année	Hommes		Femmes		Total
	N	%	N	%	
1961	131,742	78,87	35,296	21,10	167,038
1971	144,135	70,42	60,545	29,58	204,680
1976	140,590	65,36	74,505	34,64	215,095
1981	152,155	62,00	93,175	38,00	245,330
1986	146,480	58,90	102,065	41,10	248,545

Source: Ontario Ministry of Economics and Development⁴
Statistique Canada, Recensements.⁵

Le tableau 1 nous indique que le nombre de personnes sur le marché du travail s'est accru de manière significative passant de 167 038 travailleurs en 1961 à 248 545 en 1986. Le nombre total d'emplois a connu une augmentation significative jusqu'en 1981, date après laquelle on assiste à un ralentissement, voire une stagnation causée par la crise économique du début des années 80.

Si l'on analyse la distribution de l'emploi selon le sexe, on s'aperçoit que les femmes qui, en 1961, ne composaient que 21,1% de la population active pour 35 296 emplois, sont passées en 1986 à 41,1% pour 102 065 emplois. Ce pourcentage se rapproche fortement de celui de la moyenne canadienne qui est de 42,8%, mais il se distancie encore de la norme ontarienne selon laquelle 44,11% des emplois sont occupés par les femmes.

Il faut aussi noter que l'immense majorité des débouchés créés depuis 25 ans ont été occupés par les femmes car le nombre absolu d'emplois chez les hommes n'augmente que

d'environ 15 000 depuis 1961 à comparer avec 66 769 chez les femmes. Qui plus est, il diminue entre 1981 et 1986. Il est bien évident qu'une grande partie des emplois perdus dans les secteurs minier et forestier ont été remplacés par d'autres emplois créés dans les services; leur nombre n'est cependant pas suffisant pour compenser le déficit encouru dans le secteur de la production des biens depuis 1981.

Tant au point de vue du nombre total qu'à celui de la distribution selon les sexes, la tendance de l'emploi est similaire dans tous les districts. L'augmentation des femmes sur le marché du travail est cependant plus accentuée dans les villes les plus importantes. À titre d'exemple, dans la municipalité régionale de Sudbury, la proportion des femmes occupant des emplois représente 43,2% de la population active en 1986 à comparer avec 38,1% dans le district de Sudbury.

Une autre donnée significative de l'évolution de la structure occupationnelle nous est fournie par l'étude de la distribution de l'emploi selon les types d'industrie. Cette évolution intervenue au cours des 35 dernières années est rapportée au tableau 2.

Tableau 2
Distribution de l'emploi dans le Nord-Est ontarien
selon les types d'industrie

	1951	1961	1971	1981	1986	Ontario 1986	Franco 1986
Primaires	32,7%	27,0%	16,3%	14,7%	11,2%	4,0%	13,9%
Manufactures	21,8%	16,3%	16,0%	16,3%	14,5%	21,7%	15,4%
Construction	6,6%	6,1%	6,8%	5,8%	5,4%	5,7%	6,6%
Total biens	61,1%	49,4%	39,1%	36,8%	31,1%	31,4%	35,9%
Transports	10,9%	10,3%	7,8%	8,1%	8,1%	6,7%	6,9%
Commerce	10,5%	13,1%	12,8%	16,0%	16,3%	17,0%	17,2%
Finance	1,3%	1,9%	2,2%	3,2%	3,3%	6,0%	3,3%
Fonction publique	*	4,9%	7,2%	6,9%	7,9%	6,8%	5,0%
Autres services	15,0%	17,5%	22,2%	27,6%	30,8%	30,9%	31,8%
Total services	38,1%	47,7%	52,2%	61,8%	66,4%	67,4%	64,2%
Non indiqué	1,2%	2,9%	8,7%	1,4%	2,6%	1,2%	0,00%

* reporté sous autres services

Source: Statistique Canada, ⁶, A.C.F.O. ⁷

L'année 1971 semble présenter un problème de compilation des données car le nombre d'emplois classés sous «occupations non définies» s'élève à 18 035 pour 8,7% du total de la main d'oeuvre active. Pour cette raison, il apparaît difficile d'utiliser les données de cette année de recensement. Toutefois, si on interprète ces chiffres dans la perspective de l'évolution générale de l'emploi par rapport aux autres années de recensement, il semblerait que les occupations non définies doivent être rattachées au secteur des services car la tendance va dans le sens de la progression de ces derniers.

Durant les dernières décennies, le glissement de l'emploi de la production des biens à celle des services apparaît clairement puisque, de 38,1% qu'il était en 1951, le secteur des services s'est développé d'une manière constante pour occuper 66,4% de la main d'oeuvre active en 1986. Avec une variation d'environ 5%, ce mouvement se manifeste dans tous les districts; il est cependant plus accéléré dans les villes comme Sudbury où le secteur des services qui, en 1951, s'élevait à 34,5%, s'est accru pour atteindre 69,1% en 1986.

Ce sont les industries primaires qui ont connu le déficit le plus important, passant de 32,7% du total des emplois en 1951 à 11,2% en 1986. Le déficit rencontré dans les secteurs primaire et secondaire s'est fait principalement au profit des services financiers, immobiliers, de la fonction publique, de la vente au détail et des services communautaires et personnels. On s'attend à ce que cette tendance se maintienne durant la prochaine décennie tandis que le nombre d'emplois créés devrait diminuer et que 80% d'entre eux se retrouveront encore dans les services notamment dans l'électronique, les services financiers et la santé⁸.

Il nous a semblé intéressant de comparer la distribution de l'emploi dans le Nord-Est avec celle de la moyenne provinciale pour l'année 1986. Cette comparaison révèle deux faits intéressants. D'une part, il faut remarquer la nature fondamentalement différente des industries primaires et secondaires dans les deux régions. On retrouve une prédominance du secteur manufacturier dans l'ensemble de la province, tandis que les industries axées sur les richesses naturelles tiennent une place

importante dans le Nord-Est. En second lieu, l'écart entre les pourcentages suivant les types d'activités s'est réduit constamment au cours de la période étudiée. Pour l'ensemble de la province, le secteur des services qui en 1961 fournissait 49,2% des emplois en compte 67,4% en 1986. L'écart entre les deux régions s'est donc réduit de 6,7% durant cette période.

La même tendance se retrouve dans l'ensemble du Canada où, à la fin de la dernière guerre, la force ouvrière était répartie à raison de 60% dans la production des biens et de 40% dans celle des services. Vers le milieu des années 80, les pourcentages étaient inversés avec 66% des emplois existant dans le secteur des services et 33% dans la production des biens⁹. Ainsi, bien que la transition se soit manifestée plus tardivement dans le Nord-Est, elle a été plus accélérée de sorte que les modèles national et provincial s'y appliquent aujourd'hui.

Enfin, si l'on compare ces pourcentages à ceux de la population active francophone, on s'aperçoit que cette dernière demeure beaucoup plus traditionnelle car elle est sur-représentée dans toutes les catégories du secteur des biens où son taux de participation atteint 39,9% par rapport à 31,1% dans la population générale. Cela se fait au détriment du transport et de la fonction publique. Par contre, les francophones sont bien représentés dans la vente au détail et dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels.

Jusqu'à quel point cette nouvelle distribution de l'emploi affecte-t-elle les salaires dans la région du Nord-Est? Cette information nous est procurée par une étude rétrospective de l'indice des salaires per capita, c'est-à-dire du total des salaires par rapport à la population totale. Au tableau 3, la position du Nord-Est est mise en parallèle avec les moyennes canadienne et ontarienne, ceci permettant de comparer les diverses régions du pays.

Deux tendances se dégagent de cet indice. D'une part, on perçoit une érosion constante des salaires per capita tout au cours de la période étudiée. De 121 qu'il était en 1970, l'indice s'abaisse bien au-dessous des moyennes nationale et provinciale en 1983. Les résultats du glissement des emplois vers le secteur moins lucratif des services apparaissent très clairement. Il en va

de même pour ce qui est de l'accélération de ces changements résultant de la crise de l'énergie des années 1970, alors que l'indice chute de sept points, puis de l'effet de la crise économique du début des années 1980, et de la mise en place de la restructuration des industries minières et forestières.

Tableau 3
Indice des salaires

Année	Canada	Ontario	Nord-Est
1970	100	113	121
1971	100	n.d.	n.d.
1972	100	114	120
1973	100	112	118
1974/75	100	111	116
1975/76	100	111	115
1976/77	100	109	108
1977/78	100	111	104
1979	100	109	104
1980	100	110	102
1981	100	109	107
1982	100	108	106
1983	100	106	82
1984	100	107	97
1985	100	n.d.	n.d.
1986	100	110	95
1987	100	107	90

n.d.: non disponible

source: The Financial Post.¹⁰

L'incidence des changements de la structure occupationnelle sur le salaire moyen de la population se fait donc fortement sentir dans le Nord-Est. Cette croissance accélérée des emplois dans les services, particulièrement dans les commerces de détail, les franchises et les services communautaires et personnels a des implications très sérieuses pour l'économie car une proportion importante de la main-d'oeuvre est employée dans les

industries dont les revenus se situent au-dessous de la moyenne des salaires. En 1986, au Canada, le salaire horaire moyen dans les industries primaires et secondaires se montait à 14,05\$ à comparer avec 12,24\$ dans celles des services. C'est aussi dans ce dernier secteur que se retrouve la proportion la plus élevée d'emplois à temps partiel, soit 19,2% contre 5,8% dans le secteur manufacturier¹¹.

Ce bouleversement est particulièrement accentué dans le Nord-Est tant en raison de l'accélération des changements que du décalage existant entre le taux salarial des emplois perdus depuis 15 ans dans les industries primaires et manufacturières, en comparaison de ceux créés dans les services.

Mais les conséquences de ces changements s'étendent au-delà des questions de rémunération. Dans son rapport sur l'étude de la position compétitive de l'Ontario dans le concert des nations, le Conseil du Premier Ministre en arrive à la conclusion que bien que «...les secteurs domestiques [soient] responsables de la plus grande partie de l'économie ontarienne... la capacité de croissance des emplois des secteurs domestiques est étroitement liée à la capacité de création de richesse des secteurs exportateurs»¹², et il faut donc se garder de conclure que les industries primaires et secondaires perdent de leur importance pour la santé de l'économie.

LES PERCEPTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DES AFFAIRES

Si les changements de la structure occupationnelle ont des incidences sérieuses sur l'économie d'une région, ces dernières devraient se refléter sur les attitudes des principaux intéressés, soit les membres de la communauté des affaires. C'est ce que nous avons tenté de découvrir en analysant les opinions des gens d'affaires francophones du Nord-Est de l'Ontario face à l'état de l'économie locale.

1) Échantillon et questionnaire

Dans le but de recueillir les données nécessaires à l'analyse, 769 questionnaires furent envoyés aux gens d'affaires

francophones des villes de Sudbury, North Bay, Timmins, Sturgeon Falls et Noëlville¹³. Cet envoi fut suivi d'un rappel par téléphone. La population interrogée était composée de 113 personnes provenant de la fonction publique, 90 du secteur manufacturier et 566 des autres services; toutes possédaient au minimum un diplôme universitaire de premier cycle. 183 questionnaires ont été reçus en retour, soit un taux de réponse de 23,7%, ce qui est excellent en regard du taux habituel de 10% que l'on rencontre dans les enquêtes par la poste.

Tableau 4
Caractéristiques socio-économiques des gens
d'affaires francophones du Nord-Est et de leur compagnie

Secteurs d'industrie	
a) gouvernement	20,7%
b) services	68,7%
c) secteur manufacturier	10,6%
Occupation des répondants	
a) directeurs	23,1%
b) propriétaires	25,4%
c) gérants-superviseurs	16,8%
d) professionnels/agents/vendeurs	27,7%
e) autres	6,9%
Taille des compagnies	
tp) très petites – 1-5 employés	26,0%
p) petites – 6-15 employés	33,8%
m) moyennes – 16-50 employés	22,5%
g) grandes – 51-199 employés	9,3%
tg) très grandes – 200 employés et plus	8,5%
Âge des compagnies	
tj) très jeunes – 1-5 ans	13,7%
j) jeunes – 6-10	16,5%
m) moyennes – 11-25 ans	33,1%
v) vieilles – 26 ans et plus	36,7%
Types de compagnies	
a) société par actions	17,3%
b) franchises	6,1%
c) PME	38,0%
d) gouvernement	21,8%
e) coopératives	7,3%
f) autres	9,5%

La première partie du questionnaire avait pour but de recueillir les informations relatives aux données socio-économiques de la population interrogée. Ces caractéristiques sont rapportées au tableau 4.

Cette distribution démontre en quelque sorte une surreprésentation du secteur des services dans la population étudiée, surtout par rapport au domaine manufacturier; ceci reflète toutefois la composition de la population francophone des affaires car cette dernière est fortement représentée dans les services communautaires socio-culturels et personnels et dans les commerces de détail. Le secteur manufacturier du Nord-Est est composé d'une part, d'un petit nombre de très grandes compagnies dont les activités sont en majorité dirigées par le siège central et, d'autre part, de petites compagnies dont les opérations consistent avant tout en activités de support aux industries minière et forestière pour leurs besoins en acier et en machines de chantier¹⁴.

Pour des raisons évidentes de bilinguisme, on retrouve un nombre important de cadres moyens et supérieurs francophones dans la fonction publique tant provinciale que fédérale. Cette représentation qui entre en conflit avec les données du recensement de 1986 rapportées ci-dessus et selon lesquelles on n'y retrouvait que 5% de la population active francophone en 1986, peut s'expliquer de plusieurs manières. Tout d'abord, la population interrogée provient en grande partie de régions urbaines dans lesquelles sont concentrés les services gouvernementaux. D'autre part, les membres de notre population possèdent un niveau supérieur d'éducation, ce qui fait d'eux des candidats privilégiés pour occuper de tels postes. Enfin, les changements intervenus dans les politiques provinciales de l'emploi dans le domaine du bilinguisme, entre le moment du dernier recensement et celui de la cueillette des données, peuvent avoir contribué à faire modifier cette situation.

Les questions d'opinion qui faisaient l'objet de la deuxième partie du questionnaire portaient sur plusieurs dimensions relatives au monde des affaires. Les personnes interrogées étaient invitées à exprimer leurs perceptions face à l'importance prise par le Nord-Est dans le monde des affaires, à la croissance

intervenue dans le secteur de chaque répondant, aux opportunités offertes aux gens d'affaires francophones, aux prévisions quant aux perspectives futures de développement de la région, enfin aux secteurs de l'économie qu'ils considéraient comme les futurs générateurs d'emploi. Finalement, nous avons tenté, par une question ouverte, d'obtenir les recommandations des répondants en vue d'améliorer les conditions économiques du Nord-Est.

2) Méthode d'analyse

Les données recueillies par questionnaire ont été traitées au moyen de la méthode d'analyse par groupements des variables, une technique multivariée qui permet de diviser un groupe d'objets en sous-groupes ou en une hiérarchie de sous-groupes homogènes.

Les premiers travaux sur cette méthode d'analyse remontent aux années 1950 avec l'avènement de la révolution informatique et l'élaboration de l'algorithme des groupements¹⁵. Depuis, plus de trente livres et plusieurs centaines d'articles ont été publiés sur cette méthode dans une grande variété de revues. En 1963, Sokal et Sneath¹⁶ intègrent les recherches en apportant quelque consensus sur les termes et les concepts communs. Leurs travaux sont suivis de ceux de Miller¹⁷ et de Paykel¹⁸. L'intérêt pour cette méthode d'analyse s'est poursuivi au cours des décennies suivantes tandis que les diverses applications se sont précisées¹⁹. Enfin, on retrouve un certain nombre d'ouvrages portant sur la revue des classifications et l'analyse critique de cette technique, dont notamment ceux de Cormack²⁰, de Bailey²¹ et de Blashfield & Aldenderfer²². En 1983, Lorr²³ apporte sa contribution en rendant l'analyse par groupement des variables plus accessible aux chercheurs en sciences sociales.

Les intrants de cette méthode se présentent sous la forme d'une matrice de données brutes dans laquelle les objets ou données socio-économiques sont représentés par les rangs et les variables d'attitudes par les colonnes. L'étape suivante consiste à rendre les distances comparables entre les variables, le système euclidien est le plus utilisé pour résoudre ce problème. Il est ensuite relativement facile de transformer ce tableau en une

matrice $N \times N_2$, de faire ressortir les similitudes et les différences entre les objets, puis de construire un diagramme hiérarchique.

3) Analyse des résultats

Avant de procéder à l'analyse par groupements des variables, nous avons jugé utile de nous pencher sur les résultats préliminaires obtenus au moyen des distributions de fréquences, afin d'en dégager les tendances générales. Ces résultats sont présentés aux tableaux 5 et 6.

Tableau 5
Opinions des gens d'affaires francophones
vis-à-vis de l'économie nord-ontarienne

Opinions	beaucoup	assez	très peu	pas du tout
Croyez-vous que le nord-ontarien a pris de l'importance quant à sa position dans le monde des affaires?	27,9%	43,7%	26,8%	1,6%
Dans quelle mesure voyez-vous une croissance économique dans votre secteur?	30,6%	44,8%	22,9%	1,7%
Jusqu'à quel point le nord-ontarien est favorable aux gens d'affaires francophones?	29,0%	51,9%	18,0%	1,1%
	excellent	stable	en déclin	indécis
Dans le futur, comment voyez-vous le développement économique du nord?	43,7%	49,7%	5,3%	2,1%

La très grande majorité des répondants émettent des opinions qui se situent sur l'axe positif, c'est-à-dire dans les catégories beaucoup et assez. Il est à noter que pour toutes les questions, c'est la catégorie «assez» qui recueille le plus de suffrages. Les opinions regroupées vont de 73,5% pour l'importance qu'aurait prise le nord-ontarien dans le monde des affaires à 92,4% quant à ses perspectives futures de développement. On se montre aussi très optimiste face au rôle des francophones du Nord-Est dans les affaires.

Ces résultats préliminaires semblent confirmer les tendances retrouvées ci-dessus, à savoir que la sur-représentation, dans la population interrogée, des membres du secteur des services a pour effet une concentration des réponses sur l'axe positif beaucoup/assez.

Tableau 6
Opinions des gens d'affaires francophones vis-à-vis
des secteurs futurs générateurs d'emplois

Secteurs	%
a) forestier	48,6
b) minier	60,7
c) touristique	57,9
d) gouvernement	58,5
e) vente au détail	21,3
f) financier	17,5
g) restauration	20,8
h) manufacturier	25,7
i) transports	25,1
j) autres	0

Le tableau 6 nous rapporte les opinions regroupées de la population interrogée face aux secteurs de l'industrie qu'elle prévoit être les futurs générateurs d'emplois. Ces résultats peuvent être divisés en deux grands groupes. Dans le premier, la fréquence des opinions émises se situe au-dessus de 50%. C'est le secteur minier qui remporte la palme puisqu'il recueille 60,7% des suffrages. Il est suivi de près par la fonction publique et le tourisme qui obtiennent respectivement 58,5% et 57,9% des voix. Le secteur forestier occupe une position intermédiaire avec 48,6% des suffrages. Un second groupe composé du secteur manufacturier, des transports, de la vente au détail et de la restauration, recueille des votes allant de un cinquième à un quart de la population. Enfin, les services financiers ferment la marche avec seulement 17,5% des voix.

Bien que le secteur financier ait connu une croissance tout aussi importante que les autres services, c'est là un domaine relativement marginal puisqu'en 1986, il ne fournissait que 3,3% du total des emplois. Cela expliquerait la raison pour laquelle il n'attire qu'un nombre assez restreint d'adhérents. Il est

cependant curieux de constater les différences qui existent entre ce secteur et la fonction publique. Bien que les services gouvernementaux n'aient assuré en 1986, que 7,9% des emplois — 5% chez les francophones — on les considère comme étant extrêmement importants dans le futur.

Il est, d'autre part, intéressant de constater que ce sont les industries traditionnelles de la région qui rencontrent les faveurs de la population interrogée. Les mines, le tourisme et la forêt sont encore perçus comme étant la base économique de la région et partant, ses principaux employeurs. On ne peut nier qu'ils demeurent les moteurs de l'économie, cependant à des degrés sensiblement moindres que par le passé. Dans l'industrie minière, la modernisation de l'équipement, la rationalisation, la réduction des coûts de production ont résulté en une diminution considérable de la main-d'oeuvre. Bien que la demande et le prix de certains métaux soient actuellement à la hausse et que les entreprises aient augmenté leurs effectifs pour répondre à la demande, ces industries demeurent hautement cycliques. Il est peu probable que, même advenant des découvertes majeures de minerai, l'on ne parvienne jamais à combler le déficit des emplois rencontré depuis dix ans. La même tendance à la rationalisation des opérations se fait maintenant sentir dans l'industrie forestière qui, de plus, doit faire face aux mouvements des consommateurs, et par voie de conséquence des gouvernements, favorisant le recyclage du papier.

Il est aussi intéressant de constater que certains domaines ayant connu une croissance accélérée comme la vente au détail et la restauration ne rencontrent qu'une faveur mitigée dans la perception des répondants.

Le secteur manufacturier mérite une attention spéciale surtout si on l'analyse à la lumière des réponses à la question ouverte. Parmi les mesures recommandées pour améliorer le sort de l'économie, il ressort clairement que cette démarche passe par le développement du secteur manufacturier. On réclame une aide accrue à la petite entreprise, sous la forme de réduction des impôts et de la paperasse, d'aide au développement des innovations, d'un meilleur système de communication avec les centres nerveux

1. Secteur d'activités

- a) gouvernement
- b) services
- c) manufacturier

2. Occupation des répondants

- a) directeur
- b) propriétaire
- c) gérant/superviseur
- d) professionnel/agent/vendeur
- e) autre

3. Taille de la compagnie

- tp) très petite 1-5 employés
- p) petite 6-15
- m) moyenne 16-50
- g) grande 51-100
- tg) très grande 200 +

4. Âge de la compagnie

- tj) très jeune 1-5 ans
- j) jeune 6-10
- m) moyenne 11-25
- v) vieille 26 +

5. Type de compagnie

- a) société par actions
- b) franchise
- c) PME
- d) gouvernement
- e) coopérative
- f) autre

6. Importance du Nord-Est ontarien dans le monde des affaires

- a) beaucoup
- b) assez
- c) insuffisant

7. Voyez-vous une croissance économique dans votre secteur?

- a) beaucoup
- b) assez
- c) insuffisant

8. Le nord-ontarien est-il favorable aux gens d'affaires francophones?

- a) beaucoup
- b) assez
- c) insuffisant

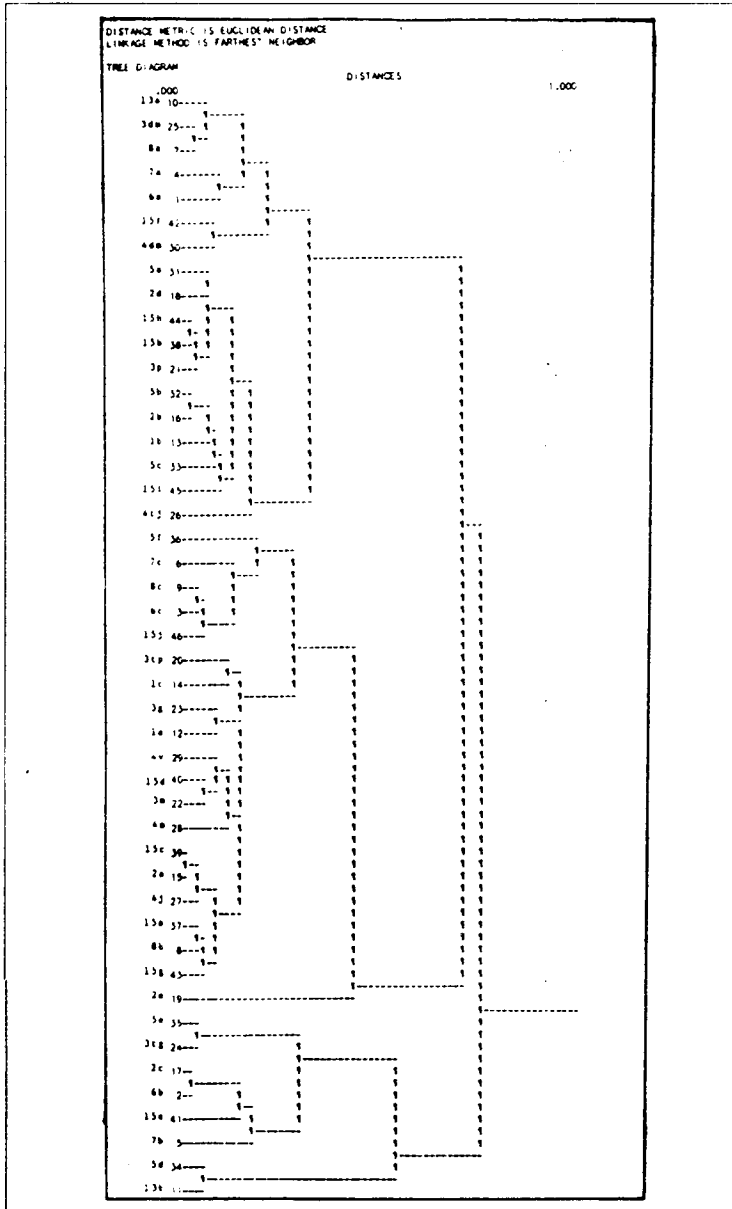
13. Comment prévoyez-vous le développement économique du nord?

- a) excellent
- b) stable
- c) en déclin/ind.

15. Quels seront les secteurs futurs générateurs d'emploi?

- a) forestier
- b) minier
- c) touristique
- d) gouvernemental
- e) vente
- f) financier
- g) restauration
- h) manufacturier
- i) transports
- j) autres

Figure 1
Opinions des gens d'affaires francophones vis-à-vis de l'économie:
analyse par groupements des variables



du pays et la construction d'autoroutes à quatre voies pour relier le Nord au Sud de la province. L'absence d'une base manufacturière figure depuis toujours au chapitre des revendications en vue d'une amélioration du sort économique de la région. Donc, même si on n'y croit que d'une manière mitigée puisque seulement 25,7% des personnes interrogées pensent que le secteur manufacturier sera l'un des futurs générateurs d'emploi, on le réclame fortement.

Le développement de l'industrie touristique et une décentralisation de la fonction publique sont d'autres mesures suggérées pour améliorer les conditions économiques de la région. Contrairement au secteur manufacturier, elles rencontrent la faveur de la population dans la création future d'emplois. Le fait qu'on ait affaire à une population qui possède au minimum un diplôme universitaire de premier cycle, influence sans doute sa perception des possibilités de développement de la fonction publique. L'essor de l'industrie touristique alimente depuis toujours les prévisions du développement économique de la région. En 1966 déjà, le Ontario Ministry of Economics and Development prévoyait que ce serait là un secteur très prospère de la région dans les vingt années à venir.

En définitive, les prévisions de la communauté francophone des affaires quant au futur de l'économie paraissent aller à l'encontre des tendances qui se manifestent dans la structure de l'emploi de la région. À ce stade, il apparaît plus sage d'attendre les résultats de l'analyse par groupement des variables pour tirer des conclusions.

Ces résultats vont nous permettre de voir comment se répartissent les variables d'attitudes si on les met en corrélation avec les caractéristiques socio-culturelles des compagnies pour lesquelles travaillent les personnes interrogées, c'est-à-dire, le secteur d'activités, l'occupation des répondants, la taille, l'âge et le type de leur compagnie. Ces résultats sont présentés à la figure 1. (Voir page précédente).

Les résultats de l'analyse se présentent sous la forme d'un arbre commençant aux branches et se regroupant jusqu'au tronc. Chaque entité forme un groupe qui, se joignant à celui qui est le plus près de lui, puis aux autres, résulte en une famille de groupements. Les répondants sont ainsi regroupés en trois familles suivant leur degré d'optimisme.

La première est composée des optimistes, c'est-à-dire, de ceux qui ont répondu «beaucoup» (a) à toutes les questions. Ils proviennent du secteur des services, où ils sont les propriétaires ou professionnels à l'emploi de petites et très jeunes compagnies et franchises. Les services financiers, les transports, les secteurs minier et manufacturier leur apparaissent comme les principaux générateurs d'emploi dans les prochaines années.

Une seconde famille est formée par les pessimistes, c'est-à-dire par ceux qui ont répondu «insuffisant» (c) à toutes les questions. Il est à remarquer ici que cette catégorie regroupe les questions (c) «très peu» et (d) «pas du tout» qui, prises individuellement, ne recueillaient pas suffisamment de suffrages pour l'analyse. Les pessimistes se recrutent parmi les propriétaires de très petites compagnies du secteur manufacturier et parmi les directeurs de services de la fonction publique. Ces compagnies ou ministères sont établis depuis plus de 10 ans. Les pessimistes croient que l'industrie forestière, le tourisme et la restauration fourniront la majorité des nouveaux emplois dans l'économie du Nord-Est de l'Ontario.

Entre ces deux extrêmes se retrouvent les modérés ou indécis, c'est-à-dire ceux qui ont répondu «assez» (b) aux questions d'attitudes. Ce sont les gérants de coopératives et de très grandes compagnies. Ils pensent que la vente au détail sera le secteur le plus actif de l'économie future.

Deux tendances se dégagent de l'analyse par groupements des données. D'une part, les résultats viennent confirmer, d'une manière non équivoque, les tendances qui se sont manifestées dans l'économie nord-est ontarienne depuis le début des années 1970 et qui ont été reportées ci-dessus. Les difficultés et les bouleversements rencontrés depuis 20 ans dans le secteur de la production des biens, se reflètent sur les attitudes des membres du secteur manufacturier dont la survie est tributaire de la

prospérité des grandes compagnies minières et forestières. À l'opposé, la croissance accélérée du secteur des services a, bien sûr, un effet certain et positif, cette fois, sur ses membres. Cette tendance est d'autant plus évidente si l'on regarde l'âge des compagnies. Elles ont toute été fondées depuis la reprise économique des années 80. Ce sont donc les représentantes typiques du récent développement des services.

Il est relativement facile d'interpréter les positions de ces deux groupes. Toutefois, en ce qui concerne les membres de la fonction publique, les tendances sont contradictoires. Les services gouvernementaux ont connu un essor relativement important depuis le début des années 1970, développement que l'on espère bien voir se continuer. Alors pourquoi ce pessimisme? Devrait-on y voir une confirmation de la faible représentation des francophones dans ces services tel que le démontrent les données statistiques? Ou est-ce une conséquence de la décentralisation des services gouvernementaux intervenue au moment de la récession économique durant laquelle un grand nombre de personnes ont dû quitter les grands centres pour s'établir, contre leur gré, en région périphérique?

Que dire, enfin, des modérés? Qu'ils occupent des positions intermédiaires, soit dans leur compagnie, soit dans l'économie: qu'à ce titre, ils sont très bien placés pour se rendre compte du recul d'un secteur et de l'émergence de l'autre; qu'en cette période de transition, il leur est difficile de porter un jugement définitif. Cette absence d'opinion bien arrêtée se manifeste encore très clairement dans leurs prévisions quant aux possibilités futures de création d'emploi. En effet, le secteur de la vente au détail ne peut, en soi, être créateur d'emplois, il ne peut être qu'un secteur dérivé d'autres possibilités de gagner sa vie. Mais c'est encore un secteur de l'industrie dans lequel les francophones sont sur-représentés par rapport à la population générale.

CONCLUSION

Tout en se montrant raisonnablement satisfaite de la croissance qui s'est manifestée dans les services et des avantages qu'elle en retire, la communauté francophone des

affaires exprime ses préoccupations face à la diminution de l'importance relative des secteurs primaire et secondaire. Ce faisant, elle se montre consciente du fait que les services demeurent essentiellement à caractère local et qu'ils contiennent peu de potentiel de croissance qui ne soit pas une demande dérivée de la production des biens.

Si l'augmentation des emplois dans les secteurs tertiaire et quaternaire a eu pour résultat une baisse du taux de chômage, elle a aussi eu pour conséquence une diminution de la richesse de la région. C'est également la conclusion à laquelle en arrive le Conseil du Premier Ministre qui, se basant sur les dépenses des consommateurs, le chiffre d'affaires des entreprises et les revenus du gouvernement, constate que depuis 1982 «certaines régions de la province – surtout celle du Nord et de l'Est – n'ont eu qu'une participation réduite à l'expansion économique²⁴».

Ainsi, qu'on se montre optimiste ou pessimiste, on est d'accord sur une question fondamentale, puisque l'on espère et recommande un développement à la fois des industries primaires et secondaires et des services. Pour être prospère, une économie doit être diversifiée.

NOTES

1. Conseil du Premier Ministre, Ontario, **Concurrer dans la nouvelle économie globale**, Toronto, Imprimeur de la Reine, 1988, p. 19.
2. L'auteur désire remercier M. Eugène Kaciak, professeur en gestion des opérations et méthodes quantitatives à la Faculté d'Administration de l'Université Brock à St. Catharines, Ontario, pour sa collaboration à certaines étapes de cette recherche.
3. Le générique masculin employé ici n'a aucune volonté discriminatoire et ne vise qu'à l'allègement du texte.
4. Ontario Ministry of Economics and Development, **Northeastern Ontario Region Economic Survey**, Toronto, Queen's Printer, 1966.
5. Statistique Canada, «Distribution de l'emploi», **Recensements de 1951 à 1986**, Ottawa, Statistique Canada.
6. *Ibid.*
7. ACFO, **Les francophones tels qu'ils sont en 1986**, Recueil Statistique. Ottawa, Association canadienne française de l'Ontario, 1988.

8. CHAND, R., «Employment During the Recession. The Boost From Services», *Canadian Business Review*, Summer 1986, pp. 37-40.
9. VILLARD, T. & A. LAWLWE, «Megachances: Options for Tomorrow's World», *Futurist*, Vol. 19, N° 4, 1985, pp. 13-16.
10. The Financial Post, *Canadian Markets, Key Data on Canadian Communities*, Toronto, The Financial Post Information Services, 1981 to 1987. The Financial Post, *Surveys of Markets, Ontario Economic Area, Northeastern Economic Area, Market Data*, Toronto, The Financial Post Information Services, 1970 to 1980.
11. CLMPC, «The Growth of the Service Sector and Implications for the Labour Market Productivity», *Quarterly Labour Market and Productivity Review*, Vol. 24, 1988, pp. 17-24.
12. Conseil du Premier Ministre, Ontario, *op. cit.*, p. 19.
13. Les questionnaires furent envoyés à toutes les personnes dont le nom figurait dans la deuxième édition du Répertoire des Gens d'affaires francophones de Nordcom, une organisation à but non lucratif dont le but est de promouvoir la formation universitaire des cadres parmi la population française du Nord-Est de l'Ontario.
14. Economic Planning and Analysis Directorate, *Economic Outlook for Northern Ontario*, Ottawa, Employment and Immigration Canada, January 1986.
15. McQUITTY, LL., «Elementary Linkage Analysis for Isolating Orthogonal and Oblique Types and Typal Relevancies». *Educational and Psychological Measurements*, Vol. 17, 1957, pp. 207-229. P.H.A. Sneath, «The Application of Computers to Taxonomy», *Journal of General Microbiology*, Vol. 17, 1957, pp. 201-226. R.R. Sokal, & C.D. Michener, «A Statistical Method for Evaluating Systematic Relationship», *University of Kansas Science Bulletin*, Vol. 38, 1958, pp. 1409-1438.
16. SOKAL, R.R. & P.H.A. Sneath, *Principles of Numerical Taxonomy*, San Francisco, W. H. Freeman, 1963.
17. MILLER, G.A. «A Psychological Method to Investigate Verbal Concepts», *Journal of Mathematical Psychology*, Vol. 1, 18, 1971, p. 275.
18. PAYKEL, E. A., «Classification of Depressed Patients. Cluster Analysis Derived Grouping», *British Journal of Psychiatry*, Vol 1, 18, 1971, p. 275.
19. ANDERBERG, M. R., *Cluster Analysis for Application*, New York, Academic Press, 1973. B. S. EVERITT, *Cluster Analysis*, London, Halstead Press, 1974. H. C. HUDSON, et al., *Classifying Social Data*, San Francisco, Jossey-Bass, 1982. H. Spath, *Analysis Algorithim*, New York, Wiley, 1980.
20. CORMACK, R.M., «A Review of Classification», *Journal of the Royal Statistical Society, (Series A)*, Vol. 134, 1971, pp. 321-367.
21. BAILEY, K. D., «Cluster Analysis». in *Sociological Methodology 1975*, D.R. Heise (ed.), San Francisco, Jossey-Bass, 1974.
22. BLASHFIELD, R. K. & M.S. Aldenderfer, «The Literature on Cluster Analysis», *Multivariate Behavioral Research*, Vol. 13, 1978, pp. 271-295.

23. LORR, M., **Cluster Analysis for Social Scientists, Techniques for Analyzing and Simplifying Complex Blocks of Data**, San Francisco, Jossey-Bass, 1983, 233 p.

24. Conseil du Premier ministre, **op. cit.** p. 11.



Perception du rôle d'une caisse populaire dans un milieu francophone homogène : Le cas de Sturgeon Falls, Ontario

par Jean-Charles Cachon

INTRODUCTION

Cet article vise deux objectifs : 1) Tester un instrument de mesure de la satisfaction des membres d'une caisse populaire en milieu franco-ontarien et, 2) évaluer la perception des services financiers offerts par une caisse populaire par rapport aux banques dans un milieu francophone de l'Ontario. L'enquête a été réalisée à Sturgeon Falls, dans le centre de l'Ontario, où 75,7% de la population est d'expression française.

En dehors du Québec, peu de recherches ont été consacrées aux caisses populaires, mis à part les travaux de Richard et Doucet (1978) et de Cereco (1980). Cependant, ces deux dernières études traitent d'aspects reliés à l'épargne et à la description socio-démographique des membres, plutôt que de variables concernant la situation des caisses sur le marché financier ou les tendances au renouvellement des membres dans une société francophone hors Québec de plus en plus fragmentée et en cours d'assimilation accélérée. Ce dernier phénomène pourrait, à la longue, menacer la survie des caisses populaires en Ontario. Pour évaluer l'importance du risque, il faut donc, d'une part, examiner si les membres des caisses populaires se renouvellent (donc s'ils sont relativement représentatifs de différentes

classes d'âge), et, d'autre part, vérifier si un nombre substantiel de personnes ayant l'anglais pour langue d'usage continuent de fréquenter leur caisse populaire.

Ces analyses doivent tenir compte par ailleurs du fait que, dans le cas du choix d'une banque ou institution financière du même genre, la majorité des clients potentiels choisira celle qui se trouve à proximité (2km ou moins) de son domicile ou de son lieu de travail. Cette contrainte n'existe cependant pas dans une petite ville comme Sturgeon Falls où les trois institutions financières (deux banques et la caisse populaire) sont voisines.

En ce qui concerne l'image des caisses auprès de leurs membres, il est possible d'emprunter beaucoup à la littérature portant sur l'image de magasin. Les questionnaires de ce type utilisent des échelles d'intervalles permettant l'analyse statistique par des procédures paramétriques. Les niveaux de fiabilité et de validité des instruments ont déjà été établis auprès d'échantillons importants de consommateurs. Il apparaît donc pertinent, à ce stade, de développer un instrument de mesure de l'image des caisses populaires qui facilitera l'évaluation de leur situation stratégique face à leur marché local.

HYPOTHÈSES

1. Le questionnaire utilisé pour mesurer le degré de satisfaction des clients d'une caisse populaire est dérivé de questionnaires utilisés au préalable par l'auteur pour évaluer l'image d'un magasin de détail. La première hypothèse de cette étude postule que :

Hypothèse 1 - L'image d'une caisse populaire auprès de ses membres est mesurable avec un niveau de fiabilité acceptable (au moins égale à 0,60 selon le coefficient de Spearman-Brown ou l'alpha de Cronbach).

2. Suite aux résultats des recherches citées plus haut nous posons pour hypothèse que :

Hypothèse 2 - L'image de la caisse populaire est meilleure chez les francophones que chez les anglophones.

3. La croissance continue des actifs des caisses populaires en Ontario semble indiquer une augmentation continue du nombre de membres, ce qui devrait normalement se traduire par une absence de relation entre l'âge des sujets étudiés dans l'échantillon et le choix de la caisse populaire plutôt que d'une banque. En d'autres termes, il semble logique de supposer que l'on ne retrouvera pas plus de personnes d'un âge ou d'un autre comme membres de la caisse populaire.

Hypothèse 3 - L'âge n'est pas relié aux choix de la caisse populaire plutôt que d'une banque; en l'absence de recherches précédentes sur le sujet, nous postulons que la fréquentation de la caisse populaire se produit d'une génération à l'autre. Le fait que cette hypothèse ne soit pas vérifiée constituerait une menace pour le futur de la caisse.

4. Avec l'accroissement du nombre de personnes de langue maternelle française pour qui l'anglais est devenu langue d'usage (au travail, à domicile, ou les deux), il est nécessaire de se demander si la fréquentation de la caisse populaire est reliée au fait d'utiliser le français chez soi. Dans le cas d'une ville majoritairement francophone comme Sturgeon Falls, il semble logique de supposer que, quelle que soit la langue utilisée à la maison, les clients potentiels d'une institution financière auront tendance à continuer de fréquenter la caisse populaire, ce qui permet de formuler l'hypothèse suivante :

Hypothèse 4 - La langue d'usage n'est pas reliée à la fréquentation d'une caisse populaire plutôt qu'une banque dans le cas d'une ville dont la population est majoritairement francophone, bien qu'en milieu objectivement minoritaire.

MÉTHODOLOGIE

Sélection de l'échantillon

La sélection de l'échantillon a été effectuée au hasard, en utilisant un ratio d'échantillonnage de $1/25^{\text{ième}}$, ce qui correspond à la proportion de ménages interrogés dans la ville (60 foyers sur 1550, ou 3,8%). Lors des entrevues, le chercheur suivait un algorithme établi d'avance, afin d'identifier chaque ménage-cible. L'ensemble du territoire municipal agglomère a été couvert par la procédure.

Description de l'échantillon

L'échantillon comprend 60 résidents de la municipalité de Sturgeon Falls (Ontario, Canada). Toutes les personnes interrogées habitaient à moins d'un kilomètre de la Caisse populaire ou des deux banques de la ville. L'âge moyen des sujets était situé dans la catégorie 35-44 ans et variait de 15 à plus de 65 ans, avec une répartition égale entre hommes et femmes. Cette répartition n'est pas statistiquement différente des données correspondantes de la population, en tenant compte des caractéristiques démographiques locales et du type de clientèle utilisant des services financiers (adultes des deux sexes, avec une légère dominante masculine par rapport à la répartition locale (56% de femmes).

Sur les 60 répondants, 38 utilisaient seulement la Caisse populaire et 14 étaient à la fois clients de la banque et de la Caisse. Seuls quatre des répondants n'avaient jamais été membres d'une Caisse populaire. Parmi les 52 membres de la Caisse, 14 (23,3%) l'étaient depuis au moins six ans, 27 [45%] depuis 15 ans, et 11 (18,3%) depuis moins d'un an. Les répondants (4) qui ont quitté la caisse ont tous été membres durant des périodes inférieures à deux ans.

Enquête

L'enquête a été réalisée par entrevue individuelle au mois de mars 1988, en suivant la procédure aléatoire présentée plus haut.

Le nombre de 60 répondants avait été fixé au préalable, en fonction de contraintes de temps et de coûts.

Instrument

Les hypothèses ont été testées à l'aide d'un questionnaire développé sur la base de la littérature concernant les caisses populaires, les institutions financières en général, ainsi que la mesure de l'image d'un magasin de détail.

ANALYSE DES DONNÉES

Fiabilité de l'instrument

Les analyses de fiabilité pertinentes à l'instrument ont été conduites à l'aide du logiciel SPSS-X. Le test de fiabilité de l'échelle d'image générale de l'institution financière a donné un coefficient alpha de Cronbach très élevé (0,87%), de même qu'un coefficient de Spearman-Brown de 0,67, également au-dessus du niveau acceptable. L'échelle 1 est donc confirmée. Il est à signaler que les taux de corrélation élevés (supérieurs 0,80) observés entre certains items devraient permettre, dans le futur, de réduire le nombre de composantes de l'échelle sans perte substantielle de fiabilité.

RÉSULTATS

Image de la caisse populaire

Le tableau 1 résume les principaux résultats fournis par l'échelle de mesure de l'image de la caisse parmi les 52 clients. Chaque item était mesuré sur une échelle de 0 à 100. Dans la majorité des cas, le mode est supérieur à la moyenne du score obtenu sur chaque item, ce qui suggère l'existence d'une faible minorité de mécontents parmi les clients de la caisse. Les tableaux de fréquences obtenues au cours de l'analyse permettent d'évaluer cette minorité à environ 10% des membres interrogés.

D'une manière générale, l'image de la caisse populaire est nettement supérieure à la moyenne relative de 50 sur 100, avec

un score moyen pour l'ensemble de 1 égal à 68,29 sur 100. Ce score global a cependant peu d'intérêt par lui-même; l'analyse des seize items qui composent l'échelle permet par contre d'identifier les forces et faiblesses relatives de la caisse populaire telles qu'elles sont perçues par ses membres.

Tableau 1
Variables mesurant l'image de la Caisse populaire
de Sturgeon Falls, parmi ses membres

Variable	Moyenne	Mode
Courtoisie du personnel	72,0	80
Compétence du personnel au comptoir	65,8	70
Efficacité du personnel	79,6	70
Discretion/Respect de la confidentialité	73,6	70
Faible attente au comptoir	82,7	70
Propreté et aménagement	68,5	60
Affichage intérieur informatif et pertinent	68,5	80
Préoccupation du personnel envers les clients à l'entrée	61,7	60
Disponibilité du personnel cadre	67,3	70
Qualité et utilité de l'information fournie par le personnel cadre	72,5	90
Expression française d'abord de la part du personnel	63,5	50
Possibilité d'être servi dans les deux langues officielles	61,5	80
Facilité d'accès à l'édifice	66,0	80
Facilité de stationnement	64,4	90
Attrait de l'édifice	60,0	70
Signalisation extérieure lisible et attrayante	65,0	70
Score moyen	68,29	

Les items relatifs au personnel, qu'il soit cadre ou employé au comptoir, reflètent une évaluation supérieure de la part des membres, mis à part celui concernant la préoccupation envers

les clients à l'entrée. Cela s'explique d'ailleurs du fait de la disposition physique de l'institution, qui ne permet pas la présence de personnel à l'échelle de l'édifice. En revanche, l'aménagement physique du local est moins bien évalué (Mode = 60). Généralement, les caisses populaires sont associées à leur rôle en tant qu'institutions francophones autonomes en Ontario. Dans l'échelle de mesure de l'image institutionnelle, deux échelles traitent de la langue et donnent des résultats a priori contradictoires.

L'affirmation «Le personnel s'exprime toujours en français d'abord» obtient un score moyen de 63,5 pour un mode de 70, et l'affirmation «Le sociétaire a toujours la possibilité de se faire servir dans l'une ou l'autre des deux langues officielles» donne un score moyen de 61,5 et un mode 80. Ces résultats peuvent être interprétés comme étant le résultat de la situation particulière de la Caisse populaire de Sturgeon Falls (bien que l'on puisse supposer que des situations similaires se produisent ailleurs au Canada). En effet, la possibilité d'être servi en français n'est plus considérée comme très importante lorsqu'il s'agit d'une pratique habituelle de l'institution. D'autre part, parmi une population majoritairement bilingue et habituée à transiger commercialement en anglais, l'expression en français de la part du personnel de la caisse ne constitue pas nécessairement un facteur «visible» : pour la personne capable de communiquer facilement dans l'une ou l'autre langue, le souvenir d'avoir utilisé une langue ou l'autre dans certaines circonstances devenant moins présent.

PERCEPTION DE LA CAISSE PAR LES FRANCOPHONES ET LES ANGLOPHONES

Parmi les 60 personnes constituant l'échantillon, 13 ont déclaré que l'anglais était leur langue d'usage domestique, 9 d'entre elles étant clientes de la caisse populaire. Malgré le petit nombre (et, en conséquence, l'absence de signification statistique de ces résultats) il apparaît que l'image de la caisse populaire est meilleure chez les francophones, le score anglophone étant égal à 63,6 comparativement au chiffre de 68,29 cité plus haut. L'hypothèse 2 est donc confirmée mais

demanderait à être généralisée à l'aide d'un échantillon plus important.

Tableau 2

Coefficients de corrélation de Pearson entre les variables d'image de la caisse populaire et le choix d'une caisse populaire comme institution financière

Variable	Coefficient	P <
courtoisie	0,2794	0,01
compétence	0,5756	0,00
efficacité	0,1585	N.S.
discretion	0,2563	0,02
attente	0,1083	N.S.
propreté	0,5401	0,00
information	0,6885	0,00
préoccupation	0,5950	0,00
disponibilité	0,4956	0,00
qualité	0,4160	0,00
langue française	0,5010	0,00
langues officielles	0,6098	0,00
accès	0,3837	0,00
stationnement	0,4468	0,00
édifice	0,3843	0,00
signalisation	0,6026	0,00

SATISFACTION GÉNÉRALE FACE À LA CAISSE POPULAIRE

Alors que l'échelle ci-dessus évalue simplement l'image générale de la caisse populaire, une analyse de corrélation de Pearson a été réalisée afin de voir s'il existait une corrélation significativement positive entre le choix de la caisse populaire et les variables contenues dans l'échelle de mesure de l'image. Les résultats du tableau 2 montrent que la corrélation est positive pour tous les items, sauf ceux concernant l'efficacité du personnel et la durée d'attente au comptoir. Ceci signifie que, pour les membres de la caisse, ces deux éléments ne jouent pas un rôle

particulier pour la différencier des autres institutions financières. Par contre, les corrélations positivement significatives pour les autres variables indiquent un fort degré de satisfaction face à la majorité des aspects des services fournis.

Tableau 3
Table de contingence entre l'âge des membres
et le choix de l'institution financière

Institution	Banque	Caisse	Les deux
Âge :			
15-19		2	
20-24	2	1	1
25-34		5	1
35-44	2	6	4
45-54	2	17	3
55-64	1	3	2
65 +	1	4	3
Total	8	38	14

Chi-carré non significatif

Tableau 4
Table de contingence entre la langue
d'usage et l'institution financière choisie.

Institution	Banque	Caisse	Les deux	Total
Langue d'usage :				
Français	7	29	11	47
Anglais	1	9	3	13
Total	8	38	14	60

Chi-carré non significatif

RELATION ENTRE L'ÂGE ET LA FRÉQUENTATION DE LA CAISSE POPULAIRE

Des tables de contingence (tableaux 3 et 4) ont été dressées pour permettre de vérifier les hypothèses 3 et 4. En ce qui concerne l'âge, aucune relation n'est à observer avec l'appartenance à la caisse populaire (chi-carré = 10,31 non significatif avec 12

degrés de liberté), ce qui confirme l'hypothèse 3. Il est possible d'envisager une tendance à l'augmentation du nombre de personnes qui utilisent à la fois la banque et la caisse populaire pour des raisons liées aux types de services disponibles. Rien ne permet cependant de l'affirmer ici.

RELATION ENTRE LA LANGUE D'USAGE ET L'INSTITUTION FINANCIÈRE

Selon les résultats du tableau 4 il n'y a pas de relation entre ces deux variables (Chi-carré = 0,75 non significatif avec 2 degrés de liberté). Le nombre d'anglophones, ou de personnes utilisant l'anglais au foyer, clients des banques est aussi faible que chez les francophones. Cela pourrait être dû à l'existence de foyers mixtes et au fait que l'usage de l'anglais ne signifie pas nécessairement que l'on est une personne dont la langue maternelle est autre que le français. L'hypothèse 4 est donc vérifiée.

DISCUSSION

Cette étude visait à tester un instrument mesurant l'image d'une caisse populaire ainsi que certaines hypothèses concernant la langue des membres et leur âge. Bien qu'ils ne soient pas généralisables à l'ensemble de l'Ontario, les résultats obtenus montrent qu'il est possible de développer une échelle relativement simple et facile à administrer pour évaluer l'image d'une caisse populaire ou de toute institution financière offrant des services au comptoir à sa clientèle. Les données obtenues à Sturgeon Falls montrent également que la clientèle se renouvelle de manière régulière et que, malgré l'utilisation de l'anglais comme langue d'usage, les francophones continuent de privilégier la caisse populaire comme choix d'institution financière.

Afin de permettre une confirmation de ces résultats, il faudra conduire d'autres recherches, idéalement auprès d'un nombre représentatif de caisses populaires dans l'ensemble de la province. Le questionnaire mesurant l'image devrait être validé à la fois en Ontario et à l'extérieur, et testé auprès d'autres

institutions, comme les banques, afin de permettre une meilleure mesure de la perception des consommateurs face aux caisses populaires et aux institutions concurrentes.

NOTES

BRIDAULT, A., «Le rôle des coopératives au sein des minorités», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 8, 1986, pp. 121-126.

CERECO Inc., *La coopération au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, Comportement et perceptions des présidents et gérants*, Québec, Conseil Canadien de la Coopération, 1980.

GUINDON, R., *Les francophones tels qu'ils sont*, Ottawa, Association Canadienne-française de l'Ontario, 1983, 40 p.

LAFRENIÈRE G., *La coopération et les franco-ontariens*, Sherbrooke : Irecus, 1986, 46 p.

MARKS R.B., «Operationalizing the concept of store image», *Journal of Retailing*, 52, 1976, pp. 37-45.

MARTINEAU P., «The personality of the retail store», *Harvard Business Review*, 36, 1958, pp. 47-55.

RAINVILLE R., C. Binette, et S. Renault, *La Caisse Populaire de Verner, Étude stratégique*, Sudbury, Université Laurentienne, 1987, 67 p.

RICHARD E. et P. Doucet, *Rapport d'une étude sur l'épargne et l'endettement chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick*, Fédération des caisses populaires acadiennes, 1978, 122 p.



COMPTES RENDUS



L'histoire sociale en milieu forestier nord-ontarien : réflexions en marge du livre de Radforth¹

Disons-le d'emblée, ce livre constitue un ouvrage capital. Il comble un grand vide dans l'historiographie canadienne. L'histoire forestière canadienne, peu étudiée, malgré son importance sur le plan économique, était encore plus muette en ce qui concerne la question des travailleurs forestiers et de leur rôle dans le développement de l'industrie forestière et de la société canadiennes. Que l'on cherche à dresser le portrait du secteur forestier ou que l'on s'intéresse plus largement aux relations et conditions de travail, les chercheurs devront dorénavant se référer au livre de Radforth.

La présentation des principales conclusions de l'auteur constitue le premier segment de ce texte. Nous ne manquerons pas au passage d'en souligner les faiblesses, car il n'en est pas exempt. En deuxième partie, nous voulons amorcer, dans la foulée de cet ouvrage, une réflexion sur la pratique de l'histoire forestière au Canada.

UN BREF APERÇU

Même si l'ouvrage porte exclusivement sur le Nord de l'Ontario au XX^e siècle, il ne conserve pas moins une portée beaucoup plus large. Nous oserions même dire que la plupart des conclusions de l'auteur sont susceptibles de s'appliquer — avec des variantes qu'il faudrait néanmoins mesurer — à l'histoire forestière de l'est du Canada.

La problématique de Radforth s'articule autour de la question de la transformation du procès de travail dans les chantiers d'abattage. D'entrée de jeu, l'auteur prend parti en analysant les causes des transformations technologiques dans les lieux de travail. Se démarquant de la position adoptée notamment par Harry Braverman² (tout est initié et contrôlé par la classe capitaliste), il reprend à son compte celle de Richard Edwards³ (la lutte des classes et les revendications des travailleurs jouent un rôle qu'il ne faut point sous-estimer). Dans les forêts ontariennes, les hommes qui besognent participent activement à la

lente mécanisation des opérations et plus globalement à la réorganisation du procès de travail.

En marge de cette réflexion, l'auteur nous convie à un examen des différentes facettes du travail en forêt. Chacune des étapes est présentée avec soin. Décortiqué, le travail en forêt devient à ses yeux un travail qualifié, qui demeure néanmoins socialement peu considéré pour des raisons historiques liées à leur faible organisation.

Quant aux effectifs, ils se regroupent en trois grandes catégories : 1) les nouveaux immigrants, qui, l'automne venu, cherchent un emploi après avoir été manoeuvre, travailleur agricole ou travailleur dans la construction; 2) les paysans et leurs fils, à la remorque d'une économie agro-forestière; 3) les travailleurs professionnels qui s'affairent à la coupe durant l'automne, au hallage des billes, l'hiver, à la drave du printemps et l'été, à la scierie.

Comment a évolué leur importance respective? Voilà un point essentiel auquel l'auteur ne donne que des réponses partielles. S'il est certain que les paysans ont quitté cet emploi depuis que le travail est devenu un travail annuel, soit depuis les années 1960, il est moins sûr qu'ils aient toujours représenté une nette majorité des effectifs durant la première moitié du XX^e siècle. Lors d'une enquête menée auprès des entreprises papetières, en 1941, on a constaté que tout juste la moitié d'entre eux étaient agriculteurs. On aurait aimé que l'auteur parvienne à présenter d'autres chiffres et à analyser plus finement l'évolution des effectifs, d'autant plus que cela a certes influencé leur degré de mobilisation. Il faudra creuser cette question davantage lors de recherches futures.

Leur histoire syndicale témoigne de cette mobilisation. Elle se déroule en deux temps. Une première phase s'écoule de la Première Guerre mondiale à 1935 : c'est la phase pionnière, très critique, dominée par des immigrants finlandais socialistes, lesquels d'ailleurs avaient introduit, durant les années 1920, le «buck saw». Puis, à compter de 1935, les leaders finlandais sont éclipsés, sans que l'auteur nous en donne la raison, pour faire place à une équipe plus conciliante qui, suivant en cela les

nouvelles directives du Parti Communiste canadien, revendique seulement de meilleurs salaires et la sécurité d'emploi.

Si ce découpage chronologique a toute sa raison d'être, il en va autrement d'une histoire syndicale dont on connaît guère le degré d'adhésion de l'ensemble des travailleurs forestiers. En l'absence d'indication sur leur taux de syndicalisation, il convient sur ce plan d'émettre de sérieuses réserves.

Par ailleurs, ces syndicats n'ont pas su empêcher l'introduction, à la fin des années 1910, du salaire à la pièce, imposé aux travailleurs afin de réduire les coûts gonflés par l'inflation de la guerre. En réalité, les travailleurs ont accueilli la chose très favorablement, y voyant l'occasion de majorer leur salaire. Il n'était pas question encore de mécaniser le travail en forêt. La main-d'oeuvre abondante rendait la démarche inutile, d'autant plus que le travail à la pièce peut s'avérer, selon l'auteur, un frein au progrès technique.

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale qu'on procédera à la mécanisation des activités d'abattage. En un peu plus de vingt ans, les opérations passent du stade artisanal, caractérisé par l'emploi du cheval et de la scie, à celui de la fabrique. On peut déceler trois étapes dans cette marche forcée vers — non pas le progrès — mais un certain progrès. D'abord quelques mots sur les causes. Essentiellement, il s'agit d'un manque de main-d'oeuvre, aggravé par l'éloignement de plus en plus accentué des ressources et par des conditions très favorables de la demande.

La scie à chaîne manipulée par un seul travailleur est la première innovation. Les travailleurs forestiers sont responsables de sa popularisation car les entreprises s'étaient montrées au départ peu emballées par ce nouvel outil. Peut-être parce qu'elle n'a pas permis, contrairement à ce qu'on pourrait penser, une augmentation substantielle de la productivité⁴. Si, dès 1955, les travailleurs s'en procurent tous à leurs frais, c'est davantage pour faciliter leur travail en réduisant la fatigue.

L'étape suivante est plus décisive : on remplace le cheval par la débusqueuse au tournant des années 1960. Cette fois-ci, cependant, ce sont les entreprises qui achètent l'équipement

motorisé. Et afin de rentabiliser les investissements, on prolonge la durée de la coupe sur toute l'année.

Mais les manipulations des billes sont encore trop nombreuses, entraînant des frais additionnels. Aussi, passe-t-on à un système intégré d'abatage. Dès le début des années 1970, on voit apparaître dans les chantiers les «harvesters», ces géants qui coupent, ébranchent et empilent presque simultanément.

Ne nous arrêtons pas aux effets de cette mécanisation sur la santé des travailleurs. Mettons plutôt en relief deux problèmes que pose l'ouvrage : l'absence de données complètes sur l'évolution des récoltes et l'absence d'analyse du phénomène de la sous-traitance.

On comprend mal ce silence sur la sous-traitance qui empêche l'auteur de faire des distinctions nécessaires entre les travailleurs des grandes compagnies et ceux embauchés par des sous-traitants. Ces derniers vivent sans doute différemment la mécanisation et la syndicalisation. Comment a évolué la sous-traitance dans les forêts nord-ontariennes? Y a-t-il eu formation d'une bourgeoisie forestière locale à partir de ces contrats de sous-traitance? Que dire alors de la forte présence francophone dans le secteur forestier ontarien : est-elle tributaire d'un fort contingent de sous-traitants québécois qui, suivant le déplacement des entreprises vers l'Ouest, embaucheraient encore à l'intérieur de leur communauté d'origine? Quelles sont les stratégies des entreprises à l'égard de leurs travailleurs et des travailleurs engagés par les sous-traitants? Est-ce que ces stratégies sont différentes selon le groupe de travailleurs impliqués? On le voit aisément cette question de la sous-traitance comporte des implications nombreuses.

Par ailleurs, une prise de vue très fine des récoltes annuelles aurait pu parfaire l'analyse des luttes syndicales et des transformations technologiques. On comprend mal cette absence d'une analyse globale du secteur forestier ontarien. Il aurait été facile de dresser les grandes phases de l'évolution des récoltes. Celles-ci auraient pu éclairer davantage les enjeux sociaux.

UNE CRITIQUE DE L'HISTOIRE FORESTIÈRE

On pardonnera facilement à l'auteur ces lacunes : Radforth a accompli un excellent travail. Un travail de pionnier qui ouvre d'autres voies et qui lance l'idée d'une réflexion sur le traitement réservé par les historiens à l'histoire forestière. En effet, Radforth termine la conclusion de son ouvrage en mettant en relief l'importance des facteurs naturels dans le développement de la société canadienne. Ses commentaires, reproduits plus bas, sont très inspirants. Ils constituent pour nous un appel à un examen critique des conceptions habituelles de l'histoire forestière, et même plus globalement de l'histoire canadienne.

Historians have long recognized the importance to Canadian development of the resource sector, but they have not yet fully appreciated the consequences of this dominance for patterns of social development at the workplace. Factors related to the natural environment and to the characteristics of the staple itself have resulted in late mechanization, continuing limitations on management's control over workers and a tendency to opt for incentives such as piece rates or some form of «dependent commodity production» along the lines of owner-operating. Thus Canada, a country heavily dependent on resource exploitation, has experienced work-related transformations in ways that differ from countries where the manufacturing sector dominates⁵.

Si on a tardé à mesurer l'impact des facteurs naturels c'est sans doute à cause des approches retenues par les historiens. La forêt constitue rarement un sujet d'analyse en soi (dans ce sens l'ouvrage de Radforth constitue une agréable exception). Depuis une dizaine d'années, l'histoire forestière est à la remorque des efforts consentis du côté des histoires régionales.

Il nous faut avouer avoir toujours éprouvé une certaine réticence à l'égard des études qui surbordonnent la forêt aux impératifs régionaux. C'est pourquoi, tous nos travaux⁶ ont cherché jusqu'ici à atteindre une échelle plus large. Certes, on doit rester sensible à des variantes régionales, qui n'ont pas fini de surprendre et qui empêchent l'application mécanique des grands moments de l'histoire canadienne aux formations

régionales. Néanmoins, nous avons toujours préféré retenir comme mode de découpage ultime de l'histoire forestière une unité territoriale plus large que la région. Parce que ce refus d'emprisonner l'histoire forestière à l'échelle régionale n'a pas toujours été clairement exprimé dans le passé, il importe de le faire ici afin de marquer une distance par rapport à ce courant dominant de l'historiographie forestière contemporaine.

Depuis l'introduction de la thèse métropolitaine de Careless⁷ et du concept d'économie agro-forestière de Séguin⁸, il est d'usage de présenter la destinée des régions et des villes dites périphériques comme étant modelée par les impératifs du centre. Le centre ici peut être le capital investi dans le secteur forestier ou dans le secteur minier qui se sert des régions comme source d'extraction⁹. Il peut s'agir aussi des instances politiques ou financières. Peu importe. Les décisions sont prises au centre et à l'avantage du centre, au détriment donc de la périphérie. Ainsi la trame majeure du développement se situe dans ce rapport inégal entre le centre, lieu de contrôle de l'économie régionale, et la périphérie dépendante. Tout le jeu des alliances de classe et de la lutte des classes épouse alors cette dichotomie. Radforth a bien montré qu'il pouvait en être autrement.

Il y a quelque chose de paradoxal et d'excessif dans cette position. L'analyse de la société régionale et de son histoire forestière — laquelle cherche à dégager une histoire adaptée à la région — passe par un modèle qui nie purement et simplement sa spécificité, qui ramène toutes les régions à un même paradigme. Le centre impose sans nuance ses modèles sociaux, politiques, économiques et idéologiques. Les régions deviennent des copies appauvries de Toronto, de Montréal ou d'ailleurs.

Ce schéma, quoique pleinement pertinent et justifié pour traiter de plusieurs aspects de la vie en région, nous laisse sur notre faim. Il se présente comme un modèle d'analyse extérieur appliqué à la société régionale sans qu'il corresponde à toute sa spécificité. Ce modèle, d'inspiration tiers-mondiste, n'embrasse pas toutes les facettes essentielles de la dynamique régionale.

Nous retiendrons un second problème inhérent à la pratique de l'histoire forestière régionale : la non-reconnaissance du rôle

du milieu physique régional, et en cela nous rejoignons les propos de Radforth.

On estime généralement que l'espace physique ne participe pas activement au développement des régions. L'espace est social et résulte des rapports sociaux. L'homme a dominé la nature et lui impose sa volonté de telle sorte que le milieu physique régional s'apparente, tout compte fait, aux autres régions et obéit au même rythme. En témoignent les propos de Séguin :

Il convient de préciser que la dimension spatiale dont il est question ici n'est pas physique. Nous récusons tout déterminisme géographique. Les éléments physiques ont leur importance mais n'ont rien d'absolument transcendant dans l'organisation de l'espace. L'espace est ici un produit social et se définit par les rapports de production¹⁰.

On ne peut pas être plus clair. Certes, il importe de distinguer la question des déterminismes géographiques de la spécificité du milieu physique régional. Bien sûr, tout le monde reconnaît cette spécificité, mais pas au point d'en faire un élément décisif de la dynamique régionale. Et c'est sur ce point que nous formulerions des réserves. Sans parler de déterminismes géographiques qui seraient incontournables, nous devons néanmoins admettre un rôle certain de la ressource et de sa disponibilité virtuelle dans le développement régional.

Ces facteurs naturels ont joué sans aucun doute un rôle beaucoup plus important que celui que les auteurs lui attribuent. Dans le contexte forestier, il faut évoquer la limite que posent les potentiels ligneux. L'épuisement des ressources est un phénomène capital dans le développement du secteur forestier. L'entrepreneur s'avère toujours impuissant face à l'épuisement de la ressource commerciale.

Certes, cet épuisement des ressources est relatif. Il suffit de reconnaître une valeur d'échange à des essences jusque-là négligées pour que l'épuisement se transforme en abondance. Cela a été le cas, par exemple, lors de l'émergence du bois à pâte au début des années 1890.

Dans le cadre d'une analyse régionale, il est extrêmement difficile de pouvoir tenir compte de ce facteur, car il y a absence de

points de comparaison. Une baisse des récoltes dans une région peut fort bien provenir d'un épuisement des ressources plutôt que d'une chute de la demande sur les marchés du centre. Il faudrait arrêter de postuler que l'offre est constante. Seule une analyse plus globale comparant plusieurs régions permettra d'évaluer l'épuisement graduel de la matière ligneuse et les variations dans l'offre de matière ligneuse.

Ainsi, l'histoire régionale nous paraît mal adaptée pour embrasser certains aspects du secteur forestier. Il est donc essentiel de conserver une vue plus large des phénomènes, d'autant plus qu'il faut tenir compte de la forte mobilité du capital et de la main-d'oeuvre.

Voilà soumis en vrac quelques réflexions inspirées de l'ouvrage de Radforth. On le constate à l'envi la réflexion est à peine amorcée. Souhaitons néanmoins que la discussion soit lancée.

Guy Gaudreau

NOTES

1. Ce compte rendu critique de l'ouvrage de Ian Radforth, *Bushworkers and Bosses : Logging in Northern Ontario, 1900-1980*, Toronto, Toronto University Press, 1987, 336 p.) est une version remaniée et élargie de notre texte que publiait la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (vol. 42, n° 2, (automne 1988), 300-302).
2. Voir BRAVERMAN, Harry, *Labor and Monopoly Capital : The Degradation of Work in the Twentieth Century*, New York, 1974.
3. EDWARDS, Richard, *Contested Terrain : The Transformation of the Workplace in the Twentieth Century*, New York, 1976.
4. Dans le bois de sciage, la hausse de la productivité a été plus forte parce qu'elle a permis que l'abattage se fasse dorénavant par un seul travailleur.
5. RADFORTH, Ian, *op. cit.*, p. 244.
6. Voir notre thèse de doctorat, *L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes*, Université du Québec à Montréal, 1986. Voir aussi «L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905) : transition et nouvel essor», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, (été 1988), 3-27. «Les concessionnaires forestiers québécois de la deuxième moitié du XIX^e siècle, essai de typologie», *Histoire sociale-Social History*, (mai 1988), 97-112.

7. Voir notamment «Fronterism, Metropolitanism and Canadian History», *Canadian Historical Review*, vol. 35, (1954), 1-21, et «Metropolis and Region: The Interplay Between City and Region in Canadian History Before 1914», *Revue d'histoire urbaine*, vol. 7, (février 1979), 99-118.

8. Voir SÉGUIN, Normand, *La conquête du sol*, Sillery, Boréal Express, 1977, chapitre premier.

9. Dans le secteur minier plusieurs articles ont traité de cette relation inégale dans laquelle la métropole torontoise contrôle par les voies ferroviaires, politiques et bancaires le développement des mines du nord de l'Ontario. Voir Gilbert A. STELTER, «Community Development in Toronto's Commercial Empire: The Industrial Towns of the Nickel Belt, 1883-1931», *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. 6, n^o 3, (1974), 3-53. Même les structures politique, idéologique et culturelle des villes du sud sont implantées telles quelles dans ce pays neuf et éloigné. (Voir Douglas A. BALDWIN, «Imitation vs. Innovation: Cobalt as an Urban Frontier Town», *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. 11 (1979), 23-42.

10. SÉGUIN, Normand, *op. cit.*, p. 51.

Roger Bernard (dir.), *Vision d'avenir*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990, livre I : *Le déclin d'une culture*, livre II : *Le choc des nombres*, livre III : *Un avenir incertain*.

C'est une étude importante que la Fédération des jeunes Canadiens français vient de publier sous la direction de Roger Bernard. Le lecteur trouve là une somme considérable d'informations qui rendent compte aussi bien de la francophonie hors Québec que des réflexions que cette francophonie a suscitées au cours des années quatre-vingt.

Roger Bernard a dirigé les trois premiers livres. Un quatrième paraîtra plus tard le *Rapport de la Commission*, lequel s'inspirera des trois premiers. Dans le Livre I, *Le déclin d'une culture*, le lecteur découvre une enrichissante analyse bibliographique. Cette analyse a initialement été effectuée par Linda Cardinal, Jean Lapointe et J.-Yvon Thériault. Dans le Livre II, *Le choc des nombres*, le lecteur est mis en présence d'un dossier statistique qui «regroupe surtout des données tirées des recensements du Canada depuis 1951» (p. 7). Le livre III, enfin,

rapporte les résultats d'une enquête qui a été menée par la Fédération des jeunes Canadiens français.

Cette enquête n'est pas sans défauts. Ainsi que Roger Bernard l'admet lui-même, l'échantillon ne saurait être considéré comme représentatif de la population puisqu'il n'a pas été composé de façon parfaitement probabiliste. Néanmoins, les réserves d'usage étant signalées, on ne saurait sous-estimer l'importance des résultats de cette enquête, lesquels ont pour fondement un échantillon presque pancanadien de plus de 4 000 jeunes francophones. Or ces résultats sont simples : plus est faible la concentration de francophones, plus est assimilable le jeune. Et cette conclusion de l'enquête est fortement consolidée par les analyses statistiques du Livre II qui révèlent, notamment, une inversion des pyramides d'âges, et ce, non seulement à cause du fait de la dénatalité, mais aussi à cause de l'assimilation.

Cette thèse s'avère peu contestable en elle-même. Comment peut-on nier le fait de l'inversion des pyramides d'âges? Comment peut-on nier le fait de l'assimilation? Comment peut-on nier que la concentration de population est déterminante des possibilités de reproduction d'un peuple minoritaire? Ce qui est critiquable dans *Vision d'avenir*, ce ne sont pas ces données, c'est leur caractère exclusif, l'absence de contrôle de variables qui se révèlent essentielles à la compréhension des phénomènes de minorité. Roger Bernard et son équipe se sont fortement concentrés sur «l'indice de contact régional», luttant contre tout psychologisme, soutenant constamment que la vitalité de la culture minoritaire francophone dépend des formes de ses collectifs.

Si le français, enté sur la culture, s'inscrit et émane d'une communauté (sic), la culture, à l'ère de la mondialisation et de la résurgence des régionalismes, «ne peut être conçue que comme condition et conséquence de l'action sociale et des interactions avec la société globale» (Schnapper, 1986, 151). Elle est en processus de création continue, rattachée à une communauté minoritaire qui doit continuellement négocier sa place dans l'univers de la majorité.

Les résultats de ces négociations ne relèvent pas seulement d'une croyance subjective à la survivance ou d'une volonté

de la minorité de s'affirmer, mais reposent sur des rapports de force communautaires. L'élément fondamental du maintien ou de la reconstruction d'une communauté linguistique est la concentration de son peuplement qui détermine le niveau de complétude institutionnelle ainsi que la qualité et la quantité des contacts en langue maternelle (livre III, p. 17).

Il ne suffit pas de vouloir se reproduire comme culture pour se reproduire comme culture. Soit. Plus est grande la concentration de minoritaires dans un ensemble quelconque, plus sont grandes les chances du minoritaire de se reproduire. Soit également. Mais la concentration ne contient pas à elle seule toutes les conditions de la reproduction, pas plus que l'assimilation ne repose entièrement sur le fait de la non-concentration. Et ce, effectivement parce que notre époque connaît la mondialisation de la culture. L'impossibilité de l'exposition à une culture mondiale et la non-reconnaissance de cette culture n'ont pas pour seule cause l'éparpillement des populations. Le jeune francophone ne renie pas la culture française simplement parce qu'il est entouré d'anglophones et il ne s'en détourne pas d'autant plus qu'il y a autour de lui beaucoup d'anglophones. Même là où les concentrations de francophones sont importantes, on découvre des phénomènes d'assimilation.

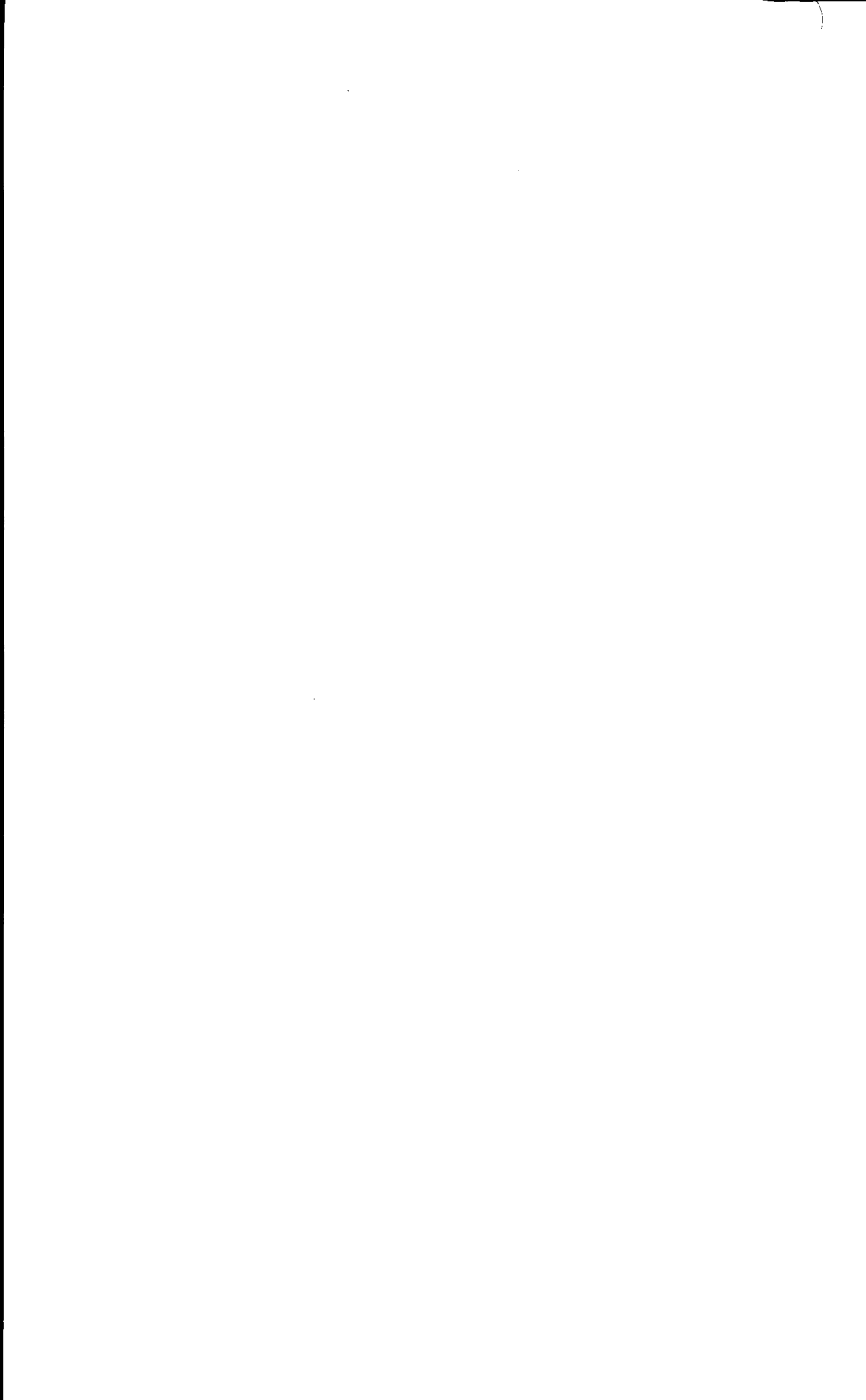
Roger Bernard adopte une vision sociologique. On ne saurait l'en blâmer. Mais il oublie de réaliser que la sociologie manipule maintes autres variables que celle de l'«indice de contact régional» quand elle traite des questions de minorité. Qu'on songe par exemple aux manifestations de la communication ou au niveau d'éducation. Roger Bernard se veut véridique. Il ne craint pas de dénoncer les vérités brutales qui concernent la francophonie minoritaire. Mais il finit par se vouloir si brutal qu'il en oublie de tempérer sa vérité, ses analyses. D'abord, il ne montre pas les limites des informations que permet d'obtenir son questionnaire; ensuite, il ne souligne pas d'autres informations qui modèlent les études sur la francophonie hors Québec. S'il faut le suivre dans son pessimisme, il ne faut pas croire aveuglément en son pessimisme absolu. Roger Bernard aurait dû montrer pourquoi il se cantonnait dans les variables de

concentration et pourquoi il en excluait d'autres; cet aveu à lui seul aurait dû l'inviter à la modération. Il aurait dû encore rappeler que d'autres variables sont déterminantes de l'assimilation, outre celles qui sont relatives au «contact régional».

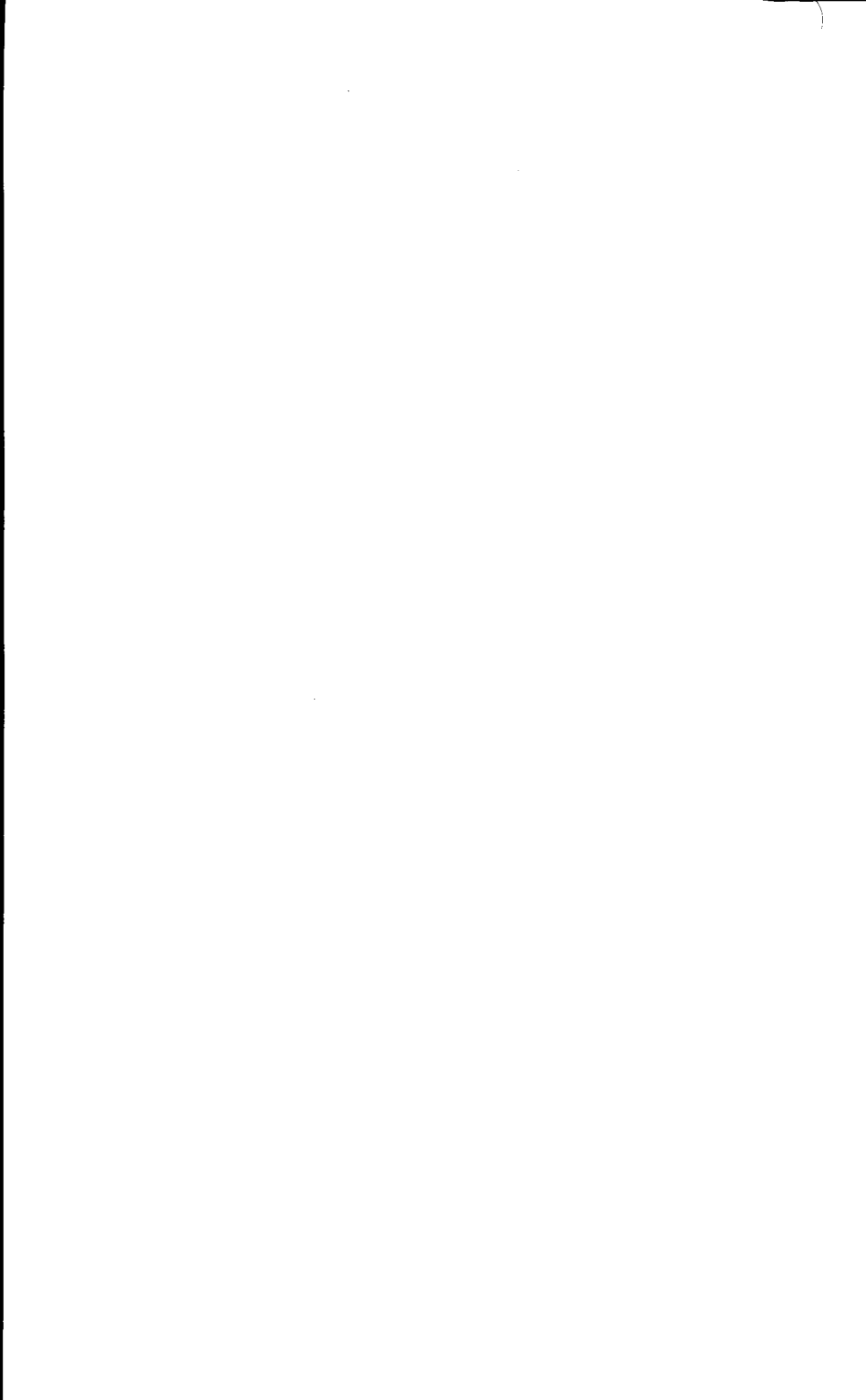
Ne faire état que de la densité de population, c'est aussi vain que ne faire état que de la volonté des peuples à se reproduire. La reproduction des peuples ne se fait pas à vide, même dans des populations fortement concentrées. C'est d'ailleurs moins de la psychologie des peuples qu'il importe de parler que de leurs conditions de communications, que des messages qu'ils produisent eux-mêmes pour eux-mêmes, que de la condition de la circulation de ces messages dans l'ensemble de la communauté, que de la difficulté à assumer les messages de sa propre culture quelle que soit leur origine. Or, on sait maintenant que ces messages, à l'ère précisément de la mondialisation de la culture, sont, pour le francophone hors Québec, d'autant moins accessibles que le jeune est peu instruit. Il n'y a pas de francophone plus assimilable que celui qui quitte tôt l'école. Il n'y a pas de francophone moins informé de la culture francophone que celui qui ne persiste pas à l'école. À la problématique de la concentration des populations, il faut ajouter, entre autres, celle des niveaux d'éducation. Le chercheur doit s'interroger sur le grave problème de la sous-éducation de la population francophone, condition déterminante, elle aussi, de l'assimilation. Et il ne faut pas voir là quelque position élitiste. D'ailleurs, il s'agit moins d'une position politique ou idéologique que du constat qui a été fait par d'autres recherches. Ce constat n'appelle pas au psychologisme. Le niveau d'éducation est une variable externe au sens de la sociologie durkheimienne; il détermine de l'extérieur, au même titre que la densité de population, les comportements des populations.

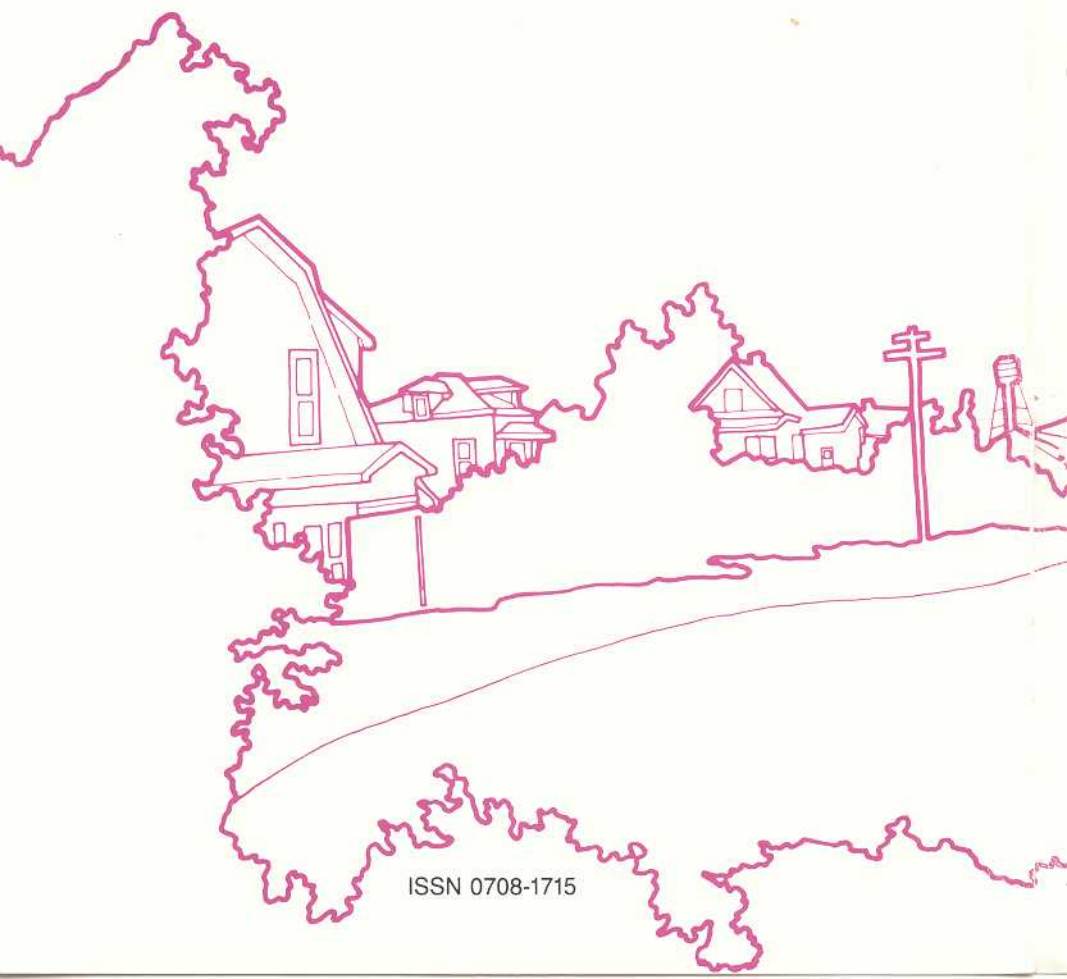
Vision d'avenir présente un point de vue capital sur la francophonie hors Québec. Ce regard, toutefois, si pénétrant soit-il, gagnera infiniment à être mis en perspective ou à jeter un coup d'oeil vers d'autres visions.

Simon Laflamme









ISSN 0708-1715